TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 383 · DERNIÈRE ÉDITION · VENDREDI 4 SEPTEMBRE 1981

Après l'incursion sud-africaine

L'Angola menace de faire appel à ses alliés

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry · Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

De l'accord sur Berlin à la nouvelle guerre froide

Le dixième anniversaire de la signature, le 3 septembre 1971, de l'accord quadripartite sur Berlin a été marqué assez discrètement par des cérémonies dans l'ancienne capitale du Reich, en présence des trois signataires occidentaux (M. Sauvagnargues pour la France), et même par un livre commémoratif de leur principal interlocuteur du côté soviétique, M. Abrassimov. Sa signification n'en reste pas moins considérable.

Chef-d'œuvre de subtilité diplomatique — le texte ne parlait nulle part de Berlin en tant que tel, mais seulement de « région correspondante », — l'accord de 1971 avait, en premier lieu mis fin aux incertitudes et à une partie des drames nés de la construction du mur, commencée dix ans plus tôt presque jour pour jour. Depuis son entrée en vigueur le 3 juin 1972, 28 millions d'entrées de Berlinois de l'Ouest ont été enregistrées en R.D.A. et à Berlin-Est, dont l'accès leur était refusé jusqu'alors.

Sans doute le flot a-t-il sensiblement diminué depuis la décision prise en octobre dernier par Berlin-Est d'augmenter le contingent de devises occidentales obligatoirement échangé ; ce qui rend le séjour des visiteurs plus onéreux. Le Sénat de Berlin-Ouest n'en constate pas moins, dans un rapport, que la situation est restée « calme dans l'ensemble » à Berlin et autour de la ville, malgré cette détérioration des relations.

Mais surtout l'accord de 1971 avait été la clef de voûte de tout l'édifice de la détente qui devait dominer la situation en Europe pendant une bonne partie de la décennie. C'est de sa conclusion que dépendait la ratification par le Bundestag des traités signés à partir de 1970 par M. Brandt avec ses voisins communistes dans le cadre de son Ostpolitik.

C'est aussi ce qui permit le ralliement officiel des puissances occidentales à cette Ostpolitik et, au-delà, les premiers pas vers ce que l'on espérait être une détente généralisée sur le Vieux Continent. Quelques semaines après l'accord de Berlin s'ouvraient les pourparlers multilatéraux sur la sécurité et la coopération en Europe, ceux-là mêmes qui devaient conduire, en 1975, à la signature de l'Acte final d'Helsinki.

Aujourd'hui, l'accord de Berlin tient toujours bon, mais le reste de l'édifice est sérieusement lézardé. L'accroissement constant du potentiel militaire soviétique et la querelle des SS-20, l'aventure en Afghanistan et les déceptions enregistrées à propos de l'application des accords de 1975, ont conduit dans l'impasse le « processus » engagé à Helsinki. Depuis le début de cette année, la fermeté de M. Reagan rassure certains Européens, mais elle en inquiète beaucoup d'autres. Le très important programme de réarmement que le président américain entend imposer à son pays, sinon à ses alliés, replace les relations Est-Ouest presque exclusivement sur le terrain militaire ; son activisme en Amérique latine, au Proche-Orient et plus récemment en Méditerranée, fait craindre à certains une politique de confrontation.

L'Europe parviendra-t-elle à se tenir à l'écart ? Berlin reste certes la clef de voûte du système européen et de ce qui reste de la détente inaugurée il y a dix ans, mais il n'est pas, et de loin, le seul baromètre de la nouvelle guerre froide.

Le chômage en R.F.A.

La conduite de l'économie divise la coalition gouvernementale de Bonn

Le chômage ne cesse de s'aggraver en R.F.A. A la fin d'août, un million trois cent mille salariés étaient sans emploi outre-Rhin, soit une augmentation de 3 % en un mois et de 49 % en un an. Le taux de chômage par rapport à la population active est passé de 5,3 % fin juillet à 5,6 % fin août.

Cette évolution inquiétante a aggravé les divergences de vues au sein du gouvernement entre sociaux-démocrates, partisans de mesures de relance par l'investissement public, et libéraux, partisans d'une réduction des charges sociales des entreprises. Ce débat se développe au sein de la coalition au pouvoir, alors que le cabinet de M. Schmidt termine la préparation d'un budget d'austérité pour 1982, mis en chantier à une époque où les experts prévoyaient une reprise de la croissance l'an prochain et s'inquiétaient surtout des effets inflationnistes de l'important déficit du budget fédéral.

De notre correspondant

Bonn. — La coalition socialiste-libérale au pouvoir sur les bords du Rhin depuis douze ans est en train de traverser une épreuve décisive. Depuis bien des mois, on attendait cette échéance de l'automne. Les très importants déficits intérieur et extérieur, l'arrêt de la croissance, la reprise de l'inflation et la montée continue du chômage (1 288 000 sans-emploi en août) imposaient un programme d'austérité à une nation qui a trop longtemps cru que sa prospérité n'aurait pas de fin.

L'heure de vérité est donc venue alors qu'il s'agit, pour les partis gouvernementaux, d'élaborer le budget de 1982. Les débats se sont poursuivis pendant tout l'été avec beaucoup de passion. Ils viennent d'atteindre une phase décisive au sein du cabinet. En même temps, les rumeurs — parfois sérieuses et plus souvent fantaisistes — se sont multipliées. Ces derniers jours, notamment, l'atmosphère politique s'est beaucoup détériorée. Jeudi 3 septembre, la *Frankfurter Rundschau*, dont les sympathies pour l'alliance socialiste-libérale ne font guère de doute, n'a pas craint de titrer : *« La coalition se bat pour survivre. »* D'autres commentateurs moins prudents ont parlé de *« l'agonie de la coalition »*.

Le grand organe populaire *Bildzeitung* a déjà annoncé que les libéraux seraient résolus à abandonner le navire social-démocrate et que le leader de la C.D.U., M. Helmut Kohl, serait sur le point de s'installer bientôt à la chancellerie.

Les choses sont très loin d'en être arrivées à ce fait. Cela dit, dans toutes les controverses économiques et financières, les positions des libéraux sont aujourd'hui beaucoup plus proches de celles des chrétiens-démocrates que de celles du S.P.D.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 25.)

La politique du crédit

• La rémunération des dépôts à terme va être réduite
• Le taux de base bancaire sera abaissé de 0,60 %

Le Conseil national du crédit réuni le jeudi 3 septembre dans l'après-midi devait décider une forte réduction de la rémunération de l'épargne à court terme. Jusqu'à présent discutée librement entre déposants et banquiers pour les dépôts dépassant 100 000 francs, cette rémunération ne devrait guère excéder 10 % — *contre 16 % à 17 % actuellement* — pour les sommes comprises entre 200 000 francs et 500 000 francs.

Cette mesure, qui vise essentiellement les particuliers et à un moindre degré les P.M.E., a pour objet de réduire le coût des ressources des banques qui, de leur côté, devraient abaisser de 0,70 % - 0,60 % leur taux de base en le ramenant de 15,30 % à 14,70 %.

Cette diminution était vivement souhaitée par le ministre de l'économie et des finances, M. Delors. A l'issue du conseil des ministres du 2 septembre, il s'était déclaré « écœuré par l'attitude des banquiers », qui ne répercutaient pas assez vite la baisse des taux d'intérêt.

« Je suis écœuré par l'attitude des banquiers. Pour le moment, aucune tête n'est tombée, j'ai toujours fait preuve de libéralisme à l'égard des banquiers, je ne fais pas de chasse aux sorcières, mais je me souviendrai de l'attitude de certains. La démocratie veut que, après la discussion, il faut savoir sanctionner. » La dureté de ces déclarations, faites mercredi 2 septembre par M. Delors, ministre de l'économie et des finances, à l'issue du conseil des ministres tenu dans l'après-midi de ce même jour au château de Rambouillet a frappé l'opinion. Expression imagée du mécontentement de notre grand argentier vis-à-vis de la lenteur manifestée par les banques, selon lui, à réduire leur taux de base. Cette dureté n'est pas nouvelle.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 25.)

POINT

LES RÉGIONS AU TRAVAIL

Le débat sur le projet de loi de décentralisation préparé par M. Gaston Defferre, commencé en juillet, reprend le 8 septembre devant l'Assemblée nationale. Il devrait se prolonger jusqu'au 15 de ce mois.

Les députés ont approuvé, au début de l'été, les titres I et II de ce projet, qui prévoient notamment la suppression de la tutelle administrative a priori *sur les départements et les communes. Le titre III qu'ils vont avoir à examiner la semaine prochaine, traite de la région.*

La région ne deviendra une collectivité territoriale de plein exercice qu'en 1983, lorsqu'elle sera administrée par un conseil dont la composition aura été largement modifiée et qui, surtout, sera élue au suffrage universel. En attendant, les pouvoirs des établissements publics régionaux auront été largement étendus dans les secteurs de l'économie, de la vie politique et culturelle.

L'extension de ces compétences sera l'objet des discussions qui vont s'ouvrir devant le Parlement. Les dispositions adoptées au cours du conseil des ministres du 2 septembre visent, en particulier, à donner aux régions la possibilité d'intervenir plus directement dans l'animation économique du territoire dont elles ont la charge. Ainsi, les conseils régionaux pourront-ils entrer directement dans le capital des sociétés de développement régional et, par ce biais, aider par des prêts des entreprises.

De la même façon, M. Gaston Defferre vient de rappeler devant les élus socialistes que les assemblées régionales seraient appelées dès maintenant à participer à l'élaboration du plan de deux ans à propos duquel M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, vient de leur adresser un questionnaire.

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation — il tient beaucoup à cette dernière appellation — n'a rien perdu de sa pugnacité et souhaite toujours obtenir un aboutissement rapide de sa réforme, qui devrait entraîner un bouleversement en profondeur des mœurs politiques et administratives. Il s'agit pour lui de prouver le mouvement en marchant et, sans attendre de voir les régions devenir ce qu'il souhaite qu'elles soient, de leur donner les moyens de participer efficacement à la solution des grandes difficultés économiques et sociales, le sauvetage de l'emploi par exemple.

L'ouverture des négociations dans le secteur public

Les négociations sur l'évolution du traitement des deux millions et demi de fonctionnaires ont commencé, ce jeudi matin 3 septembre, entre les sept fédérations de fonctionnaires et M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réformes administratives. Les discussions devaient porter sur *le relèvement des salaires pour la fin de 1981*, mais aussi pour 1982. Un premier relèvement des traitements pourrait être décidé pour le 1er octobre, mais les négociateurs veulent surtout, à travers ces majorations, réformer la grille des salaires et modifier la hiérarchie des revenus, les points de vue des syndicats étant, sur ce point, divergents.

Dans l'interview qu'il nous a accordée, M. Anicet Le Pors propose un double mécanisme de réévaluation, favorisant les bas salaires. *Le ministre, qui veut créer un nouveau* type de relations sociales, annonce aussi une réduction importante et rapide de la durée du travail.

Il faut inventer avec les syndicats une concertation d'un type nouveau

nous déclare M. Anicet Le Pors

« Parmi les quatre orientations majeures que vous avez définies pour votre département (emplois, salaires, droits nouveaux, décentralisation), la hausse des traitements intéresse d'abord, c'est bien normal, les quelque 2,5 millions de fonctionnaires dont vous avez la charge. Qu'allez-vous leur proposer aujourd'hui, et en quoi votre politique salariale sera-t-elle radicalement ou non différente de celle menée sous le précédent septennat ?

— La concertation qui débute aujourd'hui portera sur l'ensemble des grands dossiers de la fonction publique. J'ai présenté ce matin aux sept organisations syndicales représentatives des fonctionnaires les premières propositions du gouvernement en matière salariale pour le deuxième semestre de l'année 1981. Les dispositions pour 1982 seront examinées ultérieurement. Les traitements et pensions seront relevés au 1er octobre, et une régularisation interviendra en fin d'année. Ces augmentations seront directement liées à la hausse des prix de détail dont nous ne connaissons pour le moment que le taux de juillet. Des propositions plus précises seront donc faites vers la mi-septembre.

— Y aura-t-il, sans contestation possible, maintien ou progression du pouvoir d'achat ?

— Il y aura progression ou maintien pour la plupart des fonctionnaires. J'ai proposé aux organisations syndicales deux modalités d'augmentation des rémunérations. La première consiste en un relèvement proportionnel de l'ensemble des traitements. La seconde comprend un double mécanisme de réévaluation : pour tous les fonctionnaires, la partie du traitement inférieure à un certain plafond (minimum salarial de la fonction publique) est majorée d'un pourcentage nettement supérieur à la hausse des prix, et la partie située au-dessus de ce minimum est revalorisée dans une moindre proportion. Si cette seconde solution était retenue, on pourrait la considérer comme une amorce de la remise en ordre des traitements de la fonction publique.

» A ces dispositions s'ajouteront, bien sûr, des mesures spécifiques en faveur des catégories les plus modestes.

Propos recueillis par
MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 24.)

AU JOUR LE JOUR

Enlèvement

Elle garnit les murs de Paris et des grandes villes. Tout le monde en parle. Affiche publicitaire ? On l'ignore. Dans un premier temps, elle montrait une jeune fille en deux-pièces avec pour légende : « Le 2 septembre, j'enlève le haut. » *Sitôt dit, sitôt défaite, le mannequin apparaissait hier avec, pour nouvelle affirmation :* « Le 4, j'enlève le bas. » *Fille de parole, elle l'a montré ; on s'attend qu'elle réapparaisse dans le plus simple appareil, avec, pour nouvelle surenchère bien logique :* « Le 6, j'enlève tout... pour cause de scandale. »

JEAN-PASCAL MEYER.

«LES GEORGIQUES» DE CLAUDE SIMON

Pour la gloire du Nouveau Roman

La tentative du Nouveau Roman, mal perçue à travers les polémiques qu'ont déclenchées ses adversaires comme ses partenaires, a été de relever par la poésie un genre qui appartenait à la prose. Les dernières œuvres publiées par les écrivains de ce mouvement confirment cette aspiration : *l'Usage de la parole*, ces nouvelles de Nathalie Sarraute qui sont autant de poèmes en prose sur le pouvoir terrifiant des mots ; *l'Apocryphe* de Robert Pinget, ces faux Mémoires éclatés, pathétiques et comiques ; *Djinn*, le conte fantastique plein d'humour imaginé par Alain Robbe-Grillet sur les difficultés de la grammaire ; *les Géorgiques* enfin, de Claude Simon, où, revenant à ses thèmes fondamentaux, il apparaît comme plus épique, plus lyrique que jamais.

Cette volonté de poésie explique sans doute le retentissement restreint de ces œuvres. Les gens aiment qu'on leur raconte des histoires, qu'on fasse vivre devant eux des personnages où ils se reconnaissent, qu'on leur peigne le monde tel qu'ils le perçoivent avec le maximum de vraisemblance et la logique de la chronologie. Pour promouvoir la poésie, le Nouveau Roman s'en est pris à ces impératifs.

Le premier grief qu'on lui a fait, c'est de faire disparaître l'homme de la littérature. Or, il n'y a point, à mon sens, d'œuvre plus humaine, plus réaliste que *les Géorgiques*, qui plonge ses racines dans l'histoire, dans l'expérience et dans la mémoire. Seulement ces matériaux empruntés au réel, à la vie, Claude Simon les traite à sa façon.

En superposant un général de la Révolution qui appartint à sa famille, un militant de la guerre d'Espagne et un combattant de 40 qui lui ressemble comme un frère, ce maître-écrivain compose une manière d'Opéra, doué d'une grande force dramatique et nous donne peut-être son plus beau livre.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire page 11.)

Le Monde

idées

LA DÉCENTRALISATION

Le débat sur la décentralisation reprend à l'Assemblée nationale le 8 septembre. Il continue à susciter de nombreux commentaires. Tandis que Jean-Émile Vié insiste, entre autres, sur l'importance du problème, *qui reste à trancher,* des finances locales, Yves Germond montre qu'au-delà des *textes* il faut surtout changer un climat et Jacques Chérèque *insiste* sur le rôle qu'auront à jouer les organisations syndicales. Christian Satour rappelle que la Constitution de la IVe République faisait déjà du président du conseil général l'exécutif de l'assemblée départementale.

POUR ÉVITER LE PIRE...

par JEAN-ÉMILE VIÉ (*)

LE sort en est désormais jeté. Discutée dans la hâte et l'imprécision, la décentralisation, deux fois rejetée par la majorité des *Français en 1946 et en 1969,* va entrer dans les faits. J'ai eu l'occa*sion d'expliquer à diverses reprises* combien cette réforme apparaissait à la fois inutile, injuste, coûteuse et dangereuse, comme l'avenir le démontrera. Elle est cependant, aujourd'ui, en raison de la situation politique résultant de l'élection présidentielle et des législatives, devenue inéluctable. Aux yeux du gouvernement, elle apparaît même comme l'une des réformes majeures du septennat, *alors que d'autres problèmes* plus importants auraient dû solliciter *l'attention du gouvernement dans* les circonstances économiques et sociales que traverse notre pays.

Puisqu'il en est ainsi, encore faut-il *souhaiter que les vrais problèmes* que pose cette décentralisation soient *abordés et tranchés dans la clarté* et sans démagogie et qu'ainsi soit *évité le pire.*

Le premier et le plus évident, *qu'aucun gouvernement jusqu'à pré*sent n'a eu, malgré son urgence, *le courage de régler, c'est celui de* la restructuration communale. Notre *pays compte plus de communes* que l'ancienne Europe des Six augmentée de la Suisse, et, parmi elles, des communes sans ressources, sans services, avec parfois moins d'habitants qu'il n'en faut pour composer le conseil municipal. Tous les pays, socialistes ou non, qui ont réformé leur organisation communale, ont *commencé par une restructuration* faisant disparaître les communes *comptant moins de quatre mille* ou cinq mille habitants.

Le succès *socialiste* permettrait enfin de réaliser cette opération, peu désirée certes *par les élus, mais* qui s'impose à l'évidence si l'on ne *veut pas que la majorité des com*munes demeurent en fait impuissan*tes, quels que soient les pouvoirs* qui leur seront en théorie accordés.

Administrer une commune, davantage encore un département ou une région, représente un *travail* à temps plein et exige, outre de nom*breuses qualités morales rarement* réunies chez un seul homme, une *compétence qui ne peut être que le* résultat d'une sérieuse formation *professionnelle. Si le suffrage* universel confère la légitimité, il ne saurait à lui seul donner la capacité.

Mettre fin au cumul des mandats

Il faut donc en *premier* lieu mettre un terme au cumul des mandats — et à celui des indemnités — grâce auquel nombre de députés sont absents lors des débats au Parlement et nombre de maires sont suppléés, surtout dans les grandes villes, par leurs adjoints, quand ce n'est pas par le secrétaire de mairie ou par un ou plusieurs permanents envoyés par le parti auquel appartient l'élu. *Il conviendra* ensuite d'organiser la formation pro*fessionnelle de ces élus pour qui* l'élection ne saurait remplacer la *connaissance. Il ne viendrait* à l'esprit de personne d'imaginer de *confier les soins à donner aux ma*lades ou la construction d'un ouvrage d'art à un élu dépourvu de formation. Administrer est aussi difficile que soigner ou construire.

De même, leur responsabilité, alors qu'ils seront habilités, désormais sans contrôle *a priori,* à engager et à régler les dépenses de la collectivité, à recruter du personnel, à passer des marchés de travaux ou de fournitures, devra être soigneusement organisée. Le texte actuellement en discussion prévoit certes cette responsabilité, mais d'une manière peu opérante. La cour de discipline budgétaire, qui est un épouvantail pour les fonctionnaires, le sera beaucoup moins pour les élus, jugés en *définitive* par *leurs électeurs sur* d'autres critères, et il n'est pas jusqu'à *la création de cours régionales* des comptes dont on ne puisse *douter de l'efficacité,* quand on mesure à quel point le contrôle *a posteriori* de la Cour des comptes freine peu les abus que cette dernière dénonce, cependant sans succès ou presque, année après année.

La détermination des compétences entre les diverses catégories de collectivités publiques : Etat, *régions,* départements et communes, devra être fondée sur une répartition *claire, interdisant le « tennis administratif »* qui consiste à se renvoyer *une affaire d'une instance à l'autre,* en se rejetant la responsabilité des retards et des échecs. Pour se faire une idée des dangers de la nouvelle superposition des pouvoirs, il est loisible, en prenant l'exemple le plus flagrant, d'imaginer ce que sera la vie de la plus petite région de France, la Guyane (soixante mille habitants), avec son *chef-lieu* Cayenne (quarante mille habitants) *où coexisteront, en un extraordi*naire panier de crabes, un maire, *un conseil municipal, une adminis*tration commune, un président de *conseil général, désormais* en charge de l'exécutif départemental, un conseil général, une administration départementale, un président de conseil régional en charge à *partir* de 1983 de l'exécutif régional, un conseil régional, une administration régionale, le commissaire de la République représentant l'Etat *et chef* des services départementaux traditionnels, sans parler ni du tri*bunal administratif ni d'une éventuelle* cour régionale des comptes. Le cas *est caricatural; mais la situation ne* sera guère meilleure, même dans *les régions plus importantes.*

Enfin, restera à régler le vrai problème, celui des finances locales, car le seul motif de réclamation des *quelques élus locaux qui ont dans* le passé manifesté leur impatience *à l'égard de la tutelle a toujours* été celui de l'insuffisance de leurs *ressources par rapport à leurs* besoins, ou plutôt par rapport à l'idée qu'ils s'en faisaient. La véritable réforme sera donc celle qui résultera du texte de loi qui sera soumis dans deux ans au Parlement.

Le vrai problème : les finances locales

La règle d'or en la matière, si l'on veut véritablement le changement sans catastrophe, est que celui qui commande paie. En clair, cela signifie qu'il ne faut en aucun cas permettre aux élus locaux d'engager des dépenses sans avoir à voter en contrepartie les recettes destinées à les couvrir. S'il convient donc que l'Etat continue à assurer une cer*taine péréquation des ressources* entre régions, départements et com*munes riches et pauvres, comme il* le fait aujourd'hui, il ne faut en *aucun cas* que l'essentiel des *res*sources des collectivités locales soient constituées par les subventions de l'Etat, dont les bénéficiaires n'assument pas la responsabilité de les avoir votées. Il n'est pas d'autre moyen de juger l'efficacité d'une gestion que de comparer ses résultats à son coût. Il ne faut pas rendre cette comparaison impossible en permettant aux élus locaux de s'attribuer le bénéfice des réalisations et de rejeter sur l'État la honte d'une fiscalité trop lourde.

Tant que le gouvernement n'aura pas tranché ces divers points, il n'en aura pas terminé avec la réforme dont il prétend faire une des pierres de touche de sa volonté de changement.

(*) Ancien préfet de région.

Réapprendre la géographie

par YVES GERMOND (*)

*Il a fallu le bouleversement poli*tique du printemps 1981 pour *que les technocrates compren*nent les conséquences néfastes d'une *politique économique fondée* uniquement sur les équilibres globaux, et qui laissait se développer sans contrôle les tensions au niveau local et régional.

Depuis quelques années la légis*lation prévoyait l'obligation d'une* « étude d'impact » pour les grands équipements, mais, *comme* en bien d'autres domaines, cette idée n'est restée qu'une coquille vide, un trompe-l'œil, qui ne modifiait aucunement l'habitude bien établie de se désintéresser des problèmes d'aménagement du territoire. La plupart du temps, les études d'impact ont été réalisées par l'organisme constructeur lui-même (E.D.F. par exemple, pour les centrales *nucléaires), ou par des filiales, plus* ou moins camouflées en bureaux *techniques « spécialisés ». Ces étu*des ont ainsi pris la forme de bro*chures publicitaires vantant* les constructions envisagées.

Les historiens de l'aménagement du territoire comprendront mal comment des études aussi légères ont pu, en 1980, emporter l'adhésion de l'administration et des élus locaux. L'étude d'impact de la deuxième *tranche de l'usine de la Hague* affirme par exemple, sans le moin*dre début de preuve, que 65 % des* salaires des futurs salariés, soit 68 *millions de francs, seront dépen*sés chez les commerçants locaux. Quant à l'agriculture actuelle, immédiatement soumise à l'« impact », on en trouve une description fantaisiste, qui assure que la lande de fougères est utilisée comme fourrage d'appoint par les exploitants agricoles, trop archaïques pour savoir cultiver des fourrages artificiels.

Le dialogue avec la population est le moyen de *corriger* les incertitudes *des experts, ou prétendus* tels. Egalement prévu par les textes, il a été lui aussi tourné *en dérision.* Pour les plans d'occupation des sols, les cartes de format *peu* maniable et de lecture volontairement malaisée qui sont soumises aux élus *sont conçues de telle façon* que l'accessoire (par exemple les *« cheminements piétonniers à protéger »*) dissimule l'essentiel des modi*fications prévues.*

Lors des enquêtes d'utilité publique, des registres ont été ouverts en mairie pour permettre la consultation des *populations. On sait* ce qu'en a fait la population de Plogoff. A la Hague, où les habitants se sont, au contraire, prêtés de *bonne* grâce à *l'enquête, le rapport* de la commission (1979, page 63) déclare ingénument qu'« *il a été demandé à ses membres de ne pas tenir un compte exagéré des remarques et objections mises en avant et couchées sur les registres d'une infime partie de la population* »...

Ces exemples montrent que c'est plus un climat que des textes qu'il faut changer, et qu'en tout cas les mesures législatives et institutionnelles ne sont pas tout. Une étude d'impact ne peut être sérieuse que si elle est effectuée par un organisme neutre. Le dossier d'impact ne doit pas être conçu comme une opération de « marketing » à l'égard de l'administration et des élus locaux, mais comme une recherche scientifique des liens entre les phénomènes économiques et sociaux et le milieu naturel dans le cadre d'un espace donné. L'étude doit être conduite en liaison avec la population. *La planification locale aura* toujours, en effet, à assurer un aller et *retour* entre, d'un côté, *la prise* en charge par les citoyens de l'organisation de l'espace dans lequel ils vivent et, de l'autre, les nécessités du développement national, qui doivent, si elles sont bien établies et bien comprises, avoir une priorité sur les intérêts d'un groupe local.

Une planification nouvelle, ce n'est pas uniquement un « nouveau *plan* », ni même des plans régionaux, mais une nouvelle manière d'organiser l'espace économique et social avec les citoyens. Il est temps de réapprendre l'aménagement du territoire et, pourquoi pas, la géographie.

(*) Professeur de géographie à l'université de Rouen.

Pour une nouvelle citoyenneté ?

par JACQUES CHÉRÈQUE (*)

FAIRE renaître la démocratie, tel est l'enjeu évident du débat sur la décentralisation qui va reprendre à l'Assemblée nationale. Pour que les citoyens puissent effectivement décider de ce qui les concerne, il faut en finir avec les tutelles et les normes nationales, concoctées dans quelques bureaux parisiens et applicables uniformément, de *Dunkerque à Montpellier.*

Mais ce n'est pas tout. Une nouvelle pratique politique est nécessaire si on veut éviter de se contenter de remplacer un Etat centralisé par une vingtaine de régions ou une centaine de départements, qui constitueraient autant de mini-Etats, centralisés à leur niveau, dirigés par de nouveaux notables ou technocrates.

Permettre aux citoyens, aux groupes, aux collectivités, de maîtriser réellement leur devenir grâce à l'instauration de nouveaux rapports entre les pouvoirs publics et les forces sociales organisées, voilà la clé du problème. Il faut qu'une confrontation permanente existe entre, d'une part, les élus locaux et, d'autre part, les organisations syndicales, les associations, les mouvements populaires, qui, à titres divers, concourent à l'expression des aspi*rations de la population.*

Dans cette perspective, le rôle des organisations syndicales est irremplaçable : il leur appartient *de faire prendre en compte les* exigences des travailleurs telles qu'elles *s'expriment à partir des* réalités vécues quotidiennement, aussi bien dans l'entreprise que dans l'ensemble de la vie sociale.

Il ne s'agit nullement de contester aux élus leur pouvoir de *décision, mais d'approfondir* la tradition républicaine, qui voit dans l'élu l'expression unique de la souveraineté du peuple, par les apports d'une conception plus riche de la démocratie. Supprimer les tutelles, limiter le rôle des préfets, faire vraiment de la région une collectivité territoriale, d'accord. Mais il faut encore mettre effectivement en place un pouvoir de proposition et d'avis pour les forces sociales. L'émergence *d'une nouvelle citoyenneté* passe par cette voie.

C'est le sens des propositions de la C.F.D.T. quand elle demande la création *de comités locaux* de l'emploi qui, regroupant aussi bien des élus que des syndicalistes et des patrons, devront disposer d'informations précises sur la situation des entreprises locales et leurs incidences prévisibles sur l'emploi pour proposer des solutions à ce problème prioritaire. C'est aussi le *sens des réformes* à apporter dans la composition, les compétences et le fonctionnement des comités économiques et sociaux régionaux (C.E.S.R.). Leur composition actuelle en fait de véritables chambres d'enregistrement patro*nales. Leur fonctionnement,* sans moyens, étroitement dépendant du préfet, mal coordonné avec celui du *conseil régional, prive souvent* leur avis de tout impact. Les C.E.S.R. doivent pouvoir *se saisir* directement d'un sujet, fixer leur ordre du jour, avoir des rapports plus étroits avec le conseil régional. Ils doivent aussi disposer de moyens propres (secrétariat, crédits d'études). Dans le même temps les moyens nécessaires doivent être accordés aux représentants syndicaux, dont il faut par ailleurs assurer la protection juridique. A ces conditions seulement les C.E.S.R. seront vraiment les reflets des forces actives de la région, dont ils exprimeront fidèlement les aspirations.

Décentralisation pour les seuls élus locaux ou pour les citoyens et les travailleurs ? Le prochain débat parlementaire permettra de juger.

(*) Secrétaire général adjoint de la C.F.D.T.

Réplique à... Claude Carretta

Le rôle du président de conseil général

Le rôle du président de conseil général. M. Christian Satour, ancien directeur général de préfecture, puis secrétaire général de l'université d'Angers, nous écrit :

Je suis quelque peu interdit à la lecture de l'article publié dans la rubrique « Idées » du *Monde* du 14 août 1981 sous la plume de M. Claude Carretta, attaché de préfecture.

Appartenant au même corps que le signataire, je lui reprocherai surtout d'avancer, sans sourciller, des arguments qui prouvent une méconnaissance inquiétante du département en tant que collectivité locale.

Que M. Carretta fasse l'apologie des préfets, c'est son droit le plus strict. Au cours de ma déjà longue carrière, de nombreux préfets m'ont marqué par leur maîtrise à appréhender les multiples et difficiles affaires auxquelles ils sont confrontés quotidiennement. Mais je me rallierai plus volontiers à la formule de M. Chadeau, qui concluait une conférence prononcée sur ce sujet à l'ENA en disant qu'il y avait *« autant de préfets qu'il y avait d'hommes ».*

Là n'est pas l'essentiel. Restant sur le terrain de la plus stricte neutralité, comme me l'impose le statut général de la fonction publique, il me paraît indispensable, d'une part, de faire un rappel d'histoire constitutionnelle contemporaine et, d'autre part, de poser en *préambule* la primauté du suffrage universel générateur de la souveraineté nationale... et je ne transige pas sur ce dernier point.

Les institutions de la IVe République prévoyaient déjà que le président du conseil général serait l'exécutif de l'assemblée départementale. Volonté politique, sans doute, le projet de loi organique destiné à *en définir* les modalités d'application n'a jamais été déposé, et le préfet a continué à exercer les fonctions exécutives d'une collectivité locale dont les représentants sont élus au scrutin majoritaire à deux tours. Que l'on approuve ou non le comportement des gouvernements de la IVe République, dont l'instabilité est proverbiale, il reste que nul juriste de droit public ne considère que la tradition républicaine était respectée en laissant au préfet la responsabilité de l'exécutif d'un organe délibérant élu, comme le veut la Constitution, au suffrage universel.

La Constitution de la Ve République, fortement centralisatrice, n'a pas repris les dispositions de la IVe concernant le département, et le préfet s'est trouvé confirmé dans les fonctions d'exécutif de cette collectivité locale. Dans la réalité, naturellement, le dialogue préfet-président du conseil général, les travaux des commissions de l'assemblée départementale, ont permis le plus souvent l'établissement d'un *modus vivendi* laissant le dernier mot aux élus, en matière budgétaire notamment.

Que le nouveau gouvernement, disposant d'une forte majorité à l'Assemblée nationale, ait voulu mettre en œuvre une réforme figurant dans la plate-forme électorale du président de la République, rien de plus logique, à *mes yeux. Il y va de l'honneur* d'un fonctionnaire de l'Etat de servir un gouvernement régulièrement constitué, dont le profil politique reflète les aspirations de la *majorité* du *peuple français,* que l'on y adhère ou non... d'autant qu'en l'occurrence il s'agit de rétablir le président du conseil général dans des attributions qui lui reviennent de droit.

Certes, le département constitue la collectivité locale la plus mal connue du grand public ; pourtant, la quasi-totalité des *débats est publique, et j'ai le sou*venir d'avoir fait installer des chaises en nombre suffisant pour qu'une dizaine d'étudiants en droit puissent assister aux délibérations de *cette assemblée.*

Quant aux futures ressources du département, il me semble prématuré de porter un jugement sur leur insuffisance liée à la suppression des préfets. Le fait majoritaire, qui constitue le fondement de nos institutions, ne doit à aucun moment être remis en cause lorsqu'on prend une *position publique* et *que l'on* a choisi de servir l'Etat, j'en ai fait ma règle de vie professionnelle.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1980

Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

LE COUP D'ÉTAT EN CENTRAFRIQUE

L'Élysée aurait eu connaissance de l'acquiescement de M. Dacko à un « scénario » de passation du pouvoir

Le coup d'Etat de Bangui, où un calme parfait régnait ce jeudi matin 3 septembre, comme le rapporte par ailleurs notre envoyé spécial, a-t-il été en fait, une simple « passation du pouvoir » du président « déposé » à son *chef d'état-major général*, selon un scénario fixé à l'avance ? Malade et conscient de l'impossibilité de « stabiliser » son régime, sujet à des accès de dépression, M. Dacko aurait, *selon de très bonnes sources* à Paris, organisé lui-même son départ « *sous la contrainte* », en sachant, au demeurant, que la France ne ferait rien pour le retenir.

L'ancien chef de l'Etat centrafricain aurait, en quelque sorte, préféré remettre le pouvoir aux chefs de l'armée, avec lesquels il s'entendait, plutôt qu'à ses adversaires politiques.

L'Elysée avait-il été mis au courant, une semaine à l'avance, des intentions de M Dacko, comme l'affirme ce jeudi matin *Libération* ? Il est difficile d'être catégorique. Le chef de l'Etat gabonais semble bien toutefois, selon des sources dignes de foi, avoir téléphoné la semaine dernière au président Mitterrand, après avoir tiré les conséquences d'une conversation avec le fils du président Dacko sur les intentions de ce dernier.

Le *président* Bongo était déjà intervenu, voilà quelques semaines, auprès de M. Dacko pour l'inciter à prendre les mesures de « *démocratisation* » souhaitées par Paris. Le *président centrafricain l'avait fait*, en levant l'état de siège et en autorisant de nouveau les formations de l'opposition. Ces mesures avaient été, bien entendu, favorablement accueillies par le gouvernement français. M. Dacko devait, du même coup, se déjuger et renoncer à la fermeté dont il avait fait preuve, à la suite de l'attentat du 14 juillet dans un cinéma de Bangui.

Mercredi, à l'issue du conseil des ministres, le secrétaire général de l'Elysée a déclaré que « *la France n'est mêlée ni de près ni de loin à la situation centrafricaine* ». « *Le souci du gouvernement français*, a précisé M. Bérégovoy, *est de voir la République centrafricaine retrouver le plus tôt possible une vie démocratique normale.* »

Evoquant les événements et semblant en redouter les suites éventuelles, M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, a déclaré, mercredi, à Radio-France Internationale : « *Le gouvernement Dacko a cédé la place à un gouvernement militaire, et le fait de céder le pouvoir à un gouvernement militaire est toujours l'aveu d'un échec, et donc, de ce fait, c'est pour nous, Français, un sujet d'inquiétude* »

A Bangui, le général Kolingba a indiqué, mercredi, qu'il entendait procéder à une « *remise en ordre* » avant d'envisager de remettre le pouvoir aux civils De ces derniers, il a dit : « *Qu'ils se taisent pour le moment et qu'ils restent dans leur coin. Lorsque l'ordre sera revenu, je verrai comment faire pour leur repasser le pouvoir* »

Pour l'instant, la France, dont le nouvel ambassadeur, M Couturier, *a été reçu mercredi par le général* Kolingba, ne semble pas envisager un rapatriement, même partiel, de ses troupes stationnées en Centrafrique, où elles sont toujours consignées dans leurs quartiers.

Par ailleurs, le Comité militaire de redressement national (C.M.R.D.), a communiqué la liste des vingt-trois ministres, tous officiers, qui composent cet organisme. Pour sa part, le général André Kolingba, chef de l'Etat et du gouvernement, président du C.M.R.N. et ministre de la *défense et des anciens combattants*, a souhaité le maintien de « *relations privilégiées* » avec Paris et qualifié d'« *archi-faux* » les bruits selon lesquels les Américains l'auraient incité à chasser du pouvoir M Dacko L'agence UPI croit savoir que l'ancien chef de l'Etat, M. Dacko, et ses proches collaborateurs seraient assignés à résidence, mais ne dispose d'aucune confirmation de cette nouvelle. — J.-C. P.

Torpeur sur fond de marches militaires

De notre envoyé spécial

Bangui. — Il faut faire un sérieux effort d'imagination lorsqu'on arrive dans la capitale centrafricaine, pour se représenter l'importance fondamentale des changements politiques qui viennent d'y intervenir Les rives de l'*Oubangui* présentent leur immuable aspect de torpeur. Les rues des quartiers commerçants et résidentiels, toujours lentes à s'animer dans les premières heures de la matinée, semblent connaître une activité normale.

Radio-Bangui accorde, certes, une large place à la diffusion de marches militaires, mais rien n'indique, dans le spectacle de la vie quotidienne, que la République *Centrafricaine* traverse de nouveau une période décisive de sa courte histoire. Ni à l'aéroport international de Mpoko, où les contrôles sont effectués sommairement et dans la bonne humeur, ni en ville, où l'on ne croise qu'occasionnellement quelques patrouilles de l'armée centrafricaine, on ne constate de tension.

En l'absence de presse écrite quotidienne, ce sont les moyens audiovisuels qui, seuls, donnent un aperçu de la situation locale. La radio nationale insiste sur *l'intense activité du nouveau chef de l'Etat, le général* Kolingba, qui, a souligné le commentateur, « *ne connaît aucun répit* ». Le thème central des bulletins d'informations de la matinée de ce jeudi est l'*annonce de l'audience* accordée par le successeur de M. Dacko aux ambassadeurs de France, des Etats-Unis, du Soudan et d'Egypte, venus lui adresser les félicitations de leurs pays respectifs à l'occasion de son accession au pouvoir.

Seuls les propos tenus à la radio par un membre du comité militaire de redressement national qui, en des termes très vifs, condamnait ceux qui se rendent coupables de détournements de matériel *au détriment de l'Etat* témoignaient d'un souci de moralisation. Cela ne constitue évidemment pas une surprise, dans la mesure où l'équipe militaire à laquelle M. Dacko a dû « *passer la main* » justifie ce changement par l'impérieuse nécessité d'assainir des mœurs politiques trop longtemps caractérisées par la corruption et la prévarication. Comme en Haute-Volta, en octobre, il s'agit aujourd'hui, en Centrafrique, à la fois de mettre un terme aux querelles byzantines entre les dirigeants politiques locaux et d'empêcher les anciens détenteurs du pouvoir et les opposants de piller le patrimoine national, au demeurant en fort piteux état depuis la chute de l'empire en septembre 1979.

PHILIPPE DECRAENE.

De la chute de l'empire à la prise du pouvoir par l'armée

1979

30 SEPTEMBRE : opération militaire française « Barracuda » sur Bangui. Bokassa Ier est déchu et la République rétablie. M. Dacko devient chef de l'Etat.

26 SEPTEMBRE : gouvernement de salut public présidé par M. Ayando.

29 OCTOBRE : des affrontements entre la police et des lycéens font vingt-cinq blessés à Bangui.

1980

22 JANVIER : rupture des relations diplomatiques avec la Libye et l'Union soviétique.

22 MARS : adoption d'un plan de redressement, élaboré avec le concours du gouvernement français.

25 MARS : visite officielle à Paris du président Dacko.

23 AOUT : éviction du premier ministre, M. Ayando, et du vice-président de la République, M. Henri Maïdou.

16 NOVEMBRE : gouvernement présidé par M. Jean-Pierre Lebouder.

24 DECEMBRE : condamnation à mort par contumace de Bokassa.

1981

15 MARS : M. Dacko est élu au suffrage universel président de la République avec 50,23 % des suffrages exprimés contre 38,11 % à M. Patasse, 5,33 % à M. Pehoua, 3,23 % à M. Maïdou et 1,42 % à M. Goumba.

20 MARS : de violentes manifestations font quatre morts et plus de cent blessés à Bangui. L'état de siège est proclamé.

31 MARS : levée de l'état de siège.

4 AVRIL : M. Bozanga est nommé premier ministre.

16 MAI : dissolution de l'Union générale des travailleurs centrafricains (U.G.T.C.), principale centrale syndicale.

14 JUILLET : attentat dans un cinéma de Bangui (trois morts, dont un Français, et trente-deux blessés) revendiqué par le Mouvement centrafricain de libération *nationale (M.C.L.N.) du Dr Iddi* Lala.

18 JUILLET : dissolution et interdiction du M.C.L.N. et du Front patriotique oubanguien-Parti du travail (F.P.O.-P.T.) du Dr Abel Goumba. Suspension du Mouvement pour la libération du peuple centrafricain (M.L.P.C.) de M. Ange Patasse.

21 JUILLET : proclamation de l'état de siège et appel à l'armée pour assurer le maintien de l'ordre.

25 JUILLET : le Conseil politique provisoire (C.P.P.), qui regroupe l'opposition, réclame la démission de M. Dacko.

10 AOUT : levée de l'interdiction frappant le F.P.O.-T.P. et le M.L.P.C.

16 AOUT : levée de l'état de siège.

27 AOUT : publication d'un « Livre blanc » officiel accusant l'opposition de tentative de « déstabilisation » et mettant en cause des « agents de la Libye et de l'Union soviétique ».

1er SEPTEMBRE : le général Kolingba démet le président Dacko *de ses fonctions.*

ASIE

Chine

Selon le Pentagone

L'ARMÉE CHINOISE SERAIT EN PROIE A UN SÉRIEUX MÉCONTENTEMENT

Le mécontentement croissant et la crise morale qui sévissent au sein des forces armées chinoises pourraient compromettre la stabilité de la direction du P.C. chinois, estime un rapport des services de renseignements dépendant du département américain de la défense, rendu public mercredi 2 septembre. Cette enquête en donne pour cause les restrictions budgétaires dont souffre l'Armée populaire de libération, les bas salaires et l'opposition qui se fait jour dans l'armée face aux critiques à l'encontre de l'ancien président Mao Zedong. Face à l'« *opposition d'un certain nombre de vétérans* », Pékin « *a décidé de réserver ou d'assouplir son jugement sur de nombreux points controversés du passé de Mao, en vue d'éviter des conflits internes.* »

« *Il existe une possibilité,* selon ce rapport, *que le mécontentement s'accroisse au sein de la hiérarchie de l'armée et que les militaires en viennent à jouer un rôle plus actif dans les processus de décision. Si cela devait se produire, les relations entre le parti et l'armée pourraient atteindre un point où la stabilité de la direction du parti serait remise en cause.* » Enfin, il semble que les engagements dans l'armée sont en baisse. — *(U.P.I.)*

L'INTERVENTION SUD-AFRICAINE EN ANGOLA

Luanda menace de faire appel à ses alliés

La session spéciale des Nations unies sur la Namibie s'ouvre, ce jeudi 3 septembre, dans un climat de crise En effet, si l'évacuation du sud angolais par les troupes sud-africaines semble se confirmer, le gouvernement de Luanda n'en a pas moins menacé mercredi, dans un communiqué publié à l'issue d'un conseil extraordinaire des ministres, de recourir à l'article 51 de la charte des *Nations unies*, *lequel reconnaît* à un Etat agressé le « *droit de légitime défense* », ainsi que celui de faire appel à d'autres Etats pour se défendre d'une éventuelle violation de son territoire.

Luanda reproche avant tout aux Etats-Unis d'avoir fait usage, « *honteusement et abusivement* » au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, de leur droit de veto pour éviter que soit exigé « *le retrait immédiat et inconditionnel des troupes sud-africaines du territoire angolais* » et que soient imposées des « *sanctions globales et obligatoires contre le régime raciste de Pretoria* ».

On peut se demander si, à la suite des attaques sud-africaines, l'Angola n'envisage pas d'associer plus activement à la défense de son territoire le personnel soviétique et *des pays de l'Est stationné sur son* territoire, et dont les effectifs sont évalués à 2 700 hommes, experts civils compris, par le département d'Etat américain.

L'Angola « *n'a jamais caché* », a d'ailleurs déclaré, mercredi, l'ambassadeur d'Angola à Paris, la présence de Soviétiques sur son territoire. « *Nous avons du matériel soviétique sophistiqué, et les conseillers soviétiques nous en apprennent le maniement* », a-t-il expliqué tout en niant que des conseillers de Moscou puissent « *travailler avec la SWAPO* » (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), ainsi que l'affirment les Sud-Africains à propos des officiers tués et du sergent-chef capturé dans le sud angolais

Sur cette affaire, Moscou garde le mutisme le plus complet. Mais la *Pravda* se lance dans une virulente diatribe contre Pretoria, l'accusant, jeudi, de « *semer la mort et la destruction* » dans l'Angola méridional en y menant des « *raids sanglants* » et des « *opérations punitives* ». Des diplomates occidentaux en poste à Luanda, qui se sont rendus pendant le week-end à Cahama, dans le sud, ont jugé, pour leur part, que cette agglomération avait été « *bombardée aveuglément* » par les Sud-Africains.

Après avoir hésité, la délégation américaine aux Nations unies a néanmoins décidé, mercredi, de participer à la session spéciale de l'organisation internationale sur la Namibie.

De son côté, à l'issue du conseil des ministres réuni mercredi à Rambouillet, le gouvernement français a tenu à rappeler la « *vigoureuse protestation* » de la France contre l'opération militaire sud-africaine en Angola, ainsi que l'« *urgence de l'application intégrale de la résolution 435 des Nations unies, qui permettrait l'évacuation des forces étrangères de Namibie et le déroulement d'un processus démocratique, assurant ainsi la paix et le libre détermination des peuples dans cette région* ».

Il reste que les désaccords croissants entre les Américains et leurs partenaires européens sur la situation en Afrique australe ne contribuent en rien à écarter la menace d'une internationalisation du conflit La Grande-Bretagne, qui s'était abstenue la semaine dernière, lors du vote du Conseil de sécurité, sur la résolution condamnant l'Afrique du Sud, va tenter de réconcilier les points de vue américain et français, apparemment radicalement opposés

Les forces de Pretoria ont amorcé leur repli

De notre correspondant

Johannesburg. — « Le sergent-chef soviétique Prestretsov Nicolai Feodorovitch a été capturé en Angola au cours d'un accrochage à une cinquantaine de kilomètres au nord de la frontière namibienne », a affirmé, mercredi 2 septembre, un porte-parole de l'armée sud-africaine, en précisant que *le soldat soviétique se* trouvait dans « *un convoi avec des membres de la PLAN* (branche armée de la SWAPO) *se dirigeant vers une des positions tenues par la SWAPO* ». Les noms des deux lieutenants-colonels soviétiques tués « *seront révélés plus tard* », a-t-il dit. Selon des sources bien informées, un commissaire politique et un autre citoyen soviétiques auraient également été tués au cours de l'opération sud-africaine « Protée » dans le sud angolais.

A Windhoek, M. Hans Rohr, un politicien local invité à survoler mercredi le Sud angolais dans un hélicoptère sud-africain a indiqué que Xangongo avait été évacué par Pretoria. Un officier *sud-africain lui aurait confié* que les forces armées sud-africaines avaient détruit les principales installations militaires de la région jusqu'à plus de 150 kilomètres au nord de la frontière namibienne, créant un véritable « *no man's land militaire* ». « *Les troupes sud-africaines ont terminé leur opération et sont presque toutes rentrées à leurs bases* », a-t-il ajouté.

Cette dernière information, toujours démentie à Luanda, a reçu un début de confirmation par deux équipes de télévision occi*dentales (B.B.C. et* A.R.D., chaine allemande), rentrées mercredi à Johannesburg, après avoir assisté à Ngiva, à environ 40 kilomètres à l'intérieur du territoire angolais, au départ des dernières unités sud-africaines Au moment du tournage, des centaines de véhicules de transport de troupes et des dizaines de blindés légers se repliaient vers la Namibie. Une *centaine de camions* de fabrication soviétique et plusieurs dizaines de chars d'assaut de même origine, probablement saisis par l'armée sud-africaine, étaient également en route vers le territoire namibien. Des fusils, des mines et de grandes quantités de munitions confisqués par les forces sud-africaines ont été montrés mercredi soir à la télévision. *Une photo du prisonnier* soviétique a également été présentée.

D'autre part, fidèle à son habitude de révéler au compte-gouttes seulement l'étendue de ses pertes, Pretoria a annoncé la mort de deux de ses soldats, ce qui porte, pour l'instant, le bilan de l'opération à dix tués sud-africains, deux Namibiens, et à quatre cent cinquante ou cinq cents morts de l'autre côté, « *dont une bonne moitié de terroristes de la SWAPO* ». Ce dernier chiffre n'a pas été confirmé à Luanda. A Lisbonne, l'ambassadeur angolais a, par ailleurs, affirmé que 38 tonnes de matériel militaire, saisies par les Sud-Africains, avaient été remises la semaine dernière à l'Unita. A Maputo, M. Joachim Chissano, ministre mozambicain des affaires étrangères, a indiqué que, à son avis, l'objectif de l'Afrique du Sud pourrait être de « *diviser l'Angola et d'installer dans le Sud un gouvernement dirigé par les marionnettes de l'Unita* ».

Enfin, à Windhoek, M. Mudge, président du « *gouvernement intérimaire* », a estimé que des élections préalables à l'indépendance du pays pourraient être organisées à la fin de l'année prochaine. « *Nous attendons la réponse des Américains aux propositions que nous leur avons faites en juin, lors de la visite de M. William Clark* », a-t-il ajouté.

PATRICE CLAUDE.

● *Des hommes armés* de grenades et de fusils AK-47 de fabrication soviétique ont attaqué, mercredi 2 septembre, un *commissariat de police* à Mabopane, à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Pretoria, tuant trois hommes, dont deux policiers, et blessant un enfant, a annoncé, jeudi, un porte-parole de la police. Mabopane se trouve dans le bantoustan du Botphuthatswana, considéré par Pretoria comme un Etat indépendant. — *(Reuter.)*

Mauritanie

LE GOUVERNEMENT PROTESTE CONTRE UN RAPPORT SUR L'ESCLAVAGE

A la suite du rapport présenté par la Société anti-esclavagiste au groupe de travail des Nations unies sur les droits de l'homme, dénonçant l'existence de cent mille esclaves en Mauritanie (*le Monde* du 13 août), le gouvernement de Nouachkott a élevé une protestation et l'ambassade mauritanienne à Paris nous a adressé une mise au point déclarant notamment : « *Le comité militaire de salut national a mis fin à toute ségrégation dans les droits et les devoirs entre les citoyens de notre pays. (...) Nous sommes conscients que le poids des rapports psychologiques et individuels issus d'une pratique sociale millénaire ne peut être effacé d'un trait de plume ; il reste qu'en Mauritanie plus personne ne peut leur trouver de justification institutionnelle ou même religieuse et que toutes les institutions nationales concernées sont mobilisées pour contribuer à leur disparition.*

» *Nous sommes étonnés que cette association tant soucieuse du sort des esclaves dans le monde ne nous ait apporté aucun soutien pour nous aider à supprimer les séquelles de cette pratique sociale alors que notre régime a d'abord dénoncé puis supprimé officiellement ce que le système colonial puis l'ancien régime se sont évertués à cacher à l'opinion internationale.* »

EUROPE

Pologne

Le parti entend garder le droit de choisir les chefs d'entreprise

Varsovie *(A.F.P., U.P.I.)*. — Le plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais a repris ce jeudi 3 septembre les travaux de la troisième session consacrée à l'autogestion. Dès l'ouverture du plénum, mercredi, M. Stanislaw Kania a dit que *« l'autogestion des ouvriers devait exprimer les intérêts de la classe ouvrière et servir ses intérêts et ceux de la population tout entière »*.

« Nous devons, a dit le premier secrétaire, *créer un modèle d'autogestion qui prendrait en considération les réalités sévères de notre vie et contribuerait à ce qu'il y ait à la fois plus de pain et plus de démocratie. Un modèle qui réponde aux besoins de la société et qui apporte une solution aux nombreux problèmes de notre vie. »* Il a aussi annoncé la création d'une commission spéciale du comité central pour l'industrie minière chargée de créer de meilleures conditions de fonctionnement pour cette branche essentielle de l'économie.

Les « industries vitales » et les autres

La position du parti a été ensuite exposée par M. Jan Clowczyk, suppléant au bureau politique. Il s'est élevé contre *« la tendance anarchiste qui exige l'autonomie absolue pour l'autogestion »*. La liberté totale pour les travailleurs (réclamée en fait par Solidarité) de nommer et de révoquer les directeurs des entreprises, équivaudrait, selon le rapporteur, à la négation du rôle des autorités centrales et se transformerait en un instrument de lutte pour le pouvoir politique. Le parti luttera *« pour une véritable autogestion et non pour un schéma qui servirait les desseins des groupes anti-socialistes dans leur lutte pour le pouvoir »*.

Le projet du parti prévoit deux procédures. Dans le cas d'industries *« vitales »*, le personnel pourrait voter pour sélectionner un certain nombre de candidats au poste de directeur. Puis une liste de « plusieurs » d'entre eux ayant reçu le plus de suffrages serait soumise à un *« organisme fondateur »* comprenant des représentants du parti (majoritaires), des syndicats et d'autres organisations sociales qui choisiraient le futur directeur. Un *« comité ouvrier »* approuverait ou rejetterait cette sélection.

Dans les industries de moindre importance, le candidat qui aurait eu le plus de voix obtiendrait le poste, à condition que ce choix soit ratifié par le seul *« comité fondateur »*. Les représentants du parti y étant majoritaires, cela revient à dire que le parti conservera la haute main sur toutes les nominations de chefs d'entreprise.

Pendant que se poursuit cette session, la commission nationale de coordination du syndicat indépendant Solidarité siège aussi depuis mercredi à Gdansk à huis clos. Les problèmes sont multiples : elle doit adopter les documents à présenter au congrès national qui s'ouvre samedi ; il lui faut se pencher sur le problème de la couverture de ce congrès par les *mass media*, les négociations avec le directeur de la radio-télévision n'ayant pas encore abouti. Elle doit examiner le problème global et délicat de l'accès aux *mass media* que Solidarité réclame et que le gouvernement lui refuse arguant qu'il s'agit là d'une tentative de briser le monopole de l'État dans un secteur, les communications, considéré comme « vital » pour la sécurité du pacte de Varsovie.

Grèves dans des imprimeries

Dans cette ambiance de désaccord fondamental, à la grève générale de l'imprimerie d'Olsztyn qui a lieu depuis neuf jours, vient s'ajouter celle de la principale imprimerie de Rzszow (sud-est du pays) où le personnel réclame le départ du directeur accusé de mauvaise gestion et aussi d'avoir participé à l'impression de l'organe local du parti pendant les « deux journées sans journaux » des 19 et 20 août. De plus, le parquet de Bydgoszcz a décidé d'abandonner l'enquête sur les incidents du 19 mars au cours desquels trois syndicalistes, dont le président local de Solidarité, avaient été passés à tabac. Le parquet, *« malgré l'audition de nombreux témoins, n'a pu identifier les coupables »*. Quant aux deux sous-préfets qui avaient fait appel aux forces de l'ordre pour expulser les syndicalistes de la salle du conseil municipal, ils ont, de l'avis du parquet, *« agi avec le sens des responsabilités, dans le respect de la loi et de l'ordre »*. Enfin, à Katowice, le parquet a inculpé M. Jacek Cieslicki *« d'avoir offensé la personne »* du chef du P.C. soviétique, M. Brejnev, par des caricatures *« anti-soviétiques »* publiées dans un bulletin syndical et d'avoir dans des articles *« offensé le parti ouvrier unifié et les autorités suprêmes de Pologne en insinuant qu'elles poursuivaient une activité antisocialiste, dirigée contre les intérêts du peuple polonais »*. Cette inculpation ne va pas calmer les esprits dans cette région qui est le cœur industriel et minier du pays et où un référendum est en cours dans l'aciérie géante en raison du limogeage du directeur demandé par Solidarité. De surcroît, le parquet de Katowice a ouvert une enquête contre huit dirigeants de Solidarité des mines de Sosnowiec pour avoir, lors d'une grève d'avertissement de quatre heures le 7 août dernier, *« séquestré la direction de la mine, détruit une étoile à cinq branches, emblème de l'U.R.S.S. et symbole de l'amitié soviétique, et empêché par la force des mineurs de travailler pendant le débrayage »*.

République fédérale d'Allemagne

LA « FRACTION ARMÉE ROUGE » REVENDIQUE L'ATTENTAT CONTRE LA BASE AMÉRICAINE DE RAMSTEIN

Bonn *(A.F.P.)*. — L'attentat commis le 31 août contre la base américaine de Ramstein (R.F.A.) a été revendiqué dans une lettre signée Fraction armée rouge (RAF) et parvenue à l'agence de presse ouest-allemande D.P.A.

« Aujourd'hui, nous avons attaqué le quartier général de l'armée américaine avec le commando Sigurd-Debus », affirme notamment cette lettre, indiquant que cet attentat, qui a fait une quinzaine de blessés, était un élément de la stratégie « guerre à la guerre impérialiste ». Le terroriste Sigurd Debus (trente-huit ans) était mort le 16 avril dernier après deux mois de grève de la faim.

L'incendie qui avait détruit, le 1er septembre, le local du parti social-démocrate (S.P.D.) à Francfort a lui aussi été revendiqué par des messages signés Fraction armée rouge, la principale organisation terroriste ouest-allemande, fondée notamment par Andreas Baader.

Pays-Bas

M. Van Agt est chargé de former un cabinet de centre-gauche

De notre correspondant

Amsterdam. — M. Andries Van Agt, premier ministre du gouvernement de centre-droite démissionnaire, a été chargé mercredi 2 septembre par la reine Beatrix de former son second cabinet, une coalition de centre-gauche cette fois-ci.

Sauf des complications de dernière heure, les Pays-Bas semblent enfin près d'avoir un nouveau gouvernement, trois mois après que les élections législatives du 26 mai dernier eurent mis en minorité le gouvernement déjà présidé par M. Van Agt, une coalition de chrétiens démocrates et libéraux.

Les trois futurs partenaires gouvernementaux sont à présent MM. Van Agt du parti chrétien démocrate (C.D.A.), Joop Den Uyl du parti socialiste (P.V.D.A.) et Jan Terlouw, du parti libéral.

Deux mois et demi de négociations avaient abouti à un premier projet d'accord gouvernemental que refusa M. Van Agt, en faisant valoir notamment l'insuffisance du chapitre de politique économique et sociale et la nécessité de prévenir une réduction des dépenses publiques de 4,5 milliards de florins pour le budget de 1982. Cela fut jugé inacceptable par les socialistes et les libéraux de gauche.

Bien que cette revendication ne figure pas dans le second projet d'accord gouvernemental approuvé mardi dernier, l'ancien premier ministre s'est déclaré convaincu d'une mise au point rapide de son second gouvernement.

Il en est de même de ses partenaires, de plus en plus impatients devant les tergiversations de M. Van Agt. Les trois mois de négociations débouchent sur un « gouvernement de combat », selon une expression répandue dans la presse néerlandaise, qui annonce ainsi des conflits au sein du gouvernement même où chrétiens démocrates et socialistes se sentent condamnés à collaborer.

RENÉ TER STEEGE.

Portugal

APRÈS LA FORMATION DU NOUVEAU GOUVERNEMENT

Les agriculteurs et les syndicats sont inquiets

De notre correspondant

Lisbonne. — Le nouveau gouvernement portugais, dont M. Francisco Balsemao, premier ministre, vient d'annoncer la formation — et qui est le quatorzième depuis la « révolution des œillets », — sera officiellement investi le vendredi 4 septembre. Un communiqué de la présidence du conseil souligne que sa composition et la réduction du nombre des ministres (quinze au lieu de dix-huit dans le précédent cabinet) obéissent à une volonté de *« rigueur, de modernisation et d'efficacité »*.

« L'étendue et la complexité du secteur public ne nous ont pas permis de réduire davantage le nombre des ministres, ajoute le communiqué, *mais nous sommes bien placés, notamment par rapport aux gouvernements de l'Italie et de la France, qui comptent respectivement trente et trente-cinq ministres. »*

Ce souci de concentration suscite pourtant des réactions négatives aussi bien dans l'opposition que dans certains milieux de la coalition gouvernementale. *« Pour la première fois depuis le 25 avril, les agriculteurs portugais n'ont pas de ministère »*, s'est exclamé M. Casqueira, secrétaire général de la Confédération de l'agriculture portugaise (droite), qui s'insurge contre une mesure *« contraire aux conclusions de tous les rapports internationaux selon lesquels le redressement de l'économie nationale passe par un effort de modernisation dans le secteur agricole »*.

« Nous sommes à la veille de la destruction de ce qui reste de la réforme agraire », estime de son côté le député socialiste, M. Campos, membre de la direction des unions départementales d'agriculture. Certaines personnalités du parti social-démocrate se demandent, d'autre part, pourquoi a été supprimé le ministère de l'intégration européenne. *« Quand le premier gouvernement de l'Alliance démocratique avait été constitué, l'adhésion du Portugal au Marché commun avait été considérée comme la priorité des priorités »*, rappelle-t-on.

L'annonce d'une éventuelle révision de la législation du travail pour limiter le droit de grève et rendre plus faciles les licenciements provoque aussi des remous, notamment à l'U.G.T. (Union générale des travailleurs), centrale réformiste qui regroupe des syndicats de tendance socialiste et sociaux-démocrates. *« Nous n'accepterons pas de modification qui mette en cause quelques-unes des conquêtes fondamentales des travailleurs »*, affirme M. Sequeira, membre du secrétariat de cette organisation syndicale. Pour la C.G.T., proche du parti communiste, *« M. Balsemao ne fera que poursuivre la politique déjà engagée par le gouvernement précédent »*.

Enfin, la répartition des forces à l'intérieur du nouveau gouvernement n'échappe pas non plus à la critique. Les sociaux-démocrates de Madère, par exemple, se sont déjà insurgés contre le *« poids excessif »* du Centre démocratique et social, qui aura en effet à sa charge la défense, l'agriculture, le commerce, l'industrie et la culture.

JOSÉ REBELO.

M. JOAO SALGUEIRO LE NOUVEL « HOMME FORT » DE L'ÉCONOMIE

« Un éternel réticent », dit-on du nouveau ministre des finances et du plan, M. Joao Mauricio Fernandes Salgueiro, ce dernier, en effet, a été successivement invité à faire partie des gouvernements socialistes et de ceux de l'Alliance démocratique. Chaque fois, il a demandé un temps de réflexion. Et lorsqu'il a donné sa réponse, elle a toujours été négative. Membre de fraîche date du parti social-démocrate, pouvait-il, sans compromettre son avenir politique, rester à l'écart d'un exécutif dont on pense qu'il constitue la dernière chance pour l'Alliance démocratique au pouvoir ? M. Salgueiro a quand même posé des conditions, qui ont toutes été acceptées : les finances, le plan et l'intégration européenne. Jamais, dans le domaine économique, aucun ministre n'avait accumulé autant de pouvoirs.

[Né en 1934, M. Salgueiro a été, en 1974 et 1975, vice-gouverneur de la Banque du Portugal. Il exerçait jusqu'à présent les fonctions de président du conseil de gestion de la Banque du développement national et de président de l'Institut de l'investissement étranger.]

Union soviétique

M. Anatoli Martchenko est jugé pour propagande anti-soviétique

Moscou *(A.P., U.P.I.)*. — M. Anatoli Martchenko, auteur de *Mon témoignage* (Le Seuil, 1970), où il racontait ses sept années de camp de 1959 à 1966, a été inculpé de *« responsabilité criminelle dans des actions de propagande et d'agitation anti-soviétique visant à miner ou à affaiblir le pouvoir soviétique »* par le tribunal de Vladimir, devant lequel son procès s'est ouvert le mercredi 2 septembre. Il avait été arrêté le 17 mars dernier à Karabanovo, où il était assigné à résidence.

Cet ingénieur sibérien, âgé de quarante-trois ans, a déjà passé quelque quinze ans en prison et en relégation. Il fut condamné pour la première fois en 1959 pour avoir tenté de quitter l'U.R.S.S. en se rendant *« clandestinement en Mongolie »* ! Ce sont ces sept années de prison qu'il raconte dans son livre et notamment les conditions de vie dans le terrible camp de Potma, en Mordvie, où il purgea une partie de sa peine. Fin juillet 1968, il fut de nouveau arrêté pour avoir affirmé sa solidarité avec le *« printemps de Prague »*. Il fut alors condamné à trois ans de prison pour avoir osé se rendre à Moscou afin d'y voir sa future femme alors qu'il était interdit de séjour dans la capitale. Le jour même où sa peine se termina, le 20 août 1969, il fut condamné à une peine de relégation supplémentaire sous un prétexte quelconque. Exaspéré par ces conditions de vie, il écrivit en 1974 à M. Podgorny, alors chef de l'Etat, pour renoncer à la nationalité soviétique et déposer une demande d'émigration pour les Etats-Unis. Il fut arrêté en février 1975 : on le condamna à quatre ans de relégation, qu'il dut passer à Tchouma, en Sibérie. Il s'installa par la suite plus près de Moscou, dans les environs de la ville de Vladimir, située à quelque 200 kilomètres de la capitale.

On ignore les motifs pour lesquels M. Martchenko a été arrêté cette fois. Il y a deux ans, il avait été invité à Moscou, lors de la Foire internationale du livre, à un déjeuner offert par l'Association des éditeurs américains. L'agence Tass avait alors vivement critiqué sa présence.

Sa femme, Mme Larissa Bogoraz, n'a pas été admise dans le prétoire, car elle a été citée comme témoin et devra attendre d'avoir déposé avant de pouvoir assister à la suite des débats. Elle est très inquiète, car son mari est presque sourd et sa santé est chancelante.

UNE NOUVELLE ÉTUDE AMÉRICAINE

Les perspectives énergétiques en U.R.S.S. sont « hautement favorables »

Alors que, depuis plusieurs années, des études de la C.I.A. prévoyaient un sombre avenir énergétique à l'Union soviétique, l'Agence de renseignement du Pentagone (Defence Intelligence Agency) vient de rendre public un rapport qui estime *« hautement favorables »* les perspectives énergétiques en U.R.S.S. *« Les espoirs de répondre entièrement aux besoins intérieurs, les exportations prévues vers les pays communistes de l'Europe de l'Est et en négociation avec les clients de l'Europe de l'Ouest seront réalisés au cours des années 80 et même au-delà »*, affirme la D.I.A., qui ajoute : *« L'autosuffisance énergétique de l'Union soviétique lui donnera une influence politique plus grande sur certaines décisions de ses clients ouest-européens et peut-être, à un degré moindre, du Japon. »*

Selon la D.I.A., la production pétrolière soviétique va atteindre 12,2 millions de barils par jour en 1981 (610 millions de tonnes par an), et progressera légèrement ensuite. Les réserves pétrolières sont estimées entre 80 et 85 milliards de barils (contre 75 milliards lors de la précédente étude en 1977). Les réserves prouvées de gaz naturel actuellement équivalentes à 180 milliards de barils pourraient atteindre 261 milliards en 2000. Les recettes pétrolières et gazières en devises se monteront à 22,6 milliards de dollars en 1985 du fait des ventes à l'Europe occidentale de pétrole (11,4 milliards de dollars) et de gaz (11,2 milliards). La D.I.A. souligne enfin que l'Union soviétique produit entre 90 et 95 % de ses équipements pétroliers. — *(U.P.I.)*

DIPLOMATIE

M. Reagan propose à l'U.R.S.S. des négociations afin d'éviter « une course aux armements qu'elle ne peut gagner »

M. Reagan a demandé à Moscou d'ouvrir des négociations sur la réduction des armements afin d'éviter une course aux armements que, selon lui, *« l'U.R.S.S. ne peut gagner »*. *« Nous possédons pour la première fois une nouvelle carte*, a-t-il dit, mercredi 2 septembre devant des personnalités républicaines à Chicago : *ou bien nous aurons des réductions légitimes et vérifiables des armements, ou bien ils* [les Soviétiques] *se trouveront dans une course aux armements qu'ils ne peuvent pas gagner. »*

Le président américain n'a pas démenti les informations annonçant une réduction de son ambitieux programme militaire en 1983 et en 1984 (*le Monde* du 3 septembre), mais il s'est dit résolu à accroître en tout état de cause les dépenses militaires américaines dans les années à venir afin de *« fermer le créneau de vulnérabilité »* face à l'U.R.S.S.

Un rapport publié simultanément par l'Agence de renseignements pour la défense (D.I.A.), dépendant du Pentagone, précise que l'U.R.S.S. a fabriqué en 1980 3 000 chars et 1 300 avions de combat (chasseurs et bombardiers), contre 650 et 275 de ces engins respectivement construits aux Etats-Unis pendant la même période. Selon la D.I.A., l'Union soviétique possède 134 grandes usines d'assemblage d'armements, desservies par 3 500 établissements spécialisés. 49 de ces usines assemblent des missiles : le nombre des engins intercontinentaux produits par an est tombé de 300 en 1977 à 200 depuis 1978, mais celui des missiles à moyenne portée est passé de 50 à 100.

Le *New York Times* croit savoir qu'au cours d'un entretien qu'il a eu le 21 août avec un interlocuteur soviétique, M. Rostow, responsable des négociations de désarmement, a précisé que de nouvelles mesures de contrôle, incluant des vérifications sur place, seraient nécessaires pour conclure tout nouvel accord en ce domaine. Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que cette question n'avait pas été abordée, tout en précisant que des inspections sur le terrain (une mesure que Moscou a toujours refusée jusqu'à présent) pourraient faire partie des « mesures de coopération » que les Etats-Unis veulent discuter avec l'U.R.S.S. pour le contrôle d'accords de désarmement. *« Si c'est nécessaire, cela se fera »*, a répondu de son côté M. Reagan, interrogé à ce sujet par *Fortune*. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA CONFÉRENCE SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Le délégué des États-Unis invite les participants à faire preuve de « réalisme »

La première séance plénière de la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés (P.M.A.), qui, du 1er au 14 septembre, tente de mettre sur pied, à Paris, un plan d'urgence en faveur des trente et un Etats les plus pauvres, a bien montré la distance qui sépare les demandes du tiers-monde des positions des principaux donateurs occidentaux.

Le président du groupe des « 77 » — porte-parole des cent vingt et un pays en développement, — M. Felipe Valdivieso (Pérou), a rappelé les estimations des « besoins » des P.M.A. pour l'actuelle décennie et indiqué qu'aucun pays ou groupe de pays ne saurait se soustraire à sa contribution. Soulignant le caractère *« fondamentalement politique »* de la conférence, il a déclaré : *« Il serait naïf de penser que l'aggravation de la situation des P.M.A. n'aura pas d'effet négatif sur les économies des pays développés. (...) Si le sous-développement a des causes historiques, sa prolongation ne doit pas comporter d'excuses. »* Il a ajouté que la *« croissance zéro »* imposée aux budgets des institutions internationales (sous la pression des Etats-Unis) était *« inacceptable »*, alors que les pays devant bénéficier de leur assistance connaissent une croissance très faible ou négative.

Parlant au nom du groupe des P.M.A. africains (vingt et un des trente et un Etats de cette catégorie), le président Maria Pereira (Cap-Vert) a précisé que la dette extérieure des « 21 » avait plus que quadruplé de 1970 à 1979, pour atteindre 7,6 milliards de dollars. Il a demandé la mobilisation rapide d'une aide, d'un montant de 8,1 milliards de dollars par an, au prix de 1979 (contre 4,1 milliards actuellement), et émis le souhait d'un réaménagement et d'un allégement des dettes des P.M.A. africains.

Le chef de l'Etat du Kenya, M. Daniel Arap Moi, président en exercice de l'O.U.A., a tenu un langage modéré et moralisateur : *« Cette conférence ne sera que désillusion et insignifiance si elle se contente de compromis, sans progresser dans les domaines qui se font menaçants pour la paix et la stabilité du monde. »* L'assistance qui est clamée pour une décennie à l'intention des P.M.A. représente à peine plus que les 500 milliards de dollars de dépenses militaires annuelles. Ces dépenses, par tête d'habitant, dans les pays occidentaux, a-t-il indiqué, sont supérieures au revenu par habitant des P.M.A. *« Qui ne s'aperçoit*, a conclu M. Arap Moi, *que la menace la plus grave sur la paix internationale aujourd'hui n'est pas celle d'une agression militaire, mais des pulsions incontrôlées qu'engendre la pauvreté désespérée. »*

Après ces appels du Sud, la conférence a entendu les principaux points de vue du Nord. Il revenait à la Grande-Bretagne, président en exercice du conseil européen, d'exprimer la position de la C.E.E. Comme il est d'usage en de pareilles instances, il s'agit d'un compromis entre notamment la politique de la France et celles, à l'opposée, de Londres et de Bonn — dont l'aide aux P.M.A. est, en valeur absolue, comme celle de Tokyo et de Washington, plus élevée que celle de Paris, — qui restreignent actuellement leur effort. Aussi bien M. Neil Marten, ministre britannique du développement outre-mer, a-t-il rappelé l'action de la C.E.E. en faveur des P.M.A. qui lui sont associés dans le cadre de la convention de Lomé et affirmé qu'elle avait établi pour ces pays *« le système de préférence généralisé le plus généreux »*.

Cependant, si la Communauté *« prend sérieusement en considération »* la possibilité d'étendre le Stabex (le système de stabilisation des cours de certains produits d'exportation existant dans le cadre des accords de Lomé), son porte-parole n'a pas dit qu'elle allait accepter cet élargissement. Ses membres sont divisés sur cette question, la Grande-Bretagne, en particulier, n'y étant pas favorable. En revanche, M. Edgard Pisani, qui parlait au nom de la Commission européenne, a plaidé pour la mise à l'étude de cette extension, à condition que les cultures d'exportation ne soient pas multipliées au détriment des cultures vivrières. La C.E.E., a déclaré d'autre part M. Marten, reconnaît que les pays les plus pauvres ont besoin de ressources additionnelles, mais il n'a cité ni montant ni objectif (comme le 0,15 % du P.N.B.). Il a, par contre, indiqué que *« le plus gros effort devrait être fait par les pays dont l'aide aux P.M.A. est relativement faible »* (allusion aux Etats-Unis, aux pays de l'Est en particulier). Le Japon, pour sa part, a promis qu'il tenterait de doubler son aide au P.M.A. au cours des cinq prochaines années.

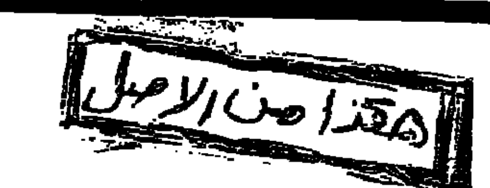
Le délégué des Etats-Unis, M. Peter McPherson, directeur de l'Agence internationale pour le développement, a, comme il fallait s'y attendre, mais sur un ton très mesuré, montré la préférence de l'administration Reagan plus pour les investissements privés que pour l'aide. Il a appelé *« au réalisme »* : *« Les demandes pour une augmentation du courant d'assistance excèdent de beaucoup ce que peuvent accorder les pays donateurs »*, a-t-il déclaré.

Selon le représentant de Washington *« un système libéral de commerce est la base de la croissance économique dans tous les pays »*. Dans cet esprit, il a indiqué que 80 % des importations américaines en provenance des P.M.A. ne payaient pas de droits (ce qui semble moins généreux que la politique de la Communauté européenne). *« Attendre le salut des pays les moins avancés du bienfaisant fonctionnement des mécanismes du marché ou des actions marchandes relève de l'utopie ou de la supercherie »*, avait déclaré auparavant M. Pisani. En 1979, 96 % de l'aide américaine aux P.M.A., étaient constitués de dons. M. McPherson a mis en avant l'apport de l'initiative privée américaine au développement de pays asiatiques comme le Bangladesh et le Népal. Il s'est montré sceptique sur la capacité économique et institutionnelle des P.M.A. d'utiliser effectivement l'assistance accrue qu'ils réclament et ne semble voir qu'un caractère indicatif dans les objectifs et ambitions de la conférence de Paris.

GÉRARD VIRATELLE.

M. BREJNEV A BONN LES 23 ET 24 NOVEMBRE

Un porte-parole du gouvernement fédéral a confirmé l'annonce faite mercredi 2 septembre par une chaîne de télévision allemande, selon laquelle M. Brejnev se rendra en Allemagne fédérale les 23 et 24 novembre prochain. Ce sera la première visite du dirigeant soviétique dans un pays d'Occident depuis l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan.



AMÉRIQUES

Brésil

Des juges militaires se prononcent sur l'avenir politique du syndicaliste « Lula »

Correspondance

Rio-de-Janeiro. — Le tribunal militaire supérieur a examiné, le mercredi 2 septembre, à Brasilia, le *recours en appel présenté par* M. Luis Inacio Da Silva, dit « Lula », président du parti des travailleurs, et par onze syndicalistes. Les douze hommes avaient été condamnés le 25 février dernier par la deuxième *chambre militaire* de Sao-Paulo, en vertu de la loi de sécurité nationale, à des peines de deux à trois ans et demi de prison pour incitation à la désobeissance collective lors de la grève des métallurgistes d'avril 1980.

L'audience *s'est tenue à huis* clos, les accusés, eux-mêmes, ne pouvant assister qu'à la première partie des débats, au cours de laquelle les avocats devaient demander l'annulation du jugement rendu par le tribunal de Sao-Paulo.

La cour militaire, qui a jusqu'au 9 septembre pour faire connaître son avis, peut se prononcer de trois façons différentes : ou bien elle annule le premier verdict ou bien elle le confirme, ou bien encore — ce qui paraît le plus probable — elle décide d'accorder le sursis aux condamnés.

Si cette dernière solution devait être retenue, la carrière politique de « Lula » et de ses onze anciens compagnons du syndicat des métallurgistes de Sao-Bernardo-do-Campo risque d'être sérieusement compromise. En vertu de la loi de sécurité nationale, sont déclarés inéligibles tous les dirigeants syndicalistes qui ont été destitués de leurs fonctions, ce *qui est le cas de « Lula ».* Celui-ci, en effet, à la suite du jugement du tribunal de Sao-Paulo qui déclarait « illégale » la grève d'avril 1980, a été également destitué de son poste de président du syndicat des métallurgistes de *Sao-Bernardo.*

D'autre part, la réforme électorale préparée par M. Abi Ackel, ministre de la justice, stipule elle aussi que tous ceux qui, depuis l'amnistie de 1979, ont été condamnés en vertu de la loi de *sécurité* nationale, ne pourront être élus à aucun mandat lors du scrutin prévu pour novembre 1982.

Brasilia a *vu d'un* très *mauvais* œil la naissance du parti des travailleurs (P.T.) sous la présidence de l'ex-syndicaliste. Le P.T. n'était pas prévu, en effet, au programme d'« ouverture » orchestré depuis la capitale fédérale. Aujourd'hui, ce *parti vient*, selon certaines estimations, en troisième position à Sao-Paulo après le P.D.S., parti du gouvernement, et le P.M.D.B., vaste rassemblement d'opposition.

Les critiques acerbes de « Lula » à l'égard du régime, ses dénonciations de la politique économique du gouvernement, son rôle d'« agitateur » social, ont fait de lui l'un des principaux ennemis de Brasilia, qui ne lui a pas pardonné d'avoir abandonné son rôle *le leader syndicaliste* pour devenir le chef d'un parti politique.

A Sao-Bernardo-do-Campo, *dans la banlieue de Sao-Paulo*, fief de « Lula », l'ambiance est tendue dans l'attente du jugement. Une manifestation devait avoir lieu ce jeudi 3 septembre pour protester contre l'« *autoritarisme des détenteurs du pouvoir* ».

CARLOS ALVES.

El Salvador

NEUF PAYS D'AMÉRIQUE LATINE CONDAMNENT L'INITIATIVE FRANCO-MEXICAINE

Caracas *(A.F.P.)*. — Neuf pays latino-américains *ont conjointement* censuré, le 2 septembre, la France et le Mexique pour leur soutien aux forces de guérilla salvadoriennes, affirmant que la position *franco-mexicaine* aggrave le problème au lieu de contribuer à sa *solution*.

Cette condamnation de l'attitude de Paris et de Mexico, émise par le *ministère* des affaires étrangères de Caracas, a été signée par l'Argentine, la Bolivie, le Chili, le Guatemala, le Honduras, le Paraguay, la République Dominicaine, la Colombie et le Venezuela, à l'instigation de ces deux derniers pays.

Les signataires déclarent notamment que la France et le Mexique interviennent dans les *affaires intérieures du Salvador* pour soutenir l'un des éléments « *les plus subversifs* » de ce pays.

D'autre part, la réunion prévue, le 5 septembre, au Guatemala entre le président mexicain, M. José Lopez Portillo, et celui *du Guatemala*, M. Fernando Romeo Lucas, a été reportée, apparemment à cause du rejet par le Guatemala de la position franco-mexicaine, mais sans qu'aucune raison soit officiellement donnée.

A Mexico, le président de la commission des relations extérieures de la Chambre des députés, M. Alejandro Sobarzo, a réfuté les accusations d'ingérence dans les affaires intérieures salvadoriennes, affirmant que la seule intervention étrangère au Salvador venait des États-Unis. Il a réclamé le retrait des troupes nord-américaines de ce pays.

DEUX MISSIONNAIRES FRANÇAIS AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉS

Rio-de-Janeiro *(A.F.P.)*. — Une *certaine confusion régnait* le mercredi 2 septembre à propos du sort de deux prêtres français, à la suite d'une information de la Pastorale de la terre annonçant leur arrestation à Sao-Geraldo, dans la commune de Conceiçao-do-Araguaia (État du Para). La police fédérale de Belem, capitale du Para, a nié une telle arrestation, mais le sort des deux ecclésiastiques, François Gourion et Aristide Camio, n'avait fait l'objet mercredi soir d'aucune mise au point officielle.

Les prêtres appartiennent aux Missions étrangères de Paris. Leur activité pastorale auprès des petits paysans du Bas-Araguaia a été maintes fois dénoncée comme subversive dans certains milieux liés aux grands propriétaires terriens ou progouvernementaux.

La commission Pastorale de la terre croit savoir, d'après des témoignages locaux, que les Pères Gourion et Camio sont détenus dans un garage de l'administration militaire. Ils y seraient interrogés à propos d'une embuscade au cours de laquelle, le 13 août dernier, un employé d'une grande propriété terrienne a été tué et plusieurs agents de la police fédérale blessés alors qu'ils délimitaient une propriété, objet d'un litige.

OCÉANIE

Iles Salomon

M. MAMALONI redevient premier ministre

Le premier ministre des îles Salomon, M. Peter Kenilorea, a été renversé au début de la semaine par *l'Assemblée* de cet archipel mélanésien, indépendant depuis le 7 juillet 1978. M. Solomon Mamaloni, chef du Parti progressiste du peuple (P.P.P.) l'a remplacé à la tête du gouvernement. M. Kenilorea était au pouvoir *depuis juillet 1976*, ayant alors battu M. Mamaloni ; celui-ci avait été le premier « ministre en chef », puis premier ministre de l'ancienne colonie britannique depuis les premières élections législatives, en 1974 (voir *le Monde du 10 mars 1981*). Des élections avaient eu lieu aux Salomon l'an dernier. La plupart des députés sortants avaient été battus, et M. Kenilorea avait eu de la peine à former un gouvernement de coalition entre son parti uni et celui des Indépendants. Cette fragile alliance aura duré un an.

Les détails sont encore rares sur cette crise politique dans un archipel où les rivalités entre îles ou personnalités l'emportent sur les débats idéologiques. M. Kenilorea est originaire de Malaita, l'île la plus peuplée et la plus dynamique. M. Mamaloni vient de Makira, ou Santa-Isabel, à l'est du pays. Il passe pour moins conservateur que son prédécesseur, fils de pasteur très pieux ; il aurait, selon le *Financial Times*, déclaré à son retour au pouvoir que s'il *ne pouvait obtenir* une aide suffisante des pays occidentaux (c'est-à-dire de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) il serait disposé à se tourner du côté de l'U.R.S.S.

Pour le moment, on peut penser que de tels propos sont avant tout destinés à faire pression sur les alliés traditionnels pour qu'ils accroissent leur assistance à un pays à l'infrastructure encore embryonnaire. En effet, jusqu'à présent, l'ensemble des dirigeants politiques du Pacifique sud se sont toujours montrés modérés et pro-occidentaux et n'ont jamais caché leur crainte du communisme et de l'U.R.S.S. Qui plus est, il est peu *vraisemblable* que Washington, Canberra ou Wellington permettent aux Soviétiques de faire leur entrée dans une des rares parties du monde dont ils sont absents et où ils n'ont aucune ambassade. Il y a plusieurs années, ils avaient tenté d'établir des liens avec Tonga et les Samoa-Occidentales, mais avaient dû y renoncer.

PATRICE DE BEER.

PROCHE-ORIENT

Iran

Le nouveau premier ministre demande au Parlement la reconduction du cabinet sortant

Téhéran *(A.F.P., Reuter)*. — Le nouveau premier ministre iranien, l'hodjatoleslam Mahdavi Kani, a proposé, mercredi 2 septembre, au Parlement, la reconduction du cabinet de son prédécesseur, M. Bahonar, assassiné le 30 août ainsi que le chef de l'État, à l'exception du portefeuille de l'intérieur qu'il détenait lui-même et de celui des transports qui était vacant.

Pour le portefeuille de l'intérieur, l'hodjatoleslam Mahdavi Kani a choisi le maire de Téhéran, M. Kamal Eddine Nikravech, connu pour ses opinions intégristes. Aux transports, il a nommé le ministre adjoint du budget et du plan, M. Hadi Nejad Hossenian.

Le nouveau premier ministre a annoncé que son programme serait le même que celui de son prédécesseur. Il a voulu ainsi donner l'image de la continuité, et surtout assurer un *remplacement extrêmement rapide de tous* les responsables, sans que le Parlement soit tenté de polémiquer sur ses choix.

Les autorités se sont refusées mercredi, comme les deux jours précédents, à lever le mystère sur *l'explosion de dimanche dans* les bureaux du premier ministre, qui a coûté la vie à MM. Radjaï et Bahonar. On ignore toujours qui assistait à la réunion du conseil de sécurité du pays, qui a été blessé et avec quelle gravité. Le quotidien *Kayhan* déplorait mercredi ce mutisme officiel. Il demandait « *des explications au plus tôt* », de peur que « *les rumeurs ne prennent des dimensions incontrôlables* ».

M. Mahdavi Kani *a déclaré*, dans une interview à la radio iranienne, que des changements interviendraient dans les forces de l'ordre et que la sécurité était la « *priorité* » de son gouvernement. Il a affirmé que l'enquête sur l'attentat de dimanche avait fait de « *bons progrès* » et que les conclusions seraient rendues publiques prochainement. « *Nos ennemis*, a-t-il dit, *font circuler des rumeurs affirmant que des personnalités du régime islamique sont impliquées dans l'attentat. Il s'agit là d'une manœuvre de la cinquième colonne destinée à troubler la confiance populaire.* »

Selon le quotidien *Ettelaat*, sept Moudjahidines du peuple ont été tués au cours d'un affrontement avec les forces de l'ordre, à Téhéran, dans la nuit de mercredi à jeudi.

Dans le conflit avec l'Irak, la presse a annoncé mercredi la « *libération* » de Karkeh-Kour, secteur du front situé le long d'une rivière du Khouzistan. Selon le journal *République islamique*, plus de cent soldats irakiens ont été tués et environ cent trente faits prisonniers au cours de cette opération baptisée « Martyrs Radjaï et Bahonar ».

Egypte

La restitution ou l'indemnisation des biens placés sous séquestre ne devrait avoir que des conséquences économiques limitées

De notre correspondant

Le Caire. — La décision du président Sadate, annoncée le 1er septembre, d'abolir par décret-loi la loi n° 162 promulguée sous Nasser, en 1958, pour pouvoir placer sous séquestre les biens de nationaux ou d'étrangers, devrait surtout avoir des effets psychologiques et politiques. Les biens et avoirs qu'elle concerne, et qu'il ne faut pas confondre avec ceux qui furent nationalisés à l'époque nassérienne, et qui le restent, sont en effet relativement peu importants.

Les mises sous séquestre de biens avaient été organisées à partir de 1958 — un peu sur le modèle d'une procédure introduite en Egypte par Bonaparte, en 1798, pour priver de leurs richesses les beys mamelouks — afin de supprimer tous les vestiges de l'influence politique et sociale que pouvaient avoir conservée certaines familles dont les propriétés avaient déjà été nationalisées. En quelque sorte, la pratique du séquestre visait à *retirer aux* personnes *susceptibles* d'être des opposants au régime les biens que les lois générales sur les nationalisations et la réforme agraire leur avaient laissés.

Pour mettre un terme à ce système d'exception de nature essentiellement politique, le gouvernement de Nasser avait lui-même indiqué que « *le système du séquestre serait liquidé et que les biens et avoirs seraient restitués à leurs propriétaires dans les limites prévues par le pacte national* ». Cette disposition n'avait pas été appliquée, mais le président Sadate, en 1971 et en 1974, avait promulgué des textes visant à lever certaines catégories de séquestres.

Seuls quelques Egyptiens, y compris des juifs ayant émigré à l'époque nassérienne, avaient pu *jusqu'à présent* bénéficier de la nouvelle réglementation. Le décret-loi du 31 août est, lui, en principe, de portée générale puisqu'il « *abolit toutes les mises sous séquestre frappant les familles et leurs héritiers* » et qu'il porte sur « *les biens meubles et immeubles, les terres agricoles, les comptes en banque et les portefeuilles d'actions* » (seules les entreprises industrielles ne sont pas nommément désignées). Le décret-loi s'applique « *aux Egyptiens et aux étrangers, et aux Egyptiens qui auraient perdu leur nationalité ou décidé de résider définitivement à l'étranger* ».

Dans la logique néo-libérale du système

De nombreux Français devraient pouvoir bénéficier de ces mesures. En revanche, au premier abord, il ne semble pas que l'an*cienne famille régnante* et ses parents et alliés, dont tous les biens furent saisis au titre d'une loi spéciale de 1953 du Conseil de la révolution, soient concernés par le nouveau décret-loi. Les conséquences économiques et financières de ces dispositions seront en principe limitées. Selon une étude effectuée en 1974 pour le compte du *quotidien Al Ahram*, par un grand avocat du Caire, Me Saad Abdel Nour, « *les terres agricoles placées sous séquestre représentent 42 000 feddans* (1 feddan = 4 200 m2) *soit un demi pour cent* (0,5 %) *de la superficie totale des terres arables du pays* ».

Une bonne partie du reste des biens mis sous séquestre est constituée d'immeubles au Caire et à *Alexandrie qui, pour la plupart*, ont été vendus en avril 1963 à des sociétés d'État égyptiennes d'assurances. Lorsque l'État aura déjà disposé des biens confisqués, ce qui est le cas la plupart des fois, des indemnisations seront versées *aux anciens propriétaires, mais* elles seront très faibles : pour les terrains agricoles, soixante-dix fois le montant de l'impôt foncier actuel, qui est très bas ; pour les immeubles, seulement leur valeur au moment de leur cession *aux compagnies d'assurances*.

La décision du raïs pourrait, dans la logique néo-libérale de son *système, donner un coup de fouet* avant tout psychologique au secteur privé et aux investissements étrangers. Elle a aussi pour but, à l'heure où le régime compte ses amis, face à la montée de l'intégrisme islamique, de *rapprocher du chef de l'État* certaines grandes familles musulmanes ruinées, mais qui en récupérant leurs biens ou leurs avoirs pourraient peut-être derechef jouer un rôle dans les régions rurales. L'enjeu n'est pas *secondaire, mais, en fait, tout* dépendra sans doute de la façon dont la bureaucratie égyptienne appliquera le décret-loi de M. Sadate.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

ARRESTATION D'« EXTRÉMISTES MUSULMANS ET CHRÉTIENS » IMPLIQUÉS DANS DES INCIDENTS CONFESSIONNELS

Le Caire *(A.F.P.)*. — Un communiqué du ministère égyptien de l'intérieur, publié tard dans la nuit du mercredi 2 septembre, annonce l'arrestation d'un nombre indéterminé « *d'extrémistes musulmans et chrétiens* » impliqués dans les incidents confessionnels qui ont eu lieu en *juin dernier dans le quartier* populaire de Zawya El Hamra, au Caire. Près de deux cents personnes avaient été alors interpellées par la police à la suite de ces affrontements qui avaient fait, selon un bilan officiel, quatorze morts et une cinquantaine de blessés.

Le communiqué du ministère de l'intérieur qui, selon certaines sources, aurait été rédigé sur instruction personnelle du président Sadate, accuse les extrémistes arrêtés « *d'avoir exploité la religion, mis en danger la sécurité du pays, et de s'être alliés dans ce but à des éléments hostiles au régime au pouvoir* ».

Les arrestations opérées mercredi par le ministre de l'intérieur interviennent à quarante-huit heures des mesures « draconiennes » qui doivent être annoncées samedi par le président Sadate afin d'empêcher la répétition d'incidents confessionnels.

Se déclarant « très contrariés »

Les pays du Golfe demandent des éclaircissements au sujet du traité conclu entre Aden, Tripoli et Addis-Abeba

Taef *(A.F.P.-Reuter)*. — Le Conseil de coopération du Golfe, réuni pendant trois jours à Taef, a demandé « *des éclaircissements aux États concernés* », au sujet du traité conclu le 19 août dernier à Aden entre le Sud-Yémen, la Libye et l'Ethiopie, a déclaré mercredi 2 septembre le ministre saoudien des affaires étrangères, l'émir Saoud Al Fayçal. Il a précisé que le Conseil définira sa position lorsque les éclaircissements demandés lui seront parvenus. En effet, le communiqué publié à l'issue de la réunion des ministres des affaires étrangères du Conseil, sans citer nommément le traité d'Aden, réaffirme le refus de « *toute tentative de renforcer la présence étrangère dans la région* ». Le ministre saoudien a indiqué que le sultanat d'Oman « *n'a pas demandé que le Conseil condamne formellement le traité d'amitié* ». « *La question de la signature de ce traité a été discutée par le Conseil, mais les pays membres n'avaient pas d'informations suffisantes à ce propos* », a expliqué l'émir Saoud.

« *Les déclarations publiées suffisent cependant à soulever de nombreux doutes, pas seulement dans le cadre du Conseil du Golfe, mais également pour les pays arabes en général* », a ajouté le ministre saoudien, observant : « *Ce sujet nous contrarie beaucoup et je suppose qu'il doit contrarier également les autres pays arabes.* »

Le sultanat d'Oman, qui offre des facilités aux forces américaines et britanniques, avait été le seul des pays du Conseil du Golfe à dénoncer ouvertement la signature du traité d'Aden. Aux termes de ce texte, toute agression contre l'un des trois signataires sera considérée par les deux autres comme une atteinte à leur sécurité. La Libye, le Sud-Yémen et l'Ethiopie, tous trois armés par l'Union soviétique, s'engagent, en outre, à « *coordonner le combat contre le sionisme et l'impérialisme* ».

Appui au plan Fahd

Le Conseil du Golfe a d'autre part soutenu les propositions du *prince héritier saoudien* « *pour l'établissement d'une paix juste au Proche-Orient* » (*le Monde* daté 9-10 août). Les six pays ont décidé de faire inscrire le plan de paix du prince Fahd à l'ordre du jour du prochain sommet arabe, prévu en principe en novembre à Rabat. Le prince héritier préconise la création d'un État palestinien indépendant ainsi que le respect du droit de tous les pays de la région à vivre en paix, et appelle les Nations unies à *reconnaître l'O.L.P. Ce plan peut* être considéré comme impliquant la reconnaissance, à terme et sous conditions, de l'existence d'Israël. Le prince Saoud estime qu'il constitue moins « *une base de départ en vue de négociations qu'un reflet de précédentes décisions arabes* ».

Une réunion au sommet des six pays du *Golfe* aura lieu le 3 novembre à Ryad, ont décidé les ministres qui ont, en outre, approuvé un projet de leurs collègues chargés des finances pour la mise en œuvre de l'intégration économique.

A TRAVERS LE MONDE

Israël

● ISRAEL a pris livraison, mercredi 2 septembre, de six avions F-16 américains, en sus des quatre livrés la veille, sur un lot de quatorze appareils de ce type, et deux avions F-15 *qui faisaient l'objet* d'un embargo décidé par le président Reagan à la suite du bombardement de Tamuz, le 7 juin, et de Beyrouth, le 17 juillet.

Italie

● LE MINISTRE ITALIEN DES AFFAIRES ETRANGERES, M. Emilio Colombo, a fait convoquer, mercredi 2 septembre, le *chargé d'affaires* libyen à Rome pour protester contre la menace du colonel Kadhafi d'attaquer les bases américaines en Méditerranée, dans l'hypothèse d'un nouveau conflit avec les Etats-Unis. La présidence du Conseil italien a pour sa part souligné dans un communiqué la « gravité » de ces menaces, affirmant que « *l'Italie réagira avec fermeté à toute tentative unilatérale destinée à troubler ou à rompre l'équilibre en Méditerranée* ». — *(A.F.P.)*.

Nicaragua

● LE MINISTRE NICARAGUAYEN DU COMMERCE EXTERIEUR, M. Alejandro Martinez Cuenca, a quitté, le *mercredi 2 septembre*, Managua pour Moscou, où il doit négocier un emprunt d'un montant équivalant à 60 millions de dollars pour l'achat de matériel agricole soviétique.

Sénégal

● LE PRESIDENT DIOUF, en visite de travail à Paris, déjeune ce jeudi 3 septembre à l'Elysée *avant d'être l'hôte*, à dîner, de M. Mauroy.

Vietnam

● LA DELEGATION DE L'EGLISE BOUDDHIQUE DU VIETNAM et le Mouvement international de la réconcilia*tion (1) ont lancé* un appel au premier ministre vietnamien, M. Pham Van Dong, en faveur de la libération de douze écrivains et artistes détenus depuis six ans dans les camps de rééducation. L'appel souligne que tous ces prisonniers sont gravement malades.

(1) 7, rue du 8-Mai-1945. Escalier B, 92340 Bourg-la-Reine.

Yougoslavie

● NOUVELLES CONDAMNATIONS AU KOSOVO. — Dix personnes d'origine albanaise ont été condamnées à des peines allant jusqu'à quinze ans de prison pour « *activités hostiles à la région du Kosovo* ». Ces condamnations portent à cent cinquante-trois le nombre de personnes emprisonnées ces dernières semaines à la suite des incidents de mars et avril derniers dans cette région au*tonome de la République serbe*, qui avaient fait neuf morts et deux cent cinquante blessés. — *(A.P.)*

Le Monde

politique

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU P.S.

Les députés demandent une meilleure coordination et une information réciproque entre le gouvernement, le parti et le groupe

Les parlementaires socialistes devaient tenir, *ce jeudi après-midi 3 septembre*, la dernière de leurs quatre réunions de travail — les trois premières avaient eu lieu *la veille* — et à cette *occasion entendre* M. Laurent Fabius, ministre du budget, et M. Jean-Pierre Chevènement, ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie.

Les discussions, commencées mercredi matin, sur les modalités permettant d'assurer une meilleure coordination entre *le gouvernement, le parti et le groupe*, ont précédé un débat de politique générale introduit par M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. Les députés socialistes sont convenus que le bureau du groupe assumera le rôle d'une « plate-forme » vers laquelle aboutiront les informations des éléments de ce « trépied » et qui sera chargée de les répercuter. Pour répondre au même souci *d'information*, les membres du gouvernement seront plus fréquemment amenés à s'exprimer en réunion de groupe. Enfin, pour *illustrer leur volonté de participer* à cette tâche, deux groupes de travail ont été créés : l'un *sur l'énergie*, sous la responsabilité de M. Paul Quilès, député de Paris ; l'autre, sur les nationalisations, sous celle de M. Michel Charzat, également député de Paris.

Au cours de cette première journée, M. *Robert* Badinter, *garde des sceaux*, ministre de la justice, a présenté les textes qui viendront en discussion au cours de *la session extraordinaire*, comme *celui* abolissant la peine de mort. Il a précisé que l'abrogation de la loi « sécurité et liberté » se fera en deux temps : les dispositions de loi pénale seront abrogées au cours de la prochaine session ordinaire, et celles ayant trait à la procédure pénale au printemps, dans le cadre de la réforme du code de procédure pénale.

M. *Gaston* Defferre, *ministre d'Etat*, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a participé, mercredi soir, au débat sur les titres III et IV du projet de décentralisation, dont la discussion commencera le 8 septembre, premier jour de la session extraordinaire. Il a paru accepter le principe de la participation à la *planification régionale des conseils* régionaux, avant que ceux-ci ne soient élus au suffrage universel. Pour la présence des syndicats et des associations aux comités économiques et sociaux des régions, le ministre d'Etat a indiqué qu'après concertation avec les intéressés et information du groupe socialiste, les décisions seront prises par décret.

La trêve estivale n'aura pas émoussé la vigilance des députés socialistes. Qu'ils aient ou non pris des vacances, cela ne les aura empêchés *ni de voir ni d'entendre*. Voir d'abord qu'ils étaient tenus pour responsables de ce que le gouvernement fait « *en bien ou en mal* » — ce qui, jugent-ils, est « *normal* ». Entendre ensuite les premiers jugements sur l'action gouvernementale. Résultat : les élus demandent aujourd'hui *informations et explications*.

Trois séries de raisons expliquent ce désir. D'une part la constatation que leurs électeurs sont inquiets : même si aucun n'attendait de l'arrivée de la gauche au pouvoir un coup de baguette magique qui aurait stabilisé les prix et créé des emplois, *les chiffres de l'inflation et du* chômage sont susceptibles de déclencher doute et scepticisme.

D'autre part, les impressions de « *flottement* », de « *flou* », que des déclarations gouvernementales parfois contradictoires ont fait naître dans l'opinion. Sur ce chapitre, les *députés n'ont pas manqué d'évoquer* l'« affaire » de la durée du service militaire dont, au moment de la campagne électorale, ils avaient promis la réduction à six mois. « *Nous n'avons pas été élus pour raser les murs !* », explique M. Philippe Marchand (Charente-Maritime), et M. Louis Darinot (Manche), président de la commission de la défense nationale, ajoute : « *Je n'ai pas signé une proposition de loi en faveur de la réduction pour renier ma signature maintenant* ».

Troisième raison — moins déterminante il est vrai : même si l'on joue les prolongations de l'état *de grâce*, l'ex-majorité peut se réveiller. Il ne suffira plus alors de parler de l'« *héritage* ».

Puisque les députés se voient confier le rôle de « relais », d'agent *de liaison, voire de responsable. Il* faut « *se prémunir contre tout dérapage* », selon l'expression du porte-parole du groupe, M. Claude Estier (Paris), en créant les conditions d'une meilleure information, les élus s'engageant à faire part des réactions et des aspirations de l'opinion, *le gouvernement à leur expliquer et* à les prévenir de ce qu'il fait et compte faire. « *Il s'agit*, dit M. Estier, *d'arriver à faire coexister parti-gouvernement-groupe.* »

Les relations entre les éléments de ce « trépied » ont servi de thème à l'exposé de politique générale de M. Lionel Jospin. Pour le premier secrétaire du P.S., « *la politique du gouvernement est jugée globalement satisfaisante par l'opinion publique* ». Il a ajouté : « *L'une de nos difficultés majeures réside entre la nécessité de faire passer des réformes de structures qui figurent au programme du P.S. et la nécessité de répondre aux problèmes immédiats tels que l'inflation et le chômage.* »

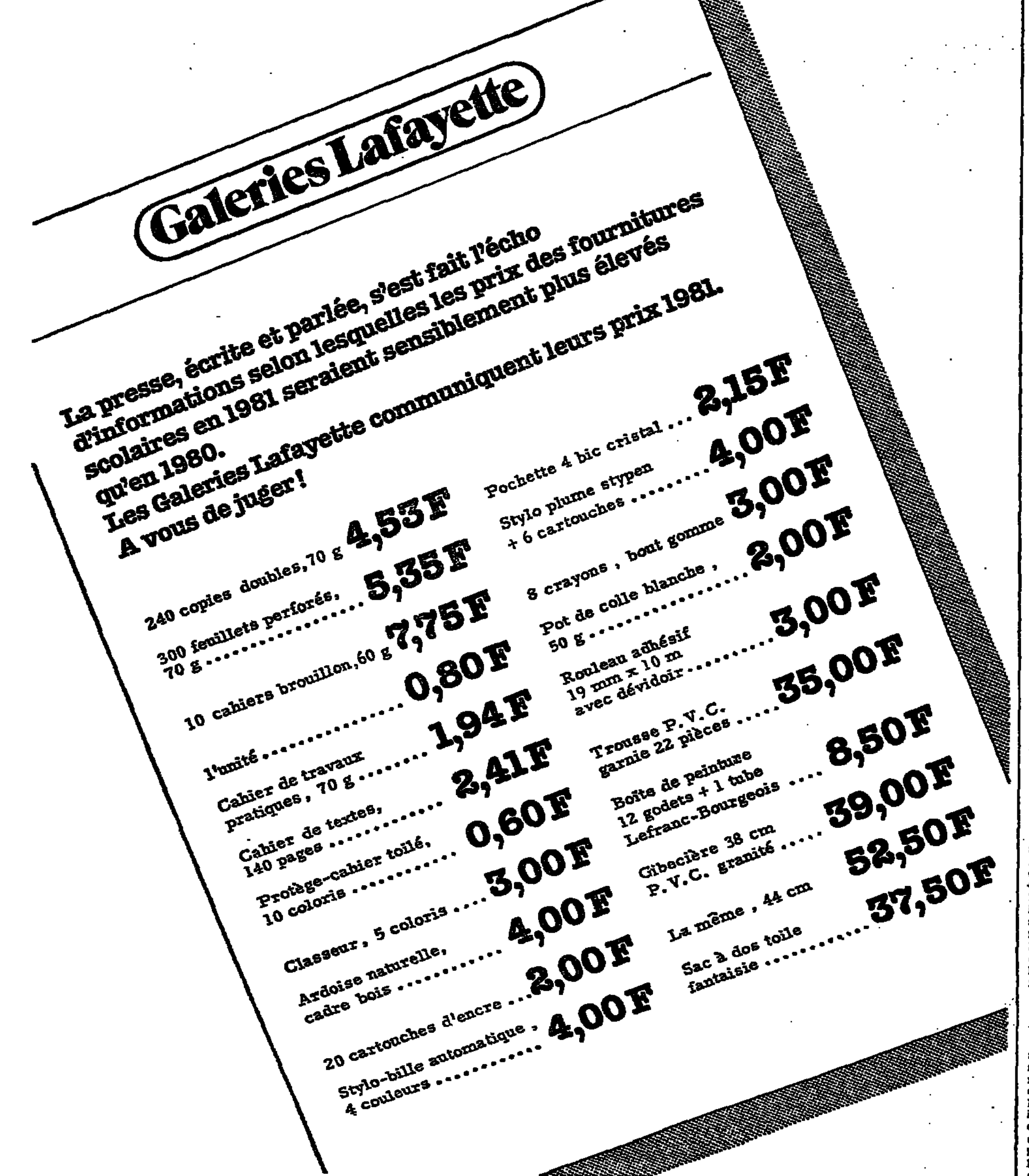
Une quinzaine de parlementaires ont participé au débat qui s'est engagé à la suite de ce discours. Tous ont convenu que l'image du *président de la République et du* gouvernement est bonne : la politique étrangère notamment est bien vue, ont-ils noté.

Pour M. Charles Josselin (Côtes-du-Nord), « *la volonté et la pratique de la concertation sont bien reçues* ». M. Georges Sarre (Paris) souligne que « *le front de gauche est sans faille* », que « *les organisations syndicales jouent le jeu* », mais que « *la crise continue et s'approfondit, ce qui nécessite des mesures fortes face à un patronat qui sabote* ». M. Yvon Tondon (Meurthe-et-Moselle) constate que « *le chômage reste la question la plus préoccupante* ».

Dans ce contexte, M. Josselin assure que le groupe doit être *le* « *gardien du changement* » (le Monde du 3 septembre), et M. Sarre indique qu'il constitue « *le point de passage obligé* » entre le parti et l'action gouvernementale.

L'impression que certains ont eue au cours des débats d'une « offensive », du moins d'un désir de se manifester, des rocardiens n'est pas partagée. Le sentiment général, résume un élu de la majorité mitterrandiste, est que la discussion *engagée entre parlementaires a son* prolongement évident dans la préparation du congrès de Valence.

ANNE CHAUSSEBOURG.



LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi matin 2 septembre, au château de Rambouillet, sous la présidence de M. François Mitterrand, en présence de tous les membres du gouvernement, à l'exception de M. Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, retenu à Paris par les travaux de la conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés. Les travaux du conseil ont été suivis d'un déjeuner servi, au château, à tous les participants, puis d'un conseil restreint qui a rassemblé autour de MM. Mitterrand et Mauroy une quinzaine de ministres et de secrétaires d'Etat. *En début* d'après-midi, le communiqué suivant a été diffusé :

● NATIONALISATIONS

Le premier ministre a fait une communication sur l'état des travaux de préparation des lois de nationalisation. Elle a été suivie d'un large échange de vues qui sera poursuivi mercredi après-midi en conseil restreint.

Le calendrier de mise au point des textes a été adopté.

[M. Pierre Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République, a déclaré, au terme des délibérations : « *Les projets de loi qui sont en cours d'élaboration seront soumis dès la semaine prochaine au Conseil d'Etat après que le prochain conseil des ministres* [le 9 septembre] *aura été saisi des décisions et ils devront être adoptés définitivement le 23 septembre (...).*

» *Il s'agit là d'un débat important. Les engagements du président de la République ont été repris dans le discours du premier ministre à l'Assemblée nationale* [le 8 juillet].

» *Le principal objectif des nationalisations est d'aider la France à sortir de la crise. La nationalisation du crédit et celle d'un certain nombre de groupes industriels a pour objet d'aider notre économie à surmonter les difficultés actuelles, à permettre la restructuration de notre appareil industriel, à rendre la France plus dynamique sur le plan de la compétition internationale. Il s'agit bien d'exprimer une volonté industrielle et de mieux nous armer pour affronter les difficultés du temps présent. (...) La discussion va se poursuivre à propos des structures qui seront mises en place.*

» *Mais il y a un point sur lequel tout le monde est bien d'accord dès maintenant — le reste, ce sont des modalités techniques : il s'agit, conformément à la Constitution, de faire en sorte que l'indemnisation soit juste.* »]

[M. Bérégovoy a ajouté, pour sa part, à *l'issue du conseil : « La France ne s'est mêlée ni de près ni de loin, à cette affaire.* »]

(Lire page 3.)

● CONSEILS RÉGIONAUX

Sur proposition du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, le conseil a donné son accord au dépôt, par le gouvernement, de quatre dispositions qui compléteront le titre III du projet de loi de décentralisation.

Il s'agit de renforcer les pouvoirs des conseils régionaux, dans l'attente de la prochaine transformation des régions en collectivités territoriales.

Ainsi il sera proposé au Parlement :

— *De transférer* au conseil régional le pouvoir d'accorder les aides financières allouées par le budget de l'Etat en matière de développement régional, qui seront d'ailleurs réformées pour le 1er janvier prochain ;

— D'autoriser le conseil régional à délivrer désormais les agréments en matière d'exonération de taxe *professionnelle* ;

— D'autoriser les conseils régionaux à entrer dans le capital des *sociétés de développement régional* et à participer ainsi à leurs interventions en matière de prêts aux *entreprises privées* ;

— Enfin, d'instituer, au niveau régional, un comité consultatif, *composé en majorité d'élus*, qui donnera son avis sur l'orientation générale de la politique des prêts d'équipements *collectifs accordés* aux collectivités locales par la Caisse des dépôts et la Caisse d'aide à l'équipement, *ainsi que sur les demandes* de prêts de départements, des communes, de leurs groupements et des établissements publics locaux.

[Ces dispositions complémentaires seront introduites dans le projet de loi *sous forme d'amendements* du gouvernement.]

● SITUATION DES IMMIGRÉS

Le conseil a examiné sur le rapport du secrétaire d'Etat auprès du *ministre de la solidarité nationale*, chargé des immigrés, deux projets de loi relatif à la situation et aux *droits des immigrés* : conditions d'entrée et de séjour *des étrangers* en France et lutte contre l'emploi *d'étrangers en situation irrégulière*. Ces projets de loi seront adoptés au prochain conseil des ministres.

● LIBERTÉ D'ASSOCIATION DES ÉTRANGERS

Première étape dans la reconnaissance de nouveaux droits aux immigrés, le conseil a adopté un projet de loi qui abroge le régime du décret-loi de 1939 et garantit la liberté d'association des étrangers. *Désormais*, ces associations pourront se constituer librement avec les mêmes garanties que celles dont *bénéficient* les *associations* créées entre Français. Parmi ces garanties, la dissolution ne pourra être prononcée que par la voie judiciaire.

(Lire page 26.)

● CENTRAFRIQUE

En l'absence du ministre délégué à la coopération et au développement, retenu à Paris par la conférence des Nations unies, le ministre des relations extérieures a évoqué le changement *de pouvoir* intervenu à Bangui. Le ministre a souligné qu'il s'agissait d'une affaire interne qui ne relève que des Centrafricains ; il a marqué que la France espérait le retour rapide à une vie démocratique normale.

● NAMIBIE

***L'opération militaire sud-africaine* en Angola a été évoquée par le ministre des relations extérieures qui a rappelé la protestation vigoureuse aussitôt faite par le gouvernement français auprès de l'ambassadeur d'Afrique du Sud ainsi que le soutien apporté par la France au projet de résolution du Conseil de sécurité qui devait condamner cette agression.**

Le ministre des relations extérieures a *souligné que cet événement* rendait encore plus urgente l'application intégrale de la résolution 435 des Nations unies, qui permettrait l'évacuation des forces étrangères de Namibie et le déroulement d'un processus démocratique, assurant ainsi la paix et la libre détermination des peuples dans cette région. La France s'y emploie avec fermeté dans le cadre du groupe des cinq pays désignés à cet effet par les Nations unies.

(Lire page 3.)

● PROCHE-ORIENT

Dans *la semaine écoulée*, plusieurs occasions ont permis des échanges de vues sur les problèmes du Proche-Orient. *Le président de la* République a reçu l'émir du Qatar et le roi Hussein de Jordanie, qui a *également rencontré plusieurs* membres du gouvernement. Le ministre des relations extérieures a effectué *un voyage en Jordanie*, au Liban et en Syrie, où il a rencontré les principaux responsables politiques.

Dans ces différents entretiens, le président et le ministre ont rappelé *les principes de la politique* française : la sécurité pour les Etats et la justice pour les peuples, au moyen de *négociations appropriées*.

Sans attendre, il convient de progresser là où cela est possible, comme l'ont reconnu *les interlocuteurs* successifs du président et du ministre.

A ce titre, la situation tragique du Liban et du peuple libanais mérite une attention particulière. Il convient de renforcer les forces de *sécurité de l'Etat libanais* et de rappeler à tous les principes de l'intégrité, de la souveraineté et de l'indépendance du Liban.

Ces échanges de vues se poursuivront dans les prochaines *semaines* avec d'autres dirigeants de la région.

● LES « P.M.A. »

***La conférence des Nations unies* sur les pays les moins avancés s'est ouverte à Paris, dans les locaux de *l'Unesco, le mardi 1er septembre*. Le président de la République a rappelé, dans son discours de bienvenue, *la priorité que constitue pour la* France une politique dynamique d'aide aux pays en développement et *particulièrement* aux *plus démunis* d'entre eux. Il a annoncé notamment que la France entendait atteindre en 1988 un *objectif d'aide publique* égal à 0,7 % de son produit national brut.**

Le ministre délégué auprès du ministre des *relations extérieures*, chargé de la coopération et du développement, a été élu président de la conférence, dont les travaux se poursuivront jusqu'au 14 septembre.

(Lire page 24.)

● SALVADOR

Les gouvernements français et mexicain ont publié, le vendredi 28 août, une déclaration faisant appel à la communauté internationale pour qu'un processus de paix soit enfin engagé au Salvador et laissé aux seules forces démocratiques du pays.

Le ministre des relations extérieures a souligné l'importance de cette initiative, exceptionnelle à bien des égards.

(Lire page 5.)

● MEXIQUE

Le ministre de l'agriculture a rendu compte de son voyage au Mexique du 23 au 26 août.

Au cours de ce *séjour*, la ministre de l'agriculture a inauguré une exposition sur l'agro-alimentaire, *caractérisée par l'importance et la* variété de la participation des firmes françaises.

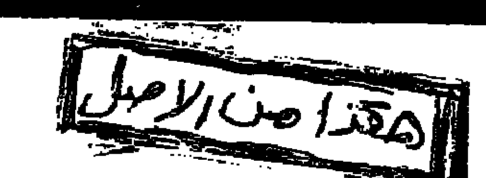
***Le ministre a été reçu par le président* Lopez Portillo, avec lequel elle a évoqué la possibilité d'actions conjointes du Mexique et de la France dans le domaine agricole et agro-alimentaire.**

Ces propositions ont été reçues par les autorités mexicaines avec le plus grand intérêt. Elles devraient permettre de faire progresser favorablement les négociations bilatérales, ainsi amorcées sur des projets précis, dans la perspective de la prochaine visite du président de la République française au Mexique.

● DANEMARK

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte de son voyage de travail au Danemark, à l'invitation de son homologue. Le sujet central de discussion était le devenir de la Communauté économique européenne et les divers problèmes qu'il pose. Une très large convergence de vues est ressortie des discussions, qu'il s'agisse de la structure du budget européen, des politiques communes *existantes et de la* relance nécessaire de la Communauté, notamment en vue de lutter contre le chômage et de renforcer la coopération dans les domaines monétaires, financiers, énergétiques et industriels.

***Le ministre de l'économie* et des finances compte poursuivre cette série d'entretiens bilatéraux avec ses autres collègues, afin d'approfondir ces différents thèmes économiques et financiers de la relance européenne.**



POINT DE VUE

Les cent jours de l'ex-majorité

III. — Ce qu'il faut faire

par JEAN-FRANÇOIS DENIAU

Au terme de sa réflexion sur les mutations politiques engendrées par l'élection présidentielle et par les élections législatives (« le Monde » des 2 et 3 septembre), M. Jean-François Deniau, ancien ministre, qui fut le principal responsable de la campagne de M. Giscard d'Estaing, évoque les devoirs de la nouvelle opposition, puis les chances et les obligations du centre.

Les Français sont convaincus qu'ils ont mis en place un pouvoir social-démocrate qui assurera ce changement sans risque qui est leur souhait quasi permanent tout en réglant heureusement le problème du chômage. Malheureusement, notre pays risque des tensions ou soubresauts plus graves. La majorité du parti socialiste n'est pas social-démocrate et sa doctrine officielle est celle d'un changement radical de la société, même s'il doit être progressif, qui ne prend pour modèle ni la Suède ni l'Allemagne fédérale, dont les Français pensent qu'elles sont des expériences assez réussies.

Malheureusement aussi, la crise risque de durer, aggravant les tensions. Soit le président Mitterrand devra abandonner ses ambitions et l'opposition actuelle pourra jouer un rôle qui ne serait pas seulement négatif. Soit, comme on peut le craindre, il durcira le régime en considérant que c'est son caractère partiellement social-démocrate qui ne lui a pas permis de réussir et, dans ce cas, l'opposition doit se préparer à lutter.

L'organisation de l'opposition

Ne revenons plus sur ce qui s'est passé dans l'ex-majorité, *sinon pour comprendre et agir*. Le parti socialiste a tous les pouvoirs au moins pour cinq ans. Il faut *en face de lui une opposition*. Ce n'est pas encore le cas. Je n'attends rien d'un « statut » *de l'opposition qui serait accordé* par le nouveau régime. Les statuts pour soi-même on doit les *établir soi-même. La première* obligation est un minimum d'entente et de coopération entre les *diverses composantes de ce qui* fut la majorité et, pour parler clair, entre l'U.D.F. et le R.P.R. *On l'avait souhaité quand* l'ex-majorité était au pouvoir, en déplorant que des règles du jeu plus précises n'aient pas été établies. C'est encore plus nécessaire quand on est dans l'opposition. Il ne s'agit en rien de perdre son identité, ni de renier ses convictions. Mais une opposition trop divisée n'est pas crédible dans l'opinion, encore moins qu'un gouvernement de coalition.

J'ai pu voir pendant la dernière campagne que les difficultés, voire les rancœurs, ne dataient pas du jour même mais remontaient souvent à plusieurs années. Ne laissons pas se créer de nouveaux contentieux. Si on doit être en désaccord, et il est normal qu'il y ait des points de désaccord, entendons-nous *au moins* sur la définition des *domaines de coopération, de non-agression et de divergence*. « *To agree, to disagree* », disent les Anglo-Saxons.

Notre système politique, on vient de le constater encore, a pour clé de voûte l'élection présidentielle, qui ne retient que deux candidats au tour décisif. Celui qui gagne est celui qui perd peu de voix dans son propre camp sans être *totalement* rejeté par l'autre. Celui qui gagne est celui qui peut obtenir ainsi 51 % des voix. Beaucoup de leaders de partis peuvent espérer faire 10, 20 ou 30 % des voix. Dans notre système politique, pour être efficace, il faut apporter l'espoir raisonnable de faire un jour 51 %. Et c'est le 1 % qui commande tout.

Il doit donc y avoir dans l'opposition une alliance organique *qui permette un tel résultat*. Certes, des contacts existent et existeront au niveau des groupes parlementaires. *Ils sont indispensables*. Mais la tactique des amendements, abstentions ou votes *négatifs à l'occasion* des débats et en quelque sorte au coup par coup ne suffit pas. Il faut sans doute penser de plus loin, pour plus lointain. Est-ce un comité de sages à haut niveau qui peut nous aider ? Est-ce un groupe de contact permanent à un niveau plus modeste ? Je ne sais. Mais ce que je sais, c'est que les victoires se préparent. Malheureusement, on l'a vu, les défaites aussi.

Le renforcement du centre

La politique est une étrange mathématique, qui a ses postulats et ses raisonnements qui ne *sont pas toujours ceux qu'on* nous enseignait en géométrie. Euclide n'a jamais connu le suffrage *universel*, et réciproquement.

La définition que nous donne du centre la géométrie est un point équidistant de tous les points d'une circonférence. En politique, cette définition n'est valable que dans la mesure où le centre est surtout perçu comme un refus des *extrêmes*, c'est-à-dire des extrémistes. En France, la voie moyenne, le juste milieu, auraient plutôt bonne presse et les extrémistes ne l'ont pas. Comment se fait-il alors que le centre ne soit pas régulièrement et systématiquement majoritaire ?

Centre vient d'un mot grec qui veut dire pointe. Il se trouve, en politique, qu'il correspond trop souvent à une image vague pour ne pas dire hésitante. Parce que les deux seuls courants vraiment dominants dans la tradition française sont la gauche et la droite. Et être centriste est compris d'abord comme un refus de ce qui va trop à gauche ou de ce qui va trop à droite. Cela donne un flou, un degré d'appréciation personnelle au cas par cas assez contraire à l'idée d'une force propre et indépendante.

Il *faut* désormais que le centre soit à la *fois* une pointe et un *cercle* et *je dirais même plusieurs* cercles. Divers par ses origines, il lui appartient de recouvrir les plus larges secteurs de l'opinion et, puisque c'est sa nature, d'être aux périphéries, d'en toucher le plus grand nombre possible. Mais si *l'on ne veut pas qu'il apparaisse* comme inconsistant ou incohérent, il lui faut aussi sa pointe ou *si l'on préfère un noyau dur*.

La liberté de vote est une tradition des mouvements centristes et, je pense, son honneur. Elle doit désormais avoir des limites définies en commun. Car le fait que sur un projet socialiste, tel député centriste vote pour, tel autre s'abstienne, tel autre vote contre, peut être considéré comme le propre de nos traditions libérales et mis au crédit de *l'honnêteté intellectuelle* de chacun ; mais il peut aussi donner l'impression fâcheuse de la dispersion ou de l'opération personnelle. Là encore, il faut une règle sur les domaines où l'on peut diverger (par exemple la peine de mort) et ceux où il faut absolument tenir l'union, quels que soient les états d'âme. Il faut une règle aisément et clairement explicable.

Après l'échec de l'opération des Dardanelles, opération entièrement montée par lui, Winston Churchill avait démissionné et s'était engagé dans l'armée. Après quelques mois, des événements politiques importants se préparent à Londres, il sent qu'il serait plus utile dans la capitale qu'au front et songe à rentrer. Sa femme l'en dissuade dans une *admirable lettre*. Elle *lui* rappelle que, quand il s'est engagé, il n'a pas eu besoin de *faire* un discours pour *expliquer son geste*. S'il quitte l'armée, ce geste-là, il devra longuement et difficilement l'expliquer. En politique, ne sont bons que les gestes qu'il y a le moins besoin d'expliquer.

Il faut donc, pour les votes du centre ou ses positions sur tout événement, que le public comprenne facilement la ligne qui les inspire et les critères qui ont joué, soit qu'il y ait divergence, soit qu'il y ait unité. Ce n'est pas la fin de la liberté de vote au centre. C'est la discipline minimum sans laquelle il n'y aura plus de centre.

La doctrine, c'est un mot que je n'aime pas beaucoup, et je me méfie des doctrinaires. Mais il est *indispensable*, pour *définir* pratiquement de telles attitudes, d'avoir un corps doctrinal de référence. La doctrine, ce n'était pas non plus notre fort... En outre, le C.D.S., les radicaux, les mouvements sociaux-démocrates, le P.R., ont à cet égard des héritages variés dont certains aspects ont été d'ailleurs repris par le régime actuel. Ne prétendons pas *tout fusionner* dans le style des motions de congrès. Mais, face à l'exercice du pouvoir par les socialistes et les communistes, il faut bien savoir ce que nous pensons pour pouvoir le dire bien à l'opinion. Là encore, il faut constituer une sorte de base théorique minimum, même si sur certains aspects des nuances peuvent se manifester. Et la première *tâche est de définir* les domaines où nos conceptions doivent être les plus unies et les plus *fermes*. L'Europe, les libertés, certes, mais aussi, parce que c'est la principale préoccupation *des Français*, la *politique économique* et sociale.

La Constitution reconnaît la *possibilité de nationalisation* en cas de « nécessité publique ». Qu'est-ce aujourd'hui que la *nécessité publique* ? *Et quels sont* les meilleurs moyens d'y répondre ? Sommes-nous pour la budgétisation *de la Sécurité sociale* ou, au contraire, le renforcement de son caractère mutualiste ? Som*mes-nous opposés à toute relance*, et, sinon, dans quelles conditions ? Quel statut de l'entreprise nous *paraît acceptable, quel rôle souhaitable* pour les syndicats ? Sommes-nous pour le département *plus la région ? Les réponses* ne s'improvisent pas. J'y reviendrai. Elles doivent se rattacher à une *ligne* de pensée *qui ne saurait* être le libéralisme au sens du « laisser-faire, laisser-passer », qui est *totalement inapplicable* en France et d'ailleurs n'y a jamais été appliqué.

Le vrai problème de notre fin de siècle, *seulement* aggravé ou énervé par la crise, est celui de la recherche d'une *société* qui concilie ces deux impératifs toujours contraires du besoin de *liberté* et du besoin de *sécurité* (il ne s'agit pas de la loi qui porte ce nom). Quels sont, dans la vie *économique, sociale, professionnelle, familiale*, le niveau ou le type de risques encore admis et *ceux qui ne le sont plus* ? Mais quelle est la part de responsabilité, donc de risque, qui doit être sauvegardée parce que sans elle il n'y aurait plus ni talent, ni création, ni sans doute liberté ? Et quels sont, chaque fois, les meilleurs moyens, les meilleurs niveaux d'intervention : l'Etat, l'entreprise, la famille, la vie associative, ou rien ? C'est l'étude de fond à entreprendre face au *débat marxiste* classique sur liberté formelle et liberté réelle, largement repris par le projet *socialiste*. La préface du programme socialiste affirme à peu près : la liberté sera socialiste *ou ne sera pas*. C'est bien joli à écrire, mais bien dangereux à voir. A nous de proposer notre *propre modèle*, qui va au-delà des questions de simple gestion quotidienne du pays.

Réflexion et propositions

Notre opposition aura d'autant plus de poids et de crédit qu'elle pourra se manifester non pas comme l'expression d'un dépit ou d'une réaction, mais comme le fruit d'une réflexion. Et qu'elle débouchera en même temps sur des propositions. Du temps où *l'ex-majorité était au pouvoir*, un tel effort autonome de réflexion et de proposition pouvait être gêné par l'exercice parallèle de ce pouvoir, ou pouvait paraître moins nécessaire. C'est fini ; l'opposition doit critiquer, si c'est le cas, et avancer chaque fois ses propres solutions. La doctrine doit soutenir la critique comme elle doit déboucher sur un programme.

Je ne sais pas encore comment s'orientera le régime de M. Mitterrand, et il n'est pas sûr qu'il le sache très précisément lui-même. N'attendons pas qu'il nous dicte tous les textes sur lesquels nous pourrions exprimer un avis. Disons dans les mois qui viennent, de nous-mêmes, ce que nous ferions. Il y a beaucoup à craindre que le régime se durcisse et se traduise par un dirigisme généralisé, même si ce n'est pas l'option actuellement mise en avant. Annonçons ce que nous dénationaliserons, et ce que nous ne dénationaliserons pas. Publions notre réforme de l'entreprise et de la fiscalité. Faisons connaître nos solutions pour l'agriculture, nos idées sur le statut de la fonction publique, notre conception de la liberté de l'information, nos suggestions de simplification administrative. Que l'opinion puisse à la fois savoir ce que nous voulons et comparer avec ce qui se fait.

On dira qu'après tant d'années *de pouvoir on ne nous croira* plus. « *Nous ne sommes plus au pouvoir.* » Pour ceux qui y sont, *l'état de grâce dure quelques* mois. Il finit quand, pour ceux qui n'y sont plus, l'état d'innocence se *retrouve*. *Mais il faut* perdre l'habitude de parler de « reconquête du pouvoir », comme *si chacun voulait reprendre* sa place d'avant... C'est d'opposition organisée et réfléchie, pour *conquérir le pouvoir un jour et y* faire triompher ce que nous pensons être le mieux pour la France et les *Français, qu'il convient* désormais de s'entretenir.

Une doctrine et un programme ne s'improvisent pas. Des critiques sérieuses non plus. C'est pourquoi, dans l'organisation de l'opposition, les sociétés de pensée doivent avoir un rôle fondamental. De tels clubs existent. Ils doivent trouver une nouvelle raison de dynamisme dans le fait que nous sommes dans l'opposition, en sachant que la réflexion ne peut pas être séparée de l'action. Leur composition doit être élargie, et certains doivent se spécialiser davantage. Un des atouts des socialistes, quand ils étaient dans l'opposition, a été, notamment, le nombre élevé des fonctionnaires de qualité, sympathisants encore plus souvent que militants, qui ont aidé le P.S. de leurs conseils et de leurs études. Sur la grande affiche de sa campagne où Mitterrand se présentait avec son équipe, vérifiez combien il y avait d'élus du suffrage universel. Vous serez surpris du résultat. Dans un pays comme le nôtre, *où l'intervention de l'Etat* est si diverse et si importante, il est pratiquement impossible de juger des *projets de l'Etat sans la* contribution de ceux qui ont aidé à les établir, de son action sans l'avis de ceux qui y *participent*. Notre libéralisme avait laissé faire. Notre volonté d'empêcher *les doctrinaires marxistes ou les* expériences « de troisième type » de ruiner ce pays doit nous conduire à agir en ce domaine comme ceux que nous avions laissé faire. Il faut des cercles de réflexion et d'action par ville ou par département mais aussi par ministère. Il serait intéressant que dans ces derniers, il n'y ait d'ailleurs pas que des fonctionnaires.

Il faut un parti. Durant la campagne, M. Mitterrand, pour illustrer sa capacité à réunir les Français, citait l'exemple du parti socialiste qu'il avait réunifié et transformé. Il faut penser à ce que doit devenir l'U.D.F. Au niveau du groupe parlementaire, une solution existe déjà. Le problème est celui des structures politiques. Peut-on, alors qu'on est dans l'opposition, se permette le luxe de distinctions ou de rivalités de tendances, même si elles s'appuient sur des familles spirituelles distinctes et hautement honorables ? Je ne le crois plus. Il faut désormais envisager la fusion, sous le même sigle ou sous un autre ; fusion ne veut d'ailleurs pas dire la fin de ces différences. Après tout, je ne pense pas qu'il y ait beaucoup plus d'écart entre les différentes composantes de l'U.D.F. qu'entre les différents courants du parti socialiste... Certains s'y refuseront ? Soit. D'autres accepteront. Pour moi, le centre est une pointe autant qu'un cercle. On peut même envisager plusieurs cercles que l'on espérera concentriques au lieu des formations juxtaposées actuelles. Il y aura un noyau dur et des apparentements. Il y aura des défections, mais aussi, j'en suis convaincu, des adhésions et des ralliements. C'est le prix, et l'avantage, de la clarté.

Le « *shadow cabinet* » n'est pas dans les traditions françaises. Ecartons-le. Mais, au moins, réglons le problème des prises de position publique. Dans le système juxtaposé actuel, toute déclaration comporte le risque fâcheux de paraître l'expression d'une des composantes ou encore une opération personnelle. Il faut désormais des porte-parole attitrés par matière : politique étrangère, collectivités locales et décentralisation, politique sociale, questions économiques, etc. Avec une telle division des tâches, statutaire et non au hasard des circonstances ou au gré des individus, c'est l'impression de cohérence qui se renforcera et la crédibilité du centre lui-même.

Il faut enfin la crédibilité des hommes. Rien ne remplace le retour à la base par l'élection démocratique. Et rien ne remplace un leader admis par tous, la loi politique étant, je le rappelle aussi, qu'il puisse apporter l'espoir raisonnable de « faire » un jour 51 % des voix.

Les priorités de l'action

L'action politique n'est pas seulement politique. Il existe en France un centre sociologique beaucoup plus vaste que les mouvements se réclamant d'une idéologie centriste. Il faut apprendre à le connaître et l'aider à s'organiser. Cette France tertiaire, moyenne, très largement majoritaire dans le pays, n'est pas d'ordinaire la plus motivée politiquement au sens de l'inscription à *un parti politique national*. Deux approches complémentaires sont à développer, la participation à la vie locale et la participation à la vie associative.

La participation à la vie locale prend un caractère prioritaire avec les projets actuels de décentralisation. Elle reste une école de formation comme un réseau d'influence. L'opposition ne peut plus *se contenter* du relais de quelques personnalités plus ou moins sympathisantes qui ont *pris l'habitude* de jouer « l'apolitisme » et répondent qu'elles sont d'autant plus efficaces qu'elles sont discrètes. Elle ne peut plus se contenter de témoignages épisodiques aux seuls moments des scrutins. Il faut davantage de femmes et d'hommes nouveaux qui prennent des responsabilités continues sur le terrain. Il faut les former et les aider. Il existe plusieurs associations d'élus locaux dont la majorité des adhérents n'était pas favorable au régime socialo-communiste, même s'ils ne l'ont pas toujours exprimé. Ces associations doivent être renforcées en *ce sens* qu'elles doivent être capables de rendre réellement des services. Elles doivent pouvoir mettre à la disposition de leurs membres des spécialistes en technique budgétaire, en fiscalité, en droit public, etc., et jouer le rôle d'un conseil permanent. C'est ce que fait largement le P.C. par les organismes qui dépendent de lui et avec les méthodes qui lui sont propres. Laissons-lui ses méthodes, mais inspirons-nous de son efficacité. Problème de moyens, c'est-à-dire de cotisations ? Les cotisations actuelles sont faibles parce que les services rendus sont faibles.

La vie associative se développe rapidement en France. Elle est l'une des bases d'une démocratie moderne. Là encore, les mouvements de gauche ont trouvé les hommes et les moyens d'être présents. A nous de l'être davantage. (Seul sans doute parmi nous, le C.D.S., par sa tradition démo*crate-chrétienne*, a une présence et une action assez systématique dans certains secteurs.) La prio*rité doit être désormais* la participation et la responsabilité dans le plus grand nombre des sec*teurs possible, qu'il s'agisse des* associations sportives, familiales, d'environnement, de parents *d'élèves, d'usagers, de consommateurs*...

Certains sont naturellement des « contre-pouvoirs ». Là n'est pas encore le centre politique, là sont déjà le centre ou les centres sociologiques, là peut être, demain, une des forces de l'opposition.

Enfin l'information. Il n'y a pas d'opposition si on ne sait pas ce qu'elle dit et ce qu'elle propose. Il n'y a pas d'opposition si l'opinion ne peut pas être avertie et *éventuellement mobilisée*. C'est l'affaire des grands quotidiens ou hebdomadaires, certes, mais aussi sans doute celle de bulletins ou lettres plus spécialisés qui recoupent l'information générale politique et des analyses et des renseignements de caractère technique. Les Français sont intéressés par la politique, au sens habituel, au moment des principaux scrutins. Entre-temps, ils sont plutôt spectateurs ou lecteurs de cette politique. Mais ils sont tous les jours acteurs dans leur vie professionnelle comme dans leur vie familiale. L'information par l'opposition ne peut négliger cette vie quotidienne qui, pour beaucoup, est la seule « vraie ».

L'avenir est long et la Constitution est précise. Le président de la République est élu pour sept ans, les députés le sont pour cinq ans. Le but d'une opposition n'est pas de se livrer à un dénigrement systématique. Ce n'est par la nature du centre. Sa nature au contraire est de « faire le tri » *dans l'action du gouvernement* en jugeant ce qui est conforme à l'intérêt réel du pays et ce qui ne l'est pas. *Puis-je* donner un exemple ? Je regrette que ce ne soit pas nous qui ayons *accordé la nationalité française* à quelques réfugiés politiques au talent littéraire reconnu. Ce n'est *pas un fait accessoire. Il peut s'en* trouver d'autres. Et je considère que nous serons d'autant plus *forts et écoutés dans nos critiques* que nous aurons su, quand c'était le cas, saluer, du moins dans la *mesure où nos positions peuvent* se rattacher à une ligne claire et explicable, comme je l'ai dit ini*tialement* ; *et pour autant que* certains principes fondamentaux n'ont pas été remis en cause par *ce régime. Car il y a aussi un* stade où il ne faut plus dire seulement « soit » ou « peut-être » ou « *non* ». *Il faut savoir dire* « hola ».

Le but d'une opposition n'est pas de faire des procès d'intention, car elle ne serait pas écoutée ; ni de pousser à la politique du pire en se réjouissant par avance des malheurs du pays, car elle serait odieuse. Il est de défendre nos conceptions en les exprimant et nos concitoyens en les aidant. Une opposition forte est indispensable. Son but est d'être fortement utile. Utile pas ses propos et par son action dès maintenant. Utile en préparant l'avenir pour que l'alternance ait lieu et que le jour où elle aura lieu, ce soit sous la forme la plus raisonnable. L'avenir est long. Il commence aujourd'hui.

FIN

N.D.L.R. — L'analyse sociologique de M. Bernard Cathelat, à laquelle M. Deniau se référait dans le premier de ses trois articles, a été éditée par les soins de TF 1. On peut se la procurer, au prix de 10 francs, en s'adressant à Emission Questionnaire, 75825, B.P. 104 Paris Cedex 17.

Le Monde

société

UN RASSEMBLEMENT PRÈS D'ORLÉANS

Guides sans frontières

De notre correspondant

Orléans. — La forêt de Sologne toute proche et ses allées tapissées de bruyère menant à de mystérieux domaines n'ont pas encore livré leurs secrets aux quatre-vingts guides qui ont établi leur campement à La Ferté-Saint-Cyr (Loir-et-Cher), à proximité d'Orléans. Comme les mille cinq cents jeunes filles qui campent actuellement dans la région, elle préparent, tout en découvrant le val de Loire, le grand rassemblement prévu au château de La Ferté-Saint-Aubin qui doit clore la vingt-quatrième conférence mondiale des guides et éclaireuses qui a lieu à Orléans depuis le 28 août (*le Monde* daté 30-31 août).

Les tentes sont loin d'être tirées au cordeau et le jean et le sweat-shirt ont remplacé l'uniforme. « *Les guides sont bien dans le monde actuel* », dit Marie-Geneviève, cheftaine, maîtresse auxiliaire, avec son groupe de Metz, qui proteste : « *On nous caricature en nous faisant passer pour un mouvement paramilitaire. C'est faux... Par contre, l'esprit qui nous anime est toujours le même.* » « *Notre engagement, c'est une manière de servir la société et la paix* », affirme Claudette Lemire, responsable du camp.

Un camp véritablement sans frontières. Un groupe de guides tunisiennes est l'hôte des guides. Pour Yasmina, étudiante à Tunis, le guidisme répond à son désir de « *bénévolat* » qu'elle n'a pu mettre en pratique dans les colonies de vacances.

Baden Powell et Freinet

Malika, une jeune Algérienne d'une famille de neuf enfants d'une cité de Saint-Quentin (Aisne), dont le père est au chômage, fait partie d'une unité de guides « Soleil », qui rassemble des immigrés et des Français des milieux défavorisés. Pour elle, le guidisme, « *c'est un moyen de s'exprimer davantage* » et de mieux vivre sa condition d'immigrée, mais c'est aussi une « pédagogie ». Malika ambitionne de devenir éducatrice. Trente-cinq unités « Soleil » regroupant un millier d'adolescents existent actuellement en France, preuve que le mouvement des Guides de France apporte sa contribution aux problèmes de société. Cette attention portée aux familles étrangères a suscité des questions au sein du mouvement. « *Des réticences même* », reconnaît Claudette Lemire, à qui revient l'idée de ces unités « Soleil ». Elle ajoute : « *Nous voulons acheminer ces jeunes filles immigrées vers une plus grande libération, mais sans révolte contre leur milieu familial ou leur patrie. (...) L'éducation à l'antiracisme est une priorité.* »

Si le « *moralisme militariste* » de lord Baden-Powell a encore ses adeptes et si quelques nostalgiques, en particulier chez les scouts d'Europe (qui n'adhèrent pas d'ailleurs à la Fédération du scoutisme français) préfèrent une jeunesse musclée confondant encadrement et action éducative, le mouvement scout français n'est pas dérouté par les mutations de la société. « *Il subsiste une image bourgeoise, un peu guindée* », reconnaît Mme Monique Mitrani, responsable du mouvement, « *alors que le scoutisme est né dans la banlieue ouvrière de Londres* ». Une enquête réalisée en 1976 par l'IFOP a montré qu'en dix ans, la proportion des enfants d'ouvriers avait progressé de 13 % à 26 %.

Environ deux cent cinquante mille garçons et filles pratiquent le scoutisme en France : les exploits coloniaux du général Baden-Powell ne font certes plus recette. En revanche, son projet éducatif — rendre l'enfant « *artisan de son propre développement* » — n'a pas pris de rides et n'a rien à envier à la pédagogie moderne basée sur les méthodes actives. « *Baden-Powell et Freinet ? Pourquoi ne pas risquer un parallèle ?* », explique une autre responsable. La vie au grand air, la connaissance de la nature, la spiritualité prônées aussi par le vieux chef sont autant de thèmes mobilisateurs pour la jeunesse d'aujourd'hui, désireuse de rompre avec les habitudes de consommation.

RÉGIS GUYOTAT.

ÉDUCATION

Les maîtres auxiliaires ayant enseigné l'an dernier seront réemployés

Deux circulaires et une note de service, publiées au « Bulletin officiel de l'éducation nationale » de ce jeudi 3 septembre, précisent les conditions de réemploi des maîtres auxiliaires pour l'année scolaire 1981-1982 et abordent la question du remplacement des enseignants absents. Ce texte manifeste à nouveau la volonté du ministre d'assurer le réemploi des maîtres auxiliaires ayant exercé au cours de la dernière année scolaire et justifiant de services minimaux.

Pour M. Savary, la réduction rapide du nombre des auxiliaires est « *une priorité fondamentale de son action dans les mois qui viennent* », comme il l'explique dans une circulaire du 26 août. Eternel et, pour les intéressés, douloureux problème de chaque rentrée scolaire, le sort des maîtres auxiliaires doit faire l'objet, selon le ministre, de « *solutions raisonnables et acceptables par tous* ».

Ils étaient à la rentrée de 1980 près de trente-cinq mille dans le second degré sur quelque trois cent mille enseignants à « bénéficié » de ce statut précaire. Depuis de nombreuses années, comme dans les disciplines technologiques, ces enseignants assurent parfois un nombre d'heures de cours supérieur à celui des titulaires pour un salaire moindre. Héritage des années de forte augmentation d'effectifs dans les lycées et les collèges, l'auxiliariat, dont la résorption a maintes fois été mise à l'étude, n'a jamais pu être maîtrisé par les différents ministres.

En effet, le problème de l'auxiliariat dans l'enseignement du second degré est aussi lié à celui du remplacement des professeurs. Le départ d'un titulaire en cours d'année scolaire pour cause de maladie ou de congé de maternité a jusqu'à maintenant été synonyme d'embauche d'auxiliaire pour un, deux ou plusieurs mois. Afin de lutter contre cette situation, M. Savary entend organiser le remplacement des maîtres absents tout en évitant le recrutement de nouveaux auxiliaires.

En ce qui concerne les maîtres auxiliaires appelés à bénéficier d'un réengagement à la rentrée, la circulaire précise que ces derniers doivent justifier d'un minimum de service d'enseignement correspondant pour l'année 1980-1981 à la moitié d'un service continu effectué à plein temps. Dans l'ordre d'ancienneté et dans la limite des postes non pourvus par des titulaires, ils doivent bénéficier du « *réemploi dans l'établissement le plus proche de leurs vœux* ».

Pour ceux qui n'auraient pu obtenir de poste, le texte précise qu'ils sont réengagés dès la rentrée pour un service à mi-temps. « *Ils ont vocation prioritaire à occuper les postes qui, traditionnellement, se révèlent vacants entre le 7 septembre et les semaines suivantes et à assurer les remplacements d'enseignants absents.* » Ces personnels sont rattachés administrativement à un établissement où ils peuvent, dans l'attente d'un remplacement, se voir confier des « *tâches temporaires* » ou participer à « *une courte période de stage auprès d'un maître confirmé et volontaire* ».

Ces dispositions, qui doivent être mises en œuvre avec les syndicats, « *marquent la volonté du gouvernement de porter remède dès maintenant à une situation dont vous connaissez, comme moi, la gravité* », écrit le ministre aux recteurs. M. Savary considère que la bonne application de ces mesures sera un élément dans l'appréciation portée par l'opinion publique et par lui-même sur la rentrée.

Des « équipes de remplacement »

En ce qui concerne les remplacements, une circulaire du 25 août abroge un texte du 5 novembre 1980 qui prévoyait de confier aux adjoints d'enseignement des services de surveillance ainsi que la mise en place d'enseignements supplémentaires dans d'autres disciplines lors de l'absence de professeurs (*le Monde* daté 16-17 novembre 1980). Le nouveau texte précise les conditions dans lesquelles les personnels titulaires sortant des centres de formation sont mis à la disposition des recteurs. Il prévoit que des adjoints d'enseignement volontaires ou nouvellement recrutés pourront, lorsque les besoins permanents d'enseignants auront été satisfaits, constituer des « équipes de remplacement ». Les modalités d'organisation de ces équipes, les disciplines et les circonscriptions couvertes seront arrêtées sur proposition des inspecteurs d'académie.

Toutes ces dispositions devraient faciliter la rentrée. En s'efforçant de ne pas laisser, dès les premiers jours, des classes sans enseignant, le ministre cherche à satisfaire les parents. La disparition des aspects les plus contraignants de la circulaire de novembre 1980 peut contenter les enseignants. Quant aux maîtres auxiliaires — du moins ceux qui étaient déjà en poste — ils semblent assurés de retrouver un emploi.

SERGE BOLLOCH.

● *Le congrès de la Libre pensée réuni à Clichy* (Hauts-de-Seine) du 28 au 30 août a été l'occasion pour M. Roger Labrusse, son président, d'affirmer que cette association créée en 1866 se veut « *la locomotive de la laïcité en matière scolaire* ». Dans son allocution d'ouverture, M. Labrusse a estimé que la première condition pour la rénovation de l'enseignement public était l'abrogation « *des lois Debré et Guermeur* » considérées comme « *attentatoires à la liberté de conscience* ». La Libre pensée, qui s'est félicitée de la motion adoptée lors de son congrès par le Syndicat national des instituteurs (SNI), réclamant « *la nationalisation laïque de l'enseignement* » (*le Monde* du 14 juillet), a rappelé qu'elle avait demandé au ministre de l'éducation nationale de présenter dès que possible au Parlement un projet de loi portant création d'un système gratuit obligatoire et intégralement laïque d'éducation.

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LE SEXISME ENTRE EN VIGUEUR

La Convention des Nations unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est en vigueur depuis mercredi 2 septembre. Elle avait été signée par quatre-vingt-quatre Etats — dont cinquante et un à la conférence de la décennie de la femme à Copenhague en juille 1980 (*le Monde* du 19 juillet 1980) — mais devait être ratifiée par vingt d'entre eux pour être applicable. Elle est déjà ratifiée par vingt-trois pays (1).

Cette convention a été adoptée en décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations unies. Présentée comme « *un grand pas vers la réalisation de l'objectif qui consiste à assurer les droits des femmes* », elle dénonce, en six chapitres et trente articles, toutes les discriminations — physiques, familiales, professionnelles — dont les femmes sont victimes et énumère les dispositions à prendre pour y remédier. Elle recommande l'institution, dans les législations nationales, de dispositions interdisant les discriminations sexistes et assurant l'égalité des femmes et des hommes, notamment dans le travail et les rémunérations.

Dans les pays occidentaux, ces textes existent depuis de nombreuses années. Ils ne sont pas appliqués pour autant et les femmes sont encore hésitantes dans leur volonté de les faire respecter. Les statistiques, tant des Nations unies que de la Communauté européenne, montrent qu'elles engagent peu d'actions en justice pour obliger leurs employeurs, voire leurs maris, à se conformer aux lois censées assurer leurs droits.

Les statistiques des Nations unies montrent aussi que les femmes qui représentent la moitié de la population adulte du globe et un tiers seulement de la main d'œuvre officielle, accomplissent « *près de deux tiers de l'ensemble des heures de travail* ». Elles ne reçoivent pourtant qu'un dixième du revenu mondial et possèdent moins de 1 % de la propriété (*le Monde* du 31 juillet 1980).

(1) Barbade, République socialiste de Biélorussie, Cap-Vert, Chine, Cuba, Dominique, République démocratique allemande, Guyane, Haïti, Hongrie, Laos, Mexique, Mongolie, Norvège, Philippines, Pologne, Portugal, Rwanda, Sri-Lanka, Suède, République socialiste soviétique d'Ukraine, U.R.S.S., Saint-Vincent et Grenade.

MÉDECINE

A Paris

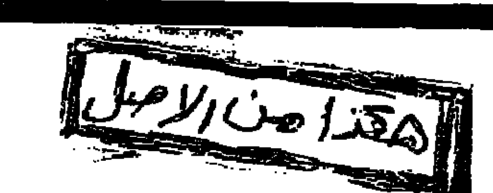
REPRISE PARTIELLE DES ADMISSIONS A L'HOPITAL BICHAT

Les admissions, qui avaient été suspendues le 6 août au centre hospitalier Bichat, après deux décès attribuables à la « maladie du légionnaire », ont repris ce jeudi 3 septembre dans l'aile est de l'hôpital, annonce l'Assistance publique de Paris. On précise à l'Assistance publique que les différents services hospitaliers reprendront progressivement leur activité au cours des trois premières semaines de septembre.

Après la suspension des admissions, une désinfection de l'établissement et des travaux sur le système de climatisation de l'hôpital avaient été entrepris (« *le Monde* » du 18 août). Des aménagements techniques, précise l'Assistance publique, sur les vingt-sept caissons de la climatisation centrale et sur les cinq cent quatre-vingts éjecto-convecteurs par où a lieu l'arrivée d'air dans les chambres, ont été réalisés. En particulier, une pente a été créée au fond de chacun des caissons, au moyen de résine coulée, pour permettre l'évacuation de toute l'eau qui pourrait s'y condenser.

RELIGION

● RECTIFICATIF. — L'adresse de l'Association internationale d'études médico-psychologiques et religieuses (A.I.E.M.P.R.) (*le Monde* daté 3 septembre) est : 20/4, rue de la Cambre, 1200 Bruxelles, Belgique.



SCIENCES

Le retraitement des combustibles nucléaires

La Cogema fait le point sur les contrats passés avec l'étranger

Le président de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), M. Georges Besse, a apporté, mercredi 2 septembre, sa contribution à la préparation du débat parlementaire qui aura lieu cet automne sur l'énergie en ouvrant le dossier du retraitement des combustibles irradiés dans les centrales nucléaires. Information, donc, faite à la *demande du ministère de l'énergie*, mais aussi mise au point et précisions sur un sujet qui, à la veille des discussions parlementaires, continue de susciter des polémiques.

La France, qui s'est faite l'un des champions du retraitement des combustibles irradiés — opération qui consiste à séparer le bon grain (l'uranium imbrûlé et le plutonium) de l'ivraie (les déchets radioactifs), — a, depuis 1971, passé, *via* le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), puis, après sa création, *via* la Cogema, un certain nombre de *contrats avec des clients étrangers*. Ils portent au total sur 7 227 tonnes de combustibles irradiés provenant de centrales nucléaires à eau légère, dont le retraitement doit s'effectuer dans l'usine de la Cogema, implantée à la Hague (Manche).

Pour honorer ces contrats, auxquels viennent s'ajouter ceux passés par Electricité de France pour son parc de centrales nucléaires, la Cogema doit agrandir l'usine existante (UP-2-800) en portant sa capacité de retraitement à 800 tonnes/an et construire une nouvelle unité de *capacité équivalente (UP-3 A)*, dont la mise en service a été fixée à 1987. Coût total de ces opérations : 19 milliards de francs, aux conditions économiques de 1981, dont la majeure partie — 20 % pour UP-2-800, et la totalité pour UP-3 A — sera payée par les clients étrangers.

Pour les seuls contrats passés à l'usine UP-3 A, les versements dépasseront 1,7 milliard de francs à la fin de 1981, 25 milliards à *la fin de 1986 et 45 milliards de* francs en 1995, provenant pour un tiers du Japon, pour un autre tiers, de la République fédérale d'Allemagne et, pour le reste, de la Suède, de la Suisse, de la Belgique et des Pays-Bas.

En dépit du caractère particulièrement intéressant de ces contrats au plan financier, et des assurances de M. Besse qui se déclare « *fier des installations de la Hague et de la technique de retraitement mise au point* », certains sont plus réservés sur le retraitement, mettent en garde contre une trop grande hâte à *s'engager dans cette voie, ou craignent* que le département de la Manche ne se transforme en une « poubelle nucléaire » mondiale. Sur ce point, M. Besse a précisé que tous les déchets des combustibles étrangers produits lors des opérations de retraitement seront renvoyés à leur propriétaire, sauf pour le retraitements de quelque 300 tonnes de combustibles relatif à des contrats passés par le C.E.A. entre 1971 et 1974. Bien que certains combustibles aient déjà été retraités — environ 300 tonnes — il convient cependant de noter qu'aucune opération de retour n'a *encore eu lieu*.

De même, l'uranium et le plutonium retraités, propriété des clients étrangers, doivent leur être restitués. A une nuance près cependant. Le plutonium, dont l'utilisation à des fins militaires peut conduire à la réalisation d'engins explosifs, ne retournera, a indiqué M. Besse, vers son pays d'origine que sur justifica*tion par son gouvernement* d'une utilisation pacifique immédiate et fourniture d'un calendrier précis de cet usage.

Pour le président de la Cogema, les précautions sont donc prises. Mais il est clair aussi qu'il n'existe pas au problème du retraitement de solution alternative valable. « *C'est la seule voie sûre* », comparée au stockage pur et simple dans des piscines dont diverses études ont montré, a-t-il affirmé, « *le côté assez apocalyptique* ». Une thèse que ne conteste pas la C.G.T. Dans un communiqué récent, elle a *déclaré que l'extension* de l'usine de la Hague était un « *besoin* », et que cette opération n'était pas liée à la signature de contrats de retraitement avec l'étranger.

TROIS CAS

Les contrats de retraitement passés depuis une dizaine d'années par la France avec des clients étrangers sont de trois types :

● Les contrats anciens, signés par le C.E.A. Ils portent sur 514 tonnes de combustibles irradiés en provenance de dix sociétés de *l'électricité européennes*. La moitié environ a déjà été retraitée. Tous les déchets ne repartiront pas et ceux produits par le retraitement de 297 tonnes de combustibles resteront sur le territoire français.

● Les contrats UP2-800. Ils portent sur 713 tonnes de combustible provenant de douze compagnies d'électricité. Ces contrats *ont été réalisés au tiers* pour la livraison et au dixième pour le retraitement. Les conditions qu'ils imposent sont plus restrictives, notamment en ce qui concerne le droit de retour des déchets à partir de 1990, faute de quoi une pénalité de 100 000 francs par jour serait appliquée au propriétaire qui les refuserait.

***● Les contrats UP3-A.* Ils portent sur 6 000 tonnes de matières nucléaires (2 290 tonnes du Japon, 2 141 tonnes de la R.F.A., 672 tonnes de Suède, 398 tonnes de Belgique, 469 tonnes de Suisse, et 129 tonnes des Pays-Bas) et sont très contraignants.**

JUSTICE

Autopolice à Besançon

Il y avait déjà l'autodéfense. Voici l'autopolice. L'affaire s'est déroulée à Besançon, où, samedi 29 août, une fillette de quatre ans et demi, Abida Tellage avait disparu du domicile de sa mère et de son beau-père, M Boussad Hadjeras, propriétaire d'un bar-restaurant. Le corps de l'enfant était retrouvé dans un immeuble désaffecté. Elle avait été étranglée.

Enquête. La police pense tenir deux suspects avec Mohamed Ayati, un maçon marocain de quarante-six ans, et un de ses camarades algériens. Clients du café l'un et l'autre, ils connaissaient l'enfant, qui avait pu les suivre. De plus on les avait retrouvés endormis dans l'immeuble même où le corps de la petite Abida avait été découvert. Garde à vue, interrogatoire. Faute d'éléments plus probants, les deux suspects, après avoir été déférés au parquet, sont relâchés, lundi 31 août.

La décision n'est pas du goût de M. Boussad Hadjeras, le beau-père de la victime. Si les policiers n'ont pu faire parler Mohamed Ayati, lui et deux voisins vont « s'occuper » de son compagnon algérien. Ils l'emmènent dans une forêt. Coups de poing, coups de rasoir. Au bout de deux heures, l'Algérien parle : il n'est pour rien dans le crime mais il en dit assez pour mettre en cause Ayati.

Les tourmenteurs satisfaits le ramènent à Besançon, où il répète ses accusations devant les policiers. Ceux-ci interpellent de nouveau Mohamed Ayati, qui, cette fois, avoue sans pouvoir expliquer son geste autrement que par une pulsion sexuelle. Il est inculpé d'homicide volontaire et écroué.

Quant aux auteurs de l'interrogatoire « privé » qui a donné de si bons résultats, on ne les a quand même pas félicités. Ils sont inculpés de coups et blessures avec armes et menaces de mort, mais restent en liberté.

FAITS ET JUGEMENTS

Mort de Pierre Pourrat « cerveau » du « gang des Lyonnais ».

Pierre Pourrat tenu avec Edmond Vidal pour chef de la bande de malfaiteurs dite « gang des Lyonnais », vient de mourir à l'hôpital Vaugirard, à Paris, où il était soigné pour un cancer, après avoir bénéficié récemment d'une grâce médicale.

Né à Saint-Etienne en 1927, Pierre Pourrat était, depuis les années 70, dans le « milieu » celui qu'on appelait « le Docteur », « le Vieux » ou « Tonton ». Doyen d'âge du « gang des Lyon*nais* », il avait été arrêté en décembre 1974 avec treize autres repris de justice par le S.R.P.J. de Lyon, après une longue enquête, à l'issue de laquelle on retint contre la bande une série d'agressions à main armée. On soupçonna aussi la même équipe d'avoir réalisé, le 30 juin 1971, le vol de la poste de Strasbourg (11 680 000 F), mais les preuves ne purent jamais être rapportées.

Dix mois après cette arrestation, Pourrat s'évadait le 19 octobre 1975 de la maison d'arrêt de Valence, où il avait été transféré. C'est donc par contumace qu'il était condamné à mort par les assises du Rhône lors du procès du gang des Lyonnais, en juillet 1977. Auparavant avait eu lieu l'assassinat, à Lyon, le *3 juillet 1975, du juge d'instruction* François Renaud, à qui avait été confié le dossier du « gang des Lyonnais », crime dont les auteurs n'ont toujours pas été retrouvés ni les mobiles établis.

Pierre Pourrat devait être retrouvé à Provins (Seine-et-Marne), le 7 avril 1978. Jugé cette fois, contradictoirement par les assises du Rhône pour complicité de vols qualifiés et association de malfaiteurs, il était condamné, le 28 mai 1980, à dix ans de réclusion criminelle, à l'issue d'un débat où il s'était surtout défendu d'avoir jamais été un « cerveau ». Il devait déclarer alors à ce sujet, mais sans autre précision : « *Le vrai cerveau n'est-il pas d'origine étrangère ? Et celui-là, vous ne l'avez pas arrêté. Il faut croire que vous en aviez peur.* »

Deux fonctionnaires des impôts poursuivis pour corruption.

Strasbourg. — Deux fonctionnaires de l'administration des impôts de Strasbourg viennent d'être inculpés de corruption. MM Dominique Delisle, trente-six ans, et Jean-Louis Welsch, trente ans, contrôleurs au service de l'inspection de la fiscalité des entreprises, s'étaient présentés la semaine dernière chez un antiquaire de Schiltigheim pour vérifier sa comptabilité. Les deux contrôleurs firent valoir au commerçant, M. Bodein, qu'un redressement fiscal de 100 000 F *s'imposait en raison de diverses* irrégularités et omissions comptables. Mais ils lui laissèrent entendre qu'une transaction sur le quart de la somme pourrait intervenir. Rendez-vous fut pris pour la remise de l'argent. Entre-temps, le commerçant avertit la direction des impôts qui, de son côté, alerta la police judiciaire, laquelle prit soin de relever les numéros des billets à remettre aux deux contrôleurs.

Lundi 31 août, M. Delisle se présenta à l'entrepôt du commerçant, où l'enveloppe lui fut remise. La P.J. l'attendait. *L'enveloppe contenait 12 500 F*. M. Delisle, sur lequel la police a également saisi un pistolet automatique, a été écroué. M. Welsch, lui, a été laissé en liberté. — *(Corresp.)*

Nominations de magistrats.

Par décret du président de la République, publié au *Journal officiel* du 31 août, sont nommés présidents de chambre à la Cour de cassation : MM. Ernest Frank, conseiller à ladite cour, en remplacement de M. Victor Cazals, admis à la retraite, et Roger Derenne, lui aussi conseiller, en remplacement de M. Jean Bel, admis à la retraite.

Sont nommés à la Cour de cassation : MM. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris, et Camille Bernard, président de *chambre* à la *cour* d'appel de Paris.

● *Les quatre plaintes de M. Gaston Defferre* contre l'hebdomadaire *Minute* pour des articles des 1er, 15 et 22 juillet et 12 août (*le Monde* du 29 août) ont entraîné *l'ouverture, par le* parquet de Paris, d'une information contre M. Jean-Claude Coudeau, directeur du journal, pour diffamation envers un membre du ministère et injures envers un citoyen chargé d'un mandat public. Le plaignant, qu'assiste Me Paul Lombard, estime avoir été injustement attaqué soit en sa qualité de ministre de l'intérieur, soit comme maire de *Marseille*. M. Claude Grellier, juge d'instruction, a été chargé du dossier.

FAITS DIVERS

● *Violent incendie de forêt près de Marseille.* — Un violent incendie a pris naissance, le mercredi 2 septembre, dans les collines du Rove, au nord de Gignac-la-Nerthe (Bouches-du-Rhône). Il n'a pu être maîtrisé que ce jeudi vers 9 heures, après avoir dévasté quelque 300 hectares de forêt et de garrigue.

● *Inondations dans l'est de l'Algérie.* — Des pluies diluviennes se sont abattues sur l'est de l'Algérie faisant au moins quarante-trois morts, une cinquantaine *de blessés* et *des centaines* de sinistrés à El-Eulma, ville industrielle près de Sétif.

● *Le coureur motocycliste français Alain Béraud* est mort, jeudi 3 septembre, à Brno (Tchécoslovaquie). Il avait été hospitalisé dimanche après une chute lors de l'épreuve des 250 cm3 du Grand Prix de Tchécoslovaquie (*le Monde* du 1er septembre).

CARNET

Naissances

— M. et Mme Pierre Rondot et leur fils Mark ont la joie d'annoncer la naissance de

Alastaire,

Glasgow, le 24 août 1981.
69380 Obernay.

— M. et Mme Michel Boudart et Pascal ont la joie d'annoncer la naissance de

Sabine,

le 11 août 1981.
128, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris.

Mariages

— Mme Jules Moch,
Hugues et Francine Weil,
M. Eliezer Ejnes,
Henri et Suzanne Ejnes,
font part du mariage de

Suzy et Robert,

qui a été célébré à Sarrebourg le 30 août 1981.
21, rue Molière,
57400 Sarrebourg.
22, rue des Telliers,
51100 Reims.

Décès

— François et Josette Bussière, ses parents,
Anne, sa sœur,
Mme Jean Bussière,
M. et Mme Morris Pimienta, ses grands-parents,
Sa famille et ses amis,
font part du décès accidentel de

Isabelle BUSSIERE,

le 22 août 1981.
L'inhumation a eu lieu à Paris le 31 août.
84, boulevard Garibaldi,
75015 Paris.

— On nous prie de faire part du décès de

Mme Robert CARRIERE,
née Louise Miton

rappelée à Dieu le 26 août 1981, dans sa quatre-vingt-treizième année.
De la part de
Mlle Madeleine Carrière,
M. et Mme Robert Carrière, ses *enfants*,
Jean-Marie, Jean-François et Jacqueline, Bernadette, Dominique, ses petits-enfants,
Aude, Vincent, Johanna, ses arrières-petits-enfants.
Les obsèques religieuses ont été célébrées à Alençon, dans l'intimité, le 31 août 1981. Une messe sera dite à son intention à Paris en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à l'automne, en y associant le souvenir de

Robert CARRIERE,

son époux, mort pour la France en 1915.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, rue Boslo,
75016 Paris.
9, avenue Minerve,
91170 Viry-Châtillon.

— Nous apprenons le décès de

M. Benjamin CATRY,
ancien député du Pas-de-Calais.

[Né en 1914 à Wambrechies (Nord), Benjamin Catry, qui exerçait la profession de négociant, avait été élu maire d'Arques (Pas-de-Calais) en 1953. Il occupa cette fonction jusqu'en 1977 (il était demeuré conseiller municipal depuis lors). Conseiller général de 1958 à 1976, *suppléant de 1958 à 1962 de M. Pierre Guillain*, député indépendant, il devint lui-même député en 1962 et représenta la huitième circonscription du Pas-de-Calais à l'Assemblée nationale, jusqu'en 1968. Il était apparenté au groupe parlementaire U.N.R.]

— Mme Semo Corbin, son épouse,
M. José Rosinski, son beau-fils, et son épouse Nicole,
Toute la famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Semo CORBIN,

survenu le 11 août.
Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière parisien de Bagneux.

— Mme Léon Gerber et ses enfants ont la douleur de faire part du décès du

docteur Léon GERBER

le 1er septembre 1981.
L'incinération aura lieu au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e (entrée place Gambetta), le lundi 7 septembre *1981, à 14 h. 30 précises.*
Ses cendres seront déposées au columbarium.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Gilles Moyne et ses enfants,
Le docteur et madame *Pierre* Moyne,
Le docteur Sophie Moyne,
La famille Septier,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Gilles MOYNE,
docteur ès sciences,
chargé de recherche au C.N.R.S.,

survenu le 30 août, à l'âge de trente-trois ans.

— *Didier Payet,*
Laurence et Didier Paquet et leur fils Cyrille,
Isabelle et Dominique Cagnac,
font part du décès de

Mme Didier PAYET,
née Françoise Leplatre,

survenu le 1er septembre 1981.
Le service religieux aura lieu le vendredi 4 septembre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-*Honoré, Paris-1er*.
L'inhumation est prévue au cimetière de l'Epine (Vendée), le même jour, vers 17 heures.

— Marion Tournon-Branly,
Et les membres de sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur et cousine,

Florence TOURNON-BRANLY,
artiste-peintre,

rappelée à Dieu le 31 août 1981, à Amiens.
Le service religieux sera célébré le jeudi 3 septembre, à 14 h. 15, à l'église Saint-Honoré, place Branly, à Amiens. L'inhumation aura lieu le même jour, à 17 h. 15, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
228 bis, boulevard Raspail,
75014 Paris.

Anniversaires

— Il y a cinq ans nous quittait le **docteur Jacques de PARIENTE**, une pensée émue et fraternelle est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu du

comte du BOISROUVRAY,

pensées et prières sont demandées à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir, en union avec la messe qui sera célébrée le 7 septembre, à 10 h. 30, en l'église du couvent des Dominicains de l'Annonciation.
222, faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris.

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

L'art de faire parler les meubles

Antiquité, antiquité, que de crimes on commet en ton nom ! Derrière ce mot pompeux qui évoque toute la noblesse des œuvres passées se cache un trafic d'une *étendue insoupçonnée, un négoce fondé sur la tromperie,* qui tire profit de manipulations techniques invraisemblables.

Certes, le phénomène n'est pas nouveau. Et le célèbre André Maillert, dans son livre, paru en 1934, *Au pays des antiquaires, confidences d'un maquilleur professionnel*, avait fait un beau scandale en révélant qu'il livrait aux antiquaires, qui les revendaient comme authentiques, d'innombrables reproductions de *meubles anciens.*

Mais la situation est beaucoup plus grave aujourd'hui que voici *un demi-siècle, car, à l'irréver*sible raréfaction des meubles authentiques, s'ajoutent les facilités de l'outillage mécanique commandé électriquement, à la portée de n'importe quel bricoleur de la brocante.

« *Vous n'ignorez pas,* me dit Milcko Stacke, *qu'une belle armoire à portes moulurées donne facilement naissance à deux bonnetières, vendues chacune deux fois la mise... C'est l'enfance de l'art...* » Ce sculpteur charentais dans la force de l'âge sait de quoi il parle : « *Je suis né dans la brocante, fils de marchand de meubles d'occasion, j'ai reçu très vite une formation d'ébéniste, et j'ai même chiné pendant dix ans. Je connais toutes les ficelles du métier.*

» *Pendant des années, j'ai donc acheté et revendu les meubles les plus divers. J'ai appris à détecter les traces qui révèlent une fabrication récente, non sans mal d'ailleurs, car la plupart des professionnels préfèrent garder jalousement leurs petits secrets. J'ai connu aussi la tentation des faux. Et puis j'étais écœuré de voir les braves « ébénos » — mal payés pour se salir les mains — faire les choux gras de revendeurs sans scrupules.*

» *Savez-vous qu'avec une grande armoire en noyer à 8 000 francs il est possible de fabriquer trois commodes Louis XVI à 15 000 francs pièce, une enfilade Louis XIV à 25 000 francs ou un buffet à deux corps couramment vendu 40 000 francs ?* ».

Stages d'initiation

Alors, un beau jour, Milcko en a eu assez de ces truquages et de ces *tromperies.* Il a trouvé à Royan un ancien studio de cinéma de 180 mètres carrés, avec une cour et des dépendances. Il a décidé de passer de l'autre côté de la barrière, et il a organisé des « stages d'initiation à la connaissance des meubles anciens et au dépistage des faux ». Ces stages *étaient destinés en priorité aux* professionnels, mais les antiquaires n'osaient pas y venir, ou venaient incognito. Des amateurs, de plus en plus nombreux, se sont inscrits, avec le simple désir de devenir des connaisseurs. Sous la pression de la demande, Milcko Stacke a accéléré la fréquence des stages. *Il vient de terminer le* dixième. Il en prévoit encore cinq d'ici à la fin de l'année, *dont un réservé uniquement aux* professionnels, et une douzaine l'an prochain, sans compter un stage spécial de restauration des tableaux avec un jeune restaurateur de l'école hollandaise particulièrement compétent.

Milcko Stacke n'est pas seul pour cet enseignement. Il a eu la chance de rencontrer, de l'autre côté de la rue, un ébéniste en retraite, mais jeune d'esprit et solide sur ses jambes, qui allait fermer son atelier : Pierre Gouzou, dit *Pierrot. Cet ébéniste à la* cinquième génération dans le métier, à l'établi à l'âge de *quatorze ans, ne demandait* qu'à transmettre son savoir. « *Je ne suis pas un artiste comme Milcko,* dit-il simplement, *mais je sais faire* ».

Ce que ne dit pas Pierre Gouzou, c'est qu'il est bénévole et, de nature généreuse, donne son temps sans compter. Et ce qu'il ne sait peut-être pas, c'est *qu'il s'exprime avec une élé*gance naturelle où les mots sonnent clairement et qu'il a le don d'expliquer, comme jadis les compagnons enseignaient les apprentis, à gestes mesurés, toujours avec patience, souvent avec humour.

Cet enseignement est enrichi de connaissances théoriques illustrées par des séries de diapositives projetées sur écran et largement commentées. *Milcko, qui a été également* moniteur d'éducation physique, sait que pour retenir l'attention des élèves il faut faire alterner la théorie et la pratique. Les stages intensifs, très denses mais très construits, s'inspirent de cette formule bien connue des pédagogues ; ils se concentrent sur huit jours pleins (pour éviter de trop coûteux frais de séjour), à raison de six à sept heures par jour d'enseignement audiovisuel et de nombreux exercices manuels.

Comme les autres stagiaires, j'ai enfoncé la gouge dans des bois différents, *ce qui permet de* les reconnaître selon leur dureté. J'ai fait connaissance avec les outils aux noms rassurants : *le trusquin, le bédâne, le tara*biscot, la scie à chantourner... J'ai appris la composition des décapants et des teintures. J'ai tenté de découper un trèfle dans du bois de rose, j'ai fait un « rempli-ciré » à la mattine et réussi un « *bouchage-porage* » au tampon à vernir...

On apprend aussi à éviter bien des erreurs pour nettoyer et décaper des meubles encrassés, comme les lessivages à grande eau ou l'usage des racloirs dans un morceau de carreau qui risque d'entailler les fibres du bois.

Mais il faut bien avouer que la partie la plus passionnante de ce séjour en atelier est le dépistage des faux. Ce n'est d'ailleurs que l'aboutissement logique d'observations progressivement enregistrées. Car comment savoir où se situent les pointes à tracer par rapport aux mortaises si l'on n'a pas manié *le trusquin, le dédane,* le tarabédane — et pourquoi les traits de scie à la main sont irréguliers si l'on a pas balancé la grande scie à débiter ?

De la connaissance des bois, qui exige de constants retours, à la frappe d'une estampille qui paraît d'une grande simplicité, à chaque jour suffit sa peine... et sa récompense lorsque, en visite chez un antiquaire ou un brocanteur, on débusque soudain un petit monstre de fabrication récente.

Hommage du vice à la vertu, la moindre « foire à la brocante » a désormais son expert, chargé, paraît-il, de chasser les brebis galeuses. Encore faudrait-il qu'il ne soit pas trop complaisant avec ses amis les *exposants.*

Il faut savoir aussi que les faux bien faits — comme de bons *ébénistes sont encore* capables d'en fabriquer — sont très coûteux, trop coûteux pour être rentables. De telle sorte que les faussaires qui inondent le marché de leurs bâtards se trahissent presque toujours sur quelques points, car *ils* ne peuvent penser à tout.

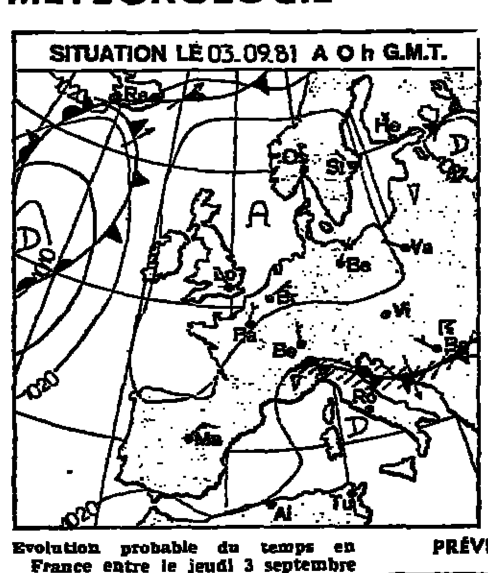
Les organisateurs des stages de l'IPA, Initiation aux pratiques artistiques (1), n'ont d'autres ambition que de dessiller les *yeux des amateurs, qui pourront* rapidement mettre en œuvre leurs connaissances. Et pour les affiner ils seront conviés six mois plus tard à un stage complémentaire gratuit. Certains marchands auraient intérêt à surmonter leurs complexes pour venir faire un stage à Royan, car faire du commerce sans *connaissances sérieuses repré*sente des pertes incalculables.

Il est certain qu'un bon diagnostic sur un meuble ancien demande de longues observations et beaucoup de réflexion. Milcko Stacke en est parfaite*ment conscient,* et *il* ne manque pas de mettre en garde ses élèves contre le risque de se tromper eux-mêmes à chaque instant. La modestie et la probité sont les vertus fondamentales du véritable connaisseur. *Il* n'en reste pas moins que ceux qui ont suivi ces stages d'initiation emportent « dans leur musette » de quoi inquiéter bien des marchands malhonnêtes ou incompétents. Ils connaissent désormais un certain art de faire parler les meubles anciens. « *Ah ! si les meubles pouvaient se taire* », soupirera le chœur des antiquaires !

GERSAINT.

(1) IPA, 8, rue Pierre-et-Victor-Billaud, 17200 Royan. Tél. (46) 05-46-99. Prix du stage : 2 000 F. Gratuit pour les handicapés.

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 03.09.81 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 4.9.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 3 septembre à 0 heure et le vendredi 4 septembre à 24 heures :

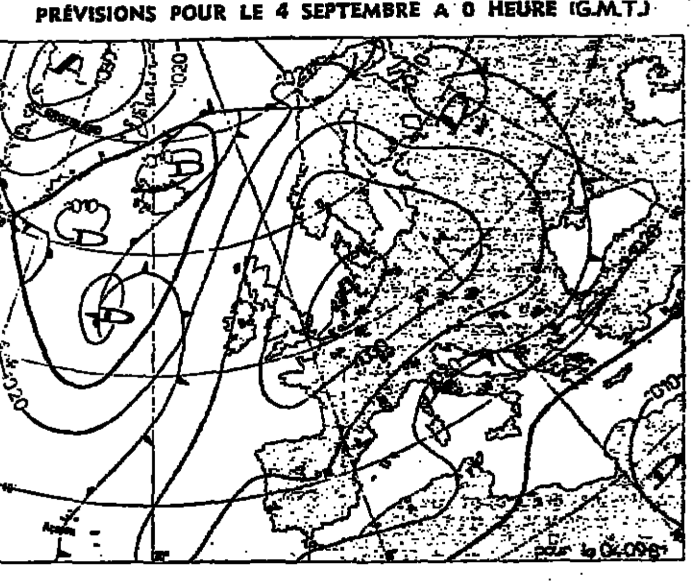
Une zone de hautes pressions persiste sur l'Europe occidentale, mais des masses d'air instable évoluent lentement en Méditerranée.

Vendredi 4 septembre, il y aura encore des nuages passagers et des ondées orageuses des Alpes du Sud à la Corse. Sur le reste de la France, le temps sera généralement bien ensoleillé, mais la matinée sera souvent très brumeuse, en particulier dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Les vents, modérés ou faibles, viendront de l'est. Les températures seront du même ordre que celles de jeudi.

Le mardi 3 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 035,7 millibars, soit 769,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 2 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 2 au 3) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 26 et 15 ; Bourges, 23 et 11 ; Brest, 21 et 12 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 22 et 14 ; Dijon, 21 et 14 ; Grenoble, 25 et 14 ; Lille, 21 et 11 ; Lyon, 22 et 14 ; Marseille, 28 et 19 ; Nancy, 22 et 14 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice, 26 et 19 ; Paris-Le Bourget, 22 et 12 ; Pau, 25 et 16 ; Perpignan, 29 et 20 ; Rennes, 23 et 11 ; Strasbourg, 23 et 13 ; Tours, 24 et 14 ; Toulouse, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 34 et 24.

PRÉVISIONS POUR LE 4 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 18 degrés ; Amsterdam, 21 et 12 ; Athènes, 31 et 19 ; Berlin, 18 et 9 ; Bonn, 22 et 6 ; Bruxelles, 21 et 8 ; Le Caire, 30 et 21 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 20 et 9 ; Genève, 23 et 14 ; Jérusalem, 34 et 22 ; Lisbonne, 28 et 16 ; Londres, 21 et 16 ; Madrid, 31 et 18 ; Moscou, 15 et 12 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 26 et 20 ; Palma-de-Majorque, 28 et 18 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 17 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

FÊTES

LES CORRECTEURS PARISIENS. — Le Syndicat C.G.T. des correcteurs de Paris et de la région parisienne organise, pour célébrer le centenaire de sa création, deux jours *de fête à la Cartoucherie* de Vincennes les 19 et 20 septembre, ainsi qu'une exposition historique au début de 1982.

★ 3, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. : 202-03-48.

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEURS DES CENTRES DE LOISIRS. — La Fédération nationale laïque des centres de loisirs pour l'enfance et l'adolescence organise de nombreux stages de formation pour les animateurs et *les directeurs de centres de loisirs.*

★ F.F.C., 10-14, rue Tolain, 75020 Paris. Tél. : 357-40-08.

SPORTS DANS LES ENTREPRISES. — Pour devenir animateur de ces activités physiques et sportives dans les entreprises, il faut être titulaire d'un certificat d'aptitude, qui se prépare au cours d'un stage de *formation de quatre* semaines pouvant être pris en charge par la formation professionnelle *continue.* Le *prochain* stage, organisé par la direction régionale de la jeunesse et des sports d'Ile-de-France, aura lieu, du 25 janvier au 5 février et du 8 au 19 mars 1982, au centre régional d'éducation populaire de Châtenay-Malabry.

★ Direction régionale de la jeunesse et des sports d'Ile-de-France. Tél. : 584-12-85, poste 519.

MODE

LE CATALOGUE MANUFRANCE. — Le nouveau catalogue de Manufrance (15 F dans les kiosques, remboursés au premier achat) s'oriente, sur trois cents pages, vers la mode, la maison et la *santé de toute la famille.* Il est édité par Movitex, spécialiste de la vente par correspondance, en *accord avec* la *Société* ouvrière de production et de distribution de Saint-Etienne, qui doit reprendre, en production et diffusion, le domaine des loisirs.

VIVRE A PARIS

ATELIERS D'EXPRESSION CULTURELLE. — Fermés pendant les vacances d'été, les deux cent soixante ateliers parisiens d'expression culturelle et de voisinage rouvriront leurs portes le 15 septembre, annonce l'Association pour le développement de l'animation culturelle à la mairie de Paris.

Répartis en quarante-six centres dans dix-neuf arrondissements et une péniche itinérante, ces ateliers proposent l'apprentissage et la pratique de cent quarante disciplines différentes, de la dentelle *au fuseau, le tissage, la poterie* ou la gravure, au mime, à la danse et à la création de costumes de théâtre.

★ ADAC. Tél. : 325-13-54.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3009

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III			■						
IV							■		
V			■						
VI				■			■		
VII						■			
VIII				■					■
IX					■				
X							■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Il donne le noir. — II. Il donne le nécessaire. — III. Forme d'instruction. — Personne mortifiée. — IV. *Inspire* les grands airs de personnes qui composent. Conjonction. — V. Article. N'est donc pas débauché. — VI. Division et grande unité. Terme de métier. Amusé. — VII. Prend son riflard quand il fait beau. Conseil de guerre. — VIII. Lettre grecque. Procéda à une séparation de corps. — IX. Où il n'y a rien à louer. Bouton au pied. — X. Marche avec un tambour. Participe passé. — XI. Possessif. Pousse du pied.

VERTICALEMENT

1. Actes d'introduction dramatiques. — 2. Marque d'affection qui provoque bien des rougeurs. — 3. Symbole. Enveloppes. — 4. Il quitta sa prison pour voler. Facile à dire. — 5. Fait partie des masses qui sont exploitées. Jadis (épelé). — 6. Ses larmes nous réjouissent. Ce que possède une étoile. — 7. Connaît plusieurs systèmes. *Désigne* des hommes à part. — 8. Ses toiles, exclues du salon, lui permettent de vivre. — 9. Enseignait l'art de soigner sa figure. Une affection sérieuse empêche une femme de le quitter.

Solution du problème n° 3008

Horizontalement

I. Hochepots. — II. Anagramme. — III. Lut. Rus. — IV. Ames. Ré. — V. Empire. En. — VI. Uele. Mât (cf. « perruche »). — VII. Tralala. — VIII. SS. Al. — IX. Qum. Fée. — X. Emoulue. — XI. Essayeurs (cf. « pompier »).

Verticalement

1. Halieutique. — 2. ONU. Mer. — 3. Cataplasmes. — 4. Hg. Miets. Ma. — 5. Errer. Foy. — 6. Pause. Lieue. — 7. Oms. Ma. Elu. — 8. Tm. Réa. Ur. — 8. Sédentaires.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

« Château de Malmaison », 15 h., grille d'entrée, Mme Allaz.

« Vézelay », 8 h., place de la Concorde, côté Tuileries, Mme Meyniel.

« Musée Marmottan », 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Bachelier.

« Institut de France et la Coupole », 15 h., devant l'Institut, quai Conti, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cimetière du Père-Lachaise », 15 h., entrée, boulevard Ménilmontant (Approche de l'art).

« Galerie des Thériaques », 2, rue de l'Embarcadère, métro Charenton-Ecoles (l'Art pour tous).

« Palais du Luxembourg », 15 h., 29, rue de Condé (Mme Camus).

« Village de Passy », 15 h., métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De Saint-Séverin à Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., métro Cité (Mme Haulier).

« Les impressionnistes », 15 h., entrée musée du Jeu de paume (P.-Y. Jaslet).

« *Quartier Saint-Sulpice* », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Musée du Grand Orient de France », 15 h. 15, 16, rue Cadet (Tourisme culturel).

« Le Marais illuminé », 20 h. 30, place de l'Hôtel-de-Ville (le Vieux Paris).

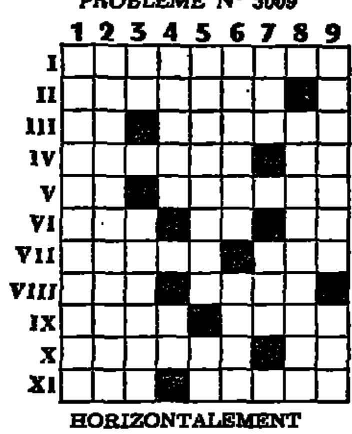
« Le Marais illuminé », 21 h. 30, devant l'église Saint-Paul-Saint-Louis (Visages de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 3 septembre :

DES DÉCRETS

● *Accordant* des permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux.



loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES DAHLIAS

TIRAGE N° 56 DU 2 SEPTEMBRE 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER (F.)
1	1	70	6	7 496	1 000
	3 141	1 070		7 846	1 000
	5 511	10 070		9 566	5 150
	198 291	3 000 070	7	Néant	Néant
2	652	500	8	08	150
	4 642	5 000		228	500
	19 442	50 000			
3	553	500	9	9	70
	2 193	1 000		69	220
	8 793	5 000		329	570
4	4 604	1 000		5 529	1 070
				7 709	1 070
				356 309	500 070
5	35	150	0	580	500
	7 445	5 000		730	500
	9 435	5 150		2 990	1 000
	6 815	10 000		4 700	1 000
6	66	150		9 190	1 000
				9 500	5 000
				18 850	100 000

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DE SEPTEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 9 SEPTEMBRE 1981 A CHALONS-SUR-MARNE (Marne)

LOTO TIRAGE N° 35						
	11	13	20	31	37	43
NUMERO COMPLEMENTAIRE						26

PROCHAIN TIRAGE LE 8 SEPTEMBRE 1981 VALIDATION JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE N° 56 DU 2 SEPTEMBRE 1981

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 57 DU 2 SEPTEMBRE 1981

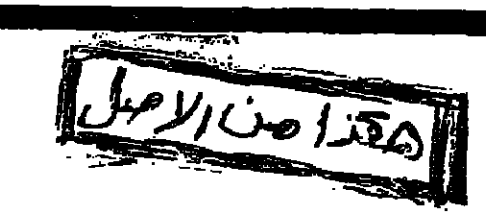
Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
0	Tous les billets terminés par 0 gagnent 50 F dans toutes les séries
91	Tous les billets terminés par 19 gagnent 100 F dans toutes les séries. Tous les billets terminés par 91 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer (F.)
791	0179	1179	2179	3179	4179	5179	6179	7179	8179	9179	300
	0197	1197	2197	3197	4197	5197	6197	7197	8197	9197	300
	0719	1719	2719	3719	4719	5719	6719	7719	8719	9719	400
	0791	1791	2791	3791	4791	5791	6791	7791	8791	9791	3 200
	0917	1917	2917	3917	4917	5917	6917	7917	8917	9917	300
	0971	1971	2971	3971	4971	5971	6971	7971	8971	9971	300
975	0579	1579	2579	3579	4579	5579	6579	7579	8579	9579	300
	0597	1597	2597	3597	4597	5597	6597	7597	8597	9597	300
	0759	1759	2759	3759	4759	5759	6759	7759	8759	9759	300
	0795	1795	2795	3795	4795	5795	6795	7795	8795	9795	300
	0957	1957	2957	3957	4957	5957	6957	7957	8957	9957	300
	0975	1975	2975	3975	4975	5975	6975	7975	8975	9975	3 000

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 1 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 1 (F.)	Sommes à payer Autres séries (F.)
3075	0357	5 000	1 000	5037	5 000	1 000
	0375	5 000	1 000	5073	5 000	1 000
	0537	5 000	1 000	5307	5 000	1 000
	0573	5 000	1 000	5370	5 050	1 050
	0735	5 000	1 000	5703	5 000	1 000
	0753	5 000	1 000	5730	5 050	1 050
	3057	5 000	1 000	7035	5 000	1 000
	3075	2 000 000	20 000	7053	5 000	1 000
	3507	5 000	1 000	7305	5 000	1 000
	3570	5 050	1 050	7350	5 050	1 050
	3705	5 000	1 000	7503	5 000	1 000
	3750	5 050	1 050	7530	5 050	1 050

Prochain Arlequin : le 16 septembre 1981 à ARTIX (Pyrénées-Atlantiques) tirage télévisé à 18 h 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DE L'ARLEQUIN DU 2 SEPTEMBRE 1981 N° 57





Claude Simon ouvre « les Géorgiques »

● *Depuis* Leçon de choses *qui parut en 1976, il n'avait rien publié. Il s'explique ici sur son nouveau roman.*

« *POURQUOI ce silence de cinq ans ?*

— Parce qu'il m'a fallu ce temps pour écrire *les Géorgiques*. J'étais en possession d'une montagne de papiers laissés derrière lui par l'un de mes ancêtres, le personnage que j'appelle L.S.M., et j'avais envie de faire quelque chose de ces archives, mais je ne savais pas comment m'y prendre : je veux dire passer de ces documents bruts à la littérature, composer une œuvre littéraire qui les englobe et les dépasse. Cela posait de gros problèmes.

— *Qui était cet ancêtre ?*

— Très exactement l'arrière-grand-père de ma grand-mère. Mais en fait sa véritable identité importe peu. Quand je vous aurai dit qu'il a été officier d'artillerie sous l'Ancien Régime, puis successivement membre de l'Assemblée législative, de la Convention, régicide, représentant en mission, promu général en l'An II, membre du Comité de salut public après la chute de Robespierre, du Conseil des Anciens, ambassadeur à Naples sous le Directoire, général d'Empire en Italie et à la Grande Armée et, enfin, gouverneur de Barcelone, d'où il a demandé son rappel en raison de sa santé pour aller mourir en 1812 dans son petit château du Tarn, qu'est-ce que cela peut faire ?... *Les Géorgiques* ne sont ni un roman historique ni une chronique familiale. Ce n'était pas là mon propos.

— *Mais c'est une histoire vraie ?*

— Ce qui est vrai, ce sont les documents, les lettres, les fragments de discours, de Mémoires, les jugements ou procès-verbaux d'audience que j'ai déchiffrés, sélectionnés et intégrés dans mon texte. Pour le reste, on en est réduit à des conjectures, des interrogations... Les figures de deux autres personnages vivant dans des époques différentes viennent plus ou moins se superposer à celle de L.S.M. L'un d'eux est celui qui compulse ses archives et que l'on suit pendant son enfance, puis pendant la guerre de 1939-1945...

— *C'est vous ?*

— Si l'on veut. Mais avec le statut de personnage qui implique une certaine distanciation : ce n'est pas le « narrateur », je crois qu'il faut bien le préciser... Quant à l'autre, il pose tout autant d'interrogations que L.S.M. De même que tous ces vieux papiers de famille n'ont été pour moi qu'un ferment, le ferment pour celui que j'appelle O. a été le reportage, *la Catalogne libre*, dans lequel Orwell a relaté l'aventure qu'il a vécue en Espagne. Résumons-la aussi brièvement si vous voulez : lorsqu'il arrive à Barcelone, en décembre 1936, les anarchistes sont maîtres de la ville. Quand il y revient après un hiver passé dans les tranchées du front d'Aragon, les communistes prennent le pouvoir, neutralisent les anarchistes et entreprennent l'extermination systématique des membres du POUM trotskyste dont Orwell fait partie. Revenu du front gravement blessé, et démobilisé, il est pris en chasse par le Guépéou jusqu'à ce que le consul d'Angleterre parvienne à lui faire quitter l'Espagne.

— *Mais vous avez déjà raconté des événements similaires : la débâcle, dans* la Route des Flandres ; *la guerre d'Espagne, dans* le Palace. *Vous les avez même repris dans* Histoire.

— Oui. Les mêmes thèmes reviennent. Il était naturel que les vagues images de guerre et de révolution que suscitaient en moi les documents laissés par L.S.M. se concrétisent sous la forme de celles dont j'avais été le témoin. De plus, il y a de si curieuses analogies entre certains destins, certains lieux, certaines scènes... Par exemple, Orwell, de retour du front, découvrant à Barcelone cette guerre civile à l'intérieur de la guerre civile, voit s'effondrer tous ses espoirs, et néanmoins il repart se battre. Même chose pour L.S.M. lorsque, se retrouvant à Paris après la défense et la perte de la Corse, il débarque au plus fort de la Terreur et des ravages des lois de Prairial. La guillotine, qui avait servi à tuer un roi, fait alors tomber jusqu'à des têtes de bouquetières et de vieilles folles comme « la Mère de Dieu »... Et pourtant, il repart aussi se battre à l'armée du Nord...

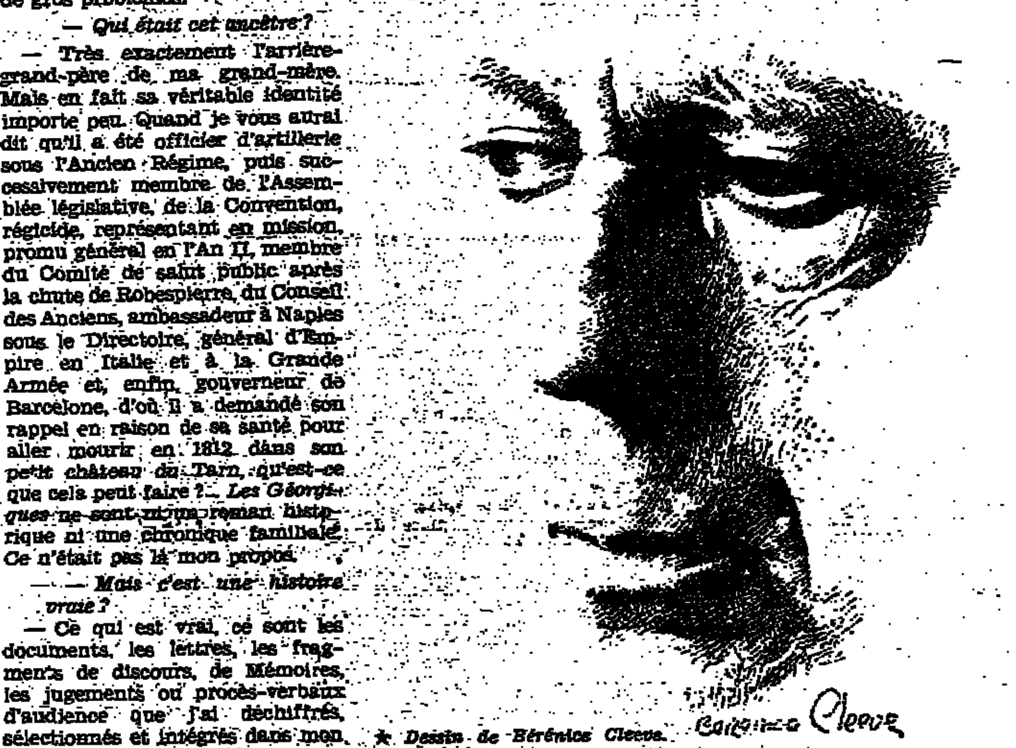
— *C'est la première fois que la Révolution française intervient dans votre œuvre. Quels sont vos sentiments envers elle et envers toute révolution ?*

— Le mot révolution est un mot valise. Il a servi à recouvrir — ou masquer — tant de choses différentes sinon contraires, de la révolution quarante-huitarde à la révolution (!) islamique, en passant par la Commune, la révolution russe, la « Révolution nationale » de Pétain, la révolution « culturelle » de Mao..., qu'il est bien difficile de répondre à votre question.

» Pour nous en tenir à la grande Révolution française, celle de 1789, il me paraît que, en dépit de ses excès, elle reste la seule véritable révolution de l'histoire, rupture en profondeur avec l'ancien état de choses, et qui a permis l'essor du monde moderne.

Propos recueillis par
J. P.

(Lire la suite page 13.)


★ Dessin de Bérénice Cleeve.

La terre, les hommes, le feu, le sang

● *Un livre magnifique, à la fois épopée, poème et roman.*

C'EST un très grand livre, *les Géorgiques*. Traversant deux siècles, des révolutions et des guerres, il a l'ampleur d'une épopée, non seulement par ses thèmes mais par son souffle et sa vision. Et pourtant il ne saisit pas que des masses en mouvement, le passage d'un monde à l'autre avec sa réaction, l'opposition des classes et des castes, des riches et des pauvres, des maîtres et des sans-grades.

Des personnages l'habitent, doués d'une humanité profonde. Leurs sentiments sont robustes et simples : le courage et la peur, l'ambition et la révolte, l'égoïsme et la générosité, la fatigue et l'élan. Mais chacun dans leur rôle, ils sont grandeur et petitesse mêlées, ni blancs, ni noirs, ni totalement condamnés, ni totalement absous.

Et ils sont jetés dans des drames, ceux-là mêmes que l'existence apporte : déceptions dans les engagements politiques, rage impuissante devant les défaites, amours rompues par la mort ou trahies, et ces conflits, tantôt tragiques, tantôt sordides, qui naissent au sein des familles.

Cette épopée est donc aussi un roman au cours duquel se trame une histoire qui a son mystère, son suspense. Une histoire qui entre bizarrement en composition, comme Claude Simon vient de nous l'exposer, avec deux, même trois autres histoires se déroulant dans des temps, des lieux, différents, autour de héros qui n'ont pas forcément entre eux de relations. Il y en a entre le général de la Révolution et de l'Empire L.S.M. et le soldat de la guerre de 40, qui est son descendant ; il n'y en a pas entre ces deux-là et le militant de la guerre d'Espagne.

Et pourtant l'œuvre ne manque pas d'unité. Celle-ci est à rechercher ailleurs. Dans l'ambition de faire tenir ensemble le plus grand nombre possible d'éléments de la réalité, de tisser entre eux des échos, des contrastes et des correspondances, de façon à donner une image globale, universelle de la vie. Ce qui apparente au poème ce roman bourré de documents authentiques.

Le livre est si riche qu'on dirait qu'il y a tout. Les hommes, bien sûr, roulés dans les tribulation de l'histoire, mais aussi ce qu'ils mangent, comment ils dorment, leurs vêtements. Que d'attention prêtée aux uniformes chamarrés, aux bijoux des femmes, à la tenue dépenaillée des militants, à la robe de faille garnie de perles noires où une grand-mère larmoyante enfouit son deuil ou sa honte !

Autour d'eux, la nature et le monde : une grande ville incendiée par une guerre civile ; des collines chauves que s'arrachent, dans la nuit, dans la boue, les combattants ; des clairières, des vallées, des routes pilonnées de bombes, jalonnées de morts ; des parcs paisibles que leur propriétaire, de loin, ensemence et plante, et qui font entrer dans le fracas de la guerre, la paix des travaux des champs. Et la ronde des saisons, l'éclosion du printemps, la pluie qui décompose les feuilles en automne, le grand gel de l'hiver où tout devient cassant.

Les bêtes participent, elles aussi, à l'immense opéra : vols d'oiseaux qui traversent le ciel, coq hérissé apparaissant à un balcon, papillons, libellules en copulation, et surtout les chevaux, passion de L.S.M. comme de Claude Simon, dont les robes luisent ou qui se couchent, exténués, dans les prés pour mourir.

Il n'y a pas que la vie, il y a la représentation de la vie, c'est-à-dire l'art, les spectacles *et leurs salles*. *Les Géorgiques* s'ouvrent d'une façon assez déroutante sur deux nus : devant un homme assis, déjà épaissi par l'âge, s'en dresse un autre, plus jeune, qui le regarde. Ce qui est la structure même du livre apparaît dans cette référence à David qui peignit d'abord nus les personnages de son *Serment du Jeu de paume*. Trois ou quatre portraits du général figureront en bonne place. Quant à son buste de marbre, drapé d'une toge à l'antique, il servira presque de fil conducteur au roman.

Un gigantesque puzzle

Pour faire tenir tant de choses et si diverses sur la scène du livre, Claude Simon nous invite à jouer avec un gigantesque puzzle. Il nous en livre d'abord les morceaux épars. Tout se mélange, se chevauche dans la première partie : biographie en miettes du général L.S.M. ; courts extraits de ses lettres et de ses notes ; brefs éclairs sur un soldat perdu dans une débâcle ; instantanés sur des combats de rue ; fragments d'une représentation d'*Orphée* ; images fugitives d'un lecteur aux mains creusées de rides, qui garde sous ses paupières, quand il les ferme, des sensations colorées...

Les phrases, ici, sont brèves, le trait net, l'expression peu rehaussée de métaphores, les verbes presque tous au présent. On se retrouve vite dans l'apparent désordre du texte qui joue de l'italique et du romain.

Dans la maison de Claude Simon, à Salses, qui ne doit rien aux deux propriétés familiales décrites dans *les Géorgiques*, on voit de grands collages, faits par lui, où reproductions de tableaux et *photographies* se juxtaposent. Chaque motif est figuratif, l'ensemble où une *Vénus d'Ingres voisine* avec une tête d'éléphant donne une saisissante impression de richesse bigarrée. On reçoit la même de *ce puzzle éclaté*.

Dans les parties suivantes, au contraire, des scènes se composent, des récits s'engendrent. Nous voici d'abord au cœur de l'hiver 1940, où nous assistons à la débandade inexplicable d'un escadron en marche dans la neige. Claude Simon règle ici ses comptes avec l'armée, et ils sont durs.

Puis changent le décor et l'atmosphère. L'homme, à peine distinct des autres, que nous venons de voir jeté en pleine guerre, *s'individualise. Il visite* le château de son ancêtre à demi tombé en ruine. Il se rappelle son enfance dans une autre maison, *plus orgueilleuse*, frappée à son tour de décrépitude : le salon de sa grand-mère où trônait le buste du général, le cinéma pouilleux que, collégien, il fréquentait clandestinement et qui contraste violemment avec la représentation d'*Orphée* au Théâtre municipal où la vieille dame l'avait emmené.

Cette évocation d'un double passé est coupée par les lettres, les discours où L.S.M. apparaît dans sa pleine activité de révolutionnaire, de guerrier, de propriétaire terrien. Elle est coulée dans la grande phrase sans rupture de Claude Simon où tant de détails s'accumulent et qui, par le jeu des métaphores et des associations, glisse d'un monde à l'autre et fait communiquer toutes choses entre elles. Une esthétique qui, pour relever du baroque, n'en est pas moins précise et réaliste. Dans cette troisième partie, le drame commence à se nouer.

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 13.)

« Côme, confession générale »

Ehni et son peuple

SI les jurys d'automne se contentent de promotionner de la musiquette intimiste, ils auront l'embarras du choix. Du papa-maman, du toi-et-moi, des « petits tons neufs » comme Paris croit en découvrir chaque année la bouche en cœur, ce n'est pas ça qui manque ! Mais, si les jurys cherchent vraiment à drainer le grand public vers un auteur qui ait du cotire, qui invente un monde et une langue au lieu de minauder à la mode du jour, dont l'inspiration royalement originale réveille les appétits de lire et le goût de penser par soi-même, alors un conseil d'ami : qu'ils se jettent sur *Côme, confession générale*, de René-Nicolas Ehni.

Ehni n'est pas un inconnu. Sorti du peuple, pas n'importe lequel, celui du Sundgau, cet incroyable « melting-pot » ethno-culturel entre Vosges et Jura, il ne s'est pas caché de brûler les étapes de la grimpette socio-littéraire, en pratiquant la seule activité offerte à qui n'est ni héritier ni boursier : gigolo de la plume et du reste. 1968 a favorisé ces sortes de raccourcis. 1968 que, avec *la Chinoise*, de Godard, sa pièce *Que ferez-vous en novembre ?* annonçait prophétiquement, ainsi d'ailleurs que le film de Scola, *la Terrasse*.

Toujours au théâtre, il dénonce avec une férocité tonique les crimes du capitalisme envers les humbles — *l'Amie Rose* — et la culture — *Eugénie Kopronime*. Après quoi, au lieu de

par Bertrand Poirot-Delpech

vendre aux salles de rédaction parisiennes l'anarcho-narcissisme, l'anti-communisme ou la soif de transcendance dont les anciens de 68 ont fait de fructueuses denrées, Ehni se retire dans son Sundgau natal, à l'écoute, sans frime, de toute une rumeur étouffée et réputée invendable.

Comme s'il ne lui suffisait pas d'être né dans la patrie du mélange, il a ajouté à ses bizarreries celle de se faire baptiser orthodoxe, *non pas sous le nom de Côme, ainsi qu'il* le raconte dans le livre pour le plaisir d'un calembour grassement alémanique — Côme-Ehni !, — mais sous l'invocation de saint Nicolas, désormais associé en couverture à René, son *prénom d'ancien « catho » élève des jésuites*.

Confession générale prend la suite de *la Gloire du vaurien*, qui a marqué les débuts de l'auteur, déjà chez Bourgois. Ehni y raconte une randonnée en train avec sa mère, de *Mulhouse à Venise, via Strasbourg, Munich, Salzbourg. A propos* d'une tante disparue en Autriche, d'un oncle volatilisé sur le front russe, d'une tombe visitée sous la neige fondante ou d'une tiède dérive dans les brasseries, le narrateur effectue un voyage initiatique à rebours, un pèlerinage ironique et fervent dans la Mitteleuropa de la boisson, des ethnies baladeuses et des religions cousines. Au terme de ce vagabondage ferroviaire et verbal, le fils gagnera le mont Athos, sa énième patrie, tandis que la mère, image du petit peuple livré à l'idéologie du capital européen, ralliera son Sundgau, les cheveux malencontreusement rincés de noir par un coiffeur vénitien...

CONTRAIREMENT à tant de gauchistes dont le souci de réussir semble avoir éclipsé les rages de naguère, Ehni a gardé la hargne d'imprécateur P.S.U.-mao-rimbaldien qui leur était commune dans les années 70. Il n'a pas *renoncé à vitupérer le monde industriel qui dépossède ses* frères villageois de leurs biens, de leur culture, de leur âme.

Sa foi nouvelle n'en a pas fait un homme de certitude convertisseur à tout va. S'il anathémise et prophétise, c'est à l'opposé d'un *Maurice Clavel. Le brassage des religions de* ses aïeux et sa confession présente l'ont rendu spontanément œcum'... ehnique. Descendant des « turlupins », il témoigne pour une religion de la vie, non de terreurs nocturnes, pour un Christ anarchiste, en qui il s'agit de se perdre.

C'est en tant que « saint » que « son » peuple lui a transmis son gai savoir ; en tant que *« suspendu à Dieu »*. Mais à un Dieu qui ne se dit pas, qui est sous-entendu par des actes. Ce qu'il sait sur le « peuple » alsacien, il l'a appris au fond des brasseries du monde germain, en comparant les façons de boire, de parler, de croire, de résister, en vivant quotidiennement les « hybridations » que s'entendent à nier les commerçants et les ethnologues venus de la Ville.

Aux idéologies de toutes sortes, Ehni oppose résolument le messianisme d'une tribu quasiment élue, rebelle aux idéaux de propreté crétine que lui imposent les marchands de lessive, dépositaire de toute révolte ; avenir de l'humanité, en somme.

Y croit-il vraiment ? Comment savoir !... A peine le croyant a-t-il proféré sa vérité avec un péremptoire biblique, le diable farceur part d'un vaste rire carnavalesque. Comment rester grave longtemps et se prendre au sérieux, quand on est le produit d'autant de rites et de dialectes !

Le style de *Confession générale* est à l'image de ce mélange, vaccin magique contre la rigidité des dogmes et des formes. On songe d'abord à Eichendorff, notamment aux *Scènes de la vie d'un propre à rien*, mais l'« ehnien » n'a pas d'équivalent identifiable. Langue nomade comme son peuple, elle ne se laisse enfermer dans aucun sens reconnu. Née de rencontres folles et de marottes, elle suit les chemins de la vie sans chercher à composer une œuvre. Art de contrebandier polyglotte, de comparatiste subtil et d'hérétique incorrigible, qui soulève les questions les plus hautes sous les notations banales, qui se faufile dans l'universalité sous couvert de propos d'après-boire, et qui s'offre le luxe d'avouer *finalement, poésie à l'appui, que les confessions n'ont* d'autre sens que musical.

A une époque où plus rien ne se dit d'inédit, où tout se répète, y compris les prétendus irrespects, voilà un des très *rares écrivains dont on puisse certifier qu'il est, en toute* liberté, en toute invention, à l'origine de ce qu'il écrit.

★ COME, CONFESSION GENERALE, de René-Nicolas Ehni, Ch. Bourgois édit., 354 pages, environ 40 F. En vente à partir du *18 septembre*.

au fil des lectures

romans

LA FIN D'UNE ADOLESCENCE.

« *A quoi sert la loi?* » Sur ce sujet, Elodie travaille une dissertation. Il faut bien avoir son bac quand on a dix-huit ans, qu'on veut se libérer d'un amant sans imagination et se faire un avenir dans un monde où « *l'avenir n'existe pas* ».

Pour évoquer ces derniers pas dans l'adolescence, Sophie Képès a construit un récit où toutes les banalités (conflit des générations, découverte de la sexualité, nostalgie de mai 68...) s'éclairent de lueurs particulières. On s'attache à l'itinéraire d'Elodie, dont le drame fut d'être incapable de bien tenir son rôle dans la distribution prévue par les gens qui mettent en scène la comédie de la vie. Il y a, chez Sophie Képès, une certaine fraîcheur et une lucidité certaine.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ *Jeune fille non accompagnée*, de Sophie Képès. Le Seuil, 190 pages. 54 F environ.

LA MORT D'UN PÈRE.

A la mort d'un père, surtout si elle n'est pas inattendue, on procède à une sorte de bilan : l'amour qu'on lui portait était-il suffisant ? le connaissait-on comme il fallait ? avait-il un secret ? ne se contentait-on pas de signes extérieurs ? Ces questions, Jacques se les pose d'autant plus volontiers qu'il est un intellectuel et qu'il devine, dans l'existence apparemment banale de son père, des zones mystérieuses. Il ne se met pas en quête de révélations sensationnelles, mais son retour dans l'île natale s'accompagne d'une prise de conscience progressive, toute en finesse.

Sur ce thème, Christian Giudicelli a greffé mille et un détails qui font dévier sans cesse sa recherche. C'est que, s'interroger sur un être cher, c'est fatalement s'interroger sur soi ; quand on possède de l'imagination, c'est se perdre dans une analyse et une introspection de plus en plus coûteuses.

Christian Giudicelli écrit, au milieu de son roman, une phrase assez terrible : « *Mort depuis un an, mon père est un jeune cadavre que je regarde grandir en moi.* » Où est la frontière entre ce qu'on sait et ce qu'on devine, ou entre ce qu'on apprend et ce que, malgré soi, on réinvente ? A force de plonger dans son passé et dans celui de son père, le personnage de Jacques perd pied au fond de sa propre conscience. Là où d'autres iraient vers la désintégration, Christian Giudicelli navigue dans les eaux aimables de l'incertitude. Sa vertu majeure est de ne pas insister sur les abîmes qu'il suggère. Un beau talent en demi-teinte, qui se veut désinvolte jusque dans le titre : *Une affaire de famille.*

ALAIN BOSQUET.

★ *Une affaire de famille*, de Christian Giudicelli. Le Seuil, 187 pages. 54 F environ.

LA MUSIQUE DE NANCY HUSTON.

Il y a deux ans, Nancy Huston, une jeune Canadienne anglaise qui écrit en français, avait publié un premier livre, malicieux et perplexe, *Jouer à papa et à l'amant*. Aujourd'hui, son talent étrange prend une tout autre portée dans *les Variations Goldberg*. Qualifié de « romance », ce livre se déploie à la manière de l'œuvre de Bach auquel il ne cesse de se référer. D'abord il parle admirablement de la musique : de la présence dictatoriale de l'instrument, et de l'instrumentiste en proie à son art. Comment être soi-même quand on passe sa vie à servir l'œuvre d'un génie ? Sans cesse, l'interrogation sur le *moi* interrompt l'interrogation sur le métier, aucun des deux n'étant séparable de l'autre. Cette méticuleuse analyse admet le rêve et l'extrapolation, comme le clavecin admet des variantes. La soliste fait partie d'un concert, cependant.

Il s'ensuit que chaque participant de l'orchestre a droit à son rôle — jeu, réalité, amour, rêve — et que sa propre contribution, psychique ou artistique, est indispensable à l'ensemble. La mathématique de l'absolu se pare d'un chatoiement rare et précieux. Il faut aimer ce livre amoureux de la musique : il est écrit pour les purs et les inconditionnels d'un art rarement si bien transposé en mots.

A. B.

★ *Les Variations Goldberg*, de Nancy Huston. Fiction & Cie. Le Seuil, 190 pages. 54 F environ.

L'ALGÉRIE DE MAMAN.

Etre né à Alger en 1947 et en être chassé à quinze ans, voilà de quoi faire un livre quand sonne la trentaine. Un de plus. Nostalgie et burnous, copains basanés et histoires dans l'Histoire. Avec, bien sûr, maman. On a déjà lu. Mais ce premier roman retient le lecteur. D'abord l'évocation de la mère (mère et patrie confondues) n'a pas la tonalité des redites — l'auteur écrit pour Elle sans oublier que la personne doit être aussi personnage ; ensuite, les odeurs du terroir, les bruits de la guerre et les souvenirs les plus familièrement personnels parviennent à nous concerner.

Maman la Blanche d'Alger la Blanche... une double histoire d'amour également servie par la fidélité — ce qui ne serait que touchant — et par une écriture efficacement contrôlée — ce qui fait un livre. Un livre à lire, cela arrive.

P.-R. L.

★ *Maman la Blanche*, d'Alain Vircondelet. Albin Michel, 244 pages. 55 F environ.

poésie

LE « TESTAMENT » DE XAVIER GRALL.

S'il a publié relativement peu de recueils de poèmes, au sens propre du mot (*le Rituel breton*, *la Sône des pluies et des tombes*, *Rires et pleurs de l'Aven*), Xavier Grall n'en est pas moins, d'abord et avant tout et quoi qu'il écrive, un *poète*.

Xavier Grall a la « Bretagne au cœur », une Bretagne tout à la fois éternelle, réelle et rêvée ardemment. Il veut aider par la parole au réveil de cette « Belle au bois dormant ». C'est pour ça qu'il s'encolère, fustige, s'empourpre et prophétise. Mais il n'en demeure pas moins un poète vivant sa déchirure personnelle, son écartèlement entre le sol lourd — au sens de glèbe — et le ciel vaporeux, édénique. Son dernier recueil en porte témoignage. Pour l'essentiel il est composé d'un long poème, qui apparaît comme un « testament ».

Celte et chrétien, avec ce qu'il faut de paganisme, Xavier Grall, qui n'a cessé d'être fasciné par le mystérieux royaume d'outre-terre, se présente devant Dieu, et du même coup il établit une sorte de recensement ébloui et douloureux : villes, bourgades, chiens familiers, cyprès, terres bleues, grives, marées et saisons, etc. Il y a dans ce long « solo » des rumeurs à la Villon, à la Rutebeuf. C'est déchirant, bariolé, souvent baroque.

ANDRE LAUDE.

★ *Solo et autres poèmes*, de Xavier Grall. Editions Calligrammes, 18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper. 31 pages. 37 F environ.

LES MIRACLES DE LÉPIDIS.

Clément Lépidis est venu relativement tard à l'écriture. C'est la découverte d'Henry Miller qui a fait entrer en littérature cet homme de quarante ans, habitué à traîner dans les dancings à courtiser les femmes, à se bagarrer avec les « marlous » de Belleville, à vivre de tout et de rien.

Deux thèmes reviennent sans cesse dans ses livres : Arménien héritier du génocide, il se souvient de la Grèce, de l'Asie mineure (*la Fontaine de Skopelos*, *le Marin de Lesbos*) ; citoyen de Belleville, il célèbre sans fin son quartier et Paris (*le Emigrés du soleil*, *le Mal de Paris*, *Belleville au cœur*...).

Mais c'est sur la grande avenue de la poésie que Clément Lépidis respire le mieux, comme en témoigne son recueil intitulé *Cyclones*. Il trouve là une arme miraculeuse qui repousse assez loin les hordes du malheur. La poésie est la clef de tous les possibles. Une pissotière devient château étoilé, une putain se métamorphose en reine de Saba.

Le recours au délire est d'abord une riposte à l'ennemi qui revêt cent mille visages. Mais il est aussi tentative de bond vers l'absolu. Un beau matin plein de pigeons, le noir est transpercé par une lumière de libération. Le poète célèbre *les Matins verts.*

A. L.

★ *Cyclones*, de Clément Lépidis. Editions du Seuil, 142 pages. 45 F environ.

société

ÉLOGE DE LA BIZARRERIE.

Le Livre des bizarres de Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière ménage de bien étranges rencontres. On y côtoie des empereurs romains, des dictateurs sud-américains, des calculateurs prodiges, des illuminés allemands, des milliardaires américains, des maniaques de l'ordre, des savants étourdis et des fous littéraires. Sans oublier ce notaire qui, trouvant que son travail de la journée n'était pas suffisamment payé, ajoutait sur sa note quelques heures de nuit pour avoir rêvé de l'affaire qui lui était confiée...

L'excentricité, comme la folie, comporte des paliers. Ainsi, on s'amuse en apprenant qu'un certain Claude de Lognes d'Autroche (1744 - 1832), écrivain et traducteur français, consacra sa vie à rectifier les chefs-d'œuvre de l'humanité. Après Virgile, qu'il trouvait imparfait, il s'attaqua au Tasse, à Horace et à Milton, qu'il améliora, car ils avaient, selon lui, « *manqué de temps* » pour bien faire.

On est saisi de vertige en lisant la biographie du plus féroce des despotes qu'ait connus au dix-neuvième siècle l'Amérique latine : Francia, président du Paraguay. Il supprima notamment les postes, estimant qu'il y avait un danger social à permettre aux habitants de communiquer entre eux.

ROLAND JACCARD.

★ *Le Livre des bizarres*, de Guy Bechtel et Jean-Claude Carrière. Laffont, 380 pages. 69 F environ.

LA DANSE DE L'URINE.

Passionné par les coutumes et les mœurs des tribus indiennes, l'officier de cavalerie John Gregory Bourke assiste le soir du 17 novembre 1881 dans son village du Nouveau-Mexique, à une danse étrange au cours de laquelle des Indiens pueblos mangèrent des excréments et burent de l'urine. Il consigna ses observations dans un bref article : « La danse de l'urine chez les Zunis ». Expérience décisive qui le persuada que tous les rites excrémentiels s'apparentent, quelle que soit la forme où ils survivent, à une origine religieuse. Pour vérifier cette hypothèse, il entreprit de dresser un inventaire minutieux des excréments et de l'urine dans les diverses religions.

Il en résulta dix ans plus tard un gros ouvrage intitulé *Rites scatologiques*. Freud s'y intéressa, et, lorsqu'il fut traduit en allemand en 1913, il le préfaça : « *Le plus grande et la meilleure part de ce que nous savons du rôle joué par les excrétions dans la vie humaine*, écrit-il, *se trouve consigné dans le livre de J. G. Bourke.* »

L'édition française, amputée d'une vingtaine de chapitres et traduite avec un siècle de retard, est précédée d'une excellente présentation de Dominique G. Laporte.

R. J.

★ *Rites scatologiques*, de John Gregory Bourke. Edition française établie par Dominique G. Laporte. PUF, 317 pages. 110 F environ.

lettres étrangères

JOSEPH HELLER DÉMAQUILLE LE RÊVE AMÉRICAIN

Voici le roman le plus drôle de ces temps derniers, et vous ne le savez pas. Quel dommage que les Français le boudent, comme ils ont boudé les livres précédents de Joseph Heller : *l'Attrape-Nigaud* (1) et *Panique* (2).

Après les employés de bureau cannibales et les militaires schizos, ses anciennes cibles, Heller s'en prend dans *Franc comme l'or* (titre idiot) à un gros morceau : les politiciens de Washington. Il boucle ainsi une trilogie corrosive où le rêve américain, mieux que chez Miller et Mailer, est écorché vif.

Bruce Gold, le héros, est un professeur qui rêve de devenir écrivain. Envoyé dans la capitale pour y jouer un rôle politique, il monte très haut très vite. Mais, marionnette parmi les pantins, il ne trompe guère son monde, amis et parents, tous juifs.

Heller sait que rien n'est pis que l'ambition. Il se met dans la peau de Gold pour voir où mène la soif d'honneurs et d'argent. Au désastre : l'ambitieux prend comme maîtresse la fille d'un antisémite. A la crise : Gold fait une fixation haineuse sur Kissinger, « le petit Prussien », auquel il ressemble trop.

Heller traverse tout ce cirque avec le sérieux désolé des grands maîtres du *nonsense*. Ce qui est humain ne lui est pas étranger, loin de là ; il choisit de baisser le masque à la fin de la comédie, dans une scène déchirante dont on méditera le sel et le sens. Gold va sur la tombe de sa mère. Tous les caractères inscrits sur la dalle sont hébraïques. Il n'en connaît aucun et dépose une pierre dessus en partant, comme un *shmock* (3).

RAPHAEL SORIN.

★ *Franc comme l'or*, de Joseph Heller, traduit de l'américain par Béatrice Gartenberg. Grasset, 450 p. environ 75 F.



(1) Gallimard.
(2) Grasset.
(3) Pauvre type, en yiddish.

en bref

● **LES ETATS GENERAUX DE LA CULTURE**, qui se sont tenus à Paris le 12 juin, se prolongeront par les états généraux du Sud le 31 octobre au Théâtre de la Criée à Marseille. Une nouvelle assemblée aura lieu à Paris fin novembre. Constitués à la suite des dernières élections, les états généraux entendent réfléchir sur les changements qui doivent et peuvent intervenir dans le domaine culturel et faire des « propositions concrètes d'action ». Les individus ou groupes désirant participer à ces travaux peuvent s'adresser à Change, 6, place Saint-Sulpice, 75006 Paris.

● Nous avons omis de signaler que l'ouvrage d'Alain Croix LA BRETAGNE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES (« le Monde des livres » du 21 août) avait été publié par la librairie Maloine (27, rue de l'Ecole-de-Médecine, 75006 Paris).

la vie littéraire

Journalistes de l'Ancien Régime

Le colloque international sur l'étude de la presse ancienne qui s'est tenu sous l'égide de l'université de Lyon-II avec le concours du C.N.R.S., a confirmé ce que révélaient, depuis une quinzaine d'années, diverses recherches menées en France et à l'étranger : l'importance des journaux dans la vie culturelle avant 1789.

Pendant trop longtemps, la presse, écriture liée au temps qui passe, n'a pas été prise au sérieux. Dès 1631, Renaudot observait : « *L'histoire est le récit de ce qui est advenu. La gazette est le bruit qui en court* » Mais ce « bruit » cesse d'être frivole lorsque de grands écrivains font des journaux (Bayle, Marivaux, Prévost) ou utilisent la presse (Diderot, Beaumarchais, ou Voltaire qui est, à lui seul, une « agence de presse »), et, surtout, lorsque se développe une opinion publique avec laquelle il faut compter. C'est pourquoi le dix-huitième siècle est le premier grand siècle de la presse française (et francophone). *Quarante à cent quinze journaux nouveaux par décennie apparaissent de 1720 à 1760* Et le mouvement s'amplifiera. Presse à sensation, journaux de littérature, de sciences, de mode, journaux féministes, tous les genres sont déjà exploités On voit même paraître un *Gazetin du comestible*, mensuel gastronomique.

Malgré la censure, la police et les conditions techniques ou économiques bien différentes d'aujourd'hui, ce journalisme ne semble pas fonctionner moins librement et moins efficacement que maintenant. De l'artisanat des « nouvelles à la main » aux grandes entreprises *commerciales*, des *formes étonnamment diverses facilitent la circulation de* l'information. Il en est résulté une masse considérable de pages dont la lecture est désormais nécessaire à qui veut mieux comprendre l'histoire de la littérature ou des mentalités. On y observe aussi comment, par les journalistes, se crée une organisation sociale de la mémoire ; le pouvoir de communiquer des informations met déjà en jeu une stratégie complexe. Déjà la presse rassure ou inquiète. En se plongeant dans ces vieilles collections où l'Ancien Régime vit au jour le jour, on prend mieux conscience des problèmes qui sont les nôtres. — ROLAND DESNE.

★ Les actes du colloque paraîtront aux Presses universitaires de Lyon. Pour tous renseignements, s'adresser à l'organisateur du colloque, Pierre Rétat, 97, rue Garibaldi, 69006 Lyon.

Mariages de jadis

S'il fallait en croire certaines rumeurs actuellement répandues, les mariages d'amour seraient une invention récente, nos parents, grands-parents et aïeux plus lointains étant tous assemblés sous le signe des *gros sous* Le livre de Martine Ségalen apporte à ces assertions, le démenti le plus circonstancié Certes, les rites de l'amour et du mariage qu'elle décrit dans l'ancienne France ne concernent pas *la société bourgeoise*, *peinte — et probablement déformée du même coup —* par les romanciers, moins encore les usages chez les ouvriers, qui conservaient d'ailleurs ceux de leur province originelle, où ils allaient le plus souvent chercher une épouse, quand une « promise » ne les y attendait pas.

Ce sont les paysans que nous voyons ici se plier à des gestes, à des offrandes, à une série de rituels (demande en mariage, cadeaux de noce, cérémonie nuptiale, etc.) qui n'ont pas disparu autant que des beaux esprits voudraient nous le faire accroire. Le *lien est parfois direct entre les traditions qui* subsistent, même anémiées, et le présent : ainsi la Saint-Valentin, revenue en force d'Amérique, mais célébrée déjà, en 1450, à la cour de Charles d'Orléans.

Illustré très souvent de photographies anciennes, ce livre remet joliment nos idées en place, et parfois avec drôlerie, grâce aux dictons populaires, si savoureux. — G. G.-A.

★ *Amour et mariage dans l'ancienne France*, de Martine Ségalen ; Berger-Levrault ; 180 pages environ ; 75 F.

Merveilleux Gaston Leroux

Rouletabille et Chéri-Bibi ont fini par dévorer leur créateur, Gaston Leroux. La revue *Europe* lui a consacré un numéro avec des inédits, des souvenirs de ses enfants et des études On y devine la figure d'une homme qui gaspilla ses dons dans tous les *genres*, *mélodrame*, récit fantastique, énigme, reportage, pour écrire en leur empruntant à tous plusieurs romans proches de la perfection.

Il devait être *merveilleux à vivre*, joueur de poker, boulevardier aimant la parodie et le vaudeville. Il trouva comme par enchantement les phrases les plus mirobolantes dont on n'a pas fini de savourer le saugrenu : « *Savoir ce que c'était que cette chose qui se promenait dans le plafond avec des mains qui étranglaient.* » Francis Lacassin et Jacques Goimard, alourdis par leur savoir, ont du mal à percer le secret de son humour. Jacques Baudou et Daniel Compère, aidés pourtant par leur aplomb pataphysique, restent bien en deçà de son délire.

Malgré son recours à la typologie des « morphèmes herméneutiques » de Roland Barthes, Daniel Couegnas ne réussit pas non plus à enfermer dans les limites de l'intelligence les pistes ouvertes par les mille huit cents pages des « *Aventures de Rouletabille* » Le charme insidieux du *Mystère de la chambre jaune*, pour ceux qui l'ont éprouvé à quinze ans, n'a rien perdu de son éclat. — R. S.

« La maison qui riait »

Il fut un temps où l'on mettait les petites-filles en pension chez les religieuses un an durant, pour les bien préparer à leur première communion, un temps où les papillons émaillaient l'air de riches couleurs, où les *sauterelles batifolaient* dans les *prés*, ignorantes des insecticides, où les roses-mousse et les roses-noisettes régnaient dans les jardins, et les ormes un peu partout, avec leurs têtes empanachées ; un temps où les malheurs du monde ne remettaient pas en cause, chaque matin, les petits bonheurs quotidiens, ni les amours.

Dans les environs d'Orbec-en-Auge, *Marie du Merle (1880-1974) a vécu en poète* secret et, à quarante ans, elle a commencé de se raconter à elle-même ces souvenirs qui nous parviennent, plus d'un demi-siècle après, conservés dans leur fraîcheur première Avec un lyrisme qui fait éclater les mots les plus simples comme autant de fruits mûrs et parfumés, elle porte témoignage sur une enfance campagnarde, dans une famille de *hobereaux, en pleine « Belle Epoque »*, ce faux âge d'or, dont elle nous montre l'envers paisible et sain.

De très jolies pages, sans aucune *mièvrerie, pour rêver ou se remettre en état*, un jour de cafard. — G. G.-A.

★ *La Maison qui riait*, de Marie du Merle. Librairie Rozé, 85, rue Grande, 14290 Orbec-en-Auge, 65 F franco.

Tout Hoffmann

Les Editions Phébus poursuivent depuis quelques années la publication intégrale des contes et des récits de E.T.A. Hoffmann, ce poète considérable dans l'œuvre duquel le romantisme allemand s'accomplit. Pour Hoffmann, qui écrit au moment même où l'espérance et l'ambition romantiques disparaissent et s'effacent, il est essentiel que le fantastique ne soit pas « d'invention ». Il faut qu'il soit vécu. Hoffmann fera dire au moine Sérapion : « *Si notre esprit seul conçoit les événements qui se produisent sous nos yeux, il est bien évident que ce qu'il reconnaît pour réel s'est réellement produit.* » Voilà la règle d'or. C'est celle du fantastique *éprouvé*.

Sur les quatorze volumes prévus par les Editions Phébus, six avaient paru précédemment. *Deux autres viennent de voir le jour* : c'est un événement important dans l'édition, puisqu'il s'agit des deux premiers volumes des fameux entretiens et contes groupés sous le titre *les Frères de Saint-Sérapion*.

Les éditeurs français, comme divers éditeurs allemands, publiaient à part les récits inclus dans les entretiens, et, oubliant ceux-ci, tronquaient d'une manière malencontreuse l'œuvre d'Hoffmann. En effet, *les Frères de Saint-Sérapion* obéissent à une structure musicale très précise, et introduisent à un jeu subtil de miroirs au sein duquel Hoffmann rencontre son double, et nous, Hoffmann.

L'entreprise commencée il y a bien longtemps par Albert Béguin et Madeleine Laval, puis interrompue, s'accomplit enfin. — H.J.

★ *Les Frères de Saint-Sérapion*, deux volumes (les tomes III et IV restant à paraître). Texte français et introduction par Madeleine Laval, préface de Jean Mistler. Editions Phébus, 358 et 362 pages.

romans

Tahar Ben Jelloun, dans la tradition des anciens conteurs

● *Le récit d'un voyage mystique vers le Sud marocain.*

AVANT le roman, avant toute littérature, il y a cette voix simple et proche, qui se fait entendre, qui dit ce qu'elle doit dire, sans autre vérité que le pouvoir de son incantation, sans autre réel que la vie qu'elle donne. C'est elle que nous percevons dans les premiers romans, issus de la fin du Moyen Age, et plus tard, dans cette forme d'inspiration orientale qu'on appelle le picaro. Alors, on entend la voix du conteur sur la place, on sent sa vibration, sa chaleur, on perçoit ses silences, son rythme nocturne, on voit ses gestes, on voit les fausses preuves qu'apportent ces héros de songe, les mèches de cheveux, les bouts d'étoffe parfumée, la trace des pas des héroïnes... Tout cela qui a disparu aujourd'hui, laissant place à cet artifice ennuyeux qu'on appelle le roman psychologique.

Pourtant, cette voix se fait entendre encore, dans un roman écrit en langue française, et est-ce un hasard si l'auteur de ce roman est un homme de culture arabe, héritier de la tradition de l'imaginaire oriental ? Le charme (au sens fort de ce mot) du livre de Tahar Ben Jelloun, *la Prière de l'absent*, c'est ce lien qui l'unit aux plus anciens textes romanesques, ceux des *Mille et Une Nuits*, où ce n'est pas tant l'intrigue qui compte, ni le caractère des personnages, que cette possibilité qu'ont les événements et les êtres de s'ouvrir sur autre chose, chacun parlant puis se taisant, ourdissant ainsi une trame magique et surhumaine ; alors, le langage n'est pas celui de la vraisemblance ou de la bienséance, mais celui de la fable, dont le pouvoir est musical.

Ici, le conte est aussi parabole. Le thème qui unit ces personnages étranges, ces déchus rejetés par le monde moderne, Yamna la prostituée, Boby l'homme-chien (*Bouby Bata bi-Baabi*, disent les premiers livres de lecture des enfants : Boby dort à ma porte) et Ahmad Suleiman, le fugitif qui se fait appeler Sindibad, tous voués à la géhenne de la pauvreté et de l'aliénation ; ce qui les réunit, c'est cette disponibilité totale, ce vide d'eux-mêmes, cette absence. Puis l'empire du secret qui les requiert, l'un après l'autre, sous l'apparence messianique d'un enfant qu'ils découvrent abandonné sur une *tombe* : il va les guider dans cette aventure rêvée vers le sud, vers le tombeau de Cheikh Ma el Aynine, qui fut le premier sultan bleu et le chef de la guerre sainte contre les Français, dans la région de la Saguiet el Hamra, jusqu'à sa mort à Tiznit, le 23 octobre 1910.

Ainsi, comme dans le conte, comme dans le récit mythique, ces hommes et ces femmes déchus grandissent au-dessus d'eux-mêmes, jusqu'à la dimension héroïque. Ce grand voyage rêvé qu'ils entreprennent à travers le Maroc est leur unique, leur ultime voyage. Ce qui les attire, c'est la source de leur *savoir et de leur être, le Sud, le* lieu d'origine mythique de la culture et de la foi, devenu, par la *grâce du grand cheikh* insoumis, le lieu le plus pur et le plus vrai de leur histoire, opposé à la *corruption du Nord*.

Au cours de ce voyage mystique, chacun est confronté avec *soi-même*, et se *raconte*, comme le font les voyageurs des taxis ou les habitants du « village de l'attente », pour vaincre le temps, comme Argane, la jeune fille sans nom poursuivie par ses maîtres, ou comme l'homme au nez coupé du douar Nif, qui rêve d'avoir assez d'argent pour aller vers la mer et acheter un dauphin.

Ce qu'ils vont rencontrer, au cours de ce voyage guidé par cet enfant mystérieux, qui sera peut-être un homme libre, c'est la grandeur du secret qu'ils doivent garder au fond d'eux-mêmes. Leur foi, leur vérité, c'est celle du danseur, comme c'était celle autrefois d'Ad Halwi, le fou de Dieu, qui dansait sur la place et donnait des bonbons aux enfants. C'est aussi celle de l'amour infini du poète Al Hallaj, qui fut jadis mis à mort à Bagdad pour avoir osé défier l'armée des sages. Ce qu'ils vont rencontrer, enfin, c'est la mort, qui les touchera l'un après l'autre, et qui transformera leur aventure en mirage — la mort qui unit dans son absence les hommes disparus *dans la révolte*, à Kasbah-Tadla en 1910, à Agadir en 1912, dans le Rif en 1926, à Fès en 1944. *Seul reste le souvenir de l'homme* du Sud, le légendaire Ma el Aynine, qui mourut abandonné de *tous* après avoir *donné* ses livres et ses chevaux.

Les livres inspirés sont rares *et précieux, parce que ce qu'ils* disent n'appartient pas à l'artifice du langage qui feint d'être vrai. Le livre de Tahar Ben Jelloun est de ceux-là. Histoire imparfaite et hasardeuse, car les hommes et les femmes qui l'habitent sont des ombres fugitives : « Leur aventure ressemblait à un jardin dont les sentiers bifurquaient dans la tête d'un conteur qui ne savait plus où mener ses personnages. » Mais c'est la force de cette interrogation et la magie de la poésie qui nous capturent, et nous entendons à nouveau la voix du conteur sur la place, *qui* sait changer le cours du temps.

J.-M.-G. LE CLEZIO.

★ LA PRIERE DE L'ABSENT, de Tahar Ben Jelloun. Le Seuil, environ 55 francs.

● Signalons aussi la réédition du récit de Tahar Ben Jelloun LA RECLUSION SOLITAIRE, dans la collection « Points », au Seuil.

EXTRAIT
Les rêveries de Yamna

« MENDIANTE, Yamna allait de quartier en quartier, sombrant souvent dans un délire de mots incompréhensibles, qui n'étaient ni du berbère ni de l'arabe. Elle donnait l'impression d'avoir perdu la mémoire en même temps que tous ses biens et ses proches. Elle marchait, hagarde, à la dérive, recherchant les brides d'une vie échappée à ses rêves. Elle portait une djellaba, sur laquelle elle avait cousu pas moins de quinze poches, devant correspondre chacune à une case d'espérance ou d'ironie : la poche bleue était l'enfant qu'elle prétendait avoir eu et qui reviendrait un jour sur un cheval la délivrer de la solitude ; la blanche était faite pour cacher la clé du paradis — un jardin avec un ruisseau et des arbres fruitiers, des fleurs sauvages, des brebis et une jarre de miel ; la poche verte était celle du voyage vers l'horizon lointain ; la poche rouge, elle l'avait réservée aux soieries et aux parfums que son fils lui apporterait d'Arabie ; la poche grise cousue sur le capuchon désignait les sables du désert dont elle avait entendu parler par un commerçant de perles ; dans la poche mauve, elle avait glissé une pièce d'un rial troué et qui n'avait plus cours depuis l'entrée des Français au Maroc ; la poche beige était fermée, elle prétendait y avoir emprisonné la Sagesse et le Silence (...) ; la poche vert pâle était ouverte sur la vérité, mais restait vide ; la rouge cramoisi contenait le plan d'un trésor en mer (...) ; la poche rose était la plus grande, réservée au mystère et au pain, elle y mettait la nourriture qu'on lui donnait en aumône, c'était une poche sale et pleine de trous ; la poche marron était pour la pluie, la sécheresse sévissait souvent dans le pays ; la poche bleu ciel était minuscule, c'était le printemps et le vent frais du soir ; une poche noire brodée de fils d'or — un fil jaune — était cousue à l'emplacement du cœur, c'était pour le pèlerinage à l'une des villes saintes — La Mecque, Médine, Al Qods, Smara ; la poche aux plusieurs couleurs était un fourre-tout du rêve, elle y mettait toutes ses attentes et n'en parlait jamais ; la poche rouge pourpre devait contenir l'écharpe en soie rouge pourpre qu'elle offrirait au cavalier qui lui apporterait le bonheur de la mort et du silence éternel.

» N'ayant pu rêver sa vie, elle avait tout le loisir de rêver sa mort. Sa mort, l'unique événement qu'elle possédait. »

Claude Simon ouvre « les Géorgiques »

(Suite de la page 11.)

— Et le côté sanglant de la Révolution ?

— Ecoutez : je ne suis naturellement pas partisan de la peine de mort, mais il me semble qu'il faut remettre les choses dans leur contexte : couper la tête d'un roi, d'un monarque de droit divin, c'était l'acte transgressif absolu, décisif. Imaginez le courage intellectuel qu'il a fallu pour en prendre la décision...

— Alors les Géorgiques, un roman sur la grandeur et l'horreur des révolutions ?

— Je lui aurais donné un autre titre. Non, ce sont des variations, au sens où l'on entend *le mot en musique*, sur ce qui lie l'histoire (les guerres et les révolutions qui la font aussi) et *la terre*. *On ne peut* pas séparer l'histoire de la nature. Voyez dans l'enseignement. Et *la géographie commande* en quelque sorte à l'histoire.

» *Ce sont toujours* les *mêmes* vallées, les mêmes coteaux, carrefours ou places fortes qui servent de *champ de bataille, de* théâtres d'opérations. Le soldat de la guerre de 1939-1945 se retrouve sur les *lieux mêmes* des campagnes révolutionnaires. Peu avant que mon colonel soit abattu par un *parachutiste*, à quelques mètres de moi, sur la route des Flandres, entre Sobre-le-Château et Avesnes, j'ai vu à un croisement un poteau indicateur où était écrit : « *Wattignies-la-Victoire, 7 km* »... Quant aux travaux des champs que le général L.S.M. dirige avec tant de soin par correspondance de tous les coins d'Europe où il se trouve, ils entraînent eux aussi, inlassablement, *l'accom*plissement des mêmes gestes, la même ronde des labours, semailles, moissons.

» Enfin, dans la guerre, l'homme se trouve au contact direct de la nature. Il apprend à connaître intimement les saisons, le sol, les intempéries, les nuits, les aubes. Initiation acquise au prix d'une épreuve terrible à laquelle il faut être contraint pour y accéder, mais qui compte. Par exemple, Orwell, après avoir raconté toutes les misères qu'il a vécues pendant son hiver au front, écrit que cette période de sa vie garde pour lui un « *caractère enchanté* »...

Ecrire c'est composer

— Vous laisseriez croire que votre livre fait l'éloge de la guerre ?

— Il ne fait l'éloge de rien. Comme je vous l'ai dit, c'est un « bricolage » à partir des papiers de cet ancêtre dont l'histoire m'intriguait. Puis il s'est développé peu à peu, sans que je sache exactement où j'allais. C'est toujours ma manière de faire. C'est aussi de cette façon qu'est né *Leçon de choses* : on m'avait demandé un petit texte qui serait illustré par Alechinsky. Je ne savais trop que faire. Alors, j'ai regardé autour de moi. J'étais dans ma maison de Salses, dont le rez-de-chaussée était alors en réparation. Des maçons y travaillaient. Une reproduction d'un tableau de Renoir avec des promeneurs, une femme portant une ombrelle, pendait encore au mur. J'ai aussi pensé à une autre pièce en ruine, une scène de guerre, où des soldats se fortifiaient dans une maison délabrée... En ajoutant des détails, et par le simple jeu des associations et des métaphores, trois petites fictions sont nées, mettant en scène les maçons, les soldats et les promeneurs de Renoir dont les « trajets » textuels se recoupaient...

» Vous savez, je crois qu'écrire, c'est avant tout composer : agencer les mots à l'intérieur de la phrase, les phrases à l'intérieur des paragraphes, les motifs à l'intérieur du texte... *Les Géorgiques* une fois écrites, je les ai entièrement recomposées.

— Placé sous l'invocation de Virgile, le livre s'ouvre sur une citation de Rousseau.

— *Rousseau s'imposait au seuil* d'un roman que traverse un homme du dix-huitième siècle. Tous étaient nourris de *lui*. J'ai encore dans ma bibliothèque ses œuvres annotées par L.S.M. En outre, *les Confessions* sont pour moi, avec les *Mémoires d'outre-tombe* et *la Recherche du temps perdu*, l'un des sommets de la littérature française.

— Mais c'est l'œuvre de Proust qui vous a le plus marqué ?

— Je l'ai relue, par morceaux, je ne sais combien de fois, et, il y a deux ans, d'un bout à l'autre. A chaque lecture, on perçoit mieux les échos, les reflets, *les jeux de miroirs*, les *mises en* abyme, les phrases illustrant l'œuvre entière comme un blason, dont *la Recherche* est savamment composée. Sur une seule phrase, celle de la description du « poisson cathédrale », j'ai écrit le texte de deux conférences...

— Parce que vous-même vous travaillez ainsi. Votre manière de faire, votre souci de composition, vous feraient ranger — et on l'a fait — parmi les formalistes. Or c'est une vision de l'homme, ballotté par les remous de l'histoire, accroché à l'éternité des saisons, que vous semblez donner.

— Vous savez, la littérature dit toujours les mêmes choses : l'amour, la mort, la fuite du temps, les espoirs, les désillusions, la peine des hommes. Ce qui compte, c'est la manière dont c'est dit. Parce que, chaque fois que la manière change, ces mêmes choses deviennent « autre chose ». La Crucifixion peinte par Grünewald ou par le Tintoret, c'est toujours la Crucifixion, et pourtant c'est radicalement différent...

Propos recueillis par **J. P.**

La terre, les hommes, le feu, le sang

(Suite de la page 11.)

Il est interrompu par l'intermède de la guerre d'Espagne, que je trouve un peu long et moins bien associé au roman. Claude Simon a fait ressortir dans son entretien les rapports de cet épisode, où de nouveau l'homme se trouve dans les griffes de l'histoire, avec l'ensemble de l'œuvre. Mais celle-ci reste néanmoins dominée par l'exceptionnelle figure du général L.S.M.

Elle surgit superbement, cette figure, dans la dernière partie du *livre*, *non plus cette fois des* documents mais recréée par l'artiste. Le vieux héros de la *Révolution et de l'Empire* est revenu mourir dans son château appauvri où ses somptueuses *écuries se déciment*. Solitaire, abandonné par sa seconde femme et son fils qui s'apprêtent à *trahir la cause à laquelle il s'est* donné avec tant de flamme, il n'a plus auprès de lui que son *intendante au grand cœur*, la merveilleuse Batti, à laquelle il a écrit tant de lettres sur la *culture du domaine*.

A travers les images qui traversent son esprit, sa vie se déploie sous nos yeux, et nous découvrons, véritable coup de théâtre, la tragédie qui a fait peser sur lui, et jusqu'après sa mort, comme une malédiction : non pas d'avoir voté la mort du roi mais d'avoir causé celle de son frère, passé dans l'émigration.

Une sombre vision sort de ce *livre chargé et magnifique*, qui place Claude Simon, à mon sens, au premier rang des écrivains de notre temps. *C'est celle de* l'universelle dégradation : les familles déclinent, les demeures glissent à l'abandon, *les* corps pourrissent, les plus nobles causes se corrompent, à l'héroïsme des guerres et des révolutions d'antan succède l'impuissance passive à laquelle le vingtième siècle nous a réduits. Et pourtant c'est une impression de force, de mouvement, de panache et de beauté que nous laisse l'immense carrousel des *Géorgiques*, où tournoient la terre, les hommes, le feu, le sang.

JACQUELINE PIATIER.

★ LES GÉORGIQUES, de Claude Simon, Éditions de Minuit, 477 pages, environ 65 francs.

La modernité de Philippe Soupault

DEPUIS quelques années on commence, grâce à un certain nombre de rééditions, à mieux connaître Philippe Soupault, qui n'est pas seulement un des fondateurs du surréalisme et l'auteur, avec André Breton, des *Champs magnétiques*. Il est intéressant de redécouvrir aujourd'hui le romancier de l'entre-deux-guerres, un écrivain résolument moderne. Après *le Nègre*, *les Dernière Nuits de Paris* et *En joue*, on peut lire ou relire maintenant *le Grand Homme*.

Derrière le personnage du *Grand Homme*, Lucien Gavard, on reconnaît Louis Renault, auquel Soupault était apparenté, la sœur de sa mère ayant épousé l'aîné des frères Renault. « *Ainsi*, a raconté Philippe Soupault, *j'ai été témoin pendant mon enfance et mon adolescence de l'extraordinaire « ascension » de l'usine Renault frères. La rançon de ce succès a été lourde. Marcel, le frère cadet, s'est tué en disputant la course Paris-Madrid ; l'aîné, Fernand, à la suite d'un accident, est mort quelques années après son frère. Louis est resté seul. Désormais l'influence, l'amitié de ses frères, lui ont fait brusquement défaut. Le succès corrode, l'argent corrompt. Le petit frère, qui était joyeux, farceur, amical, a été en quelque sorte un être violent, égoïste, ambitieux, cynique. J'ai assisté à cette métamorphose. Il était devenu pour sa famille et ses amis un « grand homme ». C'est cette métamorphose dont j'ai été témoin que j'ai essayé d'esquisser dans mon roman* le Grand Homme. »

Dans ce roman, Soupault décrit un milieu dont il vient et qu'il connaît bien, mais il l'observe toujours de l'extérieur, en marginal, en « mouton noir » qu'il veut être. Il raconte comment un sympathique cancre construit un atelier dans le jardin familial, transforme l'atelier en hangar, puis en usine qui ne cesse de grandir, et comment l'ancien « bon à rien » devient un personnage riche, décoré, avide de puissance, mais surtout habité par la passion pour son usine. Le portrait, certes, est dur, mais il n'est pas cruel. Gavard est dépeint comme un lutteur qui relève tous les défis mais que le désarroi atteint parfois. Ce livre, écrit au rythme rapide de certains récits de Cendrars, garde, cinquante ans après sa première parution, toute son alacrité.

L'éditeur du Grand Homme vient aussi de publier le premier tome des souvenirs de Soupault, *Mémoires de l'oubli*, qui a été récompensé par le prix Saint-Simon. Dans ses entretiens avec *Serge Fauchereau* (1), *l'auteur relatait brièvement les moments* et les rencontres de sa vie. Ici le travail de la mémoire et de l'écriture donne un ton plus personnel au témoignage. Soupault *évoque notamment l'incidence qu'ont eue dans sa propre vie son* amitié avec Breton, la fondation de la revue *Littérature*, les manifestations dada, et le « procès » Barrès

MONIQUE PÉTILLON.

★ LE GRAND HOMME et MEMOIRES DE L'OUBLI (1914-1923), *de Philippe Soupault. Editions Lachenal et Ritter*, 23-25, quai Voltaire, 75007 Paris.

(1) Belfond 1980.

Les fantasmes de William Beckford

L'ECRIVAIN anglais William Beckford (1759-1844) était fasciné par l'Orient, cet ailleurs absolu, lieu de tous les excès et de toutes les tyrannies. En décembre 1781, William et quelques amis célèbrent, durant trois jours et trois nuits, « *la fête voluptueuse des cinq sens* », enfermés dans un palais. De *cette réclusion dans les limbes* du plaisir, naîtra un conte arabe, *Vathek*. Rédigé directement en *français par Beckford, il paraî*tra d'abord dans une traduction anglaise. On vient de rééditer cet étrange récit.

Neuvième calife abbasside, petit-fils de Haroun Rachid, Vathek est un tyran qui vit dans plusieurs palais désignés par des titres assez évocateurs : « l'Aiguillon de la volupté » ou « *le Réduit de la joie* ». Comme tous les puissants, il veut toujours avoir raison et règne en *despote absolu. La politique ne* l'intéresse pas. Ce qu'il aime, c'est disposer d'assez de pou*voir pour conjuguer l'audace des* plaisirs les plus fous avec le malheur infini, un malheur changeant, excitant, débouchant sur l'enfer, lequel ouvre les portes d'un paradis artificiel.

Ce conte est fascinant par *la* modernité de son écriture et par la richesse d'un imaginaire étrange, *celui d'un bourgeois* occidental qui voulut exorciser les forces de la tyrannie et du *mal. Passionné par le monde* arabe, Beckford s'est délivré dans ce texte, avec art et *volupté, de ses fantasmes les* plus secrets (1). — T. B. J.

Chers cœurs et chers corps

INLASSABLE et remarquable traducteur, René R. Khawam, qui travaille à partir des manuscrits arabes originaux, ne cesse de nous révéler une littérature trop méconnue. Il nous offre aujourd'hui *les Délices des cœurs* dans une version *délicieusement et méticuleusement* complète. Ce livre fut écrit au début du treizième siècle de notre ère par un savant voyageur, Ahmad al-Tifâchî, originaire de Tunisie, célèbre pour ses études en minéralogie, réputé pour sa verve et son esprit. Ses contemporains l'avaient surnommé Charaf al-Dîne, ce qui signifie « honneur de la religion ». C'était un homme de si grande vertu qu'il est parvenu à rendre le vice plaisant.

Ce livre part à l'aventure. On y nomme un chat un chat, et ce qui se trouve *dans le bas* du corps y est célébré avec une naïveté si remarquable que l'art d'aimer y oublie tous les interdits. Ce n'est pas un catalogue des pratiques sexuelles, il s'en faut. Il s'agit plus exactement de la grande joie des sens et de la liberté des corps.

Comme il est de coutume dans la littérature arabe de ce temps, Ahmad al-Tifâchî fait une anthologie : il cite les anecdotes, inscrit les poèmes notables, relate les petits faits vrais ou supposés. Il nous restitue les mœurs d'une civilisation. Dès lors, on peut lire de deux façons *les Délices du cœur* : soit comme un document, soit comme le plaisant exposé d'un homme d'esprit — et de la meilleure compagnie (2).

H. J.

(1) *Vathek*, de William Beckford. Préface de Maurice Lévy. Garnier. Flammarion, 310 pages, 14,50 F environ.

(2) *Les Délices des cœurs ou ce que l'on ne trouve en aucun livre*, d'Ahmad al-Tifâchî. Traduction intégrale sur les manuscrits originaux par René R. Khawam. Editions Phébus, 364 pages. 78 F environ.

LA PENSEE

poètes du temps présent

Jean-Claude MOULARD
« HEURES CLOSES »
128 pages, 32 F H.T.

Franck PINEL
« MESSIDOR »
112 pages, 30 F H.T.

NGONDA BEMPU MOYILA
« APPEL ET MÉDITATION D'AFRIQUE »
112 pages, 30 F H.T.

René LE BEC
« ÉCUMES DU LITTORAL BRETON »
72 pages, 27 F H.T.

Pascal GAGNON
« SUR LA ROUTE D'UN IDÉAL »
48 pages, 25 F H.T.

Robert BERNIER LEVALOIS
« DU VENT DANS LES NEURONES »
48 pages, 25 F H.T.

Yves CHRISTIAENS
« LE CHANT DES COURÉES »
32 pages, 24 F H.T.

Christian DESTAIN
« LE VOL DE OMBRES »
144 pages, 35 F H.T.

Philippe LAMOTTE
« FEUX ET FLOCONS D'ÉCUME »
208 pages, 45 F H.T.

Ch. LEMAYE
UN AMOUR SANS ESPOIR
144 pages, 35 F H.T.

Jean-Claude PALISSER
LES FRUITS DU VOYAGE
178 pages, 35 F H.T.

Marie-Martine LAURENS
LANGAGE ÉMOTIONNEL
112 pages, 30 F H.T.

Bernard PERRIER
DANS LA GLACE BRISÉE
128 pages, 31 F H.T.

Hervé LEVY
« ESSAIS D'ESSAI »
64 pages, 28 F H.T.

Simone PEYRI
« POÈMES DU PATRIMOINE »
98 pages, 30 F H.T.

Thérèse ALLEGRINI
« IDÉAL, MON AMOUR »
64 pages, 27 F H.T.

Chantal PINEAU
« A... COMME AMOUR ET AMITIÉ »
32 pages, 25 F H.T.

Jean-René CESSINAS
« LES SIGNATURES DU TEMPS »
64 pages, 27 F H.T.

Jean-François DETURCHE
« LE CHOCARD »
192 pages, 38 F H.T.

Maurice ODELLA
« ROCK N'ROLL ROYCE »
144 pages, 32 F H.T.

Anne VAUDREUIL
« LE CHEMIN SOUS LA LUNE »
82 pages, 25 F H.T.

Francis LESCAN
« SPLEEN ET IDÉAL »
112 pages, 30 F H.T.

Chantal DANJOU
« LA CENDRIFÈRE »
80 pages, 28 F H.T.

Lynda KHEBTANI
« UNE LARME, ET UNE ROSE »
48 pages, 25 F H.T.

Maryvonne BREUIL
« VOYAGE DANS LA SOLITUDE »
112 pages, 30 F H.T.

Christine MEUNIER
« GRAINES D'ESPOIR »
62 pages, 27 F.H.T.

Adolphe LADAME
« ANTIDOTES »
96 pages, 30 F H.T.

Renée COMPAN-JULIE
« L'ÉCHEVEAU DE VIE »
96 pages, 28 F H.T.

Gabriel BOREL
« PENSÉES BORÉLIENNES »
48 pages, 25 F H.T.

Danièle MATOUG
« POÈMES CASH IN FRENCH »
146 pages, 35 F H.T.

Keira ABBAS
« LE REFLET DES LARMES »
258 pages, 40 F H.T.

Louis BUZZI
« RÊVERIES NOCTURNES »
160 pages, 35 F H.T.

Maryline ADDA
« DÉDICACE SENTIMENTALE »
144 pages, 32 F H.T.

Jean-Patrick BONNET
« MA PLUS GRANDE JOIE »
96 pages, 30 F H.T.

Emmanuelle DELAVY
« COLCHIQUES SANGUINES »
64 pages, 27 F H.T.

Nathanaël DELESTAIN
« AUX LUEURS DE L'ÉTERNITÉ »
128 pages, 31 F H.T.

André CHEVALIER
« A L'AUBE DES MÉMOIRES »
112 pages, 30 F H.T.

Josef MENARD
« LETTRE OUVERTE
A LA FEMME ÉTRANGE »
80 pages, 30 F H.T.

Lucette RIVET
« CONFIDENCES »
64 pages, 27 F H.T.

DENIZLUIS
« SUPRÊME HOMMAGE A LUIS MARIANO »
172 pages, 38 F H.T.

Éric HERVIEU-DEMORY
« FACULE DE NACRE »
114 pages, 30 F.H.T.

Marie-Éliane DELACROIX
« MA PASSION »
64 pages, 25 F.H.T.

Ghislaine JEULIN
« GYPSY LA LUNE »
50 pages, 24 F H.T.

Daniel AUVRAY
« SUBSTANCES »
210 pages, 38 F H.T.

Chantal BRUN
« LES REGARDS DE L'ABSENCE »
80 pages, 28 F H.T.

MOUMBEMBE - MBENIMBONGO
« BRUITS DE MARS »
64 pages, 27 F H.T.

Anne GRIVEAU-LATTAUD
« CIRRO-STRASTUS »
48 pages, 25 F H.T.

Micheline DETTORI
« MA PIERRE D'ANGLE »
112 pages, 28 F H.T.

Alain BUATHIER
« LES LÈVRES SONT OUVERTES SUR L'EAU »
suivi de
« EFFLORESCENCES »
128 pages, 32 F H.T.

Florence CLÉMENT
« LE MÉMORIAL DES SOUVENIRS »
48 pages, 25 F H.T.

Catherine LEBOULEUX
« LES SOMNOLENCES »
128 pages, 32 F H.T.

Georges BOURCIER
« POÈMES DE JEUNESSE »
160 pages, 35 F H.T.

Marie-Paule LUCCHINI
« SYMPHONIE POUR UNE LIBERTÉ »
112 pages, 28 F H.T.

Alain BLANRUE
« REGRETS »
64 pages, 25 F H.T.

Daniel GROLLEAU
« VÉRONIQUE »
96 pages, 30 F H.T.

Anne SALLES
« PRÉLUDES »
80 pages, 28 F H.T.

Olivier SARAZIN
« LA MER DE LARMES »
82 pages, 25 F H.T.

Patricia MERUCCI
« DIALOGUES EN PRIVÉ »
96 pages, 28 F H.T.

Henry de GERMINY
« POÈTES EN VOYAGE »
256 pages, 45 F H.T.

Jacques LAGARRIGUE
« INCERTITUDE DU LENDEMAIN »
160 pages, 34 F H.T.

Olivier CURDIM
« COULEUR CAMÉLÉON »
72 pages, 28 F H.T.

Olga DO RIBEIRO CEBOLA
« DE MOTS EN MOTS »
96 pages, 28 F H.T.

Souza DOS SANTOS
« ANNÉES DE GYPSE »
80 pages, 22 F H.T.

Eduardo G. GALLARZA
« LA BELLE OUBLIEUSE
DANS LE BALLON CAPTIF »
192 pages, 38 F H.T.

Ghislaine HENRY
« LA FUITE DU TEMPS »
48 pages, 25 F H.T.

Jean-Luc FAYRE
« DES PHRASES EN LARMES »
114 pages, 30 F H.T.

Claude LION
« ÉMOIS »
128 pages, 37 F H.T.

Tony RALSON
« POÉSIES ET RÉFLEXION »
64 pages, 27 F H.T.

Max RETHMA
« POUR TOI »
192 pages, 35 F H.T.

GUY
« NOIR VITRIOL ET VERT ACIDE »
192 pages, 35 F H.T.

Nathalie REINS
« AU BAL DES AMES PERDUES »
56 pages, 27 F H.T.

Thierry CASTEL
« CHANSONS QUI CHERCHENT UN AIR »
96 pages, 30 F H.T.

Pierre JOURDAVRIL
« PAYAGES INTÉRIEURS »
64 pages, 27 F H.T.

Mauricette MICONNET
« MON REMÈDE »
80 pages, 28 F H.T.

Dominique POCHON
« CICATRICES »
48 pages, 25 F H.T.

Alain BEURRIER
« LA CORDE D'ARGENT »
64 pages, 27 F H.T.

André MOREAU
« OUI A TOUT, NON AU RESTE »
48 pages, 25 F H.T.

théâtre

Bernard FRIPIAT
et
Jean-François LAHAUT
« VENEZ-VOIR LA MORT D'UN HOMME »
Faiblesse et lâcheté des hommes
64 pages, 24 F H.T.

Elbaz SION
« DOM JUAN OU LA GENÈSE »
Pour détrôner Dieu
96 pages, 24 F H.T.

Fernand THÉRIER
« ÉLECTRE »
Destin, passion, justice et mort
96 pages, 28 F H.T.

Jean-Bénédict WERNER
« NOBLESSE ET SOLITUDE »
Les héros sont solitaires
160 pages, 40 F H.T.

Alexandre PASTOR
« GODOT EST ARRIVÉ »
La promesse d'un humanisme
112 pages, 32 F H.T.

Lucien PICARD
« LE PRINCE PHILOSOPHE »
Une expression cynique, poignante et dépouillée
336 pages, 60 F H.T.

récits

Pierre LAHANQUE
...TA PATTE BLANCHE !
Des forêts et des bêtes
160 pages, 35 F H.T.

Roger MASTIAS
« LA MONARCHIE DES HABSBOURG »
Rendez-vous aux enfers
96 pages, 30 F H.T.

Mireille TARDY
« MON CŒUR EST NOIR »
Une Blanche parle des Noirs
256 pages, 58 F H.T.

Henry HIRSCH
« LA VIE DERRIÈRE SOI »
Le passé... on n'y retourne jamais...
et pourtant, parfois...
256 pages, 55 F H.T.

André DES CHAINTRES
« L'ÉTERNITÉ COMME LA MER »
La recherche de l'identité
224 pages, 45 F H.T.

Charles NÉRY
« UNE FLAMBÉE DE SOUVENIRS »
Sous les flammes, le passé
180 pages, 36 F H.T.

Ginette CLÉMENT
« L'AVENTURIER AU CŒUR D'OR »
Un bel aventurier
224 pages, 45 F H.T.

Gret ARNOLDSEN
« SILENCE, ON TUE »
avec une préface du regretté R.P. Roger Braun
Un survivant témoigne
288 pages, 52 F H.T.

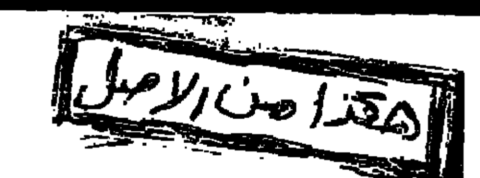
Léon-Camille MAITRE
« L'ONCLE EDGAR »
La magie du souvenir
224 pages, 48 F H.T.

Roger ADENOT
« LA FOLIE DES FOLIES »
Souvenirs de soldat
80 pages, 25 F H.T.

René CARNET
« LA ROUTE DE L'ESCLAVAGE »
Un roman de guerre et d'amour
160 pages, 35 F H.T.

Gérard QUENTIN
« DE L'OR EN BAR »
Un débrouillard pas ordinaire
320 pages, 68 F H.T.

Elisabeth NARVILLE
« FUMÉES... ET CENDRES »
Une vérité poignante
128 pages, 30 F H.T.



UNIVERSELLE

essais

Anne-Marie ROMANET
« LES FLAMBEAUX DE LA SAGESSE ou LES SENTIERS DE LA SÉRÉNITÉ »
Retrouver les vraies doctrines
100 pages, 27 F H.T.

Albert MAULER
« HEUR ET MALHEUR D'UN ENFANT DE FAMILLE NOMBREUSE 1925 »
De la philosophie quotidienne
160 pages, 36 F H.T.

Hans KUHL
« LA LOBOTOMIE ROUGE »
Malheur aux insoumis
158 pages, 32 F H.T.

Thierry FÉRAL
« LE « COMBAT » HITLÉRIEN »
Une analyse lucide des textes hitlériens
162 pages, 32 F H.T.

Constant VENESOEN
« JEAN RACINE ET LE PROCÈS DE LA CULPABILITÉ »
La faute chez Racine
320 pages, 60 F H.T.

Docteur C. VIESCOU
« LE MOTEUR DE L'ÉVOLUTION »
Pour percevoir la vie autrement
160 pages, 36 F H.T.

Raoul CHOLLET
« PLANTEURS EN INDOCHINE FRANÇAISE »
Un monde trahi et oublié
224 pages, 45 F H.T.

René BRUN
« LA CHAUSSÉE JULES CÉSAR »
Le chemin de l'histoire
484 pages, 85 F H.T.

Danilo CAMURI
« LE LIVRE DES ROIS »
Ils n'ont pas survécu au 8 mai 1945
224 pages, 52 F H.T.

Jacques DUBOIS
« BONSOIR MONSIEUR LE PRÉSIDENT »
Chômage, inflation, injustice
A qui la faute ?
96 pages, 26 F H.T.

Marianne VALÉRY
« LE JOURNAL D'UNE ÉLÈVE INFIRMIÈRE A UNE GRANDE DAME »
Le sens véritable de la souffrance humaine
112 pages, 32 F H.T.

Béatrice KASBARIAN-BRICOUT
« LA SOCIÉTÉ ARMÉNIENNE AU XIXe SIÈCLE »
L'histoire retrouvée d'un grand peuple
272 pages, 58,50 F H.T.

Armand MAURIN
« KHENCHELA »
Passion, lucidité et ascèse
256 pages, 48 F H.T.

Marie-José BRUNET
« L'AUBE SANGLANTE DE MONTROUGE »
A la recherche d'un fusillé
254 pages, 55 F H.T.

Jofran de CLERNAC
« QUAND LES CORBEAUX CROASSENT »
Pour céder à l'envoûtement
256 pages, 52 F H.T.

Anne CHALDI
« MES ANNÉES TENDRES »
Un message familial
96 pages, 30 F H.T.

Pierre RUILIERS
« LES TRAVAUX ET LES MOIS »
Le cycle annuel de la vie
224 pages, 45 F H.T.

Jacques MEYGRET
« TREKKING AUTOUR DE L'ÉVANGILE »
Aider les hommes
128 pages, 28 F H.T.

Gaston CALBAIRAC
« L'ESPAGNE DE FIGARO »
L'art et les idées au 18e siècle espagnol
256 pages, 60 F H.T.

Michel BONTE
« IMAGES ET SPIRITUALITÉ DANS L'ŒUVRE ROMANESQUE DE FRANCOIS MAURIAC »
La redécouverte d'un auteur en 600 images
304 pages, 58 F H.T.

Richard BOLSTER
« LA VIE DE BALZAC » racontée par Théophile Gautier
Un témoignage attachant
128 pages, 32 F H.T.

Pierre MOLTO
« LE YOGA AU FIL DES PENSÉES »
Réflexions et dialogues
64 pages, 25 F H.T.

Georges FAVRE
« LA MUSIQUE RELIGIEUSE DANS LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO »
Le rayonnement artistique de la Principauté
168 pages, 36 F H.T.

Alphonse PEUCHMAUR
« LA VOIE OPTIMALE »
Un ingénieur parle
152 pages, 36 F. H.T.

Michel COSSART
« PATRICK OU LA RAGE DE VIVRE »
Le témoignage d'un transplanté du rein
96 pages, 28 F H.T.

Huguette CHARMETANT
« LE CHAT SAUVAGE »
Un gosse rebelle
128 pages, 31 F H.T.

Docteur JAGOT-LACOUSSIÈRE
« DES VERTES ET DES PAS MURES »
Des aphorismes pour tous les jours
160 pages, 35 F H.T.

Charles QUIGNOLOT
« DE LA BIBLE A L'ULTIME ÉPREUVE SIONISTE 1981-1983 »
Réponses à des questions angoissantes
342 pages, 70 F H.T.

romans

Sylvie COLLARD
« QUELQUES JOURS EN ENFER »
Passion, solitude, destruction
160 pages, 40 F H.T.

Marie-Hélène SPORTONO
« LE MERVEILLEUX PRÉSENT »
Histoire d'un triste petit garçon
160 pages, 40 F H.T.

Jeanne-Marie [illegible] la TERRE
« LE DÉFI DE SON OMBRE... »
Un message d'espoir
288 pages, 62 F H.T.

Sacha LENOIR
« TOUT LE MONDE DESCEND »
Une sanglante et mystérieuse aventure
208 pages, 49 F H.T.

THÉCLA-FRANCE
« CROQUIS D'ESPOIR »
L'atmosphère heureuse d'autrefois
128 pages, 31 F H.T.

Huguette DURIEU
« COURAGE DE L'ÉTRANGER »
Un hymne à l'amour
224 pages, 44 F H.T.

Gilles LEBRETON
« L'ÉTOILE DU PARADIS »
Adolescence quand tu nous tiens
224 pages, 45 F H.T.

Violetta ETTEVY
« LE FANTOME DE SES RÊVES »
Et l'amour triompha
158 pages, 35 F H.T.

Audrey LESTER
« UN SOLEIL EN DÉCEMBRE »
Un homme venu d'ailleurs
192 pages, 40 F H.T.

Tatiana STRACHINSKI
« LE QUADRIGE »
Un jeune planteur latino-américain
128 pages, 31 F H.T.

Anne-Marie ROMANET
« RÉSURRECTION A VENISE »
Un voyage vers l'absolu
320 pages, 65 F H.T.

Hélène SAINT-HUBERT
« L'AUBE D'UNE NOUVELLE VIE »
Une jeune fille d'autrefois
256 pages, 54 F H.T.

A. ZULUETA VELASCO
« DESTINS PARALLÈLES ou LE JAUNE ET LE ROUGE »
Une bouleversante guerre d'Espagne
288 pages, 58 F H.T.

Robert FERRADINI
« DRAMES POUR UN BARRAGE »
L'homme face à la nature
176 pages, 38 F H.T.

Joy SOULE-NAN
« GLWADIS, ou L'AMOUR D'ÊTRE FEMME »
Un cri violent, sensuel et poétique
224 pages, 49 F H.T.

Francis RAYNAUD
« LA COUPURE DE COURANT »
Regardez vivre les hommes
64 pages, 23 F H.T.

Dominique BLEUET
« STRANGE TALES »
Histoires d'amour et de mort
224 pages, 44 F H.T.

Marianne LANG
« ODETTE DE FOUGERAY »
Deux passions en voyages
64 pages, 25 F H.T.

Bernard MOURRET
« HISTOIRES SANS PAROLES »
La vie est un gag
160 pages, 35 F H.T.

Roger ROUX
« LE DERNIER CIGARE »
L'heure de l'apaisement
288 pages, 58 F H.T.

Christophe GOURCE D'ORVAL
« SOUS LE CHAPITEAU »
Une enfant hors du commun
320 pages, 65 F H.T.

André AGYS
« APOLOGIE DU BIPÈDE »
Un livre subversif
224 pages, 44 F H.T.

Joanna MOGANE
« JOURNAL D'UNE ÉGOISTE »
Une œuvre à quatre mains
258 pages, 45 F H.T.

G. ZED
« LIMIT UNIVERS »
Extraterrestres et compagnie
128 pages, 30 F H.T.

Jean PÉPIN
« ELZA »
Les sources occultes du nazisme
256 pages, 47 F H.T.

Arnaud DUVERNE
« LE VOL DU VAUTOUR »
Il tue où il veut, quand il veut
64 pages, 28 F H.T.

André FAURE
« LE COLPORTEUR »
La vie en haute montagne
192 pages, 40 F H.T.

Elisa RÉMY
« UN ÊTRE ÉTRANGE »
De l'angoisse et de l'amour
160 pages, 35 F H.T.

Anne DUPUY
« LA FANTASTIQUE AVENTURE »
La découverte de l'écriture
160 pages, 35 F H.T.

Anne-Marie MAUDELONDE
« POUDRE D'ALADIN »
Au seuil de la folie
158 pages, 35 F H.T.

Laure CORDELET
« LES CENDRES VIVES »
Une passion qui ne mourra jamais
384 pages, 80 F H.T.

Yves GARNIER
« LES DEUX OREILLES ET LA MORT »
Le torero et l'amour
224 pages, 45 F H.T.

Claudio PONTE
« CLARTÉ SAUVAGE »
Du sang comme encre
192 pages, 40 F H.T.

René LONG
« LE DERNIER VOYAGE »
La mort à deux vitesses
80 pages, 27 F H.T.

Marie-Thérèse LANDES
« CEUX DE HAUTE-COMBE »
Le passé si présent
128 pages, 35 F H.T.

Anne TAVERNE
« L'HOMME ÉCLATÉ »
Le piège de l'image
256 pages, 35 F H.T.

Michel COSSART
« ADRIEN BÉTHUNE »
Quand la Grande Muette parle
256 pages, 50 F H.T.

Jeanne STUMPP
« LA DESCENTE DU TEMPS »
Une veine ouverte
60 pages, 25 H.T.

Isabelle VALLICCIONI
« LES ILES »
Au bout du voyage, le bonheur
224 pages, 40 F H.T.

Catherine DALANÇON
« LE CLOWN ET L'ARAIGNÉE »
Le saut périlleux du rire
160 pages, 36 F H.T.

Philippe GAUTIER
« LA TOUSSAINT BLANCHE »
Une anticipation inquiétante
256 pages, 55 F H.T.

Marc DOMENGE
« SENS UNIQUE »
Sur les traces du temps
64 pages, 25 F H.T.

ANGIE
« FAIM D'AMOUR, FAIM D'ESPOIR »
Sortir du labyrinthe
64 pages, 25 F H.T.

Marie-José CANER
« CET AUTOMNE PEUT-ÊTRE »
La famille, l'amour et l'espoir
192 pages, 40 F H.T.

Roland de la PLATRIÈRE
« ET MALGRÉ TOUT IL RESTE ENCORE DES CIGALES POUR CHANTER LE SOLEIL »
Soleil, cigales et anisette
128 pages, 31 F H.T.

Albert ROYER
« LE ROSSIGNOL A CHANTÉ »
La sincérité des simples
284 pages, 70 F H.T.

Rémy-François HUMEAU
« LES POÉCILES DE SATVIS »
Kafkaisme et humour noir
156 pages, 35 F H.T.

Armand FAURE-BRIFFON
« LES MALHEURS DE LOUISON »
Une autre façon de vivre
128 pages, 32 F H.T.

Jean-Denis ELIN
« MÉMOIRES D'UN JEUNE REBELLE »
Un adolescent révolté
192 pages, 32 F H.T.

ÉMILIE
« AU QUAI DE L'ABANDON »
La vie quotidienne aujourd'hui
192 pages, 40 F H.T.

Warri ELAROUBI
« ANGELLA »
Un malheur qui n'en finit pas
192 pages, 40 F H.T.

Michel RENÉ-MAURICE
« LE CHEVAL ET LA FEMME »
Notre cinéma intérieur
200 pages, 45 F H.T.

Albert MATHIEU
« ALTAÏR »
La Martinique heureuse
158 pages, 34 F H.T.

4, rue CHARLEMAGNE, PARIS-4e. TEL. : 887-08-21

Les prix indiqués sont ceux pratiqués en notre librairie.

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 4, rue Charlemagne, PARIS (4e) - Tél. : 887-08-21 ou dans les G.R.D.L. Hachette

romans historiques

Le rêve égyptien de Guy Rachet

● *Une super-production historique.*

L'EGYPTE des Pharaons n'en a *pas fini de fasciner* les archéologues, les écrivains et le public. Fascination justifiée : cette Egypte un peu vraie, un peu rêvée, c'est à la fois la douceur de vivre et la grandeur d'exister, l'aventure et l'ordre, l'archaïsme et la modernité, et surtout l'amour et la guerre, *Néfertiti* et *Tout-Ankh-Amon*.

Ces ingrédients, Guy Rachet, lui-même égyptologue professionnel, les a réunis avec assez de talent et d'astuce pour faire des *Vergers d'Osiris* une super-production historique de près de cinq cents pages à laquelle on se laisse prendre sans bouder, du premier au dernier hiéroglyphe.

La loi du genre est respectée. *Depuis le Roman de la Momie*, nos romans pharaonesques sont censément d'authentiques papyrus retrouvés dans quelque tombeau de la Vallée des Rois et dont le conteur, ici Guy Rachet, ne serait que le déchiffreur. C'est ainsi que l'introduction nous présente l'autobiographie de Merirê, du moins jusqu'à ses vingt-cinq ou vingt-six ans. Et c'est dit avec une complicité si visible qu'on marche au tambour.

Marchons donc en arrière, jusqu'aux années 1215-1210 avant notre ère environ. Notre héros a quinze ans, et il est le fils légitime du Dieu Grand Baen-Rê, dernier pharaon respectable de la dix-neuvième dynastie. *Légitime, mais banni de sa* capitale et traqué par les sbires d'un usurpateur. De ces usurpateurs, plus ignobles les uns que les autres, nous en verrons défiler pas mal dans les pages qui suivent. En apparence l'Egypte des Pharaons n'était pas plus à l'abri des révolutions de palais que la Rome des Borgia ou les Républiques-bananes d'aujourd'hui.

Le lecteur s'y retrouvera cependant tant bien que mal, et plutôt bien, dans le tourbillon de complots, d'usurpations et d'assassinats des années suivantes. Un gouverneur de province, Seth-Nakht, connu de l'histoire sous le nom de Séthi III, a renversé vers l'an 1210 (complication supplémentaire pour *nous : il faut compter* les années dans le mauvais sens !) un vague usurpateur. Et ce Seth-Nakht avait été sauvé dans le désert, quelques années plus tôt, par notre Merirê.

Voici donc notre homme, devenu un admirable guerrier, introduit à la cour royale, à Thèbes-la-Divine. Riche et heureuse, l'Egypte excite les convoitises de ses voisins des quatre points cadinaux. Il faut donc guerroyer, guerroyer sans cesse, et Merirê s'y emploie admirablement, au point de devenir le connétable du royaume, en même temps que l'ami le plus cher du jeune Ramsès, fils de Seth-Nakht et futur Ramsès III, le dernier des grands pharaons, qui régna une trentaine d'années, entre 1198 et 1168 avant notre ère, à peu près.

Mais nous n'en sommes pas là. Entre-temps, reconnu comme le fils de Baen-Rê, Merirê a été sacré souverain de la Haute et de la Basse Terre alors qu'il est parti en expédition contre les insupportables Syriens. Son navire royal, hélas, et parce qu'il *faut bien faire le roman*, sombre avant de toucher la terre d'Egypte, et notre héros va se trouver mêlé durant quatre dures années aux aventures épiques des barbares du Nord.

Ceux-ci, aussi appelés Peuple de la mer, sont de vieilles connaissances historiques. Nous sommes à peu près en *1200* avant Jésus-Christ, rappelons-le, c'est-à-dire à l'époque où les Akhaouasha et les Danouana mènent une guerre impitoyable contre les hommes d'Ilouna. Ou, pour être plus clair, les Grecs contre les Troyens.

Ces Grecs barbares (ils le sont, en effet, quand on les compare à ces Egyptiens si raffinés) en feront voir de cruelles à notre pharaon exilé. Sa compensation, c'est *l'amour de la merveilleuse* Myrina la jeune guerrière. Mais, il y a un autre grand amour dans la vie de Merirê : sa belle épouse-enfant Reshot. Au terme de ses aventures, et revenu triomphalement dans les vergers d'Osiris, Merirê verra mourir tragiquement la blonde Achéenne.

Et voilà l'histoire, sommairement racontée. Ce roman se relit avec plus d'intérêt encore qu'il ne s'est lu une première fois. *Quelques obscurités se dissipent*, pas toutes d'ailleurs ! Et le long intermède achéen trouve une place satisfaisante dans l'ensemble. Historien, Guy Rachet l'est par le sentiment de vie réelle que donnent ses reconstitutions. Et romancier, par la chaleur véritable qu'il insuffle à ses personnages.

JACQUES CELLARD.

★ **LES VERGERS D'OSIRIS, de Guy Rachet, 489 p., Olivier Orban. Environ 69 F.**

La prouesse de Jacques Ruffié

● *Le savant devenu conteur.*

QU'UN médecin, agrégé de physiologie, professeur au Collège de France et biologiste réputé, s'avise de publier un roman historique m'enchante. Belle avanie à l'esprit du temps, qui incarcère les talents.

De son terroir qui court de la Catalogne au Roussillon, Jacques Ruffié aurait pu, selon les instances d'une *ethnologie qu'il* connaît bien, présenter sagement la revue des sensibilités et des coutumes. Des relations orales, fort goûtées des anthropologues, il eût pu se borner à tirer un essai théorique respectable sur ce petit bout d'Occident où l'Espagne et la France, séparées *politiquement, sont solidaires par* la géographie, par la langue et par les usages. Sans doute a-t-il préféré, loyal envers ses conteurs, produire le texte dont ils dessinaient naïvement la figure. Car c'est un roman, déjà, que lui offraient sa grand-mère, petite nièce du curé de Cucugnan, *l'abbé Roigt*, qui termina doyen de Collioure, et, surtout, Emile Dateu (prononcez Datiou), le pêcheur, presque illettré.

Sur le carlisme et les turbulences de l'Espagne au dix-neuvième siècle, sur la cruauté des seigneurs et le déchirement idéologique des familles nobles, *sur les mutations économiques* de la France du Sud pendant le Second Empire, sur l'avènement des chemins de fer, sur le calendrier de la vie collective et les rituels du *quotidien*, sur la cuisine et l'agencement des maisons, sur la chasse et sur la pêche, sur les conventions et les transgressions de l'existence commune, ces trois personnages lui apportèrent plus qu'un savoir, un imaginaire dont sa *Louve* restitue le foisonnement.

Il y a du Dumas chez Ruffié, et aussi du Féval, du Ponson du Terrail, du Gaboriau, du Montépin, *un relent de Rocambole* ou de *la Juive du Château-Trompette*. Des vengeances, des crimes, des tortures, des enlèvements, des ferveurs, des sacrifices, un peu de sublime, beaucoup de beuveries, des délits mineurs, de bons sentiments à la lisière de la féerie.

Un pas de plus, et l'on glisse vers le mythe où l'extrême précision du détail confère à l'accessoire la dignité de l'essentiel. *L'anecdote, soudain, s'institue* en connaissance, tandis que la rigueur, décollant d'elle-même, s'infléchit en dérision. Irrésistiblement, on songe à Raymond Roussel : Ruffié a tout lieu de s'en trouver flatté. Par exemple, sur la fin du roman, tous ses protagonistes, la famille du bébé *arraché par vengeance au château* de son père, le marquis tortionnaire Conrad d'Alvarez, se retrouvent à San-Mathéo, foyer du drame. On se croirait dans *Locus solus* ou les *Impressions d'Afrique*.

C'est alors que Jacques Ruffié s'abandonne. Je souhaiterais qu'il fît à ses désirs un sort plus riche encore et qu'il ne mît nul frein, sous prétexte d'exactitude scientifique, pour traiter tous ses personnages comme les femmes qui envahissent son livre, le ponctuant de leur force physique, et me comblant d'aise de surcroît : Dolorès Padilla, un vrai bûcheron, Appoline, un malabar, les pauvresses de la rue Saint-Eloi, une collection d'Hercules, la Louve, son héroïne, un costaud en furie lorsqu'elle défend son honneur ou de justes causes. Bienvenue à ces fantasmés qui redécouvrent le sens de la vie, hors de la civilisation des professeurs qui, depuis trente *ans, nous asphyxie*.

JEAN-PAUL ARON.

★ **HISTOIRE DE LA LOUVE, de Jacques Ruffié. Flammarion. 378 p. Environ 65 francs**

histoire

Nietzsche et la Commune

● *Le secret du philosophe.*

UN jeune philosophe, Marc Sautet, *nous apporte* de nouvelles lumières sur la pensée de Nietzsche, à partir d'une enquête minutieuse et passionnante sur les circonstances dans lesquelles a été élaborée et rédigée *la Naissance de la tragédie*.

Rappelons les positions respectives des « nietzschophiles » et des « nietzschophobes » : d'un côté, Bataille, Klossovski et leurs émules ont présenté Nietzsche comme un penseur subversif ; de l'autre Lukács, dans *la Destruction de la raison*, l'a dépeint comme un prophète de l'impérialisme et comme un précurseur du nazisme.

Sans doute, sait-on depuis vingt ans que le cas Nietzsche est plus complexe, mais personne, avant Sautet, n'avait cherché à aller plus loin dans son élucidation.

La thèse d'un Nietzsche préfasciste se heurte aux vigoureuses déclarations du penseur contre le caporalisme prussien, le chauvinisme allemand et l'antisémitisme. La thèse d'un Nietzsche exclusivement occupé à préparer une nouvelle alliance de la pensée et de la poésie, au-delà de tout intérêt pour la vie politique, est complètement démentie par les faits sur lesquels s'appuie la démonstration de Sautet.

En 1869, Nietzsche réside à Bâle, *où il enseigne la philologie* à l'université. La ville vient d'être secouée par une puissante grève des teinturiers et des rubaniers. Elle accueille, en septembre de cette même année, le quatrième congrès de l'Association internationale des travailleurs, que la presse bien-pensante dénonce comme l'état-major d'un complot permanent contre l'ordre établi. En 1870, Nietzsche participe brièvement, comme infirmier volontaire, à la guerre franco-allemande. Enfin, en 1871, durant la Commune de Paris, il entretient une correspondance suivie avec son ami le baron von Gersdorff, officier allemand, dont le régiment campe aux portes de Paris, et qui lui fournit des informations de première main sur l'insurrection ouvrière.

Cette correspondance nous livre, à chaud, les sentiments éprouvés par Nietzsche face à la Commune de Paris : « *Par-delà la lutte entre les nations, nous fûmes soudain épouvantés par cette tête de l'hydre internationale qui fit une apparition si terrible annonçant pour l'avenir des combats de nature bien différente.* » Tout le contraire, on le voit, d'une pensée subversive, tout le contraire du « *changer la vie* » de Rimbaud, encore que cette « épouvante » ne puisse être qualifiée de préfasciste, ni même de contre-révolutionnaire.

L'année suivante, on pourra lire, dans *la Naissance de la tragédie*, cette déclaration transparente :

« *Rien de plus terrible qu'une classe servile et barbare qui en est venue à considérer son mode d'existence comme une injustice et qui se dispose à venger son droit, non seulement pour son compte, mais pour celui de toutes les générations.* » Ce qui autorise Sautet à proférer le jugement suivant : « *Il serait vain de prétendre que l'hostilité de Nietzsche à l'égard des Communards n'est que le produit d'un moment d'égarement, dû en particulier à la fausse nouvelle de l'incendie du Louvre. C'est une position de principe aussi inconditionnelle que celle de Marx, mais en sens inverse.* »

★ Dessin de CAGNAT.

A partir de ces données politiques, le sens de *la Naissance de la tragédie* s'éclaire : de même que les anciens Grecs, vainqueurs des guerres médiques, ont été peu après menacés par la décadence résultant de leurs conflits sociaux internes, de même les Allemands, vainqueurs de la France, sont menacés par la lutte des classes qui sévit dans le nouvel *empire* et *dans toute* l'Europe.

Contre de telles maladies collectives, il convient d'user de remèdes appropriés. La tragédie grecque, essentiellement celle d'Eschyle, a permis aux Hellènes de se dépasser dans le culte de leur histoire héroïque et de faire reculer, pour un temps, les forces de la décadence. Dans le dernier tiers du dix-neuvième siècle, c'est le drame wagnérien, c'est son *exaltation du passé germanique* le plus lointain et le plus légendaire qui sont aptes à faire reculer l'« hydre internationale » et à préserver de la décadence l'Allemagne et, par voie de conséquence, l'Europe.

L'opposition de Nietzsche à la bourgeoisie, singulièrement à celle de la Prusse, signifie qu'il ne fait aucune confiance à une telle classe sociale pour endiguer les forces de subversion révélées par la *Commune de Paris*. Seules les vieilles noblesses, pourvu qu'elles reviennent à leurs traditions guerrières, lui paraissent capables d'affronter les nouveaux périls.

Aux yeux du jeune Nietzsche, l'« hydre internationale » annonce un déchaînement des instincts qui répète, à sa manière, le surgissement dionysiaque. Seule, une nouvelle manifestation d'Apollon peut conférer la mesure à la démesure et, finalement, la maîtriser. C'est la tâche qu'il assigne à son ami Wagner, l'Eschyle de son temps.

Le premier ouvrage de Sautet en annonce deux autres, qui montreront que toute l'œuvre de Nietzsche se trouve en germe *dans la Naissance de la tragédie*. Ni subversif ni préfasciste, selon Sautet, l'étrange penseur est, avant tout, un nostalgique de la féodalité, qui trouvera plus tard l'anticipation du surhomme dans le personnage historique de Frédéric de Hohenstaufen.

Si l'on veut sérieusement comprendre Nietzsche, il faut désormais lire Sautet.

PIERRE FOUGEYROLLAS.

★ **NIETZSCHE ET LA COMMUNE, de Marc Sautet, éd. Le Sycomore, 191 pages. Environ 58 F.**

Arthur Arnould, l'ami de Jules Vallès

● *Une silhouette qui mérite d'être tirée de l'oubli.*

ARTHUR ARNOULD n'est plus guère aujourd'hui qu'une silhouette indistincte dans l'ombre de Jules Vallès, grâce, surtout, à Lucien Scheler, qui crut pouvoir ajouter à la trilogie de Vallès, *l'Enfant*, *le Bachelier*, *l'Insurgé*, un quatrième volume intitulé *le Proscrit* et formé des lettres adressées par Vallès à cet ami communard. Il n'était pas inutile d'arracher la personne d'Arthur Arnould à l'insubstance ; c'est ce qu'a fait, et fort bien, Bernard Noël en exhumant, à Lyon, deux ouvrages dudit Arnould : *l'Etat et la Révolution* et son *Histoire populaire et parlementaire de la Commune de Paris*, qui parurent à Bruxelles en 1877 et 1878, avec, en introduction au premier de ces livres, une sérieuse biographie de l'auteur. L'intérêt particulier de *l'Etat et la Révolution*, c'est que ce titre fut repris, en 1918, par Lénine — lequel ignorait probablement jusqu'à l'existence du texte publié, *quarante ans plus* tôt, par Arthur Arnould.

Offrir Strasbourg

On peut, je crois, sans inconvénient, laisser dormir dans l'oubli l'*Histoire populaire et parlementaire de la Commune* ; elle ne nous apprend rien et ne saurait se comparer à l'essai, capital, que nous a fourni Lissagaray. Soit, d'assez bons portraits, sous la plume d'Arthur Arnould, de Trochu et des trois autres Jules : Favre, Simon, Ferry, ainsi qu'une image fidèle de ce prétendu gouvernement de la Défense nationale qui ne fut, au vrai, qu'un gouvernement de la défense sociale, et dont l'unique pensée, dès le premier jour, était de capituler en hâte, tant cette petite bande de manœuvriers (Rochefort et Gambetta exceptés) avait d'effroi devant la menace d'une révolution authentique.

Jules Favre était prêt à offrir tout de suite Strasbourg et Metz aux convoitises de Bismarck pourvu qu'eussent lieu, au plus tôt, sur le thème de la paix, des élections inévitablement, Dieu merci, conservatrices (comme en avril 1848) et qui ramèneraient au pouvoir les délégués des possédants. Jules Favre, vu par A. Arnould, c'est « *le libéralisme bourgeois* » dans sa plénitude ; et Arnould dit la vérité même quand il met en scène Jules Simon avec sa « *dureté implacable* » ses « *manières doucereuses* » et son esprit âprement « *vindicatif* » ; « *il n'y a rien de tel*, écrit A. Arnould, *qu'un professeur de philosophie spiritualiste pour s'entendre au maniement des intérêts* » matériels.

Un document, aussi, le récit, par Arnould, du massacre du 22 janvier 1871, car il en fut un témoin oculaire. Mais on doit regretter — entre autres choses — que, pour raconter cette extraordinaire journée du 26 mars 1871 où fut proclamée la Commune, Arnould pille, sans vergogne, l'article publié par Vallès, le lendemain, dans *le Cri du peuple*. Déjà, au premier paragraphe, ce « *ciel tiède et clair* », cette « *odeur de bouquets* », des mots directement empruntés à Vallès ; et, un peu plus loin, hélas, et dépourvue des indispensables guillemets, l'utilisation littérale, éhontée, des lignes mêmes de Vallès : « *Embrasse-moi, camarade...* »

En revanche, curieuses et historiquement importantes, les pages d'A. Arnould dans *l'Etat et la Révolution*, avec leur définition de l'Etat bourgeois : cette « *classe dirigeante* » au pouvoir, pareille à une « *compagnie anonyme* » occupée à « *l'exploitation du travail d'autrui* » ; et le constat de ce que fut la « *République proclamée* » quand « *la liberté s'y appelait Thiers puis Mac-Mahon* » ; et la nécessité, dans une République exacte, « *d'abolir l'esclavage économique* » ; et l'impossibilité de « *séparer la révolution sociale de la révolution politique* ». On sait l'abominable distance qui s'ouvrit entre les intentions de Lénine, et ce que fut, dans sa réalité, le régime (pseudo) soviétique. Arthur Arnould avait déclaré, prophétique : « *Le despotisme anonyme d'une oligarchie est quelquefois aussi effroyable et plus difficile à renverser que le pouvoir personnel aux mains d'un bandit.* »

Quelqu'un, Arthur Arnould, dont le nom mérite de ne pas demeurer enseveli. Son père, un bûcheur *pauvre*, avait *obtenu* successivement l'agrégation, le doctorat et il avait succédé, en Sorbonne, à Ozanam à la chaire de littérature étrangère. Vallès est son « contemporain » ; ils n'ont entre eux qu'une différence d'une année : Vallès est de 1832, Alphonse Arnould de *1833*. Tous deux font du journalisme, et, à la fin de l'Empire, ils accumulent, pour leurs articles, amendes et mois de prison.

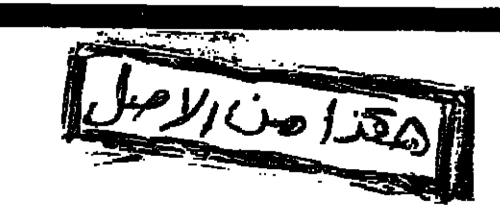
En mars 1871, Arnould est élu membre du Conseil de la Commune ; et il se signale, à l'Hôtel de Ville, comme Vallès, par une extrême « conscience professionnelle », une honnêteté, une probité absolues. Cet anticlérical forcené est sauvé, lors de la Semaine sanglante, par un prêtre qui lui donne asile, le cache, lui permet d'échapper à cette « *orgie de meurtres* » (comme dira Hugo) où s'épanouissent les versaillais. Il peut fuir la France ; il vit à Genève, puis à Lausanne. Amnistié, il regagne Paris en juillet 1880. Peu à peu, il se détache du combat politique, consacre un ouvrage aux *Croyances fondamentales du bouddhisme*, et toutes ses dernières années seront *emplies de* préoccupations « *théosophiques* ».

Il meurt à soixante-deux ans, en novembre 1895.

HENRI GUILLEMIN.

★ **L'ÉTAT ET LA RÉVOLUTION, d'Arthur Arnould, 213 pages, 56 francs environ. — HISTOIRE POPULAIRE ET PARLEMENTAIRE DE LA COMMUNE DE PARIS, 297 pages, 89 francs environ, Editions Jacques-Marie Laffont et associés, Lyon.**

N.B. — Signalons aussi le livre de Gérard Conte, préfacé par Alphonse Boudard : *Eléments pour une histoire de la Commune dans le treizième arrondissement*, Editions de la Butte-aux-Cailles, 112 pages, environ 35 francs.





voyages en littératures étrangères

Nous avons voyagé, ces dernières années, dans les littératures étrangères : avec Anthony Burgess dans le roman britannique, Hans Mayer dans les deux Allemagnes, Alicia Dujovne Ortiz dans le foisonnement de l'Amérique latine, Josep Ramoneda en Espagne, Morris Dickstein aux Etats-Unis, Hajime Shinoda au Japon, Alfredo Giuliani en Italie, Vladimir Lachkine et Efim Etkind en U.R.S.S. et Branko Popovic en Yougoslavie (1). Aujourd'hui notre voyage se termine dans les pays scandinaves avec Simen Skjonsberg.

(1) *Le Monde* des 3, 10, 17, 24, 31 juillet et des 7, 14, 21 et 28 août.

PAYS SCANDINAVES : politique et terroir

JOURNAL d'un amant, roman publié au printemps dernier par l'écrivain suédois Sven Lundqvist, est un livre envoûtant qui a passionné les lecteurs scandinaves. Et qui les a aussi énormément surpris.

L'auteur y décrit, à partir de notes de son journal intime, sa vie conjugale, ses relations avec sa femme — comment il s'est battu pour la *conquérir*, comment il ressent l'amour qu'il lui porte, etc. Jusque-là, Sven Lundqvist, spécialisé dans les essais politiques, avait parlé de la Chine, de l'Amérique latine, de la Suède du point de vue d'un *social-démocrate de gauche*. Comment expliquer alors ce *Journal d'un amant*, dont on ne peut pas dire qu'il soit particulièrement politique ?... Que s'est-il passé ?

Dans tous les pays nordiques, un débat s'est tenu, ces derniers temps, à propos du « roman politique ». Celui-ci avait surgi durant *les années 60, conséquence* de la révolte des jeunes et de la radicalisation générale de l'époque. Beaucoup d'écrivains et de critiques ressentirent alors le besoin d'intervenir dans la vie sociale afin de provoquer des changements.

Du même coup, on rejetait le *modernisme qui* avait souvent éloigné la littérature du public ; les procédés formels étant devenus, chez certains écrivains, plus importants que ce qu'ils avaient à transmettre. D'où la floraison de toute une littérature ouvrière qui, pour être « bonne » sur le plan idéologique, était souvent mauvaise sur le plan littéraire. Ces tendances allaient entraîner à leur tour une réaction, comme en témoigne le roman d'amour de Sven Lundqvist.

La situation actuelle apparaît plus clairement à la lumière d'un débat qui eut lieu en Norvège à l'automne dernier. Le directeur de la plus grande maison d'édition norvégienne, Andreas Skartveit, ayant affirmé que la littérature était en train de revenir aux thèmes éternels — « la *mer*, la *mort* et l'amour » — certains se méprirent sur ses intentions et crurent qu'il jugeait la littérature politique en tant que telle sur le déclin. Et de lui objecter : nous mourons dans cette société, nous y aimons, l'amour et la mort ne sont-ils donc pas politiques ?

Aux antipodes de la pure littérature d'agitation, le Journal d'un amant, dans lequel Lundqvist parle ouvertement de lui, de sa vie amoureuse, des rêves, des déceptions et des joies de sa jeunesse, est caractéristique d'un autre aspect des lettres nordiques d'aujourd'hui : *la littérature dite « de confession »*. Dans ses derniers livres, Suzanne Brøgger, écrivain danois, fait le récit détaillé de sa vie, citant par leur nom les hommes avec qui elle a fait l'amour et qui sont plus ou moins connus dans le Danemark d'aujourd'hui. En *Finlande*, on trouve une franchise tout aussi impitoyable dans le roman de Henrik Tikkanen et la poésie de sa femme Märta.

Mais Suzanne Brøgger ne représente pas l'ensemble de la littérature féminine, qui est très importante au Danemark, probablement plus forte que dans aucun *autre pays nordique*. Dea Trier Mørch en donnait une autre image dans son roman *Enfant de l'hiver*, où elle racontait quel bouleversement c'était pour une femme de mettre au monde un enfant ; dans son dernier roman *Centre ville*, où elle décrit la vie d'une famille avec des enfants en bas âge, elle fait une critique de la société bourgeoise à la fois en tant que femme et en temps que communiste.

La jeune Norvégienne Liv Koltzov se trouve dans une position assez voisine, même si elle n'est pas communiste : dans son roman, *Cours, homme* (1980), elle *montre que même les théories* progressistes peuvent aboutir à une manipulation et à une lutte malhonnête pour le pouvoir si la *théorie* n'est pas intégrée à la vie.

L'aile gauche des footballeurs

Un roman traite largement des problèmes de la génération de la révolte : c'est *l'Ange du football*, du Danois Hans Jorgen Nielsen. *Qu'est-ce* que le football avait à voir avec l'évolution de la gauche au cours des années 70 ? Pas mal de choses, répond Hans Jorgen Nielsen, qui montre les liens entre le football et la politique, entre la sexualité et la théorie marxiste, entre le monde des hommes et le mouvement des femmes. Mais le thème central du livre est la relation entre l'histoire de l'individu et l'Histoire tout court, entre le passé et le présent : la *génération de 1968 a assisté à l'effondrement* des espérances radicales trop utopiques, mais tout n'est pas perdu, et Hans Jorgen Nielsen n'abandonne pas le combat.

L'excellent écrivain norvégien Kjartan Flogstad règle ses comptes lui aussi, mais d'une manière tout à fait différente : il a grandi dans une petite ville de l'ouest de la Norvège et se montre *très préoccupé par la croissance* et par les conséquences de l'industrialisation. Dans *Feu et Flamme*, Flogstad, qui a été le plus jeune lauréat du prix littéraire du Conseil nordique, pénètre l'histoire de son pays ; il a lui-même connu la vie d'ouvrier, de marin et d'étudiant. C'est *en* outre un des meilleurs connaisseurs norvégiens de la littérature d'Amérique latine. L'envergure de son expérience lui fournit une vaste matière. Il évoque aussi bien le soulèvement ouvrier que la musique rock.

Nombreux sont en Norvège les auteurs d'extrême gauche qui considéraient la Chine comme leur patrie idéologique. Mais quand la Chine change de cap, les marxistes-léninistes perdent leur ancre. Certains se sont rabattus sur notre histoire la plus proche. *De ce* point de vue, l'ouvrage le plus important est la trilogie de Dag Solstad, *Trahison*. L'auteur y dépeint la Norvège sous l'occupation allemande. Il fait le procès de la résistance bourgeoise, considérée comme déloyale, et montre que la résistance communiste, plus combative, *a été trahie* par tous.

En Finlande, il semble qu'une nouvelle *forme de littérature* « du terroir » soit particulièrement vigoureuse, comme le *prouve la* grande trilogie d'Eeva Joenpelto, qui se situe dans la tradition du social-réalisme. L'auteur évoque la vie des petites sociétés nordiques depuis cent ans. *Comme le sable dans la mer* se déroule dans une petite ville et fait apparaître des destins et des valeurs dont les historiens ne parlent jamais.

La Suédoise Sara Lidman a suivi le même itinéraire — ou, plutôt, elle est revenue à son point de départ. Remarquée dès son premier roman, où elle dépeignait le village lointain de son enfance, elle a ensuite parcouru le monde. Mais le beau cycle *romanesque auquel elle* travaille en ce moment raconte, avec précision et une connaissance profonde, la Suède « marginale ». On y voit un peuple de travailleurs aux prises avec une nature sévère, à la fois aimée et haïe. (tome 1 : *Ton serviteur écoute* ; tome 2 : *les Enfants de la colère*.)

En Suède, parmi les écrivains nouveaux qui sont apparus ces dernières années, la personnalité la plus marquante est sans doute Lars Andersson, qui s'est particulièrement fait remarquer avec son dernier roman : *Lumière de neige*. Ce livre nous parle aussi de la vie dans un village « en marge » mais tout différent de celui de Sara Lidman. Ici, l'action se déroule de nos jours, dans une région reculée, où les manières de vivre sont régies par des autorités centrales si abstraites, si lointaines, que les gens se sentent impuissants. Le roman de Lars Andersson couvre un vaste champ entre le réalisme et le mythe. Il fait apparaître que c'est finalement dans les mythes qu'il faut chercher une *image de la réalité*.

SIMEN SKJONSBERG.

Critique littéraire du quotidien norvégien de gauche Aftonbladet.

Quelques traductions récentes

DANEMARK

- Klaus Rifbjerg : *Poèmes* (Seghers, collection « Autour du monde »).
- Kierkegaard : *Œuvre complète*, en cours (L'Orante).

FINLANDE

- Mika Waltari : *Sinouhé l'Egyptien* (Orban) ; *les Amants de Byzance* (Pandora).
- Henrik Tikkanen : *le Héros oublié* (Pandora).

NORVEGE

- Tarjei Vesaas : *l'Incendie* (Flammarion). Lire aussi : *les Ponts* (Gallimard), *Palais de glace* (Flammarion).
- Knut Hamsun : *Sur les sentiers où l'herbe repousse* (Calmann-Lévy).

SUEDE

- C.J.L. Almqvist : *Sara. Un roman du dix-neuvième siècle* (Pandora).
- Ingmar Bergman : *De la vie des marionnettes* (Gallimard).
- Stig Dagerman : *Automne allemand* (Actes Sud) ; *l'Enfant brûlé*, réédition (Gallimard, « l'Imaginaire »).
- Per-Olov Enquist : *le Départ des musiciens* (Flammarion).
- Lars Gyllenstein : *Juvenilia* (Gallimard).
- *Per Olof Sundman : Ce pays est une grande île* (Gallimard).

Lars Gyllenstein et le jeu des masques

ECRIVAIN suédois de premier plan, né en 1921, lauréat du prix Formentor 1967, secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise depuis 1977, Lars Gyllenstein est l'auteur d'une œuvre abondante, composée de romans, de nouvelles, de poèmes et d'essais. Au sommet de l'œuvre se trouve une trilogie dont nous connaissons aujourd'hui, en français, les deux premiers volets : *Infantilia*, qui avait paru en 1969 (1), et *Juvenilia*, qui vient d'être publié. Reste *Senilia*, qui, espérons-le, sera prochainement traduit.

Dans *Juvenilia*, plusieurs personnages paraissent, dont Torsten Mannelin, qui est médecin, Evert von Pierow, un sculpteur, et Erik Vinckler, un ingénieur. *Des événements fortuits les* rapprochent, mais insidieusement. Plus on avance dans la lecture, plus on s'enfonce dans un puzzle tour à tour pathétique *et dérisoire, et plus on s'aperçoit* que ces personnages sont les masques de l'auteur.

Le roman est fait d'anecdotes, de lettres (jamais envoyées *il est vrai*), *de notices* d'état civil... Ce sont autant d'images tronquées, brisées, mais rapprochées les unes des autres dans le but certain de faire surgir une nouvelle image et de rendre ainsi la littérature à nouveau *possible. Il est significatif que* Strindberg et Ekelöf soient convoqués dans *Juvenilia* et que l'ombre de Kierkegaard se dresse au seuil de cet étrange récit...

On a accusé souvent Lars Gyllenstein de verser dans un pessimisme excessif. Il faut mieux voir. Il est manifeste, par exemple, que *Juvenilia* témoigne aussi pour une allégresse de la création.

Nous y devinons l'univers de l'auteur : un monde intellectuel où le désespoir et la morale échangent leurs masques dans *un mouvement à la fois ludique* et dialectique. C'est un livre dont on ne sait pas très bien s'il glace ou s'il brûle. Ce qui est certain, c'est que nul ne peut le lire avec indifférence.

HUBERT JUIN.

★ *JUVENILIA - INCARNATIONS ET EXORCISMES*, *roman* de Lars Gyllenstein, traduit du suédois par C. G. Bjurström et Jean Queval. *Gallimard*, 251 p., 85 F environ.

(1) Editions Gallimard.

FESTIVALS

CINÉMA

« Outland » à Deauville

Organisé, pour la première fois, en 1975, par André Halimi et Lionel Chouchan, qui en sont les délégués généraux, le Festival du cinéma américain de Deauville — financé par la ville et la Société des hôtels et du Casino — est devenu une sorte d'institution, le rendez-vous couru de l'arrière-saison, dans la station balnéaire normande. Cette année, sa septième, il va durer dix jours (du 4 au 13 septembre) au lieu de sept. Parce qu'il a davantage de films à présenter, parce qu'il peut ainsi englober deux « week-ends » et augmenter, encore, son public, qui n'a pas cessé, depuis les débuts de progresser en affluence.

« *Nous avons voulu, André Halimi et moi* », dit Lionel Chouchan, « *présenter à Deauville, une fois par an, un grand panorama du cinéma américain. L'originalité du Festival est de ne pas être compétitif mais, de toute façon, les Américains refuseraient de se concurrencer entre eux. Cela détend l'atmosphère. Le comité de sélection est moins sévère que celui de Cannes. Il fait venir aussi bien les productions moyennes et courantes que les films de prestige. On a dit, souvent, que le Festival de Deauville était la vitrine des grandes compagnies américaines. C'est faux. Leur participation ne représente que 10 à 15 % des programmes. Nous avons amené à Deauville quantité de films indépendants qui ont, par là, « débarqué » en Europe.*

« *La stratégie des grandes compagnies est simple : ils donnent volontiers leurs films si cela les arrange. Mais ils n'envoient pas à un Festival en septembre ceux dont la sortie est prévue pour quelques mois plus tard. Cela ne nous gêne pas. Nous avons suffisamment de choix avec les indépendants, les hommages et les rétrospectives. Nous sommes gênés, par contre, par les dates des Festivals de Montréal et de Venise. Nous sommes maintenant — ce qui n'existait pas au début — « en fourchette » entre les deux. Cela oblige les journalistes à choisir ou à se partager. L'organisme international des Festivals n'a rien fait pour modifier cette situation. Mais Deauville est, avant tout, le rendez-vous des amoureux du cinéma américain.* »

Le Festival de *Deauville* 1981 annonce, dans une section « révélations », des œuvres de John Sayles, Amos Poe, Kathryn Bigelow et Monty Montgomery, Jan Egleson, Richard Davis, Matt Cimber, Stuart Raffill, Robby Roth, Paul Morrissey, John Waters. C'est le rayon auteurs et découvertes, avec une *rétrospective* consacrée à Frédérick Wiseman. Il y aura trois « hommages » à William Wyler, Arthur Penn et Lana Turner. Les deux cinéastes et l'actrice sont attendus à Deauville où l'on devrait rencontrer diverses personnalités du cinéma américain.

Et il y aura, en avant-premières, *Outland*, de Peter Hyams, *les Aventuriers de l'arche perdue*, de Steven Spielberg, *la Vie en mauve*, de Jean-Claude Tramont, *The four seasons*, d'Alan Alda, *Cutter's way*, de Ivan Passer, *le Petit lord Fauntleroy*, nouvelle version de Jack Gold.

Science-fiction réaliste

L'ouverture officielle se fait, le vendredi 4 septembre, avec *Outland* (Loin de la terre), qui sort le même jour en circuit commercial. Le réalisateur, Peter Hyams, s'était déjà distingué avec *Capricorn one* (1977), récit ironique et féroce d'une mission spatiale, truquée pour servir le prestige de la NASA. L'originalité de *Outland* est d'être un film de science-fiction réaliste. Sur Io, satellite de Jupiter, où l'on exploite des mines, une vaste cité a été installée. C'est une ville très moderne, très fonctionnelle d'où l'on ne peut sortir sans prendre de grandes précautions, à cause de la différence de pesanteur avec la Terre. Un nouveau shérif, O'Neil (Sean Connery), vient d'y être nommé. Il découvre, un peu *par hasard, un trafic de drogue*, qui cache tout un système de corruption et de meurtre. Il va mener, presque seul (une doctoresse bourrue et dis*gracieuse décide finalement de l'ai*der) une enquête très dangereuse.

Les immenses décors du film ne sont pas exactement futuristes. Ils *pourraient exister aujourd'hui, et les* habitants de cette ville soigneusement close se comportent comme nos contemporains. O'Neil a des *ennuis personnels* : sa femme ne peut s'habituer à vivre dans ce monde et le quitte, emmenant leur *jeune fils, pour aller attendre*, sur un autre satellite, la navette qui les ramènera à notre planète. *Outland* est, en fait, une transpo*sition de l'univers du western dans une colonie américaine* de l'espace. Sean Connery se trouve un peu dans la même situation que Gary *Cooper dans Le train sifflera trois fois* et surtout que John Wayne, dans ces avant-postes en territoire indien ou ces bourgades du Far-West *où il faisait appliquer la jus*tice et la loi.

Les armes sont plus perfectionnées, les ordinateurs et les circuits vidéo permettent au shérif d'exercer plus facilement sa surveillance, mais la technique développée ne lui donne pas un pouvoir exceptionnel comme on pourrait s'y attendre. O'Neil reste un héros humain, qui doit ruser, qui se bat pour la bonne cause au risque d'y laisser sa peau. Constamment menacé, il refuse de céder, et lorsqu'on envoie une équipe de tueurs pour se débarrasser de lui, il fait front comme John Wayne, toujours. Sean Connery sentimentalement vulnérable mais tout attaché à remplir les devoirs *de sa charge*, quoi qu'il puisse lui en coûter, est ici — ce qui ne manque pas de piquant — un anti-James Bond.

L'acteur mûri, *vieilli*, a pris une dimension physique et dramatique étonnante. Il recrée le mythe hollywoodien du justicier, de la bonne conscience et des valeurs morales américaines d'une civilisation qui doit rester propre, exemplaire. Frances Sternhagen (la doctoresse Lazarus) semble appartenir comme lui à cette race de pionniers bâtisseurs des Etats-Unis. Les effets spéciaux, les scènes spectaculaires ne manquent pas, mais on reste — les amateurs de science-fiction attachés à l'imaginaire du futur seront, sans doute, déconcertés — dans le domaine du vraisemblable. *Outland*, sous son apparente anticipation, représente un curieux phénomène de *retour* aux sources historiques. Faut-il voir dans le film de Peter Hyams l'image d'une Amérique telle que la veut le président Reagan ?

JACQUES SICLIER.

De Venise à San-Sebastian

Une querelle, bien minime à l'origine, ébranle depuis deux mois le Landerneau festivalier : Carlo Lizzani, l'actuel directeur de la section cinéma et télévision de la Biennale de Venise, aurait, dans une interview, parié sur l'avenir de son festival, plus « culturel », en l'opposant à celui de Cannes, trop délibérément « commercial ». On dément sur la lagune des intentions aussi belliqueuses. On s'offusque quelque peu sur la Croisette. S'il a jamais eu de telles pensées, Carlo Lizzani, ancien critique, cinéaste chevronné, n'a fait que résumer une opinion partagée par nombre de ses confrères transalpins : c'est à Venise, à Rome, à Florence, dans tous ces lieux exquis, qu'on discute interminablement du sexe du septième art. C'est à Cannes qu'on vend les films.

C'est un festival moribond, mort presque, dont a hérité Carlo Lizzani, en connaissance de cause, il y a deux ans. Un festival qui avait succombé à un double excès, son radicalisme esthétique d'abord, en particulier sous la direction de Luigi Chiarini, son radicalisme politique ensuite, sur la lancée de 1968. On allait défendre l'art pour l'art, militer pour les bonnes causes, éloigner les marchands du temple (ils ne sont toujours pas revenus). Après avoir rétabli la compétition l'an dernier, Carlo Lizzani a décidé cette année d'attribuer deux Lions d'or, l'un pour « le meilleur film », l'autre pour « le meilleur premier ou second film ». L'idée, semble-t-il, est de mettre sur un pied d'égalité, cinéastes déjà éprouvés et nouveaux venus. La Biennale réussira-t-elle à conférer à ce double prix ex-aequo le prestige qui était celui du Lion d'or autrefois ?

Venise connaît, outre la politique, ses problèmes propres : les prix astronomiques de certains hôtels, plus élevés encore qu'à Cannes — nous parlons du Lido, — à plus ou moins brève échéance la nécessité de construire un autre Palais des festivals (appelé ici Palais du cinéma). Ce qui amène à se demander jusqu'à quel point le gouvernement italien est prêt à soutenir une manifestation de prestige qui n'est qu'une des composantes de l'ensemble des activités artistiques de la Biennale et qui souffre chroniquement de retards dans l'attribution de son budget.

L'originalité de Venise lui vient peut-être de son héritage, cette coloration culturelle — employons le terme sans rougir — qui a toujours caractérisé ses activités, même à l'époque glorieuse. Nous pensons en premier lieu aux rétrospectives — il y aura cette année un hommage à Howard Hawks, mais aussi un « atelier vénitien », non compétitif, à l'opposé de celui de 1980, consacré à des recherches en tout genre et de toute époque, et étendu à des cinéastes aussi différents que Frédéric Rossif, Jean Rouch, Manoel de Oliveira, John Huston, Alessandro Blasetti, entre autres. Le British Film Institute aura son « atelier » à lui, les écoles de cinéma présenteront un choix de films réalisés les deux années écoulées. Venise 1981 annonce quarante films de moins au total qu'en 1980. Le Festival de Venise permet de flâner, de causer, de prendre son temps. C'est peut-être la qualité majeure qu'a perdue Cannes depuis 1968. Et ce n'est pas le Festival du film américain de Deauville (entreprise habilement conçue pour promouvoir les films et la petite plage normande, désireuse d'élargir sa clientèle outre-Atlantique, qui lui fera concurrence, malgré les dates qui se chevauchent.

Un autre festival, parmi les plus anciens, après avoir frôlé le pire comme Venise, repart lui aussi sur des bases nouvelles et avec un programme remarquable : il s'agit de San-Sebastian, au Pays basque, que les circonstances, la fin du franquisme, la violence politique, semblaient vouer à la mort lente. Repris en main par un amateur de cinéma fantastique, et cinéphile émérite, Luis Gasca, San-Sebastian promet moins par sa sélection officielle, non compétitive, où l'on annonce en clôture, le 28 septembre, le dernier film de François Truffaut, *la Femme d'à côté*, que par une section expérimentale intitulée « La Magie du cinéma : de Méliès à l'hologramme », par un hommage exceptionnel au cinéma brésilien, et une rétrospective intitulée « Le film oublié », où Stroheim, Sternberg, Stiller, Renoir, côtoient le Cecil B. de Mille du muet, l'Antonioni et le Fellini des débuts.

Comme le festival voisin et rival de Biarritz en France, qui se tient à la même époque, San-Sebastian a inscrit à son programme le très beau film brésilien *Pixote*, d'Hector Babenco, Léopard d'argent du récent Festival de Locarno. Biarritz se voue au seul « film ibérique et latino-américain », alors que San-Sebastian élargit son propos à l'histoire du cinéma. Biarritz aimerait un jour devenir la tête de pont du cinéma latino-américain en Europe, ce qui aurait pu porter un coup mortel à San-Sebastian. Visiblement, les deux manifestations ne répondent pas aux mêmes besoins.

LOUIS MARCORELLES.

MUSIQUE

Souvenirs siennois

Sienne vient de vivre un nouveau mois musical à la fois sérieux (tradition oblige) et décontracté (août favorise). On y a joué quasiment chaque jour, omettant peu de grands noms, de Monteverdi à Boulez ; on y a appris beaucoup aussi, dans l'ancien palais du comte Guido Chigi Saracini, où quelque quatre cents stagiaires écoutaient, interprétaient, dirigeaient, composaient, *hôtes venus du monde entier*, de l'Académie musicale, plus familièrement appelée la Chigiana.

Les organisateurs avaient cette année décidé, pour *la dernière semaine de la saison*, de commémorer les cours d'été de Darmstadt, au cours desquels tant d'œuvres contemporaines virent le jour dans les années 50. Ils avaient à cette occasion invité la veuve de Wolfgang Steinecke, le grand musicologue qui sut, peu après *la fin de la guerre*, faire de Darmstadt un des très grands foyers de la culture musicale de notre siècle, un foyer où, pour reprendre la formule du compositeur Niccolo Castiglioni, « *l'air que l'on respirait était véritablement européen* ».

Castiglioni était présent à Sienne ce mois d'août avec d'autres créateurs : Kagel, Bussotti, Schnebel, Clementi, Berio. Il était certes exclu — trois soirées n'auraient pas suffi — de proposer un bilan complet des années 50 et de revivre l'atmosphère de Darmstadt : nos oreilles ont, depuis, bien assimilé les œuvres de l'époque et ont entendu bien d'autres audaces.

Il reste que le public a accueilli avec bonheur, pour *ne citer que* ces moments importants, l'interprétation par le pianiste Massimiliano Damerini d'œuvres de Castiglioni, de Bussotti et de Kagel, et a fait un triomphe à Alfons et Aloys Kontarski, magistraux dans les notes visionnaires de Messiaen, comme dans *l'Auto-Portrait* plein d'humour de Ligeti, dans *Perspektive* de Zimmermann, et les *Structures* de Boulez. Et, avant le troisième concert, Aloys Kontarski sut rappeler avec grand tact qu'on avait tout simplement oublié Stockhausen au programme — ce qui, en effet, était pour le moins *étonnant* — *et* ajouta en prélude au « menu » annoncé un superbe morceau du grand maître allemand. Plus tard, il nous a été donné d'entendre dans le *Triplum* d'Aldo Clementi le flûtiste Roberto Fabbriciani, dont tous les spécialistes s'accordent à dire qu'il tend désormais à égaler *Gazzelloni*, jusqu'à présent considéré comme le meilleur en Italie dans sa spécialité.

Darmstadt avait été commémoré avec soin. Ecoutées pendant ces mêmes journées, les œuvres créées par les stagiaires de la Chigiana, sous l'aimable et talentueuse férule de Franco Donatini et d'Alain Meunier, ne pouvaient paraître que beaucoup plus frêles — et comment en aurait-il été autrement ? Parmi les huit morceaux sélectionnés, le Quatuor pour instruments à cordes de l'Espagnol Manuel Seco De Arpe nous a paru le plus mûr, le plus travaillé, peut-être parce qu'il intégrait le mieux, sans prétention mais avec sérieux, la tradition de la musique de nos jours.

Déjà, pour l'été 1982, les postulants au cours de la Chigiana doivent se bousculer, qui voudront venir apprendre dans ce palais où, sur les murs des salons fastueux (fermés au public), l'œil saute d'un Botticelli à un Sodoma ou à un Pontormo. Et déjà le programme de la dernière *semaine d'août de cette année* est arrêté : loin de Darmstadt et de ses révolutions, on célébrera le trois centième anniversaire de la mort d'Alessandro Stradella (la musique baroque sera à l'honneur) et le centième anniversaire de celle de Paganini : Accardo dirigera un séminaire. Une sug*gestion à ce propos* : outre le grand maître, la Chigiana devrait inviter un jeune virtuose, encore quasiment inconnu, un Roumain âgé de vingt-sept ans. Il s'appelle Nicolae Tudor. Récent lauréat du prix Paganini (justement...), nous l'avons entendu un autre soir d'août à Pieve A Elici, en Toscane. Il était merveilleux de l'écouter jouer dans la toute petite église romane du village, mais il lui faut rapidement conquérir une plus grande audience et sans doute aussi « dépasser » sa virtuosité pour la mettre au service d'un art plus complet.

JACQUES DECORNOY.

Le concours Clara-Haskil à Vevey

Le concours Clara-Haskil, fondé en 1963 à Vevey pour célébrer la mémoire de la grande pianiste qui vécut dans cette charmante vieille cité au bord du lac Léman, a révélé quelques interprètes de haute qualité, tels Michel Dalberto en 1977, et, il y a deux ans, une Américaine, Cynthia Raim, que l'on regrette de ne pas avoir réentendue depuis en Europe.

Soixante-quinze candidats se disputaient cette année l'unique prix (de 10 000 F suisses), dont vingt-cinq Japonais qui n'ont pu accéder à la finale. Mais il serait trop beau qu'une couvée nombreuse assurât automatiquement l'éclosion d'un artiste d'élite. Les trois derniers concurrents retenus par le jury, placé sous l'autorité de Nikita Magaloff, n'inspirent pas un enthousiasme débordant.

Une sensibilité nonchalante

Prix Clara-Haskil, Konstanze Eickhorst (Allemagne fédérale, vingt ans) est une fort jolie personne au visage de velours, bien dessiné, au menton pointu et volontaire. Après avoir marqué opiniâtrement de la tête les accents pendant l'introduction orchestrale, elle se lance dans le Premier concerto en ut de Beethoven avec une technique en acier, un jeu percutant, crépitant, qui n'est guère féminin ni musical. Effets appuyés, comme épinglés dans une vitrine, crescendos subits, traits d'une violence incendiaire, elle remporte sans grâce ce championnat.

Une dureté monotone également sous les doigts de l'Américaine Marioara Trifan dans le Concerto en ut mineur *de Mozart, mais le style assez sage est relevé quelquefois par une sorte de flamme authentique.*

Le plus doué des trois semble l'Allemand Friedmann Rieger, garçon fin dans son chandail à col roulé qui s'accorde avec une attitude fort décontractée au piano. Malgré quelque rudesse rocailleuse lui aussi, il a cependant un toucher coloré par toute une gamme d'expressions et de nuances, une technique aussi transparente que transcendante et une véritable sensibilité qu'il ne prodigue pourtant qu'avec nonchalance. A-t-il assez confiance dans les pouvoirs de la musique ? Il n'approfondit guère en tout cas l'invention poétique pour renouveler les formules assez banales du 2e Concerto en si bémol *de Beethoven. Mais lui du moins pourrait être touché un jour par la grâce.*

L'orchestre de chambre de Prague, dirigé par René Klopfenstein, avait sans doute peu répété avec les finalistes, et ses accompagnements aux sonorités assez farouches manquaient parfois de raffinement. On notera que parmi les finalistes figurait aussi un Français de dix-huit ans, Eric N'Kaoua.

A défaut de révélation pianistique, la Riviera vaudoise nous a offert, au coucher du soleil sur le lac, un festin de couleurs merveilleuses, des ors, des bleus et des rouges de Turner pour nocturnes de Debussy, accompagnement idéal pour les Brendel, Rostropovitch et autres Dalberto qui illustrent jusqu'au 4 octobre les grandes flambées musicales du Festival de Montreux.

JACQUES LONCHAMPT.

■ **Un petit tableau de Rembrandt, volé le 14 août au musée de Dulwich, au sud de Londres, vient d'être retrouvé, en bon état, par la police de Scotland Yard.**

MORT DU COMPOSITEUR POLONAIS TADEUSZ BAIRD...

Le compositeur polonais de musique contemporaine Tadeusz Baird est mort le mercredi 2 septembre à Varsovie. Il était âgé de cinquante-trois ans.

[Né en 1928 à Grodzisk-Mazowiecki, Tadeusz Baird adopta très *tôt* les techniques de la musique sérielle. Il fut toujours fidèle à la tradition d'Alban Berg : éclatantes et élégantes, ses œuvres restèrent rigoureusement expressionnistes. Tadeusz Baird choisissait efficacement et judicieusement les timbres jusqu'à les transformer en couleurs. Parmi les œuvres de ce compositeur qui se fit connaître surtout pendant les années 50 : « Quatre essais » pour orchestre (1958), « Expressions » pour violon et orchestre (1959), « Erotica » pour soprano et orchestre (1961), « Exhortation » pour récitant, chœur mixte et orchestre (1960), « Etude » pour orchestre vocal, percussion et piano (1967), « Variations sans thème » pour orchestre (1962), « Musique épiphanique » (1963). On a pu entendre, en 1972, à l'abbaye de Royaumont, interprété par l'Orchestre lyrique de l'O.R.T.F. son opéra « Demain. »]

... ET DE LA DANSEUSE VERA ELLEN

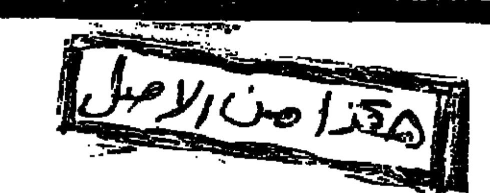
Vera Ellen, l'une des plus célèbres danseuses de l'écran hollywoodien, est morte le 30 août au centre hospitalier de l'université de Californie des suites d'un cancer. Elle était âgée de cinquante-cinq ans.

[Née à Cincinnati (Ohio), Vera Ellen commence sa carrière sur Broadway dans des comédies musicales. Elle est remarquée par Samuel Goldwyn, tourne avec Danny Kaye, Bing Crosby (*White Christmas*), Gene Kelly (*On the town*, *Words and music*), Fred Astaire. Mariée avec l'industriel Victor Rotschild. Vera Ellen avait divorcé en 1966 et abandonné le cinéma.]

■ **Une réduction particulière de 30 % sera accordée aux chômeurs dans les salles de cinéma dépendant du circuit Parafrance, cela du mardi au vendredi 18 heures, sur présentation de la carte de pointage de l'A.N.P.E. et d'une pièce d'identité.**

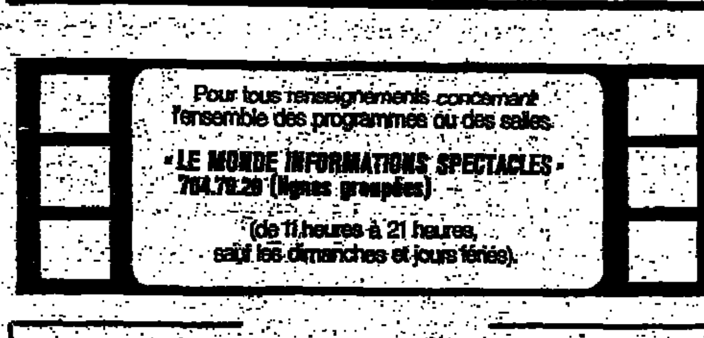






هكذا من الاصل

SPECTACLES



Jeudi 3 septembre

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : l'Occasion, le Ciel et l'Enfer.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Comédie - Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Freaks Society; 21 h. 30 : Boris Supervian.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Edouard-VII (742-57-49), 20 h. 30 : Deburau.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant; 21 h. 45 : Tranches de vie; 23 h. : Racontez-moi votre enfance.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka; 22 h. 15 : Si tu grimpes à l'arbre, rapporte-moi une vache.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Huchette (326-38-99), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 20 h. 30 : Douce; 22 h. 15 : J. Di Giacomo. — Théâtre noir, 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 20 h. : la Tournée; 21 h. 30 : la Fétichiste.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Essayez... c'est pas sorcière; 21 h. 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : 1929 ou le Rêve américain.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Blancs - Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh=MC2; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier. — II, 21 h. 30 : Attachez vos ceintures; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), II, 22 h. 45 : Mangeuse d'hommes; I, 20 h. 30 : Tiens, voilà deux boudins; 21 h. 45 : Plurielle; 23 h. : A. Agier; 0 h. 15 : Electro-choc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Un ouvrage de dames; 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : J. Charby; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold; 21 h. 30 : Il en est un... de la police.
Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. 15 : Trente Centimètres à l'ombre.

Le music-hall

Fontaine (874-74-40), 22 h. : Olym-Piaf.
Palais des Glaces (607-49-93), 21 h. : les Etoiles Boto Novos Tempos.
Petit Forum (297-53-47), 20 h. 30 : J. Favreau.
La Tannière (337-74-39), 20 h. 30 : Marlène et Romain.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : Hal Singer Quartet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Conduant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Mojo Elem Blues Band; 23 h. : H. Guédon.
Le Connétable (277-41-40), 22 h. : Jazzing the Beatles.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : A. Davis.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P. Charles, P. Fayet, J.-L. Verger.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h. : Keshavan Maslar.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Green.
Patio (758-12-30), 22 h. : les Petits Français.
New-Morning (523-51-41), 21 h. : Barry Altschul trio.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Boulou Ferré.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : H. Guerault Quintet.

Les concerts

16e FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77).
REGION PARISIENNE.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), t.l.j., 20 h. 30 : Festival Courteline.
Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : Musica Orphea (Bach, Haydn).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : la Boîte aux rêves, de Y. Allégret; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Pierre le Grand, de V. Petrov.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h. : films d'auteur et films rares : les Deux Orphelines, de D. W. Griffith; 17 h. : Ouranos, de T. Kanellopoulos; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : les Anges du péché, de R. Bresson.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*), vers. angl. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97); Helder, 9e (770-11-24).
L'ANNÉE DES 13 LUNES (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00); Biarritz, 8e (723-69-23); 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ANNÉE PROCHAINE, SI TOUT VA BIEN (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70); U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Caméo, 9e (246-66-44); Miramar, 14e (320-89-52); Tourelles, 20e (636-51-98).
LES ANNÉES LUMIÈRE (Suisse), vers. angl. : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18); 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86); Montparnos, 14e (327-52-37).
LE CHOIX DES ARMES (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74); Rex, 2e (236-83-93); Marivaux, 2e (296-80-40); Studio Médicis, 5e (633-25-97); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80); Paramount-City, 8e (562-45-76); Publicis-Elysées, 8e (720-76-23); Publicis-Matignon, 8e (359-31-97); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Passy, 16e (288-62-34); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47); Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82); v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Biarritz, 8e (723-69-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Parnassiens, 14e (329-83-11); v.f. : Français, 9e (770-33-88).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65); Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70); Richelieu, 2e (233-56-70); Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Français, 9e (770-33-88); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Wepler, 18e (522-46-01); Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Forum, 1er (297-53-75); Studio de la Harpe, 5e (354-34-83); Hautefeuille, 6e (633-79-38); la Pagode, 7e (705-12-15); Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14); Marignan, 8e (359-92-82); Parnassiens, 14e (329-83-11); 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Nation, 12e (343-04-67); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70); Berlitz, 2e (742-60-33); Quintette, 5e (633-79-38); Colisée, 8e (359-29-46); Biarritz, 8e (723-69-23); U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Mistral, 14e (539-52-43); Bienvenue, 15e (544-25-02); Convention, 15e (828-42-27); Wepler, 18e (522-46-01).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.f.), Cin'ac Italiens, 2e (296-80-27).
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JAZZ SINGER (A., v.o.), Marbeuf, 8e (225-18-45).
LILI MARLEEN (All., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
MADAME CLAUDE 2 (Fr.) (**), Rex, 2e (236-83-93); Rio-Opéra, 2e (742-82-54); U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71); U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64); Murat, 16e (651-99-75); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22); Biarritz, 8e (723-69-23).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI (It., v. o.) : Forum, 1er (297-53-75) H. sp.

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARME A L'ŒIL, film américain de Richard Marquand. — V.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Max Linder, 9e (770-40-04); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA GRANDE ZORRO, film américain de Peter Medak. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08); Marignan, 8e (359-92-82); Normandie, 8e (359-41-18); Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Grand-Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33); Cluny-Palace, 5e (354-07-76); Fauvette, 13e (331-56-86); U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59); Mistral, 14e (539-52-43); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00); Murat, 16e (651-99-75); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); U. G. C. Gobelins, 13e (707-12-28).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS, film français de Laurent Heynemann. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70); Berlitz, 2e (742-60-33); Quintette, 5e (633-79-38); Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20); Biarritz, 8e (723-69-23); Colisée, 8e (359-29-46); Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88); Fauvette, 13e (331-56-86); P.L.M. Saint-Jacques, 14e (322-68-42); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Victor Hugo, 16e (727-49-75); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01); Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
MESSE NOIRE, film américain d'Eric Weston (**). — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62); Ermitage, 8e (359-15-71); V.f. : Rex, 2e (236-83-93); U.G.C.-Cameo, 9e (246-66-44); U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59); U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44); Miramar, 14e (320-89-52); Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64; Murat, 16e (651-99-75); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25); Secrétan, 19e (206-71-33).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES, film franco-tunisien de Philippe Clair : Normandie, 8e (359-41-18) (jusqu'au L.); Magic-Convention, 15e (828-20-64); U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Caméo, 9e (246-66-44); Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Marignan, 8e (359-92-82); Athéna, 12e (343-00-65); Fauvette, 13e (331-56-86); Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

A partir de vendredi

OUTLAND, film américain de Peter Hyams. — V.o : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70); Hautefeuille, 6e (633-79-38); Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f : ABC, 2e (236-55-54); Richelieu, 2e (233-56-70); Français, 9e (770-33-88); Fauvette, 13e (331-56-86); Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Broadway, 16e (527-41-16); Wepler, 18e (522-46-01); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27); Nation, 12e (343-04-67).

MESSALINE, IMPÉRATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).
MOI, CHRISTIANE F... (All.) (*), v.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47); Paramount-City, 8e (562-45-76); v. f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Images, 18e (522-47-94).
NEIGE (Fr.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
NEW-YORK 1997 (A.), v.o. : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Monte-Carlo, 8e (225-09-83); v. f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PÉTROLE, PÉTROLE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE POLICEMAN (A.) (*), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82); v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
PLUIES D'ÉTÉ (Bré., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70); Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Marignan, 8e (359-93-82); Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
RÉINCARNATIONS (A. (**), v. o. : Ermitage, 8e (359-15-71); v. f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86); U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44); Mistral, 14e (539-52-43); Montparnos, 14e (327-52-37); Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THIS IS ELVIS (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52); Cluny-Palace, 5e (354-07-76); Colisée, 8e (359-29-46); Parnassiens, 14e (329-83-11).
TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
UN AMOUR INFINI (A.), v. o. : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20); Quartier Latin, 5e (326-84-65); Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67); v.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70); Montparnasse-83, 6e (544-14-27); Français, 9e (770-33-88); Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
UNE MÈRE, UNE FILLE (Fr.-Hon.), v.o. : Quintette, 5e (633-79-38); Parnassiens, 14e (329-83-11); v. f. : Impérial-Pathé, 2e (742-72-52); St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83); Paramount - Champs-Elysées, 8e (720-76-23); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33); Marbeuf, 8e (225-18-45).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v. f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40); Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

Les festivals

LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Plus Grand chapiteau du monde; Règlements de comptes.
FESTIVAL I. BERGMAN (Suéd., v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 12 h. : le Septième Sceau.
FESTIVAL MARX BROTHERS, Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
COMEDIES ITALIENNES, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 20 : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ?; 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils ?...; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres; 22 h. 20 : le Sexe fou.
HOMMAGE A BUSTER KEATON (A., v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la « General »; Studio de la Harpe-Huchette (633-08-40) : Ma vache et moi.
JAMES BOND 007 (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).
FESTIVAL F. LANG (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50); J. : Cape et poignard.
FESTIVAL J. NICHOLSON (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Profession reporter.
FESTIVAL ADIEU STEVE MAC QUEEN (A., v.o.), Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32) : Danger planétaire.

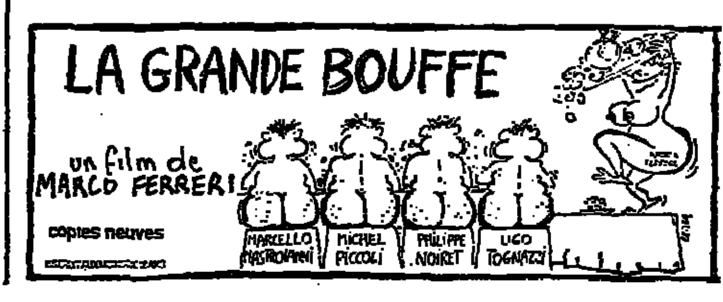
Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h.
AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Escurial, 13e (707-25-04), 20 h. 30.
LA BOUM (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h. 10.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-73-71), 18 h. 10.
CALCUTTA (Fr.) : Escurial, 13e (707-25-04), 14 h.
CALIGULA (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h. 30.
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : (**) : Calypso, 17e (380-30-11) 15 h. 20
LES DAMNES (It., v. ang.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) 13 h. 30 : Calypso, 17e (380-30-11), 19 h. 45
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 20.
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FAUT TOUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 30.
FIST (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 20 h. 30.
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
L'HEURE DU LOUP (Suéd., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14). 14 h.
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99). 12 h. 15.
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 13 h. 40.
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (522-87-23), 12 h.
LA HONTE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (All., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), 18 h. 15.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21). 20 h. 05.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 50
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20.
JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11) 15 h. 45.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 50.
MAITRESSE (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30.
LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h. 40.
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 14 h 30, 20 h.
MURIEL (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30.
NEW YORK NEW YORK (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h. 5.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
OUT OF THE BLUE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h. 50.
SERIE NOIRE (Fr.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
SEX O'CLOCK U.S.A. (Fr.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 13 h. 30.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 30.
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h. 10 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 22 h.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 15, 24 h.
TOMMY (A., v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16); Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
UNE PASSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 50.
VALENTINO (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
VICES PRIVES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50.
LES VISITEURS (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), J., 22 h. 30.
VIVRE SA VIE (Fr.) (**) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 15.
ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), J., 16 h. 45.











RADIO-TÉLÉVISION

M. André Harris nommé directeur délégué chargé des programmes à TF 1

M. André Harris a été nommé directeur délégué chargé des programmes à TF 1, par M. Jacques Boutet, président-directeur général de la chaîne.

Né en 1933 à Nevers (Nièvre), André Harris a suivi une carrière diversifiée mais en conservant toujours dans ses travaux la démarche d'un journaliste. Chef du service diplomatique à Europe 1 de 1960 à 1963, il est devenu responsable du service politique du journal télévisé de la deuxième chaîne en 1963 et a été licencié après les événements de 1968. Les émissions de télévision dont il a été le producteur avec Alain de Sédouy — il a sans cesse collaboré étroitement avec lui — ont toujours connu un vif succès auprès des téléspectateurs : « Seize millions de jeunes », « Bouton rouge », « Zoom ». C'est d'ailleurs autour d'un reportage de « Zoom » sur les manifestations d'étudiants en mai 1968 que s'était cristallisé le mouvement de grève à l'O.R.T.F. En 1969, il fut le co-auteur du film, réalisé par Marcel Ophüls, le Chagrin et la Pitié, *qui obtint en 1970 le prix Georges-Sadoul. Il s'agissait d'un reportage sur la période de l'Occupation (1940-1944), mêlant l'histoire à travers des bandes d'actualités, les souvenirs des témoins de l'époque, des interviews sur la résistance et la collaboration. Conçu à l'origine pour le petit écran et diffusé par de nombreuses télévisions étrangères, ce film, longtemps ignoré par les responsables des trois chaînes, sera diffusé par FR 3, qui vient d'en acheter les droits.*

Continuant dans le genre de cinéma-reportage, André Harris a réalisé, en 1973, avec Alain de Sédouy, un film qui retraçait un demi-siècle d'histoire (1917-1962), Français, si vous saviez. *En 1976, il choisit de se pencher sur le malaise de l'armée dans un autre film, intitulé* le Pont de singe.

En collaboration avec Alain de Sédouy, il a écrit quatre ouvrages d'enquêtes approfondies : Voyage à l'intérieur du parti communiste *(1974),* les Patrons *(1977),* Qui n'est pas de droite ? *(1978) et* Juifs et Français *(1979).*

LA NOUVELLE GRILLE DE R.T.L.

Au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu le 2 septembre, M. Raymond Castans, directeur des programmes de R.T.L., a annoncé la mise en place d'une nouvelle grille des programmes à partir du lundi 7 septembre. De 7 heures à 8 h 30, les auditeurs écouteront une émission d'information animée par Jean-Claude Larrivoire à laquelle participent les habituels grands éditorialistes Philippe Alexandre, Roger Priouret, Georges Penchenier et André Fontaine, plus trois nouveaux : Marc Ullmann, Maurice Cazaux et Ménie Grégoire, qui abandonne son éditorial de l'après-midi. Une nouveauté : Patrick Sabatier remplace Anne-Marie Peysson, qui, elle, animera la nouvelle émission *« Les auditeurs ont la parole »* l'après-midi, de 13 h 30 à 16 heures. Les émissions « Les grosses têtes », de Philippe Bouvard, « La grande parade », de Michel Drucker, inchangées en semaine, auront également lieu désormais le samedi. Michel Drucker présentera ce même jour, de 14 heures à 16 h 30, une émission consacrée au cinéma.

Mme Michèle Cotta, ancien chef du service politique de R.T.L., nommée président de Radio-France, et qui assurait une des chroniques du matin, n'a toujours pas été remplacée, a indiqué M. Castans.

M. CLAUDE ESTIER ÉLU PRÉSIDENT DE LA DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE POUR LA RADIODIFFUSION - TÉLÉVISION

M. Claude Estier, député socialiste de Paris, a été élu président de la délégation parlementaire de la radiodiffusion télévision française, qui s'est réunie le mercredi 2 septembre, au palais du Luxembourg, sous la présidence de M. Félix Ciccolini, sénateur des Bouches-du-Rhône. M. Estier succède à M. Jean Boinvilliers, ancien député R.P.R. du Cher.

Le nouveau bureau de la délégation est ainsi composé :

M. Claude Estier, député socialiste, président ; Mme Louise Moreau, député U.D.F., vice-présidente ; M. François Asensi, député communiste, vice-président ; M. Dominique Pado, sénateur U.D.F., vice-président ; M. Félix Ciccolini, sénateur socialiste, vice-président. M. Ciccolini a été désigné rapporteur sur la demande d'avis sur le projet de loi modifiant les lois du 3 juillet 1972 portant statut de la radiodiffusion télévision française et du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision.

PRESSE

● *La direction générale de* France-Soir ayant annoncé, mercredi 2 septembre, qu'elle procéderait *« dans les prochains jours »* au démontage de la rotative Goss, vendue à un acheteur anglais *(le Monde* du 27 août), les élus du comité d'entreprise, dans un communiqué, *« ont signifié une nouvelle fois à la direction que l'ensemble du personnel s'opposera au départ de cette rotative ».*

COMMUNICATION

La direction de Hachette convoque une « convention de l'entreprise »

M. Yves Sabouret, vice-président-directeur général du groupe Hachette, considère qu'avec la nomination de M. Etienne Mougeotte l'équipe de direction est désormais en place *(le Monde du 2 septembre).* Dans une interview accordée à l'Agence France-Presse, M. Sabouret a précisé que M. Mougeotte, qui prendra son poste le 1er octobre, *aura à assurer la coordination des* activités audiovisuelles avec les autres activités de la branche média du groupe *Matra. Il est précisé* qu'il conserve la direction de la rédaction du *Journal du dimanche.*

M. Dominique Ferry continue d'assumer la présidence et la responsabilité de Télé-Consulte, société de télématique destinée à la création et à la commercialisation d'une banque de données juridiques.

Parmi les décisions que M. Sabouret *compte pouvoir annoncer* dans les semaines ou les mois qui viennent, figurent *« un renforcement des structures audiovisuelles du groupe et la mise sur pied d'une cellule destinée à établir des liens plus précis, très souples mais efficaces, entre l'écrit et l'image ».*

Evoquant l'absorption des éditions Lattès et l'arrivée dans le groupe *de M. J.-C. Lattès,* M. Sabouret a dit qu'un « comité du livre », se réunissant chaque semaine, avait été créé chez Hachette : *« Là s'élaborera l'ensemble de la stratégie d'édition et se résoudront les éventuels problèmes de relation des différentes activités »,* a-t-il déclaré. Toutes les maisons d'édition du groupe, y compris Lattès, seront sur le même plan. Il n'est pas question de toucher à leur autonomie, mais d'arriver à une meilleure gestion.

Une des autres raisons d'être du « comité du livre », déclare M. Sabouret, c'est d'être *« un lieu d'arbitrage, dans la maison même, sous ma présidence, entre ce qui représente l'édition, sous la direction de Jean-Claude Lattès, et l'organisation de la distribution »,* sous la direction de M. Etienne Cassignol.

« Notre objectif, chez Hachette, est que notre système de distribution s'ouvre à tous ceux qui le souhaiteront et en accepteront les conditions, celles-ci étant claires et prédéterminées. » (...) « Nous voulons arriver à un système ouvert et neutre, avec une tarification objective par rapport au service rendu. »

Vis-à-vis de ces activités de distribution jusqu'ici déficitaires, la priorité absolue reste *« le redressement ». « Efforts de gestion, diminution des effectifs par des retraites anticipées, allègement des structures de commandement, diminution du nombre de cadres supérieurs, et, à tous les niveaux, rajeunissement des mentalités et des comportements pour retrouver le goût d'entreprendre et le sens de la décision. 1982,* assure M. Sabouret, *devrait permettre un effort d'investissement très supérieur à celui des années antérieures sur tous les plans. »*

Une grande « convention de l'entreprise », réunissant quatre cents cadres du groupe, sera convoquée le 29 septembre, afin de les informer de ces objectifs et de la stratégie à mettre en œuvre pour les prochaines années.

Jeudi 3 Septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : « le Serment d'Heidelberg ».
Réal. A. Farwagi. Avec B. Le Coq, M. Aumont, C. Allegret, P. Arditi...
Un chômeur à la recherche d'un emploi tombe dans une entreprise où les employés s'identifient aux ordinateurs qu'ils manient.

21 h 30 Documentaire : Le dossier Kundrikova.
Réal. N. Long.
A trente-sept ans, un homme découvre qu'il fut un enfant adopté et cherche ses vrais parents.

22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
Fracture, de P. et G. Brizzi.
Un dessin animé de dix-huit minutes sur l'anéantissement des civilisations.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Jeudi cinéma.
Et à 22 h 40

20 h 45 Cinéma : Domicile conjugal.
Film français de F. Truffaut (1970). Avec J.-P. Léaud, C. Jade, H. Berghauer, D. Ceccaldi, C. Duhamel, D. Boulanger (Rediffusion.)
Chronique de l'adolescence prolongée, de l'entrée dans le monde des responsabilités, de la fêlure du couple et du bonheur fragile. Avec humour et sensibilité, Truffaut exprime des choses graves.

23 h 40 Journal.

23 h 55 Sports : Cyclisme, championnats du monde sur piste.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : « Château en Suède ».
Film français de R. Vadim (1963). Avec C. Jurgens, M. Vitti, J.-C. Brialy, J.-L. Trintignant, S. Flon, F. Hardy. (Rediffusion.)
A la suite d'un scandale, un jeune homme est envoyé chez des cousins habitant un château isolé dans le nord de la Suède. Il y trouve une famille extravagante. Il est mêlé à des événements étranges.
La pièce ironique et brillante de Françoise Sagan écrasée sous la sophistication esthétique de Vadim. Un monde d'artifices et une distribution hétéroclite.

22 h 10 Journal.

22 h 30 Prélude à la nuit.
L. Coryell et J. MacLaughlin, guitare.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, A comme artiste : Ljuba, peintre.
20 h, La Comédie-Française présente : la Locandiera, de Goldoni.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Festival de Berlin 81 (en direct du Theatersaal de Hochschule der Künste) : « Quatuor à cordes n° 3 », de B. Bartok ; « Unrevealed » pour baryton et quatuor à cordes, d'A. Reimann ; « Vingt Lieder populaires hongrois », de B. Bartok, par le Quatuor à cordes Kreuzberger, avec C. Gayer, soprano, B. Mac Daniel, baryton, et A. Reimann au piano.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains. « L'Orchestre symphonique de Los Angeles » par M. Rugesen (Mozart, Rimsky-Korsakov, Dvorak, Stravinski, Varèse).

Vendredi 4 Septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Cher inspecteur.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Demis Roussos à l'Olympia.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque-vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Variétés ; Black Beauty.
17 h 50 Génération 1 : De la musique et génération 1 part en vacances.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : Histoire des trains.
Le Transsibérien.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : Monsieur Dehors.
De Cl. Reichman. Mise en scène : D. Colas. Réal. : P. Sabbagh. Avec A. Abbadie, C. Teissèdre, Y. Varco et D. Colas.
Une jeune fille consolée d'un chagrin d'amour par un laveur de carreaux.
22 h 40 Jardins, paradis de rêves.
Parcs et promenades romantiques.
L'avènement des jardins pittoresques et romantiques inspirés des modèles anglais.
23 h 10 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Les arpents verts.
14 h Aujourd'hui madame : Les artisans de l'éphémère.
15 h 5 Série : Rush.
15 h 50 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie... sur l'eau.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Série : L'Ennemi de la mort.
D'après le roman d'E. Le Roy. Réal. : R. Kahane. Avec C. Lizou, N. Manéas, J. Clèves.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot : J. Laurent et la rentrée romanesque. Avec Mmes B. Privat (Portrait d'une enfant interdite), L. Cosse (les Chambres du Sud), et MM. J. Laurent (les Sous-Ensembles flous), A. Gerber (le Jade et l'Obsidienne), C. Giudicelli (Une affaire de famille).
22 h 50 Journal.
23 h Sports : Athlétisme.
Coupe du Monde à Rome. Cyclisme.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de David Balfour ; Titres en poche ; Balthazar le mille-pattes.
20 h Des jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi.
Vivre avec 3 francs par jour.
Enquête sur les peuples déshérités d'Afrique et d'Amérique du Sud.
21 h 30 Téléfilm : Portrait d'un inconnu.
Réalisat. : P. Planchon. Avec : B. Freyd, D. Hermann - Kristo, etc.
La vie parallèle d'un personnage qui change de visage comme de chemise.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
La course autour du monde.

FRANCE-CULTURE

8 h 50, Echec au hasard : Est-il possible d'enseigner *les mathématiques ?*
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : Ivan le Terrible, avec C. Durand-Cheynet.
11 h 2, Libre parcours récital : M. Horak, piano.
12 h 5, Agora : Les maisons des artistes, par H. Touraine.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européennes : Grands solistes orientaux récemment disparus.
14 h, Sons : Paris au mois d'août.
14 h 5, Un livre, des voix : Une enquête au pays, de D. Chraïbi.
14 h 45, Un homme, une ville : Rembrandt à Amsterdam.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : La danse ; itinéraire musical de J.-J. Rousseau.
18 h 30, Feuilleton : Les bas-fonds de Paris, d'Aristide Bruant.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, A comme artiste : Ljuba, peintre.
20 h, Emission médicale : La myopathie, en liaison avec TF 1.
21 h 30, Black and blue : Dix livres sur la musique afro-américaine.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

9 h 30, Les grands de ce monde : L'inspiration populaire dans la *musique classique et baroque* (Janequin, Bach, Corrette, Soler, Couperin, Milan, Campra, Raison, Vivaldi, Mozart, Purcell, Pugnani et anonyme) ; 11 h 20, Concert (« Nuits de Sceaux », 19-10-1980) : « Première suite de Symphonies », de Mouret ; « L'Aurore » de Bernier ; « Suite française en sol » de Barraine, Delannoy, Aubin, Françaix, Martelli ; « *Divertissement de Sceaux* » de Gilliers ; « Suite opus 33 pour trompette » de Schmitt ; « Les divertissements de Sceaux » de Houdy ; « Idylle sur la paix » de Lully, par l'orchestre de chambre Ad Artem de Metz, dir. L. de Froment, et la chorale E. Brasseur, dir. Brilli ; 13 h, Jazz vivant : estival aux Nancy Jazz Pulsations le 4-10-80 et au Palais des Congrès de Paris le 8-3-1980.
14 h, Musique légère : Œuvres de Bauber et Ganne ; 14 h 30, Le génie du lieu : « Le sentiment populaire dans le romantisme allemand » par M. Vignal (Haydn, Weber, Schubert, Haydn, Schumann, Mahler, Reinecke, Raff) ; « Ecole nationale », par Y. Queffelec (Bartok, Kodaly, Sibelius, Smetana, Dvorak, Grieg, Chostakovitch, Martinu, Janacek, *Prokofiev, Britten*).
18 h 2, Repères contemporains : Jean Schwarz, « Surroundings », avec Ch. Austin et J. Gallivan ; 18 h 30, Concert de musique de chambre (Narbonne, 23-6-1981) : « Trio pour piano, violon et violoncelle n° 1 », de Beethoven ; « Trio D 897 », de Schubert ; « Trio n° 2 », de Mendelssohn, avec J.-B. Pommier au piano, M. Kapian au violon et L. Parnas au violoncelle.
20 h 5, Les chants de la terre : Musique traditionnelle d'Asie, d'Afrique et de l'océan Indien ; 20 h 30, Concert (*Echanges franco-allemands*) : « Symphonie n° 5 en si bémol majeur », de Brückner, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. G. Wand.
22 h 15, Ouvert la *nuit : Les week-ends de la francophonie,* par M. Lovano, « Musique française d'aujourd'hui » (Constant, Barraqué) ; 23 h 5, Vieilles cires : Les Quatuors du Flonzaley (Brahms).

SPORTS

TENNIS

LES INTERNATIONAUX DES ÉTATS-UNIS

Travaux forcés pour jeunes filles

New-York. — Pas de surprise, mercredi *2 septembre, pour la deuxième journée des* Internationaux des Etats-Unis. Les principales têtes de série, Borg, Tanner, Vilas, Mayer et Gottfried, ont passé sans péril le premier tour face à des adversaires courageux, mais trop peu aguerris. Les matches masculins les plus passionnants de la journée ont été à mettre au crédit de Nastase et de Purcell, d'une part, de Panatta et de Taygan, d'autre part.

Le Roumain, sur le central, en fin d'après-midi, et l'Italien, sur le petit central, en soirée, ont été inspirés comme le sont les Tziganes les *soirs de déprime. Deux récitals d'instruments* à cordes pour sentimentaux de la petite balle. Ni Purcell ni Taygan n'étaient pourtant d'humeur sentimentale. Sevrés au hard rock, les deux Américains ont « mis à fond » leur sono. Cela couvrit les sanglots longs des violons de Nastase (3-6, 6-3, 6-4, 3-6, 6-4), mais la petite *musique de Panatta ne s'est pas laissé étouffer* (7-6, 4-6, 6-3, 6-2).

Après Christophe Roger-Vasselin, un second Français s'est qualifié pour le deuxième tour, Bernard Fritz, qui a battu Tony Giammalva (6-2, 2-6, 6-1, 7-5). Au reste, la *journée fut largement consacrée aux dames (trente-quatre matches sur soixante-trois), qui ne se montrèrent pas sous leur meilleur jour.*

Onze heures du matin. La Roumaine Virginia Ruzici entre sur le court n° 7. Elle a la beauté chaude des Méditerranéennes. Elle se déplace sur le ciment vert comme un mannequin présentant une collection de haute couture. Une heure plus tard, Ruzici n'incarne plus la grâce. C'est une furie. Ses mèches brunes, trempées de sueur, volent autour de son visage comme des serpents. Méduse sur court. En face d'elle, la malheureuse Wendy White fait tout ce qu'elle peut pour ne pas succomber à cette gorgone. Mais elle aussi n'a plus grand-chose d'humain. Elle finira pas s'effondrer comme un petit coq de combat épuisé (6-2, 6-1).

Un peu plus tard, sur le court n° 16, deux gamines de dix-sept ans s'affrontent, Horvath et Rinaldi, deux Américaines, deux espoirs. Elles étaient fraîches comme des bonbons acidulés au premier jeu. Après deux sets, elles semblent avoir pris une douche tout habillées. Elles sont à court d'oxygène. Ce sont deux noyées qui se battent pour garder la tête hors de l'eau. Horvath y parvint le mieux (7-5, 2-6, 6-3).

La journée où fut disputée *une* majorité de matches féminins a été riche en images semblables. Parfois, cela paraissait *moins du* tennis que de la boxe. Ainsi, Felicia Hutnick a-t-elle terminé le second set contre Barbara Jordan avec les jambes flageolantes et le regard d'un boxeur K.O. debout.

La température — au demeurant très douce mercredi — et le manque de condition *physique* sont-ils les seules raisons de cette situation, qui fait ressentir devant quelques matches le trouble que devaient avoir les Romains en allant au cirque voir les chrétiens dévorés par les fauves ? Certains pourront l'affirmer, en constatant que les meilleures ont terminé dans un état de fraîcheur éclatant. Il en fut ainsi pour trois des quatre premières joueuses

De notre envoyé spécial

mondiales en piste, Navratilova, *Evert-Lloyd* et *Jaeger*, qui disposèrent sans difficulté de leurs adversaires.

Mais dans quel état finirent les rivales ? Navratilova laissa Nerida Gregory à tordre et au bord de *la dépression nerveuse,* après un 6-0, 6-0, en moins de quarante minutes. Kathreen Keil alla à la limite de l'épuisement pour arracher deux jeux à la championne du monde Evert-Lloyd (6-1, 6-1). Quant à la Française Marie-Christine Calleja, tout droit sortie des qualifications, elle était tellement impressionnée qu'elle n'osa pas vraiment tenter sa chance contre Jaeger, et s'en mordit ensuite les poings de dépit (6-1, 6-0).

Propos machistes, anti-féministes ? Voire. A Flushing-Meadow les femmes sont sur un strict plan d'égalité avec les hommes pour le nombre des concurrentes (cent vingt-huit) et les gains (400 000 dollars). C'est un des résultats de l'action du Women's Lib. En contrepartie, les spectateurs réclament des prestations équivalentes. Résultat : les filles sortent des courts exténuées. Et la liste des blessées s'allonge sans cesse. Les championnes commencent en effet leur carrière à un âge où leurs amies jouent encore à la poupée. Leur ossature et leurs muscles, qui sont loin d'être à maturité, sont exagérément sollicités par l'entraînement, la course acharnée aux points W.T.A., l'abus du lift et l'emploi des grands tamis qui rallongent la durée des rallyes, donc la fatigue. De jeunes prodiges comme *Tracy Austin* ou Pam Schriver, par exemple, ont dû faire ces mois derniers de longs séjours à l'infirmerie *pour* payer la facture de leurs premiers succès.

Pourquoi des gamines de treize ans prennent-elles *le risque d'hypothéquer leur santé ?* Les liasses de dollars qu'il y a à ramasser sur le circuit professionnel — Evert-Lloyd a gagné plus (210 397 dollars) que Borg (149 600 dollars) et McEnroe (110 710 dollars) lors de ses seules participations à l'Open des Etats-Unis — n'expliquent pas tout. *Dans l'ombre de ces jeunes filles* près de se faner, il y a souvent un parent ou un entraîneur qui paraît assouvir par procuration son ambition sportive. Le père d'Andrea Jaeger est un ancien boxeur suisse de médiocre valeur. De même, l'entraîneur de la jeune Catherine Tanvier, qui vient de passer avec succès le premier tour aux dépens de l'Américaine Pilar Vasquez, est un Australien dont la renommée n'a pas dépassé les *tournois de plage.*

A Wimbledon et à Roland-Garros, ces misères du tennis féminin restent discrètes. Sous la lentille grossissante qu'est Flushing-Meadow, elles deviennent énormes. Les responsables du tennis devraient se préoccuper d'enrayer ce mal, avant qu'il ne devienne insupportable. L'interdiction du travail des enfants dans les mines au début du siècle est considérée comme un progrès social, même si, sur le coup, cela ne faisait pas l'affaire des patrons ou même des parents.

ALAIN GIRAUDO.

CYCLISME. — *A Brno, le Soviétique Kopilov a battu, en finale du championnat du monde de vitesse amateur, l'Allemand de l'Est Hesslich, champion olympique, et l'Australien Clark a conservé son titre mondial dans l'épreuve du Keirin, disputée derrière entraîneurs.*

FOOTBALL

SIXIEME JOURNEE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION

Groupe A

*Saint-Dié et Marseille	1-1
*Béziers b. Cannes	3-1
*Libourne et Toulouse	0-0
Martigues b. *Fontainebleau	1-0
Nîmes b. Toulon	3-2
Thonon b. *Paris F.C.	1-0
*Orléans b. *Cuiseaux	3-1
*Grenoble et Gueugnon	1-1
*Blois et Ajaccio	1-1

CLASSEMENT

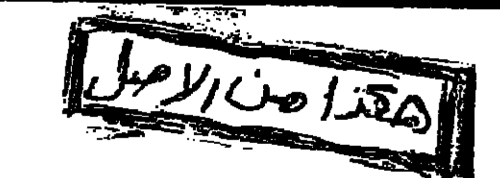
1. Marseille, Toulouse, 9 ; 3. Nîmes, Cannes, Thonon, 8 ; 6. Libourne, Orléans, 7 ; 8. Fontainebleau, Béziers, Toulon, Gueugnon, 6 ; 12. Ajaccio, Saint-Dié, 5 ; 14. Grenoble, Paris F.C., Martigues, 4 ; 17. Blois, Cuiseaux, 3.

Groupe B

*Reims b. Dunkerque	4-1
*Rouen b. Guingamp	2-1
*Rennes et Nœux	2-2
*Mulhouse b. Angers	2-0
*Montluçon b. Le Havre	1-0
*Châteauroux et Besançon	2-2
*Stade Français b. Limoges	2-0
Angoulême b. *Quimper	1-0
*Abbeville et Calais	2-2

CLASSEMENT

1. Reims, 12 ; 2. Rouen, 10 ; 3. Nœux, Mulhouse, 8 ; 5. Besançon, Angers, Rennes, 7 ; 8. Guingamp, Le Havre, St. Français, Angoulême, 6 ; 12. Châteauroux, Limoges, 5 ; 14. Montluçon, 4 ; 15. Quimper, Dunkerque, Abbeville, 3 ; 18. Calais, 2.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

Pfizer CENTRE DE RECHERCHE recrute

1 Statisticien

Expérience en statistiques appliquées à la biologie souhaitée. Connaissances en programmation indispensables. Bonne connaissance de l'anglais.

Le poste implique un dialogue permanent avec les expérimentateurs (toxicologues, pathologistes, biochimistes) et l'utilisation de l'unité informatique centrale (P.D.P. 11/70, Fortran).

Adresser C.V. + photo et prétentions au Service du Personnel - Laboratoires PFIZER B.P. 109 - 37401 AMBOISE Cédex

---

URGENT

universitaires

Moins de 26 ans - Dégagés oblig. Militaires, dans le cadre du Pacte National pour l'Emploi des Jeunes

La succursale française d'un GROUPE SUISSE D'ASSURANCES de réputation internationale engage pour la 2e quinzaine de septembre 81

12 ATTACHÉS COMMERCIAUX

Après un contrôle continu des connaissances au cours d'un stage de 6 mois :

7 postes D'ÉLÈVES INSPECTEURS
5 postes D'ATTACHÉS D'INSPECTION

(Paris et province) leur seront proposés.
La titularisation interviendra en fonction des capacités.

Adresser d'urgence C.V. et Nº TÉLÉPHONE pour convocation 1er entretien semaine du 7 au 11 septembre 81 à BEREP, 39 rue Louis Rouquier 92300 Levallois

---

Grand quotidien national recherche pour une « mission ponctuelle » un(e) chef de publicité 6 mois — **60.000 F**

Publicitaire de métier, ayant une expérience commerciale de 3 à 5 ans en tant que Chef de Publicité dans un support, nous lui confierons pour 6 mois la responsabilité d'une partie de notre clientèle. Son talent de négociateur commercial, son sens du marché et sa connaissance éprouvée du milieu des annonceurs et des agences le rendront immédiatement opérationnel dans sa mission de fidélisation et de développement.

M. Taillandier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous référence 8745 M. 55, avenue Bugeaud, 75116 PARIS.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec.

SOCIÉTÉ DE CAUTION MUTUELLE A VOCATION NATIONALE recherche pour Paris

RÉDACTEUR

ayant expérience service financements spéciaux banque pour étude dossiers crédits M.T. - L.T. (classe III ou IV).

Adresser candidature et photo sous nº 1.618, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ PRESTATAIRE de SERVICES (Maîtrise d'ouvrage Société d'économie mixte) recherche pour embauche immédiate CADRE OPÉRATIONNEL connaissances P.A.P. - P.L.A. pour montage et conduite d'opérations sur les plans administratif, juridique et financier. (Aménagement et construction). Un ou une employée service gestion (gestion d'immeubles). Adr. lettre manus., C.V. et photo s/nº T 028781 M, à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

RESPONSABLE BUREAU D'ETUDES BATIMENT

Cette Agence locale assure toutes missions d'étude et d'ingénierie du bâtiment, notamment dans le secteur habitation.
Pour en prendre la direction, nous recherchons un Ingénieur de Bureau d'Etudes capable : d'assurer la gestion d'une petite unité, d'animer son personnel, d'entretenir et de développer les contacts commerciaux, de conduire les études et d'innover techniquement.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, désireux d'évoluer vers des responsabilités après avoir acquis une expérience en BET bâtiment et plus particulièrement dans le domaine du logement.
Ce poste est à pourvoir en province, à moins de deux heures de Paris.
Nous remercions les personnes intéressées d'adresser, sous réf. M 5496 B, un dossier complet de candidature, en précisant leur rémunération actuelle à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris

media system

egor PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

BUREAU MARCEL VAN DIJK
INGÉNIEURS CONSEILS EN MÉTHODE DE DIRECTION
engage

INGÉNIEUR

- 4 à 5 ans expérience en organisation administrative ;
- bonne connaissance pratique de l'informatique ;
- créatif, rédigeant facilement, capable d'animer des actions de formation ;
- pratique courante effective de l'anglais indispensable ;
- une expérience en systèmes d'information documentaire constituera un atout.

Envoyer C.V. man., 106 bis, rue de Rennes, 75006 PARIS.



emplois régionaux

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS implantée en province, au nord de Paris recherche

LE DIRECTEUR de son DÉPARTEMENT VOYAGEURS

Sous l'autorité du P.-D.G., il devra maîtriser les fonctions d'exploitant, de commercial et de gestionnaire d'un parc de 100 véhicules.

Il aura, de préférence, exercé préalablement des fonctions de responsable dans un réseau.

Adresser C.V. manuscrit détaillé et prétentions s/nº 8.969 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Maison des Jeunes et de la Culture recrute ANIMATEUR. Dépôt de candidature avant le 10 septembre, M.J.C., place Calonne, 08200 SEDAN.

Société industrielle METZ (57) d'importance nationale, recherche pour ses services techniques

INGÉNIEUR

(SUPELEC - ENSIEG - ENSEEIHT), débutant ou avec expér., bonnes connaissances en informatique. Dégagé O.M. Ecr. nº 1.202, Publicité Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

ASSOCIATION 1901 à caractère social (préformation français immigrés, jeunes, adultes) cherche COLLABORATEUR 30 ans minimum, chargé recrutement et suivi stagiaires (contacts avec administrations et employeurs). Envoyer C.V. et prétentions à D.U.P.M., Centre de préformation de Grand-Charmont, 4, cours du Château, 25208 Montbéliard.

ORGANISME MÉDICO-SOCIAL situé dans ville universitaire de Province recherche

RESPONSABLE SERVICE SOCIAL

Il ou elle aura à animer et diriger une équipe de 30 personnes (Assistantes Sociales, Infirmières à domicile, Travailleuses familiales).

Grande expérience professionnelle indispensable.

Adresser C.V. à : INTERMEDIA Référence 10-63 59, rue La Fayette - 75009 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

GEOPHYSICIEN

Géophysicien parlant couramment l'anglais et le français et avec dix années d'expérience en séismologie est recherché pour une compagnie d'huile et gaz à Paris. La position inclut des contacts avec le gouvernement français. Le salaire est proportionné à l'expérience et aux qualifications. Pour plus d'informations sur cette position, envoyer un résumé à ELDON HOUSE, c/o Bernard Simeon, 30, av. de Messine, 75008 Paris, ou téléphoner au 563-13-22.

Nous serons à Paris pour entretiens du 7 au 11 septembre.

ENTREPRISE T.P. à vocation internationale dans :
- travaux fluviaux et maritimes,
- fondations spéciales,
- forage - injections,

recrute :

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

dans ces disciplines POUR ÉTUDES ET CHANTIERS.

Solides connaissances ANGLAIS exigées. Formation GÉOTECHNIQUE appréciée.

Implantation en métropole. Missions à l'étranger après période probatoire.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Intéressés par formation sur chantiers dans les disciplines citées.

Envoyer C.V. à E.M.C.C. Boîte Postale 501 94152 RUNGIS Principal.

COLLABORATEUR(TRICE) Gd standing. Ecr. : M. Arnaud, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS, qui transmettra.

K.S.B. FRANCE 4, RUE DES NANETTES 75540 PARIS CEDEX 11 recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

PROGRAMMEUR SUR SYSTÈME INTERTECHNIQUE RÉALITÉ 2000 Ecr. avec C.V. et prétentions.

GESTION 2000 ETT pour postes immédiats

INGÉNIEURS CHARPENTE MÉTALLIQUE CALCULS OSSATURES Téléphone : 246-42-01.

Paris-7e, place Vauban cherche étudiant (te) pour garder enfant de 4 ans de 16 h. 30 à 19 h. 30, 551-94-45.

Recherche centres quartiers femmes, enfants, immigrés ANIMATRICES mi-temps Bagnolet, et plein temps Stains (93). Formation et expérience indispensables. Ecrire avec C.V. à Ass. S.F.M., 4, square Vitruve, 75020 Paris.

CABINET D'AVOCATS DROIT DES AFFAIRES DROIT INTERNATIONAL cherche

COLLABORATEUR (TRICE)

Maîtrise en droit privé, dispon., possib. d'intéressement, anglais et/ou allemand et/ou italien. Ecr. s/nº T028767M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Collège banlieue sud 35 km Paris, recherche PROFESSEURS hommes Pour 2e cycle en maths, Français, Anglais, et Hist.-Géo. (1er et 2e cycle) 3 ans expérience pédagogique exigée, sinon s'abstenir. MAITRES D'INTERNAT pour encadrement études + activités. Véhicule indispensable. Téléphone : 041-34-38.

Grande Banque à vocation Internationale souhaite renforcer son

Département Organisation et Méthodes

et recruter

un Cadre Classe VII

- ayant une solide maîtrise des opérations,
- capable de rédiger en anglais comme en français des manuels de procédures,
- disponible pour des détachements de durée variable à l'Etranger.

Le candidat retenu aura, au cours d'une étape de carrière effectuée si possible au sein d'un établissement anglo-saxon, appréhendé les principes de la comptabilité et de l'informatique bancaires.

Adresser lettre + CV à Monsieur BAUDOIN 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS Discrétion assurée

amp

Supermarché région SAINT-PRIX (95) recherche libre rapidement

CHEF COMPTABLE

Bon gestionnaire
Très disponible
35 ans environ
Tél. : 655-25-52

---

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

EUROPEAN CENTRE FOR MEDIUM RANGE WEATHER FORECASTS

has the following vacancy :

ANALYST/SENIOR ANALYST (A2/A3)

This is an inter-governmental organisation, established by 17 European countries and located at Reading, Berkshire, United Kingdom.

The Centre prepares weather forecasts up to 10 days ahead and carries out related research activities for the Member States. The computer complex consists of a CRAY-1, a CDC CYBER 175 and special purpose sub-systems for telecommunications and graphics based on RC8000.

The analyst will be working in the Communications and Graphics Section. He will be directing and taking part in projects regarding design, development, implementation and maintenance of basic software, with emphasis on communications software. He will be part of a team to develop and implement a local area network to couple the various mainframes of the Centre.

Applicants should have a university education or equivalent, completed by training in programming and analysis. Solid background in software engineering is required. Communications experience highly desirable.

Fluency in at least one of the Centre's working languages, i.e. English, French or German, and a good knowledge of one of the others is required.

Basic salary : £1014.04 to £1691.94 per month, net of tax. The Centre has a range of allowances and operates a pension scheme.

Application forms should be obtained from the Centre or from national Meteorological Services and should be sent, together with C.V., not later than 25th September, to :

The Director
European Centre for Medium Range Weather Forecasts
Shinfield Park
Reading (Berkshire) RG2 9AX
United Kingdom
Telephone : (-44) 734-85411 - Telex 847908

FONDATION EUROPÉENNE D'ACTION SOCIALE, PARIS (15e)

souhaite s'adjoindre un

RESPONSABLE DE PROGRAMME (H.-F.)

Il sera chargé d'analyser les solutions répondant à un besoin social conçues au niveau de l'équipe (enfance délaissée, handicapés physiques, personnes âgées, jeunes sans emploi), d'ÉLABORER ET DE METTRE EN PLACE DES RÉALISATIONS CONCRÈTES, d'en suivre et d'en évaluer les résultats aux plans social et financier.

PROFIL REQUIS : 30 ans environ, situation familiale équilibrée, très bon niv. général, sens des contacts et des négociations à tous niveaux, possédant si possible une expérience associative pour être immédiat. efficace au sein *d'une équipe dynamique et réalisatrice*. Disponibilité nécessaire pour déplacements en province de courte durée, grande autonomie d'action impliquant qualités d'organisation, esprit d'entreprise et rigueur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions s/nº 028 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Société assistance technique recherche pour la Direction du Personnel

Adjoint(e) Recrutement

1re expérience et disponibilité indispensables.

Ecrire avec photo, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 1718/932 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Nous sommes une Société Française à vocation et implantation internationales.

Nous occupons avec des "produits leader" l'un des tous premiers rangs de notre secteur d'activités *dans le monde*.

Nous représentons avec nos filiales France et étranger un groupe de 8000 personnes.

Nous recherchons dans le cadre du renforcement de nos structures informatiques un

RESPONSABLE SUPPORT DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

Le candidat retenu :
- conseillera la direction informatique dans la définition des choix en matière de TELETRAITEMENT et BASES DE DONNEES,
- *définira le cadre de conception et de réalisation* de ses systèmes,
- formera les équipes de développement dans *ce domaine*,
- assurera un support actif aux projets télé-processing et bases de données.

Une **PRATIQUE** de 3 ans minimum de développement en **C.I.C.S.** et **DL 1** est nécessaire.
Une expérience de conduite de projets est souhaitable.

Lieu de Travail : **Proche banlieue Parisienne.**
Envoyer C.V. *manuscrit, photo et prétentions* à No 06491, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

SOCIETE INGENIERIE PETROLE GAZ
recherche

• Trois techniciens supérieurs

débutants ou de préférence 2 à 3 années expérience, formation IUT, Génie Chimique Thermique ou équivalent.
référence 1.811 M

• Technicien supérieur

électricité et instrumentation minimum 3 années expérience.
référence 1.812 M

• Ingénieur chef bureau d'études

formation AM ou équivalent, minimum 5 années expérience chaudronnerie, tuyauterie pétrole.
référence 1.813 M

• Deux acheteurs

connaissance matériel pétrole nécessaire.
référence 1.814 M

Pour tous ces postes anglais exigé.
Lieu de travail : proche banlieue Paris-Métro.

Ecrire avec C.V. photo et prétentions en **précisant** la référence à **PUBLIPANEL** 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Rédacteur concepteur expérimenté pour agence de publicité, si possible très rompu à publicité rédactionnelle. C.V., dossier et prétentions exigés. Ecrire à Georges Bartoli, conseil, 33/35, rue Chazelles, 75017 *Paris*.

J.H., 25 ans environ, bac C ou D, 2 ans études supérieures, poste à responsabilités, études et calculs de devis. Téléphone : 269-90-90.

École Privée 11e recherche UN SURVEILLANT GÉNÉRAL pour assurer 18 heures de surveillance hebdo + tâches administratives. Autorité et expér. indispensables - 357-64-98.

École Préparatoire rech. PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES (compétence en *BIO-HU et PHYSIO*. Expér. pédagogique exigée. Téléphone : 805-29-57.

URGENT
Lycée privé parisien recherche

• SURVEILLANT GÉNÉRAL
30 ans minimum, expérience surveillance et organisation, *anglais souhaité.*

• SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE
parlant anglais, *assurant standard.*
Ecr. s/nº T028829M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherchons diplômés (es) de l'ens. supérieur, intéressés (es) pour l'enseign. et le contact des jeunes. Travail à temps partiel, voiture et tél. indispensables. Envoyer C.V. et photo à O.S.V., 25, rue Bergère, 75009 Paris.

secrétaires

AGENCE DE PUBLICITÉ en pleine expansion *recherche*

DACTYLO
expérimentée
pour poste stable et d'avenir. Elle devra avoir le sens des responsabilités et assurer des contacts téléphoniques avec la clientèle.
40 h/semaine (5 × 8 h).
Avantages sociaux.
Quartier Sèvres-Babylone.
Téléphoner pour R.-V. au 222-86-70
(Demander Mme Berland.)

AVOCAT (Mº Franklin-Roosevelt) recherche
SECRÉTAIRE
DACTYLO-MAGNETO
plein temps pour remplacement congé maternité.
Téléphone : 720-57-28.

URGENT
GROUPE DE PRESSE TELEVISION cherche
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Ecrire à Mme Beaumont, 352, rue Saint-Honoré, *75001 PARIS.*

capitaux propositions commerciales

A CÉDER IMPORTANTE CHAINE MATRIMONIALE RÉPUTÉE
Réseau de franchise. Constitue *excellent PLACEMENT* dans secteur d'activité très intéressant et en pleine expansion. *Affaire à saisir.*
Ecr. s/nº 8943, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens 75009 Paris.

Pour créer sté coopération avec P.M.I. (gestion, encadrement, export.). ch. assoc. important, connaiss. problèmes réels P.M.I.-P.U.R.S., théoriciens s'abst. Ecr. s/nº 1630 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

cours et leçons

Stage d'eutonie à Chantilly, 7-12 sept. Cours réguliers à partir du 28 sept. Tél. : 887-15-77.

LEÇONS MATH., 6e à Term. C, par professeur lycée. 627-05-41.

JAPON COURS
Cours japonais tous niveaux. Inscr. imméd. 28, rue Gl-Beuret, *75015 Paris. Tél. 530-14-64.*

travaux à façon

ENTREPRISE - Sérieuses référ. effectue rapid. travaux peint., menuiser., décorat., coordin., *tous corps d'État. Devis gratuit* - 368-47-84 et 893-30-02.

enseignement

INTERNAT MIXTE
(6-12 ans)
A 1 heure est de Paris
Vie familiale. Petit effectif.
Education suivie.
MARTEL (8) 023-60-22.

information divers

Pour bien choisir votre métier *FRANCE CARRIÈRES* chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Faites poser des miroirs
Serpolet-Décoration 321-68-05.

DANS LA JOURNÉE
et à domicile, faites poser de la plus simple étagère au plus sophistiqué placard.
Serpolet-Décoration 321-68-05.

Emplois *outre-mer, étranger MIGRATIONS* chez les marchands de journaux.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F T.T.C. - 658-81-12.

perdu - trouvé

Jeune chien YORKSHIRE a été perdu aux alentours du 50, avenue Kleber, couleur *noir et feu*, porte un collier rouge à médaille verte, *répond au nom de GIN.*
FORTE RÉCOMPENSE.
Tél. 704-34-53. Mme Arevalon, 727-31-15.

DEMANDES D'EMPLOIS

CALCULATEUR ACTUARIAT
AGENT DE MAITRISE
39 ans - 10 ans d'expérience
assurances vie - groupe
cherche poste **PARIS ou BANLIEUE OUEST.**
Libre immédiatement.
Ecrire sous le nº 6159 *le Monde* Publicité
5, rue des Italiens, 75009 PARIS

DIRECTEUR MAROC
Ingénieur commercial, 41 ans, résidant Casa depuis 72. Directeur filiales sociétés US et Française, disponible pour création ou développement sociétés et/ou les deux,
délégation Maroc, Afrique Nord-Ouest.
Ecrire s/nº T 028.705 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Spécialiste très haut niveau en ARTS PLASTIQUES et ART MONUMENTAL, doctorat université. 15 ans expérience. Important dossier de réalisations. Etudierait toutes propositions. Ecr. s/nº 1610, *le Monde Pub.*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE ING. BAT. T.C.E.
42 ans, expérience chantier, maîtrise d'œuvre et d'ouvrage. Rompu *aux contacts à hauts* niveaux, France et étranger. Négociateur contrats clients et s/traitant. Direction de travaux. Etudierait propositions de collaboration France et étranger. Libre rapidement. Ecrire sous le nº 6.161. *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR I.N.S.A.
Option mécanique 10 ans d'expér. ch. mi-temps stable.
1 AN SUR 2
ou 6 MOIS PAR AN
Toutes propositions étudiées. Ecr. s/nº 6724, Contesse Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

Spécialiste CÉRAMIQUE *et* PRODUITS CÉRAMIQUES *et* CHIMIQUES. Expérience de la vente. Doctorat. 17 ans d'expérience, *cherche POSTE à responsabilités.* Ecr. s/nº 1609, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉTUDIANT en DROIT
3e année. Parlant couramment l'allemand et possédant expérience dans le secteur public, cherche tout emploi pour septembre jusqu'à mi-octobre, à Paris ou *banlieue ouest. S'adresser au* 979-07-57, mat. ou h. rep.

JOURNALISTE
28 ans, Paris 7 années expér. secrétariat de rédaction, rédaction, reportage *dans quotidiens* régionaux et hebdos parisiens, cherche emploi région parisienne. Ec. s/nº T 028.771 M R.-Presse, 85 bis, r. *Réaumur, 75002 Paris.*

J.H., 3e cycle économie (santé), psychologue clinicien, psychomotricien, maîtrise de tension neuromusculaire, éducateur, 10 années expérience enfance inadaptée + différentes actions de formation, étudierait toutes propositions. Ecr. s/nº T028.775M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PARTIEL ou 40 HEURES
Secrétaire bil., 13 a. expér. comm. et relat. personnel, ch. poste région Ouest, POISSY, ORGEVAL, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, PONTOISE.
Ecr. s/nº 5154, *le Monde Pub.*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉVISEUR, niveau exp. compt. cherche missions Audit-Révision France et étranger par contrat à durée déterminée.
Ecr. s/nº 8.973 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J. H., 28 ans, *trilingue, allemand, espagnol, bon niv. anglais* + droit commercial, cherche place stable, Paris ou banlieue. Tél. 233-00-01 de 14 h. à 17 h.

J. F., licence Lettres, correctrice, secrét. bilingue anglais., cherche situation en rapport.
Ecr. s/nº 6.165 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J.F. cherche emploi apprentie dans laboratoire médical ou pharmacie. Tél. : 799-57-79.

TRADUCTEUR arabe français et JOURNALISTE dans ces deux langues. Expérience 10 ans, cherche emploi. Etudie toute formule. Ecrire Benhacene, Bayers/Aunc, 16460 FRANCE.

J.F. 22 ans, licence histoire D.U.T. documentaliste cherche poste
DOCUMENTALISTE
Paris ou région Centre.
Ec. à Mme MAURY Anne. Lancé *41310 Saint-Amand-Longpré.*

DESSINATEUR-PROJ. ARCHIT. Cadre, longue exp., cherche sit. *Ecrire s/nº 1.611 le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 25 ANS
ÉTUDES SUPÉRIEURES
FRANÇAISES ET AMERICAINES
FINANCE - MARKETING
TRILINGUE : anglais, espagnol.
POLYVALENTE : expér. profes. + 1 an : serv. financ. com. et achat. rech. poste adjoint de direct. dans la gestion financ. Marketing financier, marketing de produit de luxe. Situation internationale. Formation et expérience annexe de secrétariat, excellente présentation et contact. Disponible immédiatement.
Ecrire s/nº 1.615 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit imm., asc., appts 2 P. aménagés, charme. *Téléphone : 261-27-46.*

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
Studios et 2 P. aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, ascenseur. Téléph. : 261-27-46.

4e arrdt

A VENDRE : 4e MARAIS
Près Place des Vosges dans hôtel particulier 17e : 2 pièces + chambrette + entrée + salle d'eau, cuisine *refait à neuf* : 450.000 F
Téléphone : 272-12-09.

5e arrdt

VAL GRACE récent studio tt cft, balc, asc. 255.000 F. — 325-97-16

6e arrdt

BONAPARTE/VISCONTI
75 m². Splendide salon + 1 ch. Soleil. Grandes qualités
Transeil. — *Tél. : 325-10-56.*

SÉNAT, pied-à-terre de qualité
33 m², tt cft, r.-de-ch, ptres. Caractère. 370.000 F. 535-86-37.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Très bel immeuble rénové 3-4 P. EN DUPLEX, étage élevé. Aménagements et finitions sur mesure. Téléphone : 261-06-50.

BEAUX-ARTS
Très beau studio restauré, calme, *soleil, vue sur jardin.* Téléphone : 261-27-46.

SAINT-GERMAIN
Dans imm. restauré, beaux appts aménagés, du studio au 3 p., charme, confort. 261-27-46.

PETITE MAISON 2 Pièces, sur 2 niveaux, cuisine américaine, salle de bns, charme, 590.000 F. SERTORIUS, 723-78-20.

7e arrdt

RARE
Dans hôtel XVIIIe restauré, 400 m² environ entre cour d'honneur et jardin, grande hauteur sous plafond, boiseries.
Prix élevé justifié.
Téléphone : 261-16-50.

TRÈS EXCEPTIONNEL
SUR CHAMP-DE-MARS
splendide appartement (5 chbres, 5 bains), gd jardin privé, 2 boxes.
Téléphone : 705-61-91.

S/CHAMP-DE-MARS
PLEIN SOLEIL
APPART. EXCEPTIONNEL
2e ét., asc., 130 m² environ.
A RÉAMÉNAGER
PRIX 1.900.000 F
Jeudi/Vendredi, 14 h. à 18 h.
8, AV. LA BOURDONNAIS *ou 723-96-05.*

8e arrdt

ALBERT-1er
S/SEINE. RÉCEPTION ET SALLE A MANGER avec boiseries anciennes, cheminée, 2 chambres, 2 sanitaires, garage, *5e étage, ascenseur.*
Prix 2.500.000 F. 577-96-85.

15e arrdt

BIR-HAKEIM
CHAMP-DE-MARS à 7 min. 4 P., 100 m². Et. impecc., pierre de taille, *ravalé*. 950.000 F. Agence Brancion. 575-73-94.

16e arrdt

AUTEUIL
Séjour double, 2 chambres
80 m². Immeuble récent, parking.
GARBI - 567-22-88.

16e NORD, RAVISSANT 5 pces moderne, loggias, garages, soleil. Téléph. : 553-26-52 mat./soir.

Étude de Mes BOUZIN et BATEL notaires au Havre 76600
21, rue Jules Lecesne
Téléphone : (35) 41-22-55.

A V. TRÈS BEL APPART.
RUE DE LONGCHAMP
1er ét. 380 m², grandes pces de récept., bois. époque Louis-XVI. Au 5e, 3 chbres, gds s.d.b. Sadresser aux notaires.

Part. vend Mº PASSY dans imm. bourgeois MAGNIFIQUE 4 P. tout confort + service, ÉTAT NEUF. R.-de-ch. sud, soleil, urgent. Px 869.000 F. T. 325-75-42.

17e arrdt

TERNES - 150 m²
3e ét. tt conft. 766-50-45.

18e arrdt

RUE LAMARCK
PRÈS SQUARE CARPEAUX
PLUSIEURS 2 ET 3 P.
LIBRES ET OCCUPÉS.
Imm. pierre - Asc. - 280-26-23.

PLACE DU TERTRE
2 PIÈCES TERRASSE
refait neuf. Téléph. : 550-34-00.

RUE LAMARCK
PRÈS SQUARE CARPEAUX
SÉJ. + 3 CHBRES, 6e ét., asc., imm. pierre. Tél. 526-54-61.

78-Yvelines

HOUILLES
1,5 km gare, 5' autobus
Petit immeuble 1960
appartement *3 pièces, 55 m²*, 1er étage, 2 chbres, séjour avec balcon, moquette, cuisine aménagée, s. de bain, w-c, séchoir, chauffage central collectif, cave. Libre novembre 1981. 290.000 F. Téléphoner le soir au 968-33-89. *Agence s'abstenir.*

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-ST-JAMES bateau-logt 8 P. + *terrasse* 1.050.000. SERTORIUS 723-78-20.

MALAKOFF
3 P. refait neuf, dans imm. rénové. 400.000 F.
Propriétaire, téléph. : 654-32-27 344-01-01

ASNIÈRES - Pr. Gare, imm. récent, *bel appt. séj.* + 2 chbres, gde cuis., bns. tt cft., pet. jard. Px 420.000 F 387-27-60.

SCEAUX - ROBINSON
Vrai 5 p. Grand standing 890.000 F — 547-62-62.

Suresnes, Mont-Valérien. Bel appartement vue except. sur Paris et parc. 105 m², 6 p. tt conft, 2 caves. 780.000 F. 506.38.89.

Province

Haute-Savoie, CHATEL, emplacement exceptionnel, studios 4 pers. à partir de 261.000 F. Location assurée. ERIGE BP 18, 74240 GAILLARD Téléphone : (50) 38.52.89.

appartements achats

ÉTUDE
RIVE GAUCHE
Client, sélection, à satisfaire.
122, boul. Raspail (6e)
Tél. : 222-70-63 - 20e année.

Part. à part. ch. appt bon stdg. environ 90 m² ds imm. neuf ou récent. Grand standing + 3 chambres, bonne exposition et vue. Préférence pour étage élevé. 15e QUARTIER CHAMP-DE-MARS ou Village Suisse ou 7e. Ecrire sous nº T 028.811 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ACHÈTE Directement.
Urgent, PARIS, 2 à 4 PCES. Paiement cpt chez notaire. Bon quartier. Tél. : 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIÉTAIRES LOUEZ
Vos appartements sous 24 h. Nous garantissons vos loyers. Service gratuit. 233-71-14.

RUE LABAT
2 p. + s. de bns, 1.200 F + ch. Téléphone : 658-34-65.

PROPRIÉTAIRES, LOUEZ
VOS APPTS sous 24 h. Nous vous garantissons VOS LOYERS. Serv. GRATUITS - 271-28-16.

locations non meublées demandes

Paris

Infirmier cherche studio 2 pièces, St-Louis, 10e, 11e, 19e. Tél. CHABAUD 904-67-18.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loyer gar.: 5.000 F maxi. 283-67-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
rech. pour clientèle étrang. et diplomat., APPARTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest résident. **562.78.99**

CHERCHE URGENT CHAMBRE ÉTUDIANT MEUBLÉE 4e ou 5e. accept. non meub. 634-69-16.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de stand. 4 pces et plus. Tél. : 281-10-20.

Cherche pour banques étrangères et ambassades européennes
LOYERS GARANTIS
studios au 6 p., meublé ou vide. Tél. pour R.-VS 705-54-78.

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
av. secrétariat, tél., télex
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. - 261-80-88 +

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télé-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION
de Sté, secrétariat, tél.
DOMICILIATIONS
TELEX - 268-08-90

STÉ LOUE DIRECTEMENT
Un ou plusieurs bureaux dans immeuble bon standing :
— A Neuilly. 758-12-40.
— A George-V. 723-55-18.
— Aux Ch.-Elysées. 563-17-27.

XVIIIe, Lepic, part. cède bail, 3 burx + ss-sol, 2 entr., 2 l. de *tél., r.-de-ch. s/rue. Loyer :* 1.200 mois, tél. mat. 285-89-98

AVENUE KLEBER
VD 2 BUREAUX 42 m²
R.-DE-CH. 723-78-11.

locaux commerciaux

ODEON pour EDITIONS LIBRAIRIE SARL, créé en 1949 en suspension d'activité cède bail 40 m², 1er étage, conft. calme *avec DROIT HABITATION.* Libre immédiatement. Conditions souples. Tél. 326-74-44.

A vdre, limite Vincennes Beau local ccial, 185 m², 3 burx, 2 sanitaires. *Poss. mixte et 2 park. en* s.-sol. Tél. 808-19-46 - 365-68-68.
Visite s/pl. vendredi 4 ap.-midi, samedi 5 matin, 49, r. Gambetta, Montreuil, angle de rue.

Les Halles, *rue Etienne-Marcel.* Bail à céder, local de 2.200 m² sur 3 niveaux. Façade 14 mètres pour supermarché, drugstore, vidéo, cinéma. Tél. : 723-78-11.

Cherche (fin sept. début octb.) *bureau ou local commercial* avec téléphone, 15e arrondissement. Bail 9 ans - 1.000 F maximum. Tél. avant 8 h au 531-94-04.

fonds de commerce

GROUPE HOTELIER
ach. hôtels Paris, 40/150 ch. Acceptons intermédiaire. Tél. : 727.10.00, Mme Rummel.

SANARY
Cause départ, vends fonds de commerce, prêt-à-porter féminin, bon C.A. Petit loyer. *Prix : 200.000 F.* Tél. : (94) 74-30-30.

maisons individuelles

VERSAILLES, gde maison, jard., très commod. RER. 1,4 million 277.91.01/043.61.48 *mat./soir.*

pavillons

(95) *Saint-Ouen-l'Aumône.* 800 m gare, bus. Pavillon 71, 5 pièces sur sous-sol. Rez-de-ch., entrée, cuisine, séjour double, w.-c. A l'étage : 3 chambres, salle de bains, w.-c., placards. Chauffage fuel. Jardin 380 m². *Px 490.000 F. Tél. : 464-43-11.*

Part. vend à MONTFERMEIL, surf. 580 m² terr. *Vue imprenable*, pavillon récent, plain-pied, cuisine équipée, beau séjour, 2 chbres, salle de bains, w.-c. Chauff. électr. intégré. Garage indépendant 40 m². 550.000 F. Tél. : 848-50-64.

ARCUEIL - *Pavillon mod. Atelier* artiste + 4 p. cuis. 2 w-c. s.d.b. Gar. Chf. gaz, jardin, très calme. RER 7' Montparn. 253-54-89.

villas

NEUVILLE-SAONE (69)
Particul. vd ds quartier résid., calme
VILLA 1973, 180 m²
+ sous-sol 90 m² sur terrain 1.500 m² clos + arbres. Vue *except., cuis. équip., gd séjour*, cheminée, 4 chambres, 2 s. de bns, 2 w.-c., piscine 5 × 12 m, chauffage solaire.
Prix 1.350.000 F.
Tél. sauf week-end,
(7) 891-38-33, après 20 heures.

10 KM DE VERSAILLES
belle villa 1974, pl.-pd, *135 m²*. Séj. 35 m², 3 chbres, 2 bains, jardin 800 m². Prix 750.000 F. Tél. : 954-68-00.

Particulier vend à 40 km de Paris, autoroute sud, propriété 5 pièces, confort, sous-sol, terrain boisé 2.500 m². Ecoles et tous commerces. Prix 950.000 F. T. 499-00-64.

Limite ST-GERMAIN
Neuve stand., 7 pces, s/sol total, terrain clos. 1.220.000 T.T.C. LELU, 534-57-40.

CROISSY-SUR-SEINE
près centre, bonne mais. meul., séj., 3 ch. + gren. aménageable, *jardin clos. Prix : 700.000 F.* AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET - 976-05-90.

CHATOU Villa 250 m² 9 P. divisible, jardin 900 m². Px 1.100.000 F, *propriétaire : 952-63-58.*

immeubles

18e Imm. pierre de taille 920 m² habitables envir. Partie libre. Rapport annuel 200.000 F poss. Entièr. rénové. Ecr. ss réf. 3.827 à PUBLICITÉ GAUTRON 29, rue Rodier, Paris 9e.

Pour PLACEMENT achète au cpt immeuble libre ou occupé, Paris exclusivement. Claude SEBBAH, *51, avenue Foch, Paris-16e.*

maisons de campagne

SUD DROME limite Alpes Hte-Provence, région touristique. *A 1 km du village avec tous* commerces. Sur 15.000 m², belle ferme pierre, habitable immédiatement. Salle commune, cheminée, 3 chambres, bains, bergerie, grange, laiterie, dépendances + partie aménagée en auberge avec *salle à manger meublée 80 m²*, cheminée, cuisine équipée. Exposition sud, vue. Prix exceptionnel 480.000 F. LOGINTER SISTERON. Tél. : (92) 61-26-64.

hôtels particuliers

BOIS DE VINCENNES
très bel hôtel part., réception 100 m², 6 ch., maison gardien, ter. 2.000 m², arbr. soleil. Prix : 2.900.000 F - Tél. : 873-02-28.

ROUEN - 24, RUE THIERS — Hôtel particulier, 226 m² au sol + 2 niveaux. Prix intéressant. *Ecr. s/nº T028739M, R.-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propriétés

SOLOGNE
Vends Jolie PROPRIÉTÉ
21 ha environ,
bordée par belle rivière à truites sur 800 mètres.
étang 3 hectares.
Maison 8 pièces, parfait état, possibilité augmenter superficie. Ecrire Havas Orléans nº 200450.

140 KM OUEST
sortie « BOURNEVILLE »
Belle ppté caractère, site protégé et classé, 7-8 pces, dont séjour 50 m², parc 1.900 m² paysagé + maison de gardien. 525.000 F. Tél. : (35) 73-31-73.

ESPAGNE COSTA BRAVA
A vendre : maison d'habitation confortable, située dans un club de golf, surface habitable (sans terrasses) 183 m². Spacieux, liv. et salle à manger avec cheminée, 3 chbres, à un double lit, 3 salles de bains, 2 w.-c., cuis., caves, 1 terrasse couverte, 2 terrasses ouvertes, garage, chauff. cent., entièrement meublée et équipée. Terr. de 2.000 m², pelouse, partiellement ancien en arbres, possibilité de reprendre l'affiliation au golf club (AG) et de reprendre le personnel de confiance.
Prix de vente 325.000 DM.

Ecr. s/nº 103204M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

9 km de NEVERS, 2 hres Paris. Ancienne ferme récemment rénovée, tout confort, séjour 60 m², 6 chambres, 2 bains, dépendances, 2.000 m². Intégré à village. Possibilité 2 logts. Prix : 820.000 F.
Téléphone : (86) 60-51-72.

domaines

ACHETE
Grand DOMAINE
à vocation forestière et chasse, préférence départements 45-18-89-58.
Ecr. Havas Paris nº 200462, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

A vendre FERME PRODUCTION DE LAIT AUX ETATS-UNIS
Prix : 380.000 US$ pour l'acquisition de 210 ha, desquels 130 sont cultivés, le reste est en pâturage et forêt + 1 étable pour 120 bétails + 1 maison + 2 silos + garage. La ferme peut être louée à 20.000 US$ net sans acquisition d'animaux ni machines. Prêt : 180.000 US$, int. 10 %, durée 15 ans. *Compt. 200.000 US$.*
Informations auprès de :
Immobiliare Chiasso S.A.
Cso San Gottardo 32
6830 Chiasso (Suisse)
Tél. 004191-44-77-01.
Télex 73009 Calou CH.

terrains

EN PROVENCE à 8 km FAYENCE
LA CHESNAYE
TERR. à BATIR BOISÉS
2.959 m² à 8.863 m² - sup. moyenne 5.000 m². Prix de 140.000 F à 168.000 F H.T.
Crédit possible.
Documentation grat. s/demande (38) 95-00-24 - (94) 76-21-58.

Part. vd à ST-CYR-SUR-MORIN (77) Bord du Petit-Morin, terr. de week-end 3.050 m², Ent. clos, bord. riv. s/25 m, Pêche, arbres d'orn. Abri jard. 3,12×4,12 m. 427-78-85 M. DEHUS Jean.

viagers

Part. à Part. VIAGER libre 18e, 2 ou 3 P. cuis., w-c, dche, tél. Bel imm. ravalé balcon/rue. jardin. tél. 264-48-98 après 20 h.

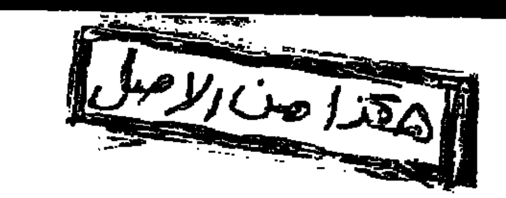
immobilier information

BEAVER MEADOW FARM, Etat de NEW-YORK 245 ha: Grande maison de Fieldstone construite en 1947, 2,15 m de baies vitrées. Lingerie, office, spacieux séjour av. cheminée en pierre et carrelage d'ardoise, 4 ha de lac. 4 écuries, 2 garages. Equipement fermier, complètement meublée. PRIX : 2.500.000 dollars U.S.
Répondre en anglais à :
M. ARNOLD, Allison Rd. ALPINE N.J. 07620 U.S.A.
Téléphone : (201) 768-5034.

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01



Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Le président Reagan souhaite un ajournement de la libéralisation des tarifs aériens

Quatre paragraphes d'une lettre du président Reagan viennent peut-être de remettre en cause la politique du transport aérien suivie par les Etats-Unis depuis trois ans et connue sous le nom de « déréglementation ».

S'adressant, le 20 août, à M. Marvin Cohen, président du bureau de l'aéronautique civile — le CAB, une émanation du Parlement chargée de suivre les questions de l'aviation commerciale, — M. Reagan écrit qu'« il serait approprié et dans le meilleur intérêt » de sa politique étrangère que le bureau reporte la date d'application, fixée au 15 septembre, d'une de ses décisions qui a déjà suscité une grande émotion dans le monde entier : l'interdiction faite aux compagnies aériennes américaines de s'entendre entre elles ou avec leurs partenaires étrangers sur le prix des billets, sous peine de tomber sous le coup de la législation antitrust, interdiction qui frapperait les compagnies non américaines à partir de mai 1983. Un régime de concurrence totale — « sauvage » disent ses détracteurs — succéderait ainsi à celui des accords tarifaires qui fut la règle depuis la fin de la guerre.

Pour demander l'ajournement d'une telle décision, M. Reagan fait référence à la crise du contrôle aérien américain au cours de laquelle « les gouvernements étrangers ont joué un rôle significatif en nous aidant dans nos efforts pour maintenir le transport aérien international, en particulier à l'occasion d'actions illicites des contrôleurs du trafic aérien étrangers visant apparemment à exprimer leur sympathie envers la grève du Patco ». Ces actions auraient pu, selon M. Reagan, sérieusement perturber le trafic aérien avec les Etats-Unis, alors que « la coopération continue de nos partenaires aéronautiques à l'étranger est essentielle ». En conséquence, il juge « spécialement important, durant cette période, que les Etats-Unis fassent preuve de leur appui soutenu à un système aéronautique international basé sur la courtoisie et la réciprocité, et de leur sensibilité aux problèmes des gouvernements étrangers ».

Or ceux-ci s'inquiètent de la décision du CAB, écrit le président. Il estime « essentiel que les Etats-Unis prennent toute mesure raisonnable pour rassurer la communauté aéronautique internationale quant à notre volonté d'aborder les sujets de préoccupations communes d'une manière coopérative ». Reporter la date d'exécution de la décision du CAB permettrait de garantir que les efforts de Washington pour conserver le soutien des gouvernements étrangers, pendant la phase de reconstruction du système de contrôle aérien, ne seront pas contrariés. L'administration américaine avoue que la refonte du contrôle lui prendra au moins deux ans ; on peut se demander si l'« ajournement » suggéré ne prélude pas à l'« oubli » d'une politique qui devait permettre à l'Amérique de retrouver sa primauté dans le transport aérien et n'a abouti qu'à y semer le chaos.

Une guerre sans merci

Dès 1944, à la conférence de Chicago, les Américains se faisaient les zélateurs du libéralisme en matière de transport aérien, alors que les Européens, faibles *et vulnérables*, *défendaient* une politique dirigiste. La convention qui en sortit reflétait bien cette ambiguïté qui allait alimenter, pendant une bonne trentaine d'années, le rapport de forces entre les partenaires. On vécut, tant bien que mal, à coups d'accords, tantôt internationaux, tantôt bilatéraux, qui définissaient, *pour chaque ligne ou chaque* région des tarifs communs que respectaient les exploitants. Bien des voix se sont élevées, depuis l'après-guerre, pour dénoncer ce système d'ententes, jugé contraire aux intérêts du consommateur.

Un événement va porter un coup fatal à l'« *esprit de Chicago* ». La fin de la guerre au Vietnam prive brutalement du marché, souvent unique pour elles, du transport des G.I.'s entre les Etats-Unis et l'Asie du Sud-Est, des compagnies de charter (World Transamerica, Capitol), qui réclament de nouveaux droits *de trafic. Des transporteurs réguliers* de taille moyenne, aux dents longues (Braniff), en profitent pour revendiquer une meilleure part du gâteau. Autant de privilèges difficiles à accorder, à moins d'une fuite en avant, alors que la part américaine du marché aérien ne cesse de se réduire. Une autre pression vient du consumérisme, pour lequel une libération des tarifs doit amener davantage de compétition, et, par voie de conséquence, une baisse des prix profitable à l'usager.

Amsterdam-Boston pour 1 dollar...

Le CAB a donc toutes les raisons de juger, en juin 1978, le moment propice — malgré l'opposition des grandes compagnies — pour lancer un *show cause order* — une ordonnance de justification — sur le bien-fondé de l'immunité antitrust accordée depuis 1946 aux conférences tarifaires de l'IATA. Et pas seulement pour *les liaisons qui concernent* directement les Etats-Unis, mais aussi, conformément aux lois locales, pour celles qui, partout dans le monde, pourraient porter préjudice, fût-ce à un seul citoyen américain... Les cieux du monde entier sont *décrétés « ouverts » (open skies)*, et on pense bien que l'Amérique va y retrouver sa place privilégiée de jadis.

Le retrait obligé des compagnies américaines de l'IATA rouvre la voie à des négociations bilatérales systématiquement discriminatoires pour les transporteurs non américains, qu'il s'agisse du nombre d'escales, du volume de trafic, ou, plus encore, du niveau des tarifs : la loi Cannon (du nom du sénateur qui la fit voter) confie au CAB le soin de déterminer un niveau standard tarifaire au-delà duquel les tarifs internationaux seront systématiquement refusés.

Les accords *signés* avec les Pays-Bas, la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest et Israël prévoient qu'une compagnie peut appliquer le tarif qu'elle veut au départ de son territoire (clause dite « *du pays d'origine* ») *et que, d'une manière* générale, un tarif approuvé par un seul des partenaires sera déclaré valable (clause « *de la double désapprobation* »). N'importe qui peut alors faire n'importe quoi, sans considération pour *l'autre partie. Pratiquer* les mêmes tarifs qu'un concurrent devenant un délit, on voit dès lors fleurir *des prix fantaisistes*, souvent inférieurs aux coûts de revient, voire carrément aberrants, comme cet Amsterdam-Boston pour 1 dollar (qui ne vivra que vingt-quatre heures).

Si, à ceux qui acceptent de subir leur *loi*, les *Etats-Unis* appliquent la politique de la canonnière diplomatique, à ceux qui la refusent, ils déclarent véritablement la guerre. Contre la France, par exemple, le CAB invite toutes les compagnies intéressées à *se signaler* : les plus offrantes en matière de tarifs recevront des droits de trafic. Paris s'insurge, oblige Capitol à relever une proposition de tarif économique inférieur à celui d'Air France Vacances, ferme les portes à Transamerica, joue à fond du garde-fou tarifaire, s'exposant du même coup aux rétorsions américaines (refus d'avaliser certains prix), restriction de libertés dans des escales...). La bataille n'est, aujourd'hui, pas encore achevée.

Les conséquences de la déréglementation n'ont pas été à la *hauteur des espérances du* CAB. A l'intérieur du territoire américain, sur un marché déjà saturé, une lutte sans merci oppose les compagnies — les plus grosses n'étant pas toujours les moins vulnérables face à des nouveaux *venus sans complexe. Le consommateur* croit y gagner, au moins pendant quelques mois, grâce à des tarifs souvent *dénués* de toute raison (66 cents d'une côte à l'autre...). Puis une dure réalité prend le dessus : restriction de dessertes, abandon *total* de certaines escales (170 villes), maintien sur certaines lignes d'une seule compagnie s'empressant aussitôt de relever ses prix), disparitions et fusions d'entreprises... La prétendue défense de la libre entreprise aboutit dans bien des cas à un renforcement des monopoles.

... et des millions de pertes

A l'extérieur, la situation n'est pas meilleure. Les Européens se défendent mieux qu'on n'attendait. Les tarifs irréalistes des Américains ne modifient pas leur part du marché et réduisent rapidement leur capacité financière. Ceux des Européens qui ont su faire le gros dos contre-attaquent avec les mêmes arguments. C'est finalement en leur faveur que le ciel *s'ouvre*. Au cours de l'été 1981, la compagnie améri*caine néerlandaise K.L.M. effectue* trente-six vols hebdomadaires non-stop entre Amsterdam et les Etats-Unis, les transporteurs américains quatre vols. De 1977 à 1980, la part américaine du marché transatlantique tombe de 45,4 % à 42,3 %. Pis, l'argument du volume de trafic avancé quelques années plus tôt par les *transporteurs américains* pour justifier leurs prétentions se retourne contre eux : d'avril 1980 à mars 1981, plus de 8 millions d'Européens franchissent l'Atlantique contre 7,3 millions d'Américains. L'emploi finit par s'en ressentir : en deux ans Braniff licencie 3 567 personnes, Pan Am 3 460, T.W.A. 2 380. Et les pertes d'argent suivent fatalement : les compagnies membres de l'Association américaine du transport aérien (ATA) enregistrent au premier semestre de cette année une perte nette de 244 millions de dollars.

Peu après son élection, M. Reagan, fidèle à son image libérale, se déclare d'abord favorable à la poursuite de l'expérience de déréglementation. Pourtant, au printemps, le département d'Etat et celui des transports témoignent de leurs hésitations par écrit au CAB.

A la même époque, les présidents de cinq importantes compagnies américaines (Braniff, Flying Tigers, Northwest, Pan Am et T.W.A.) remettent à M. Reagan un épais mémorandum plaidant pour « *l'urgent besoin de changer les méthodes de la politique aéronautique internationale des Etats-Unis* ».

Pourtant, le 6 mai, le président du CAB, M. Marvin Cohen, fait voter l'« ordre final », *qui, d'une* part, interdit, à partir du 15 septembre, à toutes les compagnies américaines de participer à la moindre concertation tarifaire sur l'Atlantique nord et d'autre part, promet d'engager des poursuites contre toute conférence tarifaire qui se tiendrait n'importe où dans le monde après mai 1983. L'IATA — qui *se* retrouverait ainsi « hors-la-loi » sur l'ensemble de la planète, menace alors d'attaquer le CAB en justice. Les Européens lancent le débat sur le plan diplomatique, rencontrent le sous-secrétaire d'Etat américain. Enfin éclate, début août, le conflit du contrôle aérien qui, par les restrictions de circulation qu'il entraîne, compromet encore un peu plus les résultats des compagnies.

Le président, qui a saisi le prétexte de la grève des « aiguilleurs du ciel » pour tenter de fléchir le CAB, sera-t-il entendu ? *M. Cohen, qui quitte ses fonctions* le 15 septembre, a encore tout pouvoir pour s'opposer à sa volonté. Deux compagnies jouent en tout cas M. Reagan gagnant : Pan Am et T.W.A. ont décidé de s'affilier à nouveau aux activités tarifaire de l'IATA.

JAMES SARAZIN.

● *M. Reagan et les syndicats.* Le président américain devait déclarer, ce jeudi 3 septembre à Chicago, dans un discours devant des syndicalistes dont le texte a été diffusé à l'avance, qu'il ne négocierait jamais avec un syndicat *« qui a violé la loi »*. Cette *remarque vise le syndicat des* contrôleurs aériens, qui sont des fonctionnaires fédéraux et, qui, malgré l'interdiction qui leur en est faite par leur statut, s'étaient mis en grève le 3 août. Les douze mille « aiguilleurs du ciel » grévistes ont été licenciés. — *(A.F.P.)*

● *Augmentation du trafic à Boulogne.* — Le trafic des voyageurs au port de Boulogne-sur-Mer s'est accru de 13 % depuis le début de l'année par rapport à 1980. Au total, plus d'un million neuf cent mille voyageurs ont traversé la Manche soit en ferries, soit en hovercraft, à destination de Douvres ou Folkestone au cours de cette même période. Le trafic des véhicules de tourisme a, lui, augmenté de 23,5 % par rapport à 1980.

CIRCULATION

LES PÉAGES D'AUTOROUTES AUGMENTENT

Une hausse uniforme des péages autoroutiers (de 0,25 centime par kilomètre) sera appliquée à partir du 7 septembre annoncent le ministère des transports et le ministère de l'économie et des finances.

Cette majoration précise le communiqué « *correspond à une hausse de 12,4 % sur quatorze mois ; les taux d'augmentation les plus importants relatifs aux sections les moins chères n'excédant pas eux-mêmes le taux de l'inflation* ». Il s'agit d'une majoration uniforme dont l'objectif, est-il encore indiqué, a pour but de « *réduire l'écart relatif des prix payés par kilomètre de 2,35 à 2,15 environ entre les sociétés les plus chères et les sociétés les moins chères* ». En outre, une étude est engagée par le ministère des transports « *sur une réforme d'un système de financement et de gestion des autoroutes concédées afin de remédier à la situation actuelle caractérisée par une hétérogénéité excessive et injustifiée* ».

Réagissant à l'annonce de cette augmentation, l'Association française des automobilistes (AFA) qui déclare rassembler quarante-sept automobile-clubs estime que « *si la hausse des péages est sensiblement du même ordre que celle du tarif S.N.C.F. l'usager de la route doit en plus compter avec l'augmentation du prix de l'essence et des voitures, du coût de l'entretien et du crédit, etc.* ». « *Le péage reste en France trop hétérogène, excessif et à terme injustifié* », estime encore l'AFA.

FONCTION PUBLIQUE

Un entretien avec M. Anicet Le Pors

(Suite de la première page.)

— Comptez-vous utiliser le rapport Lasry et, plus précisément, comment et quand la grille des salaires sera-t-elle refondue ?

— J'utiliserai certaines informations du rapport de la commission présidée par M. Lasry qui a terminé ses travaux. Mais l'essentiel aujourd'hui est que sur la base des documents accumulés et des idées avancées par les uns et les autres soit élaboré, discuté et mis au point, en concertation avec les organisations syndicales, un projet cohérent de remise en ordre des traitements. Ce projet, ou tout au moins ses dispositions essentielles, devant être soumis au conseil des ministres avant la fin de l'année. J'y travaille avec mes collaborateurs. C'est dans ce cadre que devraient être étudiés et réglés les multiples problèmes statutaires et ceux relatifs aux divers systèmes de primes sur lesquels je ferai la clarté.

Pour un large accord avec les syndicats

— Quelle importance attachez-vous à la signature des organisations syndicales ?

— Les Français ont choisi de changer. Il faut changer aussi dans la fonction publique. C'est le moment pour les organisations syndicales et pour le gouvernement d'inventer ensemble une concertation sociale d'un type nouveau, respectueuse de la liberté et de la personnalité de chacun dans la mise en œuvre commune d'une politique de transformations démocratiques de la fonction publique. Naturellement, dans ces conditions, il est souhaitable qu'un large accord de toutes les parties puisse se réaliser. En toute hypothèse, le gouvernement respectera les engagements qu'il aura été amené à prendre au cours de la discussion qui commence.

» La différence essentielle avec la politique menée sous le précédent septennat réside précisément dans cette nouvelle approche globale des problèmes et dans la définition concertée d'une politique de rénovation de la fonction publique.

— A quels besoins majeurs correspondent les créations d'emplois prévues dans la fonction publique ? Quel est le calendrier ? Quelles administrations en bénéficieront ?

— Contrairement à certaines appréciations sommaires, la France n'est pas sur-administrée. Il n'y a pas dans notre pays trop de postiers, d'instituteurs, d'infirmières, d'animateurs culturels, etc. En réalité, il n'y en a pas assez, et le développement de la vie associative, des services publics locaux, comme le renforcement des moyens de l'administration, appellent de nombreuses créations d'emplois afin d'améliorer la qualité des services rendus aux usagers. Le président de la République s'est engagé à créer deux cent dix mille emplois publics. Ils le seront d'ici à la fin de l'année 1983. Environ cent trente mille concernent la fonction publique. Comme vous le savez, j'ai pris des dispositions pour pourvoir très rapidement aux trente-sept mille sept cents emplois créés pour 1981, notamment en permettant de déclarer reçus des candidats que seule l'insuffisance des postes avait empêchés d'être admis par les jurys et en augmentant les places aux concours organisés d'ici à la fin de l'année. L'éducation nationale et les P.T.T. en seront les principaux bénéficiaires, mais tous les ministères feront l'objet de dotations.

» Une mission dirigée par M. Jacques Piette veillera à la bonne conduite de l'opération d'ensemble, et notamment au bon équilibre régional des créations d'emplois.

» J'ai tenu, à l'occasion de l'Année des handicapés, à prendre des mesures spécifiques en faveur de l'insertion dans la fonction publique des personnes handicapées, qui devraient, selon la loi, occuper 3 % des postes. Nous en sommes, hélas ! très loin.

— Comment résoudrez-vous, d'autre part, le problème des non-titulaires dont vous venez d'interdire le licenciement ?

— Les gouvernement de l'ancienne majorité ont multiplié le recrutement de personnels non titulaires dans des emplois publics de caractère permanent. Il y en a probablement quatre cent mille dans la fonction publique nationale et le double en y ajoutant ceux des collectivités locales. Un grand nombre travaillent à l'éducation nationale.

» Au-delà de la mesure de suspension des licenciements que vient de prendre le premier ministre sur ma proposition, et qui sera particulièrement favorable aux femmes et aux jeunes, nombreux dans ces catégories, j'entends régler leur situation dans le cadre d'un projet de loi actuellement en préparation et d'un plan de titularisation n'excédant pas cinq années.

— A propos des femmes, vous avez annoncé des mesures antisexistes...

— J'attache en effet une grande importance à ce problème. Le Conseil supérieur de la fonction publique sera saisi le 16 septembre d'un projet de loi garantissant une véritable égalité entre les hommes et les femmes en matière de recrutement.

— Les fonctionnaires titulaires bénéficiant de la garantie de l'emploi, que pensez-vous des mesures envisagées par le gouvernement au sujet du financement de l'UNEDIC ?

— Aucune décision n'est encore prise sur cette question importante et complexe. La réflexion du gouvernement se poursuit.

— Quelles dispositions envisagez-vous de prendre pour réduire et aménager le temps de travail dans la fonction publique ? Et dans quels délais ?

— Il faut appréhender globalement tous les aspects de cette question : durée hebdomadaire, travail à temps partiel, durée des congés annuels, âge de la retraite, etc. C'est pourquoi, parallèlement aux négociations qui vont prochainement reprendre dans le secteur privé, j'ai mis sur pied une structure de concertation avec les organisations syndicales pour examiner toutes les questions qui se posent à ce sujet. La première réunion aura lieu le 9 septembre.

» La fonction publique doit avoir un caractère exemplaire en cette matière et harmoniser au mieux créations d'emplois, durée du travail et aménagement des horaires d'ouverture des services publics. Pour autant, les décisions à prendre dans ce secteur doivent, mieux que dans le passé, être liées à la démarche générale retenue pour le secteur privé. Il faut aller vers les trente-cinq heures en réalisant dans un premier temps un abaissement important par rapport à la durée réglementaire qui est de quarante et une heures pour les personnels de bureau et de quarante-trois heures et demie pour les agents de service.

» Cependant, la situation réelle présente de grandes disparités d'une administration à l'autre. Une décision de réduction devrait être prise très rapidement.

Les libertés des fonctionnaires seront fixées avec précision

— Les fonctionnaires ont naguère été traités de « nantis » par le précédent premier ministre. Vous entendez, au contraire, leur donner des « droits nouveaux » que vous avez définis lors de votre conférence de presse du 25 août. Les agents de l'Etat étaient-ils si brimés et, d'une façon générale, comment avez-vous jugé la fonction publique en arrivant à la tête de ce ministère ?

— Il y avait des brimades ouvertes et des atteintes caractéristiques aux droits. Dans le cadre de la loi d'amnistie, je suis en train d'établir le bilan afin que soient prises le plus rapidement possible les mesures compensatrices qui s'imposent. Mais il y a eu surtout, jusqu'à présent, une pression idéologique et administrative tendant à faire du fonctionnaire un sujet et non un citoyen. C'est cela que je veux faire disparaître. J'ai la conviction, fondée sur une longue expérience personnelle dans la fonction publique, que pour qu'un fonctionnaire soit réellement efficace il doit, certes, s'attacher à bien accomplir les tâches qui lui sont confiées, mais il doit être aussi un fonctionnaire libre et responsable.

— Mais ne craignez-vous pas dans ces conditions une politisation excessive de la fonction publique ?

— Je fais confiance aux fonctionnaires, que je connais bien, pour qu'ils maîtrisent le développement de leurs libertés dans le strict respect du principe de neutralité du service public. Le projet de loi que je préparerai à ce sujet en concertation avec les organisations syndicales fixera d'ailleurs avec précision les conditions d'exercice de ces libertés.

Pas de suppression des retenues pour fait de grève

— L'abrogation de divers textes, comme la loi sur le « service fait », ne va-t-elle pas inciter les agents des services publics à déclencher des grèves qui sont généralement impopulaires ?

— Je ne vois pas pourquoi. La loi sur le « service fait » avait suscité la protestation unanime des organisations syndicales. En proposant son abrogation lors de la prochaine session parlementaire, je réponds donc à leur attente. Ainsi pourra être éliminé l'arbitraire qui présidait aux retenues de salaires effectuées dans l'exercice du droit de grève, droit reconnu par la Constitution. Je précise d'ailleurs que, contrairement à l'interprétation manœuvrière d'une partie de la presse, cela ne signifie pas la suppression de toute retenue pour fait de grève, même s'il est vrai que j'ai mis à l'étude un aménagement de la règle qui conduisait à une retenue automatique et minimale d'un trentième du traitement même pour des grèves de durée inférieure à la journée. Pour le reste, vous prêtez aux fonctionnaires des motivations dont je sais qu'elles leur sont étrangères. Dans leur grand nombre, ils ont une haute idée de leur mission de service public.

— Quelles réformes administratives, grandes ou petites, comptez-vous entreprendre dans le cadre de la décentralisation ?

— C'est mon collègue le ministre de l'intérieur et de la décentralisation qui conduit cette opération. Celle-ci aura de grandes conséquences administratives. Nous devrons nous engager dans cette vaste entreprise avec audace et sérieux afin de répondre aux besoins de notre époque. J'ai reçu mission du premier ministre, M. Pierre Mauroy, d'entreprendre la refonte du dispositif statutaire correspondant à la nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences, tant en ce qui concerne la fonction publique nationale que la fonction publique locale. Cette tâche devra être accomplie dans un délai d'environ un an.

— Les Français jugent leur administration trop tatillonne, trop bureaucratique. La droite craint que, sous une apparente régionalisation, un ministre communiste ne soit tenté, selon les clichés qu'elle en a, d'accentuer encore cette tendance. Qu'en pensez-vous ?

— C'est vrai qu'il y a, ici ou là, beaucoup trop de formalisme, des manifestations de bureaucratie détestables. Mais c'est une erreur d'isoler ces faits de la crise que connaît notre société et qui affecte aussi, par conséquent, son administration. Il faut donc à la fois apporter de réelles solutions à la crise et mettre en œuvre des mesures spécifiques améliorant la rationalité et le caractère humain de l'administration française. Celle-ci doit être largement ouverte à la critique et aux suggestions qui lui sont faites par tous ceux avec qui elle est en relation.

» Ministre communiste, je suis pour la « transparence » administrative. Je m'emploie à trouver des solutions aux difficultés rencontrées. Mais, comme on a si souvent bavardé sur ces questions pour faire diversion aux vrais problèmes de la nécessaire réforme administrative, j'attendrai de pouvoir faire état de mesures sérieuses et cohérentes pour préciser ma politique à ce sujet.

Le secret sera l'exception

— Jusqu'où avez-vous l'intention d'aller dans la « transparence » administrative, de la publication de documents ou rapports à la connaissance des plus hauts salaires ?

— Plus loin que l'on n'est jamais allé jusqu'à présent. Vous vous en rendrez compte bientôt. Jusqu'ici, le secret était la règle, la communication l'exception. Désormais, la formule sera inversée.

— Quel sera le sort du médiateur ?

— J'ai rencontré M. Robert Fabre il y a peu. Nous avons jeté les bases d'une coopération dont je ne doute pas qu'elle sera fructueuse. Je serai sans doute amené à rechercher un débouché à certaines de ses propositions de réforme administrative.

— Et celui de l'ENA ?

— Elle a donné à l'administration française des fonctionnaires de grande valeur. Il faut réfléchir à la manière de lui faire épouser son temps et de définir les moyens qui permettront de mieux répondre, avec toutes les autres écoles et les instituts de formation de l'administration française, eux aussi de grande qualité, aux besoins nationaux et aux aspirations démocratiques nouvelles. Je m'exprimerai à ce sujet le 24 septembre en me rendant dans les nouvelles installations de l'ENA que M. Giscard d'Estaing avait refusé d'inaugurer.

— Quelle idée avez-vous de ceux que l'homme de la rue appelle, avec un rien de dédain et un sentiment d'impuissance, des « technocrates » ?

— C'est vrai, ils existent, je les ai rencontrés. Ils ne m'ont pas laissé un souvenir impérissable. La technocratie diminuera si la démocratie progresse.

— Vous avez récemment déclaré que vous étiez « condamné à réussir » et qu'un ministre communiste ne pouvait être un ministre « médiocre ». Pouvez-vous préciser votre pensée et définir, avec la place que vous jugez être la vôtre au gouvernement, votre conception de la fonction publique ?

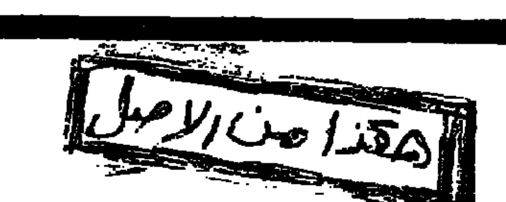
— Oui, la responsabilité d'un ministre communiste est considérable dans la situation actuelle.

» D'abord, parce qu'il succède, à trente-quatre ans de distance, à des ministres communistes qui ont accompli de grandes réalisations. Ainsi le statut général des fonctionnaires a-t-il été élaboré par Maurice Thorez, en concertation avec les syndicats. Aujourd'hui, les conditions sont très différentes, mais la crise appelle aussi des solutions de grande ampleur.

» Ensuite, parce qu'un ministre communiste reste un militant communiste. Par là il continue d'agir, dans le cadre des choix exprimés par le suffrage universel, en faveur des changements sociaux, économiques et politiques que requièrent les mutations qui se produisent dans le monde et dans la société française.

» Enfin, parce que le ministre de la fonction publique, dont le rôle est éminemment politique, doit être le gardien de la conception nationale de la fonction publique française qui fait partie de l'acquis démocratique de notre peuple : égalité d'accès aux emplois publics, système de la carrière, séparation du grade et de l'emploi, garantie disciplinaire, toutes dispositions protégeant les fonctionnaires contre les conséquences de pressions politiques qui mettraient en cause leur indépendance. C'est tout cela qu'il faut faire fructifier aujourd'hui. »

Propos recueillis par
MICHEL CASTAING.



CONJONCTURE

LA POLITIQUE DU CRÉDIT

Le taux de base bancaire sera abaissé de 0,60 %

(Suite de la première page.)

Déjà, à la fin de juillet, M. Delors déclarait à la presse qu'il avait *« constaté »*, et non pas approuvé, la baisse de 0,30 % du taux de base bancaire intervenue récemment. *« J'en ai pris acte mais j'en suis mécontent. »*

Ce mécontentement, partagé par le chef de l'État, est explicable dans une période où la brusque élévation des taux d'intérêt due à la contagion américaine et aux exigences de la défense du franc, compromet très gravement les tentatives de relance de l'économie, et pénalise très fortement les entreprises notamment petites et moyennes, sans oublier le crédit à la construction et à la consommation, qui atteint des niveaux prohibitifs.

Aux yeux de nos gouvernants, les banques, qui ont gagné beaucoup d'argent en 1980 et depuis le printemps de 1981 grâce à la hausse de leurs tarifs, sont trop gourmandes. *« Lorsque l'on collecte de l'argent en vue de le prêter à d'autres*, a ajouté M. Delors, *et qu'une partie du coût de cette collecte est faible, il faut en faire profiter l'économie et se contenter d'une marge raisonnable. »*

« Il arrive des moments où bien franchement, devant l'opinion, il faut se fâcher, et c'est le cas. »

Cette vigoureuse « sortie » illustre bien l'incompréhension qui *semble s'être établie* entre les pouvoirs publics et les banquiers. Ces derniers protestent en rappelant que, en quelques semaines, au mois de mai, la Banque de France avait porté de 12,25 % à 20 % (record historique) le taux de l'argent au jour le jour sur la place de Paris, ce qui avait majoré d'autant le coût de 20 % au moins de leurs ressources, et qu'au surplus, elles avaient été vivement *« invitées »* à relever massivement leur taux de base, porté de 12,75 % à 17 %, également record historique. Depuis, certes, la Banque de France a graduellement ramené de 20 % à 17 3/8 % le taux de l'argent au jour le jour grâce à la meilleure tenue du franc, et diminué de 23 milliards de francs le montant de leurs disponibilités que les banques doivent *« geler »* sans rémunération auprès de la Banque de France.

Parallèlement, les établissements bancaires ont diminué à trois reprises leur taux de base, le ramenant de 17 % à 15,90 % au début de juillet, puis à 15,60 % et 15,30 % un peu plus tard. Cette réduction est jugée insuffisante en haut lieu, alors que les banquiers font état à la fois de la structure hétérogène de leur profession et des risques encourus qu'ils encourent. Car, si les grandes banques de dépôt disposent effectivement de ressources « gratuites » (les dépôts à vue) à hauteur de 40 % de l'ensemble de ces ressources, les établissements *spécialisés et les banques d'affaires* qui n'ont pratiquement pas de réseaux de collecte des dépôts, doivent emprunter sur le marché à des taux très élevés, d'où perte d'argent, alors que les banques de dépôt en gagnent. C'est là où le bât blesse : la dureté de l'encadrement du crédit empêche pratiquement toute concurrence au profit des établissements les mieux placés, et l'uniformité s'installe sur le marché des taux, comme, à vrai dire, elle existe partout ailleurs dans le monde à quelques nuances près

M. Delors en a convenu partiellement : à Rambouillet il a reconnu qu'il y avait des banques *« dans des situations différentes »*. Mais l'opposition demeure entre les vues des pouvoirs publics et l'attitude des banquiers, soucieux de leurs comptes d'exploitation. Quant à la « sortie » de M. Delors, elle s'explique à la fois par l'inquiétude de ce dernier face à la dégradation de l'économie et, peut-être, par l'embarras qu'il éprouve entre les exigences contradictoires de la défense du franc et de la relance, sans compter l'amertume qu'il peut ressentir devant l'échec de ses tentatives pour obtenir le décrochement des taux européens par rapport aux taux américains. *Peut-être, également, prépare-t-il* une « charrette » de présidents de banques nationalisées, le sort de MM. Claude Pierre-Brossolette (Crédit lyonnais), Jacques Calvet (B.N.P.), « hommes » de M. Giscard d'Estaing, restant en suspens depuis mai

Ajoutons toutefois qu'au « bâton » M. Delors ajoute la « carotte », puisque le Conseil national du crédit va limiter sévèrement la rémunération des dépôts dans les banques, ce qui diminuera le *coût* de leurs *ressources* et leur permettra de réduire à nouveau leur taux de base, qui va baisser de 0,60 % et revenir à 14,70 % soit en dessous de 15 %, ce que souhaitait M. Delors. Le reste, c'est l'affaire du franc dans les prochains mois.

FRANÇOIS RENARD.

M. CEYRAC : les incertitudes et les contradictions pèsent sur l'investissement

« Dans un monde difficile, une nation ne peut faire entendre sa voix que si son économie est forte, moderne, compétitive. Il ne peut y avoir de rayonnement mondial sans puissance économique, tout comme il ne peut y avoir de progrès social sans prospérité et de prospérité sans entreprises prospères », écrit M. François Ceyrac dans *le Figaro* daté du 3 septembre sous le titre « Refus de la politique du pire ».

Évoquant les mesures prises par le gouvernement pour permettre à certaines entreprises de faire face aux difficultés, M. Ceyrac note que ces mesures *« n'ont pas permis de relancer l'activité économique et l'investissement »*.

« Pourquoi ?, s'interroge le président du C.N.P.F. *Parce qu'il s'agit, en réalité, d'un autre problème : comment concilier, en effet, la sollicitude quotidienne que le gouvernement manifeste à l'égard des entreprises avec des initiatives et des projets qui vont dans une direction opposée ?*

» Comment peut-on à la fois dénoncer les méfaits de l'argent cher pour l'économie et lancer un emprunt à 16,75 % à long terme ? Honorer l'esprit d'entreprise et aggraver la fiscalité sur les frais généraux et les successions qui pénalise notamment les petites entreprises ? S'inquiéter du poids des charges qui freinent l'embauche, prendre des mesures pour permettre aux entreprises de supporter sans trop de mal l'accélération des hausses du SMIC et accumuler les projets créateurs de charges nouvelles ? Peut-on ignorer les graves menaces que représente pour les chefs d'entreprise la notion des droits nouveaux dans l'entreprise ? Peut-on ignorer qu'en nationalisant des grandes entreprises, on porte atteinte à l'efficacité du corps de bataille de l'économie française dans l'affrontement international ?

» On doit comprendre que ces incertitudes et ces contradictions ne peuvent pas ne pas peser sur l'investissement. Comment investir quand on ne sait pas où l'on va ? (...) Les chefs d'entreprise attendent du gouvernement qu'il définisse une politique cohérente avec les impératifs internationaux et qu'il leur donne les moyens de travailler et d'assurer l'avenir des jeunes de ce pays. »

LES « PATRONS » DES TROIS BANQUES NATIONALISÉES

B.N.P. : M. Jacques Calvet.

Président de la B.N.P. depuis le 9 octobre 1979, M. Jacques Calvet, qui était directeur général de cette banque depuis 1976, est âgé de quarante-neuf ans. Après avoir passé deux ans à la Cour des comptes, il entre au cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing, au secrétariat d'État aux finances, de 1959 à 1961. Il suivra ensuite la carrière du futur chef de l'État : conseiller technique (1962-1965), puis directeur adjoint (1965-1966) au cabinet du ministre des finances et des affaires économiques, il retrouve ce dernier poste en 1969 et deviendra directeur de cabinet en septembre 1970.

Il occupera cette fonction auprès de M. Giscard d'Estaing jusqu'à janvier 1974, date à laquelle il entre comme directeur général adjoint à la B.N.P. Son mandat d'administrateur à la B.N.P. arrive normalement à échéance le 6 décembre 1982.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : M. Maurice Lauré.

Né le 24 novembre 1917 à Marrakech (Maroc), M. Maurice Lauré est docteur en droit et ancien élève de l'École polytechnique. Il a pris une part active à la mise au point de la taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) dont la création fut décidée quand il était directeur adjoint à la direction générale des impôts.

M. Lauré occupa ce dernier poste de 1952 à 1960 avant de devenir directeur du Crédit national. Il exerça cette fonction jusqu'en 1966. Entré en 1967 à la Société générale en qualité de directeur général, il devenait administrateur de l'établissement un an plus tard et le 22 février 1973 était nommé par le conseil d'administration président-directeur général en remplacement de M. Jacques Ferronnière décédé trois mois auparavant.

Son mandat d'administrateur à la Société générale arrive normalement à échéance fin novembre 1982.

CRÉDIT LYONNAIS : M. Claude Pierre-Brossolette.

Agé de cinquante-trois ans, M. Claude Pierre-Brossolette a été nommé à la tête du Crédit lyonnais en 1976.

Inspecteur général des finances, fils du héros de la Résistance Pierre Brossolette, a été le collaborateur de deux ministres socialistes des affaires économiques, MM. Robert Lacoste et Paul Ramadier (en 1956). Après le retour du général de Gaulle au pouvoir, il fut le collaborateur, Rue de Rivoli, de M. Wilfrid Baumgartner, près de son successeur, M. Valéry Giscard d'Estaing. Il reviendra au cabinet de ce dernier en 1969, avant d'être nommé directeur du Trésor (de 1971 à 1974), puis secrétaire général de l'Élysée en 1976. Son mandat d'administrateur au Crédit lyonnais arrive normalement à échéance le 6 décembre 1981.

● *La C.F.T.C. pour la revalorisation du pouvoir d'achat du SMIC.* — La C.F.T.C. a demandé, le 2 septembre, la réunion de la commission supérieure des conventions collectives afin *« d'examiner des méthodes de revalorisation du pouvoir d'achat du SMIC »*. La C.F.T.C. a estimé que la commission devrait également poursuivre *« l'étude des répercussions des augmentations du SMIC sur les autres salaires »*. Les autres centrales syndicales s'étaient déjà prononcées pour ce type de revalorisation du SMIC.

La nouvelle réglementation des dépôts à terme

Jusqu'à présent, la rémunération des dépôts dans les banques était libre au-dessus de 100 000 F, ce plancher ayant même été ramené de 200 000 F à ce montant en juin 1979. Déposants et banquiers *discutaient librement* du niveau de cette rémunération, généralement située aux alentours du taux du marché monétaire *entre banques sur la place de* Paris, qui lui-même est pratiquement fixé par la Banque de France. A l'heure actuelle, par exemple, elle oscille entre 16 % et 17 % à un mois pour un taux de 17 1/4 % sur le marché monétaire.

Mardi 3 septembre dans l'après-midi, le Conseil national du crédit devait réduire considérablement cette liberté, la supprimant même au-dessous de 500 000 F et en deçà d'un an, ou même de six mois. La nouvelle réglementation *devrait être la suivante :*

a) Au-delà d'un an, la rémunération reste libre quel que soit le montant déposé, ce qui est une figure de style, car pratiquement aucune transaction ne se fait sur les dépôts en banque dans ces conditions ;

b) A moins d'un an, on rétablit l'ancien plancher de 200 000 F au-dessous duquel les rémunéra*tions resteront limitées*, comme elles le sont actuellement, soit pratiquement 7,50 % pour les comptes sur livrets des banques (et 7,50 % pour les livrets des caisses d'épargne) ;

c) Entre 200 000 F et 500 000 F, la rémunération des dépôts jusqu'à un an est plafonnée au taux du marché monétaire majoré de 3,50 % et divisé par deux, ce qui, à l'heure actuelle, conduit à un taux de 10,50 % environ ;

d) Au-delà de 500 000 F et de six mois, la rémunération reste libre.

Envisagée depuis plusieurs mois par les pouvoirs publics et la Banque de France, cette limitation des rémunérations a pour objectif de diminuer le coût des ressources des banques, dont la répartition est à peu près la suivante : *dépôts à vue non rémunérés*, environ 40 % ; dépôts à taux réglementés (livrets d'épargne, bons de caisse), 20 % ; dépôts à terme dont le taux est fixé librement, 30 %. C'est précisément cette catégorie de dépôts qui est visée, partant du principe qu'il n'est ni rationnel ni équitable de permettre aux détenteurs de capitaux liquides d'obtenir une rémunération aussi importante à court terme qu'à long terme (les obligations sont émises actuellement entre 16,75 % et 17,50 %). De plus, la *réglementation actuelle* pénalise les petits déposants, cantonnés aux 7,50 % du compte sur livret et des livrets A et B des caisses d'épargne.

C'est donc à la fois un souci de « moralisation » de l'épargne et d'abaissement du coût du crédit qui a motivé la décision du Conseil national du crédit.

En contrepartie de l'abaissement du coût de leurs ressources qui va en résulter d'ici un mois environ les banques vont très probablement diminuer leur taux de base de 0,60 %, le ramenant de 15,30 % à 14,70 %.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ...	5,8100	5,8130	— 70	— 30	— 150	— 100	— 360	— 200
$ can. ...	4,8610	4,8680	— 300	— 220	— 470	— 400	— 850	— 650
Yen (100)	2,5310	2,5360	+ 160	+ 220	+ 360	+ 420	+1200	+1350
D M ..	2,3960	2,4020	+ 80	+ 120	+ 180	+ 230	+ 530	+ 650
Florin ..	2,1580	2,1610	+ 40	+ 80	+ 100	+ 140	+ 350	+ 450
F.B (100)	14,6300	14,6450	— 500	— 250	—1150	— 850	—2350	—1450
F.S.	2,7210	2,7280	+ 150	+ 200	+ 300	+ 380	980	+1100
L (1 000)	4,7860	4,7930	— 850	— 700	—1630	—1450	—3400	—3100
£	10,7350	10,7490	+ 300	+ 420	+ 600	+ 750	+1750	+2100

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 1/2	12 1/8	12 1/2	12 1/2	13
$ E.-U. ..	67 1/4	67 3/4	18	18 1/2	18 1/2	19	18 3/4	19 1/4
Florin ..	12 1/2	14 1/2	13 1/2	14	13 1/2	14	13 1/2	14
F.B (100)	15	18	19	21	20	22	20	22
F.S ..	4 3/4	5 1/2	8 3/4	9 1/4	9	9 1/2	9 1/2	10
L (1 000)	25	25	33 1/2	36 1/2	33 1/2	36 1/2	30 1/2	33 1/2
£	12 5/8	13 1/4	13 1/8	13 5/8	13 1/2	14	14	14 1/2
F français	17	19	25	27	26	28	24	26

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Le chômage en R.F.A.

(Suite de la première page.)

Lorsqu'il s'agit de ranimer une économie défaillante, les sociaux-démocrates songent avant tout à une intervention de l'État. Les syndicats vont encore plus loin sur cette voie en réclamant tout de suite un vaste programme de relance — jusqu'à 50 milliards de deutschemarks, — alors que le gouvernement se préoccupe, lui, de réduire l'endettement de l'État.

Les libéraux, en revanche, se trouvent d'accord avec les chrétiens-démocrates pour favoriser les investissements privés, notamment dans le domaine de la construction. Le parti libéral (F.D.P.) et l'Union chrétienne-démocrate (C.D.U.) se trouvent aussi sur la même longueur d'onde lorsqu'il s'agit de corriger les excès d'un système de sécurité sociale qui serait à leur avis devenu beaucoup trop *« généreux »*. Les dirigeants du S.P.D. viennent d'ailleurs d'admettre eux-mêmes qu'une réduction des allocations familiales deviendrait inévitable. Ils continuent de résister cependant lorsque leurs collègues libéraux proposent aussi de réduire les allocations de chômage et d'abandonner le paiement du plein salaire aux travailleurs en congé maladie.

A l'heure actuelle, le conflit au *sein du gouvernement oppose donc* les partisans du dirigisme d'État et les avocats de l'économie de marché. Cette contradiction, certes, n'est ni nouvelle ni surprenante. Elle était cependant assez facile à surmonter durant l'ère de prospérité. Aujourd'hui, les réactions viscérales des libéraux, d'une part, des sociaux-démocrates, de l'autre, reprennent le dessus. Les difficultés économiques redonnent ainsi de l'actualité à un slogan électoral que même les chrétiens-démocrates avaient fini par juger maladroit : celui du choix entre *« la liberté ou le socialisme »*. Il est caractéristique que certains porte-parole du *S.P.D. ne craignent* plus de dénoncer le comte Lambsdorf, ministre libéral de l'économie, comme un complice de Mme Thatcher et du président Reagan...

Dans l'immédiat, le problème budgétaire n'en paraît pas moins résolu. Avant la fin de la semaine, tous les détails du programme d'économie doivent être annoncés au public. Certains sont déjà connus. Les traitements des fonctionnaires et des travailleurs du secteur public seront amputés de 1 % environ ; les allocations familiales seront réduites, non seulement pour les ménages aisés mais aussi pour les moins favorisés ; certaines indemnités de chômage seront également touchées. Des avantages fiscaux sont prévus pour encourager une reprise dans le bâtiment. Il est vrai que le cabinet doit encore trouver quelque 700 à 800 millions de recettes nouvelles pour équilibrer un budget de 240 milliards de deutschemarks (576 milliards de francs). Ce n'est point là cependant une difficulté majeure. Au total, *donc*, le compromis qui paraissait impossible au départ est maintenant réalisé, même s'il ne satisfait personne.

Chacun se rend compte qu'il s'agit d'un accord provisoire. Si comme il faut s'y attendre le taux de chômage doit s'accroître de façon dramatique durant l'hiver (certains experts parlent de deux millions de sans-travail), *la pression au sein du S.P.D. en* faveur d'un vaste programme conjoncturel deviendra presque irrésistible. Dans ce cas cependant les libéraux ne manqueraient pas d'exiger une réduction drastique au chapitre des dépenses sociales. Dès maintenant, d'ailleurs, l'atmosphère au sein de la coalition s'est profondément transformée. Pour la première fois, les représentants du S.P.D. et plus encore ceux du F.D.P. ont poursuivi les négociations budgétaires en acceptant d'un bout à l'autre l'idée d'un échec possible qui entraînerait la rupture de l'alliance. Pour l'instant, le souci des uns et des autres de s'accrocher au pouvoir a prévalu, mais il semble bien que *« l'âme de la coalition »* se soit vu infliger une blessure peut-être *mortelle*.

JEAN WETZ.

ÉNERGIE

● *Contrat entre Peninsular et Oriental et Exxon.* — La compagnie maritime britannique Peninsular and Oriental a annoncé la conclusion d'un contrat de 175 millions de dollars avec le groupe pétrolier américain Exxon pour le transport de gaz de pétrole liquéfié en provenance du Golfe à destination des États-Unis, de l'Europe et du Japon. Ce contrat, qui porterait sur une période de cinq ans, permettrait d'utiliser au moins deux des quatre gros bâtiments spécialisés, d'une capacité de 54 000 mètres cubes chacun, que la compagnie britannique a fait construire dans les chantiers ouest-allemands. — (A.F.P.)

SOCIAL

LE STATUT DES ÉTRANGERS

● Les groupements ne seront plus soumis à autorisation
● Création d'un statut des associations internationales

Le gouvernement n'a finalement adopté, au conseil des ministres, qu'un seul des trois projets de loi sur la condition des étrangers présentés par M. Autain, secrétaire d'État aux immigrés. Il s'agit de celui entérinant la liberté d'association pour les étrangers résidant en France. Ces derniers pourront constituer des groupements, comme tous les citoyens français. À une restriction près cependant : que les activités de ces groupes ne soient pas « de nature à porter atteinte à la situation diplomatique de la France » (c'est l'objet de l'article 2 du projet de loi adopté). En sorte qu'est aboli le titre IV de la loi du 1er juillet 1901.

Les deux autres projets ont été écartés provisoirement, « les textes présentés devant subir des retouches de forme d'ordre juridique », selon le communiqué publié à l'issue du conseil. Le premier porte sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France, le second sur l'emploi des travailleurs étrangers en situation irrégulière.

Plus n'est besoin donc, pour créer une association d'immigrés, de demander une autorisation préalable. *Plus de risque non plus d'une dissolution administrative* — cette dissolution ne pourra être prononcée que *par la voie judiciaire. Le décret-loi* de 1939 créant un titre IV à la loi du 1er juillet 1901 est abrogé (mais *il est ajouté un alinéa 2 à l'article 3* de cette dernière loi). On retrouve le droit commun fixé en 1901 en matière d'association. En 1939 en effet, le souci était, dans un contexte de guerre, de faire échec à des groupements sympathisants avec l'ennemi futur. Mais, comme le rappelle l'auteur du nouveau projet dans l'exposé des motifs, le décret-loi de 1939 *« ne correspond plus à la situation de notre pays »*.

D'autant que, en cas de risque pour l'ordre public interne, la loi de 1901 est prévoyante. L'article 3 prévoit en effet que, dans les vingt-quatre heures suivant la déclaration d'une association à la préfecture, le procureur *peut en demander l'annulation*. De plus, la loi du 10 janvier 1936 sur *les groupes de combat et les milices privées ainsi que la loi du 1er juillet* 1972 sur le racisme complètent ce dispositif. Il s'agit donc d'appliquer *les textes existants, sans en créer de* spécifiques pour la population étrangère.

Le projet de loi, quand il sera voté par le Parlement, devrait permettre aux immigrés de *« participer réellement et en prenant leur part de responsabilité à une vie associative dont l'importance est aujourd'hui reconnue, qu'il s'agisse de parents d'élèves, de locataires »*, comme l'indique l'exposé des motifs. Mais qu'en sera-t-il des droits politiques ?

Autre innovation importante, la notion d'association internationale, jusqu'alors ignorée de notre droit et soumise au régime du titre IV de la loi de 1901, est désormais admise. Le gouvernement espère que ne sera plus détourné *« de notre pays tout un courant de vie extrêmement riche qu'animent les grandes associations internationales à but humanitaire ou culturel »* — telle Amnesty International — *« et notamment scientifique »*.

Élargissement des droits des étrangers *en France : telle est l'inspiration* commune à ce projet adopté le 2 septembre et aux deux autres textes *provisoirement écartés par le* conseil des ministres.

M. Autain semble vouloir s'éloi*gner d'une gestion étroitement éco*nomiste de l'immigration et restrictive sur le plan des droits de l'homme, *pour définir le droit aux libertés* des immigrés. Ces derniers devraient progressivement bénéficier d'un sta*tut se rapprochant de celui de tout* citoyen ordinaire. Ainsi, en matière d'expulsion : le droit au séjour serait considérablement renforcé si l'on suivait la proposition de M. Autain. Ce ne serait plus au pouvoir administratif mais au pouvoir judiciaire de trancher en matière d'irrégularités d'entrée de séjour. L'irrégularité éventuelle de la situation d'un étranger en France depuis plus d'un an serait appréciée par une *commission, dont les débats seraient* publics et où chaque immigré pourrait assurer sa défense. Si la com*mission est défavorable à l'expulsion,* celle-ci ne peut être ordonnée.

Autre nouveauté probable : le *travailleur clandestin, face à son* employeur tout aussi clandestin aurait désormais moins d'intérêt à cacher sa situation puisqu'il bénéficierait, selon la proposition de M. Autain, de garanties proches de celles qu'assure *le statut* de tout salarié.

Tout n'est pas pour autant encore *réglé. Entre l'esprit et la lettre le* chemin reste long. Pourquoi le conseil des ministres a-t-il écarté provisoirement deux des trois projets de M. Autain ? M. Defferre souhaiterait que l'expulsion soit possible pour des infractions passibles de peines inférieures à cinq ans d'emprisonnement, limite pourtant préconisée par le secrétariat d'État aux immigrés. Quant à Mme Cresson, ministre de l'agriculture, peut-être s'inquiète-t-elle des réactions des agriculteurs à la chasse au travail clandestin ?

D'autre part, le gouvernement déclare vouloir, par souci de clarté et de lutte contre l'arbitraire, procéder par décrets plutôt que par circulaires. Bien qu'il y ait déjà plusieurs fois recouru dans ce domaine depuis son arrivée au pouvoir.

DANIELLE ROUARD.

● *Le gouvernement marocain se préoccupe en priorité de l'intégration des travailleurs* « condamnés à rentrer au pays », leur avenir en France et dans toute l'Europe occidentale se trouvant *« menacé »*. *« Les mesures précédentes et prochaines visent à se débarrasser des travailleurs étrangers »*, a estimé en effet *Al Alam*, organe de l'Istiqlal, le *2 septembre, « parce que la situation économique et sociale en France ne permet pas d'en accueillir de nouveaux, comme l'a dit le secrétaire d'État français intéressé »*.

● *Non salariés : la réduction des cotisations d'assurance-maladie des retraités* de 10 à 50 % à compter du 1er octobre 1981 (*le Monde* du jeudi 3 septembre) concerne 80 000 personnes sur les 500 000 pensionnés, dans la mesure où les 420 000 retraités non concernés bénéficient déjà d'une exonération totale ou partielle de cotisation en raison de la faiblesse de leurs ressources ; dans la mesure aussi où le seuil d'exonération est relevé.

● *Reprise du travail chez Fapla dans le Bas-Rhin.* — Au terme d'un accord avec le liquidateur, les trente ouvriers qui occupaient l'entreprise Fapla (fabrication de semelles en plastique pour chaussures de football) de Gundershoffen, dont une partie des machines avait été déménagée par le propriétaire allemand pendant les vacances, ont repris leur tra*vail. L'activité de l'usine serait* garantie jusqu'au 1er décembre. La direction s'est engagée à payer les jours d'occupation, à ne plus déménager de machines et à ne pas sanctionner les travailleurs. — *(Corresp.)*

AFFAIRES

SELON LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION

L'industrie française du vêtement masculin est en état de « légitime défense »

A quatre jours de l'inauguration du Salon international de l'habillement masculin (S.E.H.M.) (1), M. Claude Miserey, président de la Fédération française des industries du vêtement masculin, a dressé le mercredi 2 septembre à Paris un bilan fort noir de cette activité, qui, selon lui, est en état de *« légitime défense »*.

Le plan de redressement et de relance qu'il a présenté — *il sera soumis à M. Dreyfus, ministre de l'industrie, qui visitera le salon — rassemble* donc un très grand nombre de mesures, dont les principales — celles touchant les importations et les exportations — si elles étaient toutes retenues, se traduiraient par un sensible repli de cette industrie sur *elle-même*. Mais pour obtenir un peu, ne faut-il pas demander beaucoup ?

Ses plus récents résultats sont, il est vrai, préoccupants. Les ventes (de l'ordre de 10 milliards de francs par an) ont diminué de 1 % en 1979 et de 3 % en 1980, bien que les prix aient été *« raisonnables » : + 7,2 % en 1980.*

Les exportations, qui s'étaient maintenues, sans plus, l'an der*nier, ont diminué d'environ 10 %* au cours du premier semestre de cette année. Les importations, elles, ont continué d'augmenter ; leur taux de pénétration est passé de 34 % en 1977 à 50 % en 1980. Ainsi, un peu rapidement dit, un vêtement masculin sur deux vendus en France porte une marque étrangère. Et plus précisé*ment dira M. Miserey, les deux* tiers des importations proviennent soit d'un pays où les salaires sont faibles, soit d'un pays à commerce d'État.

Aussi les entreprises de cette industrie ont-elles dû supprimer, selon l'organisation patronale, plus de cinq mille emplois sur quatre-vingt-dix mille (les quatre cinquièmes des postes sont occupés par des femmes).

La profession a donc dressé un *plan qui comporte quatre priorités* :

1) *La consommation.* — Pour la faire repartir, il faudrait abaisser le taux de la T.V.A. et lancer une campagne de promotion des productions nationales ;

2) *Les charges des entreprises.* — Il faut faire une réforme du système des charges sociales et, *dans l'immédiat, obtenir un abattement* de 15 % sur l'assiette de ces charges ; modification, voire suppression, de la taxe professionnelle ;

3) *La reconquête du marché intérieur.* — A côté de propositions relativement secondaires, les professionnels du vêtement masculin suggèrent pour l'immé*diat de « réajuster »* les quotas d'importation, en tenant compte des ventes escomptées pour l'an prochain.

M. Miserey suggère encore de faire passer (*« canaliser »*, dira-t-il) les importations par les *confectionneurs nationaux afin* qu'ils puissent faire une péréquation des prix.

Quant au renouvellement de l'accord multifibres, il devrait notamment tenir compte de l'évolution des achats à l'étranger et de celle de la consommation et préciser aussi — afin de les mieux contrôler — des plafonds par articles.

La France peut faire entendre sa voix à Genève (lors des négociations sur l'accord multifibres) comme elle l'avait fait en juin 1977, a remarqué M. Miserey, qui a ajouté : *« Plutôt pas d'accord du tout qu'un mauvais accord. »*

4) *La stimulation des exportations.* — Les mesures proposées *sont ici plus classiques (faire dis*paraître les obstacles tarifaires ; développer les investissements commerciaux à l'étranger...) hormis celle relative à la recherche des échanges de réciprocité avec des pays fermés (ou très peu ouverts) aux productions françaises.

(1) Le S.E.H.M. se tiendra du 5 au 8 septembre : les participants viendront de vingt et un pays. Renseignement : PROMAS, 3, rue de Richelieu, Paris-1er. Tél. : 296-15-25.

Selon le ministère de l'industrie

UNE AIDE JAPONAISE N'A PAS ÉTÉ DEMANDÉE POUR LA REMISE A FLOT DE LA SOCIÉTÉ LINÉ

Le ministère de l'industrie a démenti le mercredi 2 septembre une information rapportée par le bureau de l'A.F.P. de Tokyo et selon laquelle les pouvoirs publics français avaient demandé au Japon une assistance technologique et financière pour Liné, la *première société française* de machines-outils.

Cette firme connaît depuis plusieurs *mois de très sérieuses difficultés* : elle bénéficie depuis la fin de juillet de concours financiers d'un montant de 360 millions de francs qui lui ont été consentis moitié par les pouvoirs publics, moitié par les partenaires financiers du groupe Liné-P.S.M.

Cependant, le ministère précise que *« ... les pouvoirs publics* [ne sont pas] *d'une façon générale opposés à une coopération avec le Japon »*.

● *Les organisations syndicales du groupe Boussac-Saint Frères vont demander* la convocation dans les délais les plus brefs d'une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise de la société. Cette réunion était normalement prévue à la fin du mois de septembre, après la remise du rapport des experts. Mais les syndicats, et notamment la C.G.T., redoutent que l'on prépare un *dépôt de bilan de tout le groupe* Agache-Willot. — *(Corresp.)*

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *La C.N.S.T.P. mécontente. — « Une nouvelle fois c'est l'échec*, écrit dans un communiqué la Confédération nationale des syndicats de travailleurs paysans à propos de la table ronde sur le prix du lait. *« Le nouveau pouvoir a subi les chantages de la F.N.S.E.A. en acceptant une réunion de type interprofessionnel pour soi-disant régler le problème du revenu des producteurs de lait. »* La C.N.S.T.P. qui exige la mise en place d'offices par produits et des prix différenciés par volume de production, poursuit : *« Le rapport de force est trop inégal entre le capitalisme de la distribution, les industries laitières et les paysans (...) pour que nous puissions obtenir des garanties de revenu. »*

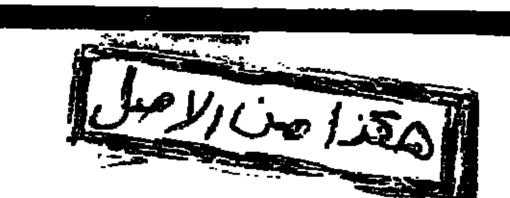
Energie

● *M. Mauroy n'exclut pas la mise en route des tranches trois et quatre de Cattenom.* — Le premier ministre *« n'exclut pas que les tranches trois et quatre de la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) soient remises en chantier avant la fin de l'année »*. M. Mauroy rappelle, dans une lettre au président du Conseil économique et social de Lorraine M. Guillaume, pourquoi *« il était indispensable (...) qu'aucune décision irréversible ne soit prise »* avant le débat parlementaire des *6 et 7 octobre*.

Social

● *Un directeur d'une usine retenu plusieurs heures par des syndicalistes F.O.* — Le directeur d'une société spécialisée dans la fabrication de chaudières, de Golbey (Vosges), a été retenu dans son bureau durant cinq heures, mercredi 3 septembre, par des syndicalistes de l'union départementale Force ouvrière. Le directeur de l'entreprise, M. Jean-Yves Cornier, qui a déclaré se considérer *« comme séquestré »*, refusait d'amorcer un dialogue sur l'application des accords nationaux et départementaux en matière de salaire dans la métallurgie.

L'occupation du bureau a pris fin vers 21 heures, M. Cornier s'étant engagé à *entamer* des négociations à 23 heures, la direction des chaudronneries a indiqué ensuite par téléphone aux délégués qu'*« elle n'était plus disposée à les rencontrer à une heure aussi avancée de la nuit »*.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 SEPTEMBRE

Hausse plus générale

La légère hausse qui prévalait depuis deux séances à l'instar d'une nouvelle progression des « nationalisables » s'est étendue à l'ensemble de la cote ce jeudi dans un volume d'affaires plus étoffé que la veille (73 millions de francs sur les valeurs françaises du marché à terme).

Les propos peu amènes à l'égard des dirigeants bancaires, prononcés mercredi par M. Delors à l'issue du conseil des ministres qui s'était « mis au vert » à Rambouillet, n'ont guère eu d'effet sur le secteur.

Les banques continuent, en effet, à faire preuve de bonnes dispositions tandis que de nombreux opérateurs tablent sur un très prochain abaissement du taux de base bancaire, lequel serait ramené à 14,70 % contre 15,30 % présentement.

Au fil des minutes, l'indicateur instantané a creusé son écart à la hausse pour le porter à 1,3 % environ et on relevait des gains de 5 % à 6 % sur Paris-France, Printemps, Matra, C.F.P. et Esso.

A l'inverse, Papeteries de Gascogne concédait 5 % environ et Cetelem 4,4 % tandis que Lefebure, Arjomari, Viniprix et Nobel accusaient des replis voisins de 2 à 3 %.

Le dollar est apparu assez stable durant la matinée, se négociant aux alentours de 5,82 F tandis que la devise-titre adoptait un ton identique, à 7,28/30 F contre 7,25/28 F la veille.

En légère hausse à Londres (435,25 dollars l'once contre 431,50 dollars, le cours de l'or n'a guère varié sur notre place où le lingot s'est traité à 88 500 F (– 350 F) et le napoléon à 900 F (– 2 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LA COFAZ S'IMPLANTE AUX PAYS-BAS. – Troisième producteur français d'engrais, avec un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de francs, la COFAZ (66 % Paribas, 33 % Total) a conclu avec les actionnaires de la firme hollandaise Windmill Holland B.V. pour leur racheter 40 % des titres en leur possession. Les autorisations nécessaires à la réalisation de cette opération ont été demandées.

Windmill Holland fabrique des engrais, des phosphates alimentaires et des spécialités horticoles. Son chiffre d'affaires atteint 200 millions de dollars (1,2 milliard de francs).

ALCOA. – Après avoir été introduite, le 31 août, sur les marchés de Zurich, de Bâle, de Genève et de Lausanne, puis, le 2 septembre, au London Stock Exchange, l'action du groupe a fait son entrée, le 3, à la Bourse de Francfort.

ITO-YOKADO. – Cette société japonaise de distribution fera son entrée, le 16 septembre prochain, à la Bourse de Paris. Spécialisée dans l'exploitation de grands magasins, de supermarchés et de magasins de proximité, cette entreprise se classe au second rang des affaires de distribution au Japon, avec un chiffre d'affaires de 3,65 milliards de dollars et un bénéfice net de 71 millions de dollars, au vu du dernier exercice à la fin de février 1981.

COMPTOIRS MODERNES. – Le conseil d'administration de la société vient de distribuer des actions gratuites, à raison d'une action gratuite pour sept actions anciennes, les titres en question étant créés jouissance 1er janvier 1981 pour la prise en compte du dividende. La souscription des actions nouvelles est prévue pour le quatrième trimestre de l'année en cours.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	1 sept.	2 sept.
Valeurs françaises	88,2	88,5
Valeurs étrangères	150,5	158,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,9	93,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 sept. .... 17 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	2/9	3/9
1 dollar (en yens)	230,85	229,40

NEW-YORK

En légère hausse

Le marché new-yorkais tente de regagner un peu de terrain depuis deux jours et l'indice Dow Jones des industrielles a finalement mis 1,52 point à son actif, à 884,23, après s'être adjugé un gain tout aussi symbolique de 1,24 point la veille.

Si le marché hésite encore à prendre position, c'est qu'il juge sévèrement le fait que les principaux établissements bancaires n'aient pas encore suivi l'exemple de la Chase Manhattan Bank et de la First National Bank of Chicago en abaissant, à leur tour, leur taux de base bancaire (prime rate) d'un demi-point pour le fixer à 20 %. Cette grande prudence des principaux protagonistes d'une éventuelle désescalade sur les taux d'intérêt intervient au moment où le président Reagan vient d'accorder un satisfecit à son secrétaire au Trésor, M. Donald Regan.

Tout en approuvant les récentes déclarations de ce dernier sur la *nécessité de « maintenir une solide politique monétaire »*, le chef de l'exécutif réaffirme dans une interview au magazine *« Fortune »* son souhait de voir baisser les taux d'intérêt *« car ils contribuent à l'inflation que nous essayons d'enrayer »*. Lançant au passage une pique contre la Bourse en déclarant que *« les dirigeants d'entreprises étaient probablement un meilleur indicateur de tendance que les gens de Wall Street »*, le président Reagan a confirmé que son administration envisageait de réduire l'accroissement des dépenses militaires, et qu'elle espérait parvenir à l'équilibre budgétaire à l'horizon 1984.

VALEURS	Cours 1er sept.	Cours 2 sept.
Alcoa	26 5/8	28 7/8
A.T.T.	55 1/4	55 5/8
Boeing	23	24 1/8
Chase Manhattan Bank	50 1/2	50 3/8
Du Pont de Nemours	41 1/8	41 1/8
Eastman Kodak	67	66 3/4
Exxon	32 7/8	32 7/8
Ford	20	20 1/4
General Electric	58 1/2	58 1/4
General Foods	29 7/8	29 7/8
General Motors	47	47 5/8
Goodyear	18 1/2	18 5/8
I.B.M.	55 7/8	55 3/4
I.T.T.	26	26 1/4
Mobil Oil	28 7/8	29 1/8
Pfizer	45 3/8	45 5/8
Schlumberger	60 3/4	60 5/8
Texaco	36 5/8	36 5/8
U.A.L. Inc.	20 3/4	20 3/8
Union Carbide	51 3/8	50 7/8
U.S. Steel	28 1/4	29
Westinghouse	27 1/2	27 3/8
Xerox Corp.	47 1/2	47 7/8

BOURSE DE PARIS 3 SEPTEMBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			Agr. Inc. Madag.	33	35 30	Bongrain S.A.	785	783	C.G.V.	155	....
3 %	25 60	2 778	Air-Industrie	16	....	Bon-Marché	110	106 70	Chambon (M.)	197	....
5 %	46 60	2 946	Alfred Herlicq	75	75	Borie	450	....	Chambourcy (M.)	560	582
3 % amort. 45-54	71	0 278	Allobroge	310	332 d	Bras. Glac. Int.	506	522	Champex (Ny)	105	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			Amrep	27	27	Carnaud S.A.	68	
			Bain C. Monaco	93 70	100 50	Caves Roquefort	576	
			Banania	292	300	Cedis	830	
			Banque Hervet	151	153 10	C.E.G.Frig.	140 20	
			Banque Hypoth. Eur.	223	224	Ciments Blancy	380	
Actibail (obl. conv.)	180 20	....	Banque Nat. Paris	257	257	Centrest (Ny)	106	
Aciers Peugeot	76 50	81 60	B.O.I.C.	20 40	20 40	Cerabati	150	
Actibail	122	124	Banque Worms	185	183	C.F.F. Ferrailles	191	
Agence Havas	600	605	Bénédictine	876	880	C.F.S.	499	
A.G.F. (St Cent.)	728	730	Bernard-Moteurs	50	50	C.G.I.B.	13 90	
A.G.P. Vie	2485	2485	Biscuit (Génér.)	421	422	C.G.Maritime	13	

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2431	4,5 % 1973	2410	2415	2418	2375
3180	C.N.E. 3 %	3190 50	3180	3177	3150
465	Air Liquide	466 10	469 90	469 90	462 20
360	Als. Superm.	360	365 10	365 10	355
275	Eurafrance	283	283	293	290
690	Europe n° 1	718	718	718	705
550	Facom	542	543	543	534
140	Financial	138 50	139 60	139 60	138
285	Penhoet	293	280	280	275
310	Pernod-Ricard	313	313	310	307
114	Pétroles (Fse)	119 60	127	127	127
163	– (obl.)	161	161	161	161
28	– (certific.)	30 50	32	32	31 40
60	Pétroles B.P.	58 20	59	61	57 95
153	Peugeot S.A.	149 50	152	153	149
285	U.I.S.	271 50	272	272	272
102	U.C.B.	127	127	125 50	124 90
7	Usinor	7	7 20	7 25	....
92	– (obl.)	94 20	94 50	94 50	94
125	U.T.A.	123 50	123 50	123 50	125 10
250	Valéo	226	230	230	228 40
345	Gen. Motors	353	355	354	358
69	Goldfields	69 20	70	69 90	68 70
101	Harmony	110	111 10	111 10	109
27	Hitachi	25 10	25 05	25	24 65
365	Hoechst Akt.	373	385	385	378
38	Imp. Chemical	36 90	36 90	36 90	36 20
250	Exxon Corp.	246	240 50	240 50	244 90
145	Ford Motors	148	148	145	145
270	Free State	288	294 50	288 20	286 70
143	Gencor	150 50	150 90	153	148 50
405	Gén. Electr.	408 10	404 10	404 10	402 10
310	West Deep	307	305	308	302
595	West Drief.	603	606	608	603
416	West Hold.	418	429	429	420
340	Xerox Corp.	347	348	348	340 50
3 42	Zambia Corp.	3 27	3 18	3 29	3 16

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 835	5 817	5 730	5 980
Allemagne (100 DM)	239 500	239 970	232	244
Belgique (100 F)	14 623	14 651	13 200	13 900
Pays Bas (100 fl.)	215 760	216 170	209	220
Danemark (100 krd)	76 590	76 510	73	78
Norvège (100 k)	96 180	95 960	94	99
Grande-Bretagne (£ 1)	10 749	10 744	10 500	11 100
Grèce (100 drachmes)	9 790	9 810	....	....
Italie (1 000 lires)	4 793	4 795	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	272 250	273 900	266	279
Suède (100 krs)	112 100	111 950	108 500	114
Autriche (100 sch)	34 150	34 250	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 967	5 975	5 700	6 100
Portugal (100 esc.)	8 880	8 880	8	9
Canada ($ can 1)	4 882	4 858	4 790	4 960
Japon (100 yens)	2 541	2 535	2 440	2 570

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/9
Or fin (kilo en barre)	89100	89000
Or fin (en lingot)	88950	88500
Pièce française (20 fr)	902	900
Pièce française (10 fr)	500	500
Pièce suisse (20 fr)	759	752 10
Pièce latine (20 fr)	730 10	730
Souverain	800 10	805 10
Pièce de 20 dollars	3858	3899 60
Pièce de 10 dollars	1942	1942
Pièce de 5 dollars	937 50	900 10
Pièce de 50 pesos	3650	3650
Pièce de 10 florins	705	702

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Demain
Le Monde
publiera :

- UN ENTRETIEN AVEC M. LANG, ministre de la culture.
- IDÉES : Temps libre.
- LOISIRS ET TOURISME : Tour de France des vacances : Confolens et l'animation.

A B C D E F G

Selon la commission des droits de l'homme de l'ONU

Le « droit au développement » est indissociable des libertés individuelles et de la participation

De notre correspondante

Genève. — M. Raul Ferrero, président péruvien de la trente-quatrième session de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège au *Palais des nations* depuis le 3 août, a présenté, le 2 septembre, son rapport sur les liens entre les droits de l'homme et le nouvel ordre économique.

Selon le rapporteur, il est urgent, pour que les droits humains élémentaires soient protégés, d'instaurer un nouvel ordre fondé sur l'équité. Pour qu'il en soit vraiment ainsi toutefois, les minorités, les groupes ethniques défavorisés et les populations autochtones ne doivent pas être *oubliés au seul* bénéfice des Etats. De même « *il importe que les travailleurs et leurs organisations participent non seulement à la gestion des affaires publiques, économiques, sociales et culturelles dans le processus de démocratisation de l'Etat, mais aussi à la prise de décision en matière de planification économique et sociale* ». Il faut aussi « *parvenir à une répartition plus équitable à l'intérieur de chaque pays, de façon que les ultimes bénéficiaires de la campagne en faveur d'un nouvel ordre mondial soient les peuples eux-mêmes* ».

M. Ferrero s'insurge contre une « *théorie en vogue à l'heure actuelle dans certains pays* » qui prétend qu'un régime répressif aurait sa raison d'être dans l'intérêt supérieur de la sécurité interne, sous prétexte qu'il faciliterait l'application d'une politique économique nationale. Selon le rapporteur, le mépris des droits de l'homme ne saurait en aucun cas être justifié, quel que soit le stade de développement du pays. Renoncer à certaines libertés ne permet pas d'obtenir de meilleures conditions de vie.

En somme, un nouvel ordre économique ne devrait pas être conçu uniquement du point de vue matériel mais devrait offrir à tous les êtres humains la même possibilité d'épanouissement physique, moral, intellectuel et culturel. Le « *droit au développement* » devrait se définir par « *le droit à la vie, le droit à un niveau minimal d'alimentation, d'habillement, de logement et de soins médicaux, le droit à un minimum de sécurité et à l'inviolabilité de la personne, le droit à la liberté de la pensée, de conscience et de religion et le droit à la participation, condition indispensable à la jouissance des autres droits* ».

ISABELLE VICHNIAC.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le maire de Paris, M. Jacques Chirac,* a reçu mercredi 2 septembre, à l'Hôtel de Ville, les membres des délégations de la conférence des Nations unies sur les P.M.A., en présence de MM. Cheysson, ministre des relations extérieures, et Jean-Pierre Cot, ministre de la coopération et du développement, qui préside la conférence.

● *M. Aimé Césaire,* député apparenté socialiste, maire de Fort-de-France, qui vient d'être nommé parlementaire en mission auprès du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM (*le Monde* du 28 août) a déclaré, mercredi 2 septembre : « *Il ne faut pas donner à cette mission plus d'importance qu'elle n'en a, notamment il ne faut pas y voir un signe d'inféodation au gouvernement. J'ai accepté parce que j'ai pensé qu'il ne fallait pas que les Antillais se dérobent chaque fois qu'on leur propose quelque chose et M. Emmanuelli m'a fait valoir que c'était le président lui-même qui avait souhaité que je sois chargé de cette mission.* » — (*Corresp.*)

● *Le taux des cotisations d'assurance chômage pourrait passer à plus de 4 %, selon M. André Bergeron,* secrétaire général de Force ouvrière. Interrogé sur Europe 1 le 2 septembre, M. Bergeron a précisé que le taux des cotisations d'assurance-chômage (UNEDIC) sur les salaires pourrait passer de 3,6 % actuellement à 4,1 % au 1er octobre puis à 4,7 % au début de 1982. Le secrétaire général de F.O. a renouvelé sa proposition de lancement d'un emprunt par l'Etat visant à financer le déficit de l'assurance-chômage évalué, pour 1981, à quelque six milliards de francs et pour 1982 à quelque douze milliards de francs au minimum.

A France-Inter

● M. GEORGES VALANCE EST NOMMÉ RÉDACTEUR EN CHEF
● M. DOMINIQUE JAMET ASSURERA UNE CHRONIQUE LE MATIN

Mme Michèle Cotta, président de Radio-France, a nommé jeudi 3 septembre M. Georges Valance rédacteur en chef de France-Inter. M. Valance, qui était rédacteur en chef adjoint à « l'Express », complète ainsi, avec MM. François Bonnemain, Gilbert Denoyan et Claude Guillaumin (« le Monde » du 28 août), l'équipe de quatre rédacteurs en chef annoncée par le nouveau président. Mme Cotta a également nommé un quatrième chroniqueur, *M. Dominique Jamet,* éditorialiste au « Quotidien de Paris », qui fera un « billet » chaque matin, à 7 h. 10.

A Radio-Monte-Carlo

M. RICHARD ARTZ DEVIENT CHEF DU SERVICE POLITIQUE

M. Richard Artz, journaliste au service politique d'Europe-1, a été nommé chef du service politique de Radio-Monte-Carlo par M. Jean-Claude Héberlé, directeur de la station. M. Richard Artz remplace, à ce poste, Mme Jacqueline Chabridon.

[Né le 17 octobre 1946, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Richard Artz a notamment travaillé au magazine *Inf 2*, en 1973, et collaboré, en 1974, au journal *les Informations*, qui devait devenir *le Nouvel Economiste*. Entré à Europe-1, en 1976, comme reporter, il était, depuis 1977, rédacteur au service politique. M. Artz avait été élu, en juin dernier, au comité de rédaction d'Europe-1.]

LA NOUVELLE RÉDACTION EN CHEF DU « MATIN DE PARIS »

M. Claude Perdriel vient d'annoncer, tenant compte du départ de M. François-Henri de Virieu à Antenne 2, la nouvelle organisation de la rédaction en chef du « Matin de Paris ».

Directeur de la publication, assumant lui-même les fonctions de directeur de la rédaction, M. Perdriel a opté pour une équipe, avec une rédaction en chef bicéphale, composée de M. Guy Claisse et d'un journaliste issu d'une autre rédaction parisienne, et qui prendra ses fonctions fin octobre.

Cette dernière sera chargée de l'« édition » et secondée dans sa tâche par M. Jean-Pierre Mithois. M. Claisse, pour sa part, sera chargé des contacts extérieurs et de l'expression du contenu politique du journal.

Autour de cette cellule de base, on trouvera, en plus de Jean-Pierre Mithois, MM. Bernard Villeneuve, en tant qu'administrateur, et Jean Lothorel, éditorialiste. Enfin, MM. Paul Ceuzin et Roger Colombani auront rang de rédacteurs en chef adjoints, M. Hervé Chabalier étant l'autre rédacteur en chef du « Matin magazine ».

Il est prévu qu'un groupe de réflexion se réunira une fois par mois, auquel participera au moins un représentant de la société des rédacteurs.

Avant l'université d'été du parti républicain

M. Jacques Blanc estime que « la priorité va à la bataille pour les idées »

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a présenté, ce jeudi 3 septembre, le programme des travaux de l'université d'été que sa formation réunit du 7 au 12 septembre, à La Canourgue (Lozère). Il a annoncé, pour le 26 septembre la réunion d'un conseil national du P.R. et a souligné la volonté de son parti de s'adapter à sa situation nouvelle en renforçant son effort militant.

Le secrétaire général du parti républicain a notamment déclaré : « *Nous avons le sentiment que si l'état de grâce — comme dit Pierre Mauroy — s'empare du gouvernement, c'est plutôt l'état de choc des dures réalités qui s'installe dans le pays, que c'est une anesthésie qui tourne mal. Ceux qui avaient espéré constatent avec tristesse que les difficultés se sont aggravées. En cent jours d'incantations et de verbe, on a eu deux cent mille chômeurs supplémentaires. Le seul secteur où le gouvernement a marqué des points, c'est pour installer un Etat socialiste, que ce soit dans les médias ou dans l'administration. Tout cela ne nous l'administration (...)* »

« *Nous sommes fidèles à l'idée d'une société libérale de progrès telle qu'elle a été décrite dans* Démocratie française. *Nous devons opposer à la France socialiste une France républicaine libérale de progrès. Notre université d'été doit approfondir ce projet.* »

« *Il faut que tous ceux qui n'avaient pas perçu naguère la nécessité d'un engagement militant puissent trouver un point d'ancrage. Je veux que le parti républicain puisse être ce point d'ancrage. Nous sommes prêts pour cela à tenir compte des exigences des éventuels nouveaux venus. Nous sommes prêts à nous adapter.* »

A propos de l'Union pour la démocratie française, M. Blanc a souligné : « *L'U.D.F. doit aussi s'adapter et discerner parmi les partis qui la constituent la volonté de maintenir l'union en clarifiant les fonctions respectives.* »

Interrogé sur les rapports entre sa formation et M. Giscard d'Estaing, M. Blanc a répondu : « *La priorité va aujourd'hui à la bataille pour les idées. C'est un terrain que nous avons peut-être trop laissé à d'autres antérieurement. Mais je répète que nous nous situons clairement dans la logique de* Démocratie française... »

M. FITERMAN : nous avançons dans le bon sens

Dans une interview qui doit être publiée par *l'Humanité Dimanche* du 6 septembre, M. Charles Fiterman, ministre des transports, membre du bureau politique du P.C.F., déclare notamment, à propos du bilan des cent premiers jours du nouveau septennat : « *Je considère que (...) des premières mesures positives ont été prises dans toute une série de domaines. Et (...) il ne s'agit pas de mesures symboliques, mais de mesures qui ont eu des répercussions concrètes pour la vie des Français. D'autres, plus importantes, sont engagées. Donc, nous avançons dans le bon sens. Tout indique d'ailleurs que c'est ainsi que l'action gouvernementale est globalement perçue par le pays. Naturellement, il s'agit de poursuivre.* »

Interrogé sur l'inquiétude des citoyens « *devant la persistance du chômage et de la hausse des prix* », M. Fiterman indique :

« *Si cette inquiétude est légitime, ce qui, par contre, ne l'est pas c'est le tapage organisé par certains milieux de droite, et aussi par quelques autres. Ces gens-là s'en prennent en particulier aux réformes engagées ou envisagées par le gouvernement, comme les nationalisations ou l'impôt sur la fortune, en prédisant à ce propos les pires catastrophes.*

» *Mais il est bien évident que le pouvoir actuel n'obtiendrait pas de meilleur résultat que son prédécesseur s'il ne faisait pas autre chose, s'il ne réalisait pas les réformes sans lesquelles il ne sera pas possible d'avancer dans la voie du changement. Au fond, ce que voudraient précisément ces « pleureuses de droite » c'est, en quelque sorte, « gommer » le vote émis par la majorité du pays, empêcher le changement, pousser le gouvernement dans la voie de difficultés ultérieures.*

» *J'observe d'ailleurs que les mêmes n'hésitent pas à réclamer du gouvernement — j'en ai fait l'observation pour ce qui me concerne — qu'il construise en sept jours ce qu'ils n'ont pas fait en sept ans... ou plutôt ce qu'ils ont démoli en sept ans !* »

Evoquant l'accord de gouvernement conclu entre les socialistes et les communistes, le ministre des transports souligne : « *Je veux redire que nous n'avons pas conclu ce contrat à partir d'un simple souci tactique, pour gagner du temps et tourner le dos dès que viendront les difficultés. Des commentateurs ont à nouveau, en ce mois d'août, essayé d'accréditer cette thèse mensongère (...). Ce que nous voulons, c'est répondre à l'attente du pays, apporter des solutions aux problèmes qui sont les siens, le sortir de la crise, utiliser à cet effet toutes les possibilités existantes et préparer du même coup les conditions de progrès ultérieurs du mouvement démocratique. La lutte, le respect du suffrage universel, l'union pour le changement, sont des dimensions permanentes de la politique définie par nos congrès. Quant au progrès du parti communiste, il passe précisément par cette activité constructive, dynamique et responsable dans laquelle il démontre et démontrera sa capacité à incarner l'avenir, son rôle irremplaçable. Nous sommes donc prêts à aller loin. Jusqu'au socialisme autogestionnaire, si ça ne dépend que de nous ! (...)*

» *Il s'agit certes d'un chemin complexe, mais c'est le bon, et c'est pourquoi nous l'avons choisi. Au reste, par-delà le premier bilan (...) je pense que ce qui apparaît aussi en ce moment à des millions de Françaises et de Français, c'est qu'il y a des ministres communistes et que, contrairement à ce qu'on leur avait rabâché, il n'y a pas de cataclysme. Au contraire, le gouvernement fonctionne, la démocratie progresse, les solutions avancent. L'expérience ainsi engagée est, j'en suis persuadé, d'une grande portée pour l'avenir. Alors, le contrat ? Je pense comme Pierre Mauroy qu'il est respecté de part et d'autre, et je m'en félicite.* »

Enfin, à propos du « *regain de tension* » caractérisant la situation internationale, M. Fiterman affirme : « *On ne peut pas (...) ne pas être préoccupés par certains aspects de la situation internationale. Je constate qu'ils sont liés pour une part essentielle à l'attitude du gouvernement américain. Cette stratégie consistant à jouer les gros bras est dangereuse. Elle peut être source d'aventure et elle coûte cher aux peuples, à tous les peuples. J'ajoute qu'elle heurte l'opinion, en particulier l'opinion européenne.*

» *Bien entendu, chacun doit assurer sa sécurité et nous y tenons pour notre propre pays. Mais précisément ce dont a besoin le monde, ce n'est pas de démonstrations de force mais bien d'une volonté réelle d'avancer sur la voie de la négociation, du désarmement et de la paix. Il faudra bien en passer par là, et mieux vaudrait que ce soit le plus vite. Disant cela, et s'agissant de l'action gouvernementale, je m'inscris tout à fait dans l'esprit de l'accord entre les partis de la majorité nouvelle.* »

L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT EST FIXÉ

Le décret du président de la République convoquant le Parlement en session extraordinaire, pour le mardi 8 septembre, est paru au *Journal officiel* du 3 septembre. Ce texte précise que l'ordre du jour comprendra :

1) L'examen des projets de loi suivants :

— Projet de loi érigeant en commune l'ensemble urbain du Vaudreuil ;

— Projet de loi portant modification de la loi du 18 août 1936 ayant pour objet l'assimilation des enfants adultes handicapés bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés aux autres enfants à charge pour le bénéfice des dispositions ouvrant droit au recul de la limite d'âge des fonctionnaires de l'Etat ;

— Projet de loi relatif au droit d'action du ministère public dans les procédures collectives d'apurement du passif des entreprises ;

— Projet de loi portant modification des lois nº 72-553 du 3 juillet 1972 portant statut de la radiodiffusion-télévision française et nº 74-696 du 7 août 1974 relative à la radiodiffusion et à la télévision ;

— Projet de loi relatif aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France ;

— Projet de loi relatif à l'emploi d'étrangers en situation irrégulière ;

— Projet de loi modifiant la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association, en ce qui concerne les associations dirigées, en droit ou en fait, par des étrangers ;

— Projet de loi portant abrogation de la loi nº 80-564 du 21 juillet 1980, modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur du 12 novembre 1968 et portant modification de l'article 14 de ladite loi ;

— Projet de loi portant abolition de la peine de mort.

2) Suite et fin de l'examen de la proposition de loi nº 142, adoptée par le Sénat, tendant à compléter les dispositions de l'article L. 222-1 du code du travail ;

3) L'examen, en première lecture, par l'Assemblée nationale, du projet de loi relatif aux droits et libertés des communes, des départements et des régions (titres III et IV) ;

4) La lecture devant les Assemblées d'une déclaration de politique générale et un débat sur cette déclaration devant l'Assemblée nationale.

FERMETÉ DU MARK ET HAUSSE DE L'OR

Le mark, dopé par l'amélioration de la balance des paiements ouest-allemande, s'est montré ferme par rapport à toutes les monnaies — notamment le dollar qui, à Francfort, a poursuivi sa baisse, revenant de 2,4350 DM à 2,4230 DM (contre 2,46 DM en début de semaine).

A Paris le dollar s'est également affaibli à 5,82 F contre 5,83 F, tandis que le mark se raffermissait à nouveau, atteignant 2,40 F, contre 2,3950 F.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a accentué sa reprise, passant de 431 dollars à 436 dollars environ.

Le numéro du « Monde » daté 3 septembre 1981 a été tiré à 575 423 exemplaires.